

Arts et Spectacles : les « Inrockuptibles »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15168 – 7 F

JEUDI 4 NOVEMBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Relève à Jérusalem

POUR *Jérusalem*, c'est la fin d'une époque. Maire depuis vingt-huit ans de la ville *« trois fois sainte »*, Teddy Kollek ne réalisera pas son dernier rêve, longtemps caressé : présider en 1996 au troisième millénaire du sacre du roi David. Mardi 2 novembre, le « vieux lion » travailliste a été contraint de céder son fauteuil à son adversaire du Likoud, Ehud Olmert, de trente-six ans son cadet.

Rien n'y aura donc fait. Ni le prestige de « Teddy », comme l'appellent amis et ennemis, ni son expérience, ni son charisme – il est vrai déclinant – ne lui auront épargné une sortie de scène peu glorieuse. L'électorat a jugé, sans vouloir lui faire injure ni lui mesurer son affection, que l'homme qui s'identifiait, avec fougue et passion, à la capitale de l'Etat juif avait fait son temps. Ce septième mandat qu'il briguait était tout simplement de trop. N'avait-il pas lui-même observé, avant de se décider à entrer à nouveau en lice, qu'il « faudrait être fou » pour réélire un homme de son âge (bientôt quatre-vingt-quatre ans).

MAIS au moment de tirer sa révérence Teddy Kollek peut être fier de son œuvre. Inlassable bâtisseur, collecteur de fonds sans égal, il a rénové et embelli une ville aujourd'hui transfigurée. Surtout, à force de pragmatisme et de tolérance, il a su – malgré les violences sporadiques de l'Intifada – préserver dans l'ensemble la « paix » qui donna à Jérusalem son nom hébreu. Homme de dialogue et de compromis, « Teddy » épargna à sa ville le sort de Beyrouth ou de Belfast.

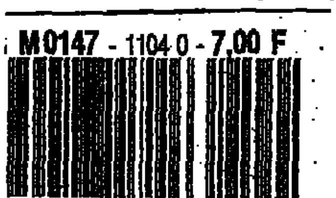
Les qualités mêmes de Kollek ont précipité sa chute. L'électorat religieux, à l'influence accrue, ne lui pardonnait pas depuis longtemps son attachement à la laïcité et son combat contre la bigoterie. Monnayant – au sens fort du terme – son soutien au candidat de la droite, l'état-major des partis orthodoxes a enfin eu raison de son principal ennemi.

LA victoire de la droite à Jérusalem aura-t-elle un effet néfaste sur la grande négociation en cours entre le gouvernement israélien et l'OLP sur l'avenir des territoires occupés ? C'est improbable. A peine un électeur inscrit sur trois a participé à ce scrutin municipal, traditionnellement peu politisé. Cela n'empêche pas la droite israélienne de brandir cette « victoire historique » où elle affirme voir – contre toute vraisemblance – « un message à Rabin et à sa politique pro-OLP ».

Après tout, elle ne fait qu'exploiter l'erreur tactique du premier ministre travailliste, qui s'est piégé lui-même en survalorisant une consultation qu'il croyait remporter. Les Palestiniens de Jérusalem ont été plus logiques, en boycottant massivement une nouvelle fois un scrutin qui légitime, à leurs yeux, la souveraineté israélienne. Ils n'oublient pas que « Teddy » est aussi l'homme qui a consolidé de manière irréversible la présence sioniste dans la « capitale éternelle » de l'Etat juif.

page 3

M 0147 - 1104 0 - 7,00 F



Après la réunion à Berlin des ministres des finances

L'Allemagne et la France tentent de rapprocher leurs politiques économiques

Edmond Alphandéry a commenté devant la presse, mercredi 3 novembre, la réunion du conseil économique et financier franco-allemand mardi à Berlin, en réaffirmant que les deux pays restent « très attachés à la stabilité monétaire interne et externe ».

Pour le ministre de l'économie, la convergence des politiques conjoncturelles de la France et de l'Allemagne est de « bon augure ». M. Alphandéry a affirmé que l'économie française « n'est pas encore sortie de la stagnation » mais qu'elle « ne s'enfonce plus ». Selon le ministre de l'économie, la baisse du produit intérieur brut (PIB) en 1993 pourrait ainsi n'être que de 0,7 % et non de 0,8 % comme prévu jusqu'ici.

Une même crise, deux modèles

FRANCFORT

de notre correspondant

Les Français feraient bien de passer le Rhin. Ils découvriraient un pays qui traverse une récession plus profonde que la France et qui affronte des défis structurels beaucoup plus lourds, mais qui fait preuve d'un surprenant optimisme et d'une solide confiance en lui. Les chefs d'entreprise sont confrontés à une restructuration d'autant plus douloureuse qu'elle est tardive. Les hommes politiques s'inquiètent de la montée du chômage. Les syndicalistes voient venir des temps très difficiles. Les économistes évoquent l'énorme facture de l'unification et dénoncent le niveau des salaires allemands et des impôts. Tous s'inquiètent de la perte de compétitivité du pays. Pourtant, pas un ne semble douter : l'Allemagne surmontera l'épreuve.

La différence de réaction entre la France et l'Allemagne face à la récession est frappante. Elle s'est agrandie au fil des mois, depuis deux ans, et désormais il faut parler d'opposition. On l'a observé sur la monnaie, on le déplore sur le GATT et on peut craindre que le couple franco-allemand ne devienne, en matière économique, stérile. La raison en est que l'on fait des deux côtés du Rhin une analyse radicalement différente de la crise économique mondiale.

Les délocalisations ? Un sénateur français découvre que des firmes françaises font fabriquer leurs téléviseurs en Malaisie et leurs chemises en Tunisie. Le Parlement et la presse s'emportent. Hilmar Kopper, président de la Deutsche Bank, répond : *« Il faut se réjouir par principe de voir les pays pauvres croître plus vite que les pays riches. »* Le développement de l'Asie ouvre des opportunités considérables aux exportateurs allemands pour peu qu'ils y investissent. Le chancelier Kohl, qui en a fait son affaire personnelle, aura effectué deux visites en Asie cette année, emmenant avec lui des dizaines d'industriels. Il a fait adopter, le 20 octobre par son cabinet, un « plan Asie », où l'on relève que la conclusion du GATT permettra de mieux pénétrer ces marchés et que l'Europe a ainsi tout intérêt à laisser ses frontières réciproquement ouvertes.

L'Europe de l'Est ? Une menace pour nos aciers et nos poissons, disent les Français. Axel Siedenberg, directeur de la Deutsche Bank Research, explique : *« Nous avons perdu du temps. Mais il faut s'inspirer des Japonais, qui ont su utiliser les « dragons » d'Asie du Sud-Est comme base arrière. Investir en Europe de l'Est est salutaire. »* D'où le besoin de laisser les frontières assez ouvertes, là encore, pour rapatrier les productions.

La productivité ? Il est de bon ton à Paris de crier haro contre *« l'informatisation à outrance »* et un système économique qui demande de *« faire toujours plus avec moins de gens »*. L'Allemagne, nettement en retard sur ce sujet, multiplie les plans de suppressions d'emplois comme *« seule issue possible »*. Les syndicats négocient les modalités (étalées sur plusieurs années) mais en acceptent les principes.

Parallèlement, le pays se mobilise pour renforcer ses laboratoires et améliorer leurs liaisons avec l'industrie.

ÉRIC LE BOUCHER

Lire la suite page 24
et nos informations page 23

Victoire républicaine à New-York

Rudolph Giuliani, un républicain d'origine italienne, qui avait fait campagne sur le thème de la lutte contre la délinquance, a remporté mardi 2 novembre la mairie de New-York. La défaite de David Dinkins, maire sortant, démocrate et noir, est un échec pour le président Clinton qui était venu le soutenir. Les républicains obtiennent également les postes de gouverneur de deux Etats, la Virginie et le New-Jersey. Pour la première fois une femme, Christine Whitman, devient gouverneur de ce dernier Etat.

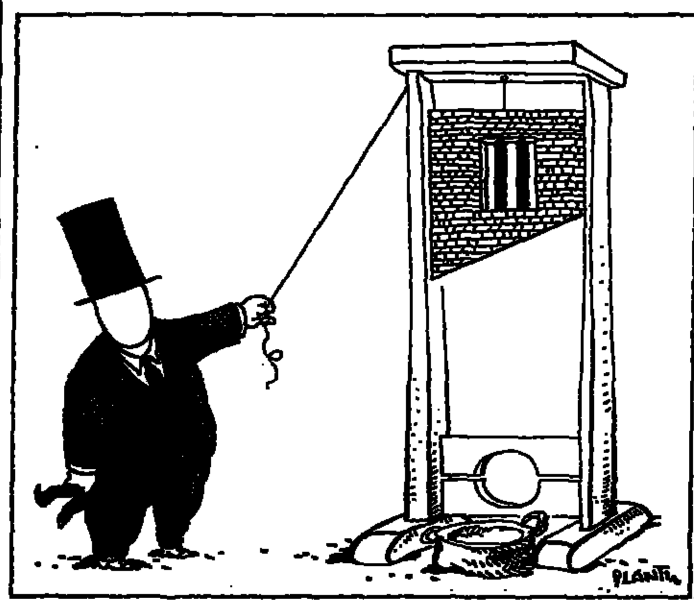
pages 12 et 32

Contre les assassins et violeurs de mineurs

Le gouvernement défend la prison à vie

Dans un projet de loi soumis au conseil des ministres du 3 novembre, le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, propose d'instituer une peine de « perpétuité réelle » en cas d'assassinat de mineur de moins de quinze ans « précédé ou accompagné d'un viol, de tortures ou d'actes de barbarie ».

En prônant ainsi la prison à vie, le gouvernement satisfait les partisans d'une peine de substitution à la peine de mort.



COMMENTAIRE

La mort lente

EN matière de justice, le gouvernement de M. Balladur s'apprête à franchir un pas que celui de M. Chirac n'avait pas osé faire entre 1986 et 1988 : remplacer la peine de mort, tardivement supprimée en 1981, par une peine de prison à vie irrévocable. Profitant de l'émotion suscitée par le sort terrifiant de la petite Karine, huit ans, violée et tuée fin septembre par un récidiviste condamné pour le viol et le meurtre de sa fiancée, le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, a choisi de défendre la solution la plus radicale : enfermer à vie les meurtriers et les violeurs d'enfants. Avec ce projet de loi, la perpétuité réelle n'est plus un vain mot : sauf procès en révision ou mesures de clémence, deux hypothèses absolument rarissimes dans ces dossiers-là, les condamnés ne quitteront plus jamais leur cellule.

ANNE CHEMIN

Lire la suite et nos informations pages 16 et 17



Carlo De Benedetti, l'imprécateur épinglé

Enfant prodige et contestataire contesté du capitalisme italien l'« Ingegnere » doit maintenant rendre des comptes aux juges anti-corruption

ROME

de notre correspondante

On l'appelle encore l'*« Ingegnere »*. Il n'y a pas si longtemps, dans les années 80, les années rugissantes du capitalisme italien, on disait aussi qu'il était un *« condottiere »*, un de ces nouveaux « Midas » au doigt d'or, maître des alliances et seigneur de la Bourse. Un homme qui s'était fait tout seul, alors plus pressé forcément que les autres et qui voulait, disait-il *« accomplir en une génération, ce que l'on fait en trois »*.

Alors, quand Carlo De Benedetti lançait en plaisantant qu'il allait *« faire de l'argent, beaucoup d'argent »*, on riait, confiant. D'autant qu'il assurait qu'avec lui les structures mêmes du capitalisme de la péninsule allaient changer : allégé du carcan des *« grandes familles »*, plus transparent, plus rationnel, il deviendrait *« démocratique »*. A défaut d'oser dire *« social »*. Et ces idées mises au service d'une personnalité brillante et tenace lui avaient valu l'intérêt des médias, toujours prêts à créer de nouveaux mythes, la sympathie de certains, l'admiration de beaucoup, et inévitablement les plus solides inimitiés.

Mais tout cela c'était hier, donc dans un temps très ancien. Aujourd'hui, dans une Italie qui s'essaye au corset correcteur de l'Europe et se soumet à une cure terrible pour se guérir de ses vieilles corruptions, les mois comptent double. Les *« condottiere »* ont achevé leurs chevauchées boursières et sont devenus les prudents gestionnaires d'entreprises fragilisées : l'*« Avvocato »* Gianni Agnelli fait le gros dos devant la crise automobile qui frappe Fiat ; *« il Contadino »* (*« le paysan »*) Raul Gardini a préféré se suicider au printemps, plutôt que d'affronter la prison, mais plus encore la faillite de son ancien jouet, la Ferruzzi.

Quant à l'*« Ingegnere »*, happé à son tour par le scandale des pots-de-vin généralisés de *« Mani Pulite »*, après une journée d'interrogatoire dans la prison de « Regina Coeli » à Rome, mardi 2 novembre, il est cloué aux arrêts domiciliaires, pour *« corruption »*.

Un bien étrange et zigzagant parcours. Un parcours solitaire en tout cas, commencé à Turin, le 14 novembre 1934, dans une famille de petits industriels prospères, aux origines en partie juives. Ce qui aura son importance très vite : en 1943, quand l'armée allemande s'installe, les De Benedetti s'enfuient. Réfugiés dans un hôtel minable à Lucerne, en Suisse, après avoir connu chauffeurs et villas estivales, ils cohabitent avec l'angoisse et les cafards. Carlo, lui, s'initie à une certaine philosophie : *« A ce moment là, j'ai compris à quel point le futur est imprévisible. Nous avançons dans le brouillard. »*

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Lire la suite et nos informations page 6

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Attention, dérangement !

Les perspectives de privatisation de France Télécom et d'ouverture à la concurrence du service du téléphone inquiètent Paul Quilès, qui souligne notamment les conséquences que les expériences de déréglementation menées à l'étranger ont eues sur l'emploi.

par Paul Quilès

LE gouvernement aurait tort de *sous-estimer la récente* grève, massive et sérieuse, du personnel de France Télécom. Elle exprime à la fois un attachement au service public et une inquiétude face à l'avenir qu'on leur prépare. Ils ont du mal – et, je dois l'avouer, moi aussi – à imaginer cet avenir à travers le projet brutal du gouvernement de transformer France Télécom en société anonyme et d'ouvrir son capital à des actionnaires privés.

La France dispose d'un secteur des télécommunications fort et puissant. France Télécom est le quatrième opérateur mondial, le deuxième en Europe. Son niveau de performance technique et humaine est universellement reconnu. Alcatel, depuis qu'il a racheté les filiales d'ITT, est désormais le premier constructeur au monde. La France exporte son matériel et ses services ; le secteur nous rapporte 4 milliards et demi de francs d'excédent commercial. Aujourd'hui, l'humeur des Français n'est plus au ricanement, comme à l'époque du «22 à Asnières» ; nos concitoyens plébiscitent leur service public des télécommunications, puisque, selon un récent sondage, 92 % d'entre eux en sont satisfaits.

Tout cela, nous le devons aux agents, aux techniciens, aux cadres, aux ingénieurs, qui ont, avec constance et foi dans leur mission, hissé la France au premier rang.

Pour autant, tout irait-il pour le mieux dans le meilleur des mondes ? Ministre des PTT de 1988 à 1991, j'ai conduit une réforme profonde votée par le Parlement. Cette réforme, je l'ai proposée après un long débat public, et chacun, agent de la Poste et de France Télécom, citoyen, syndicaliste, chef d'entreprise, a pu s'exprimer. Les décisions, élaborées et appliquées dans un climat social serein, ont bien reflété le fruit de ce débat, où tous les enjeux avaient été mis à plat. Enjeux économiques, mais aussi enjeux sociaux et enjeux culturels.

Les télécommunications constituent le système nerveux de notre pays. Elles irriguent jusqu'au plus petit village ; en même temps elles nous relient à tous nos partenaires de l'Union européenne et à toute la planète. *La communication est en* effet devenue mondiale et on comprend pourquoi l'organisation des télécommunications est un enjeu *de discussion à Bruxelles et,* au-delà, un des thèmes de négociation du GATT. En décembre 1989, lorsque je présidais pour la France le conseil des ministres des PTT de la Communauté, j'ai été amené à réagir vigoureusement à la prétention de Sir Leon Brittan, alors vice-président de la Commission chargé de la concurrence, d'imposer une déréglementation brutale. Les négociations furent rudes, mais je réussis à faire adopter un cadre équilibré, prévoyant l'harmonisation des réseaux européens et l'introduction d'une «compétition maîtrisée» dans le domaine des services à valeur ajoutée (type Minitel) et du transport de données. Pour la première fois, le service public était reconnu au niveau européen et il était alors logique de maintenir en France l'exploitation des infrastructures (1) et la fourniture du service téléphonique dans le cadre du monopole.

Que se passe-t-il en effet dans les pays comme les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne, qui ont ouvert ce service à la concurrence ? Ce sont les petits abonnés qui payent pour les gros clients, et les grandes agglomérations qui en bénéficient aux dépens des campagnes. La péréquation propre au service public entre les activités rentables et celles qui le sont moins disparaît. On voit mal par exemple un opérateur privé installer spontanément une ligne téléphonique de plusieurs kilomètres pour desservir une ferme de montagne ! Alors, pourquoi changer lorsque l'on sait que, selon une étude de l'OFTEL (2), France Télécom est l'opérateur européen le moins cher pour les usages résidentiels et commerciaux ? C'est donc bien un choix politique – et idéologique – que le gouvernement a fait en soutenant à Bruxelles la décision d'ouvrir à la concurrence le service du téléphone, et il est hypocrite de se réfugier aujourd'hui derrière l'Europe pour expliquer la nécessité du nouveau statut pour France Télécom.

Une autre argumentation du gouvernement consiste à mettre en avant les prétendus mérites du *privé, considéré par lui comme* seul susceptible d'initiative et de dynamisme, pour justifier le démantèlement du secteur public. *On retrouve là l'a priori idéologique* des ultra-libéraux, qui se manifeste également dans d'autres secteurs industriels... encore que l'on puisse *émettre des doutes* sur les véritables mobiles d'une stratégie qui consiste à faire passer nos grandes entreprises nationales du *contrôle de l'Etat à celui de quelques mains amies.* De plus, la prétendue évidence d'une supériorité du privé sur le public ne s'est pas *vérifiée* dans le domaine des télécommunications, où le service public a plus aidé à la réussite du secteur privé que le contraire ! Sait-on par exemple que ce dernier bénéficie puissamment des capacités d'investissement (plus de 30 milliards de francs) de France Télécom ?

Bien entendu, il n'est pas question de préconiser un quelconque protectionnisme ou je ne sais quel repli frileux sur un «pré carré». Les télécommunications sont en pleine mutation et, dans un monde totalement ouvert, elles sont à la fois une composante et un vecteur de ce changement. Il est donc indispensable de regarder devant nous et de prendre à temps les bonnes décisions. Mais il faut le faire sans précipitation, sans aveuglement idéologique et sans faiblesse à l'égard de certains pays extérieurs à la Communauté, qui voient trop souvent l'Europe comme une vaste zone ouverte où leurs entreprises peuvent développer leur stratégie, y compris à notre détriment.

Comment réagir ?

La construction de l'Europe des télécommunications est indispensable pour lui permettre de se trouver à égalité avec les Etats-Unis sur la scène internationale. Ce n'est pas une raison pour adopter des positions qui risquent de mettre en cause la qualité de nos services. C'est pourquoi le gouvernement français devra prendre ses responsabilités dans les prochains mois, au moment de la discussion des «directives» concrétisant la décision du 16 juin dernier d'ouvrir le service du téléphone à la concurrence en 1998. Va-t-il enrayer ou accélérer le mouvement de déréglementation ? La récente annonce concernant la téléphonie mobile augure malheureusement mal des décisions à venir.

Quant à l'évolution de France Télécom, le gouvernement *serait avisé de se souvenir qu'on* ne casse pas une entreprise qui marche. La réforme des PTT de 1990 et la loi sur la réglementation *des télécommunications forment* un ensemble équilibré, qui combine le dynamisme entrepreneurial et le développement du service public. *Chacun reconnaît que le bilan en* est positif. France Télécom a gagné une vraie autonomie par rapport à l'Etat. L'endettement a *diminué de 9 milliards* de francs en 1992 et les tarifs vont être restructurés au 1er janvier prochain. Les missions de service public sont assurées. *Une professionnalisation* réelle des agents se poursuit, pour mieux les préparer à leurs missions, en leur assurant les garanties statutaires. *France Télécom* s'internationalise, à travers de nombreuses participations, en particulier en Amérique latine et en *Europe. Se coopération avec l'opérateur* allemand DBP Telekom est de plus en plus étroite.

On comprend donc l'émotion du personnel, qui ne pourra s'apaiser sans un vrai débat sur les évolutions à venir. Ce débat doit être mené dans la clarté, avec un esprit d'ouverture, c'est-à-dire sans a priori. Si l'on annonce aux Français que le prix du téléphone va encore baisser et que de nouveaux produits vont leur être proposés, sans doute applaudiront-ils des deux mains. Ce sera d'ailleurs une occasion de leur rappeler que des succès comme celui du Minitel font la preuve de l'efficacité d'une politique de service public. Si l'on *informe nos concitoyens que,* partout où l'on a privatisé, des dizaines de milliers d'emplois ont été supprimés (80 000 chez NTT *au Japon, 50 000 chez* British Telecom en Grande-Bretagne, 30 000 annoncés chez DBPT en Allemagne), peut-être se poseront-*ils des questions pertinentes sur* la nécessité des privatisations.

Si l'on propose aux Français d'introduire France Télécom en Bourse, sans doute certains d'entre eux espéreront-ils y trouver leur compte. Mais peut-être aussi beaucoup s'inquiéteront-ils que la politique d'un grand service public soit soumise, même partiellement, aux impératifs et aux aléas de la corbeille.

Il est important d'éviter des ruptures et d'ouvrir un vrai dialogue avec le personnel, qui a fait preuve d'un grand sens des responsabilités. La France a besoin d'un opérateur public puissant et offensif à l'heure où de récents regroupements outre-Atlantique ont sonné le début des grandes manœuvres. France Télécom est un trésor de notre collectivité nationale ; il ne doit pas être mis en danger.

(1) Câbles, fibres optiques, faisceaux hertziens.

(2) Office indépendant qui régule les télécommunications en Grande-Bretagne.

► Paul Quilès est député (PS) du Tarn et ancien ministre des postes, des télécommunications et de l'espace.

REVUES

FRÉDÉRIC GAUSSEN

Le réveil turc

A la charnière de l'Europe, du Moyen-Orient islamique et des pays turcophones de l'ex-URSS, la Turquie joue un rôle central dans la recomposition de cette partie du monde. Une carte dont elle *s'efforce de tirer partie avec* subtilité.

LE XXe siècle, qui est né avec l'écrasement de l'empire ottoman, se termine sur le réveil de la Turquie. Même s'il faut faire la part de la propagande, lorsque ses dirigeants déclarent : *«Le XXIe siècle sera turc !»,* il est curieux de constater que, après *des décennies de silence,* ce pays occupe désormais, dans le nouveau «désordre international», une place à part. Ancré *en Europe, il est officiellement* candidat à l'Union européenne. Musulman, il entretient des relations privilégiées avec les pays islamiques. Parlant une langue largement répandue, il est le partenaire naturel des Etats «turcs» de l'ex-URSS et des minorités turcophones des Balkans. Politiquement stable et relativement développé, il apparaît comme une zone de stabilité dans l'univers chaotique qui l'entoure. Bref, la Turquie est sinon une grande puissance, *du moins une nation de* poids avec laquelle il faut désormais compter.

Plusieurs revues apportent des éléments de réflexion sur ce phénomène nouveau. Sous le titre «Incontournable Turquie», *les Cahiers de l'Orient* analysent les différents aspects politiques, culturels, militaires, économiques de ce renouveau, *en montrant sur quel délicat «jeu de balance»* il repose. Faisant partie de différents «sous-systèmes» géopolitiques, la *Turquie est conduite à manœuvrer* subtilement entre les uns et les autres, sans faire de *choix trop exclusifs et sans effrayer ses multiples* partenaires par des prétentions trop agressives. Ainsi «l'option orientale» est considérée non comme une alternative à l'ouverture européenne, mais comme un complément ou un discret moyen d'appuyer sa pression, face aux réticences manifestes de la Communauté à l'accueillir en son sein.

De même, la percée vers les pays de la mer Noire et du Caucase ou vers les peuples musulmans des Balkans ne peut se faire qu'à pas mesurés, pour tenir compte à la fois de la faiblesse de ses moyens économiques et financiers et de la crainte que susciterait tout soupçon d'hégémonie «panturquiste».

Une «responsabilité historique»

Dans un article intitulé «Lendemains turcs», Patrick Brunot, avocat et professeur à l'Ecole des hautes études internatio*nales, met bien en lumière la* complexité des manœuvres qui se jouent dans cette région en pleine recomposition et les enjeux considérables qui en découlent pour toutes les parties en présence – notamment pour l'Europe, dont la Turquie pourrait être la tête de pont vers l'Asie centrale.

Les différents aspects de cette activité tous azimuts sont analysés dans le numéro spécial que les *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien* consacrent à «la zone de coopération économique des pays riverains de la mer Noire». Tirant *les enseignements de la conférence* qui a réuni le 25 juin 1992 à Istanbul les chefs d'Etat de onze pays de la *région, Denis Akagül et Semih* Vaner expliquent le rôle joué par cette initiative dans la politique étrangère de la Turquie, l'objectif n'étant pas de créer un «marché commun», mais plutôt une coopération permettant de développer les infrastructures – notamment dans les domaines des transports et des communications – et les échanges financiers. Dans cet ensemble souple, la Turquie envisage surtout de jouer le rôle d'*«intermédiaire entre les milieux financiers internationaux et les Républiques turcophones».*

De même, si la Turquie estime avoir *«une responsabilité historique»* envers les Balkans, *elle n'envisage pas d'action* unilatérale dans le conflit et cherche à gagner de nouvelles zones d'influence, sans que la protection de minorités proches d'elle et menacées puisse être interprétée comme un *«retour du Turc».*

Cette progression discrète vers d'anciennes zones d'influence peut prendre des che*mins* inattendus, comme l'observe Etienne Copeaux, qui note la surprenante permanence de *«l'axe Istanbul-Crimée-Pologne», qui remonterait...* au XIVe siècle et qui, dans les années 20, avait soutenu la lutte des Tatars contre les soviets...

Oral Sander fait une analyse analogue dans le dossier que *Confluences Méditerranée* consacre à la crise des Balkans. Pour lui, la coopération qui s'amorce entre les pays de *la mer Noire pourrait contribuer* à stabiliser la situation dans cette région, en créant une zone de développement et *d'échanges. «Sur le fond,* écrit-il, *le projet de coopération en mer Noire tend à long terme à organiser une libre circulation des capitaux, des services, des marchandises et du travail. Ses objectifs économiques sont de revitaliser le littoral et les régions de la mer Noire qui ont été trop longtemps marginalisées, en s'appuyant notamment sur l'expérience que la Turquie a acquise en matière d'économie libérale. Sur le plan politique, il s'agit de tirer le meilleur profit de la nouvelle configuration mondiale en renforçant les liens politiques des pays concernés dans une perspective d'intégration européenne.»*

Un de Gaulle pour le problème kurde...

Pour devenir vraiment opérationnel, le «réveil turc» a toutefois encore bien des obstacles à franchir – à commencer par celui des Kurdes. Le journaliste Michel Verrier, dans *les Cahiers de l'Orient,* montre en particulier comment ce conflit reflète la faiblesse du pouvoir politique, toujours soumis aux militaires et incapable de faire admettre l'idée d'une autono*mie interne pour une minorité.* Cette intransigeance, en justifiant le radicalisme des extrémistes du PKK, a entraîné le pays dans une spirale de terreur, qui ne peut se résoudre, estime Michel Verrier, que par une fédération «turco-kurde».

Mais si la solution du problème kurde est nécessaire pour que la Turquie ait accès à *la Communauté européenne,* elle suppose l'existence d'un pouvoir politique capable de l'imposer à l'armée. Or, remarque Michel Verrier, *«il n'existe pas en Turquie de général de Gaulle qui soit susceptible de se confronter avec succès à l'état-major».*

A lire les propos que tenait Suleyman Demirel, lorsqu'il *était premier ministre,* dans le dossier sur «la question kurde» publié dans *Problèmes politiques et sociaux,* on comprend que l'actuel président de la République n'est pas précisément l'homme de la situation. *«Je ne ferai rien qui puisse nuire à l'Etat unitaire,* affirmait-il. *Je ne nie pas qu'il y ait des Kurdes en Turquie. Mais je dis que cela ne doit pas être susceptible de diviser le pays. En Turquie, il y a vingt-six groupes ethniques. (...) Le grand Atatürk était, il est vrai, un peu chauvin, mais il les avait tous mis dans un même creuset.»*

Ce qui laisse entendre que seul un nouvel Atatürk pourrait défaire ce que «le grand Atatürk» avait fait...

► *Les Cahiers de l'Orient,* no 30. Deuxième trimestre 1993. 80 F. 60, rue des Cévennes, 75015 Paris.

► *CEMOTI. Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien,* no 15/1993. 70 F. 4, rue de Chevreuse, 75006 Paris.

► *Confluences Méditerranée,* no 8, automne 1993. L'Harmattan. 77, rue Blomet. 75015 Paris.

► *Problèmes politiques et sociaux.* N. 709. 20 août 1993. 30 F. La Documentation française.

LOGEMENT

Restaurer la confiance

Les mesures prises par le gouvernement ne pourront se substituer à une véritable politique du logement. Il faut notamment réformer le système des aides publiques, budgétivore, dispersé et donc inefficace.

par Pierre André Perissol

LA majorité a fait du logement l'une de ses priorités. Héritant d'une situation grave, le gouvernement a donc pris des mesures successives afin de relancer la construction, en affectant des moyens financiers complémentaires au dispositif existant. Une telle démarche était indispensable et les *mesures prises ne sont pas en* cause. Le gouvernement se devait d'agir vite et ne pouvait se lancer dans une réforme du système.

Mais ces mesures, si efficaces soient-elles, ne pourront se substituer à une véritable politique du logement. Et celle-ci est aujourd'hui indispensable. Il convient en effet de s'interroger sur l'efficacité des aides de l'Etat dans notre système de financement du logement social. *Une réforme des aides publiques* est d'autant plus nécessaire que l'essentiel de la production du logement repose désormais sur ces *dernières.*

On a systématiquement découragé les propriétaires privés : alourdissement de la fiscalité immobi*lière, multiplication des obstacles* pour le propriétaire qui cherche à récupérer sa créance face à un locataire de mauvaise foi, changement constant des règles du jeu. Il en est résulté une hémorragie du parc privé existant et une désaffection progressive des investisseurs privés. On a alors cherché à endiguer la chute de l'*accession à la* propriété et celle de l'investissement locatif privé par l'extension du *secteur aidé par l'Etat. C'est ainsi* qu'aujourd'hui deux logements neufs sur trois seront lancés grâce à un financement aidé. Ce simple *constat montre bien les limites d'un* tel système d'aides, à la fois budgétivore et dispersé.

Le plan de relance *amorce d'ailleurs un retour progressif de la* confiance des propriétaires bailleurs, donc des investisseurs. L'augmentation programmée de la *déduction forfaitaire, l'imputation* d'une partie des déficits fonciers sur le revenu constituent autant de signes encourageants. Il s'agit bien de retrouver cette confiance que les socialistes avaient perturbée par idéologie. Une politique du logement repose en partie sur l'initiative privée. Encore faut-il que les aides publiques, complémentaires, soient efficaces...

Or les modalités et la logique même de ces aides sont dépassées. Rappelons quelques éléments. Le système de financement aidé du logement a été conçu en 1975. A cette époque, l'inflation était forte et personne n'imaginait qu'elle puisse baisser durablement. Les revenus progressaient : le chômage n'existait pratiquement *pas et les ménages étaient plus* stables. Ce contexte incitait à emprunter le maximum. L'aide de l'Etat permettait d'emprunter au mieux et de soutenir le ménage pendant les quelques années difficiles du début. Les aides et déductions fiscales concentraient l'effort public sur un nombre restreint d'années.

Adéquation économique entre l'offre et la demande mais aussi sociologique : on privilégiait le ménage dominant d'alors avec un ou deux enfants. La réussite de la réforme de 1977, en ce qui concerne l'accession à la propriété, *réside ainsi dans la rencontre entre* une clientèle – ménage type avec un ou deux enfants – un produit – *la maison individuelle – et un financement* – le prêt aidé par l'Etat. Mais les règles du jeu ont changé. Des taux réels élevés, une inflation *faible, des revenus instables ont* modifié les comportements et les motivations. C'est vrai pour les bailleurs qui comparent la rentabilité d'un investissement immobilier à celle d'un placement financier... et réfléchissent à deux fois devant les risques d'impayés. C'est encore plus vrai pour les acquéreurs potentiels qui hésitent face à un endettement à long terme.

Un système bloqué

Pour tenter malgré tout de faire fonctionner un système rendu caduque, nous nous sommes évertués à l'ajuster sans cesse. En jouant tour à tour sur les plafonds de ressources, les taux, les durées, les types de ménages qui avaient ou non accès à telle ou telle aide, nous n'avons pas rendu son efficacité au système. Il est par contre *devenu incompréhensible.*

A force d'ajustements successifs, le système s'est compartimenté en autant de formes d'aides *qu'il y a de revenus, de ménages et* de produits. L'action de l'Etat dans ce domaine est ainsi devenue opaque.

Le système du financement aidé du logement ne fonctionne plus. Il est de moins en moins sensible aux incitations prodiguées. Il s'essouffle. Le débat politique ne peut être réduit aux seuls ajustements des taux, barèmes, et plafonds de ressources de tel ou tel prêt aidé. De même ne peut-on juger une politi*que du logement aux seuls volumes* de PLA ou de PAP financés.

Si l'on veut générer une production régulière et durable de logements, *sur des bases financières* assainies, c'est la logique même du système de financement qu'il faut *revoir. On est là au cœur de la* politique du logement. Une profonde réforme doit être engagée. Elle devra répondre notamment aux *objectifs suivants* :

– Un objectif politique de lisibilité tout d'abord. Rendre au système sa transparence suppose, au moins *dans le domaine de l'accession à la* propriété, la mise en place d'une aide unique dans son principe et modulable selon les revenus.

– Un objectif économique d'efficacité et de maîtrise budgétaire en second lieu. La voie de l'emprunt maximum – même au meilleur taux – *n'est plus forcément la voie optimale.*

– Un objectif social de sécurité ensuite. Le nouveau système devra *pouvoir faire face à l'instabilité des* revenus, que celle-ci soit réelle ou simplement appréhendée, qu'elle soit liée au chômage ou à la fragilité des cellules *familiales* d'aujourd'hui.

– Un objectif sociologique de diversité encore. Il faut pouvoir répondre à la demande de tous les *types de ménages, qu'ils soient* jeunes, célibataires, ménages avec enfants, ou personnes plus âgées.

– Un objectif de fluidité du marché *enfin. Le neuf et l'ancien* doivent être traités globalement avec des passerelles entre les deux marchés.

Ces objectifs *sont ambitieux mais* réalisables et nous nous devons de relever le défi. Facteur d'épanouissement, de promotion individuelle et de cohésion sociale, le logement est à la fois le reflet du développement d'une société et le moteur de son évolution. Grande ambition des Français, il doit rester au premier plan de notre projet politique.

► Pierre André Perissol est délégué national au logement pour le RPR et député de l'Allier.



▪ **VINGT-DEUX VILLES POUR LE LIKOUD.** – Le scrutin municipal, qui s'est déroulé le mardi 2 novembre, a fait apparaître que sur trente-huit villes de grande et moyenne importance, le Likoud (droite) est sorti vainqueur dans vingt-deux d'entre elles, dont *Jérusalem et* Tel-Aviv, le Parti travailliste et ses alliés dans dix, et il y a eu ballottage dans six autres. A Jérusalem, le candidat du Likoud, Ehud Olmert, l'a emporté, avec 56 % des voix, sur celui du Parti travailliste, Teddy Kollek qui briguait un septième mandat.

▪ **FAIBLE PARTICIPATION.** – Plus de 3,3 millions d'électeurs étaient appelés à renouveler 158 conseils municipaux. Contrairement aux scrutins précédents, la journée n'était pas chômée et la participation, selon les *premières estimations*, n'aurait atteint que 36 % sur l'ensemble du pays, au lieu de 60 % il y a cinq ans. Les colons installés dans les territoires occupés ne votaient pas.

Les élections municipales en Israël

Le maire travailliste de Jérusalem a été battu

JÉRUSALEM

de notre correspondant

S'il fallait résumer d'un mot la raison profonde de ce que la presse locale appelait, mercredi 3 novembre, le *«grand bouleversement de Jérusalem»*, ce serait celui-là. Teddy Kollek était trop vieux, quatre-vingt-trois ans. Pour l'essentiel, sa victoire – 56 % des voix – le «jeune» Ehud Olmert, 48 ans, ancien ministre de la santé du gouvernement Shamir et membre du Likoud *pur* et dur, la *doit à son* âge.

L'erreur tactique d'Itzhak Rabin, fut d'accorder d'avance une importance politique démesurée à un scrutin, qui, à Jérusalem et ailleurs, s'est joué sur des facteurs principalement locaux, et assez éloignés du processus de paix, voire même des enjeux de politique nationale. *«Ce sera un test pour notre politique de paix»*, avait dit le premier ministre pour essayer de rameuter ses partisans derrière les candidats du parti travailliste.

Mais moins encore qu'à Tel-Aviv, deuxième grande ville du pays que le Likoud a conservé et dont Ronnie Milo, ancien ministre de la police, devient le maire, les électeurs de Jérusalem se sont préoccupés du processus de paix. En dépit des efforts de la droite pour donner une signification politique aux résultats du scrutin, le journal *Haaretz* résumait bien, mercredi, dans son titre de «une», le sentiment général : *«Les résultats n'ont aucun rapport avec les négociations de paix»*.

M. Rabin s'étant piégé, il a assumé, mardi, *«toute la responsabilité de ce qui s'est passé à Jérusalem». A tort ou à raison*, il continue de voir, dans la défaite de M. Kollek, *«des implications négatives pour le pays. Cela aura un écho négatif dans le monde sur les efforts de paix engagés par ce pays»*, a-t-il dit.

Vieilli et malade, M. Kollek ne voulait pas d'un septième mandat. Il l'avait dit au début de cette année : *«J'en ai assez. Il faudrait être fou pour voter un nouveau quinquennat à un homme de mon âge.»* Mais le Parti travailliste a eu beau chercher : il ne trouva personne d'autre pour prendre le témoin. C'est là sans doute la vraie défaite d'un parti qui contrôlait la mairie de la ville sainte depuis la naissance d'Israël en 1948. *M. Rabin a demandé une dernière* faveur au seul homme de son camp, capable de vaincre dans une ville qui, le 23 juin 1992, lors des élections législatives, a voté à droite à 67 %. Le premier ministre a parié, il a perdu. Ehoud Olmert et les siens ont traité avec le principal parti religieux ashkénaze de la cité et cela a suffi. Nul ne sait encore ce qui leur a été promis mais l'*Agoudat Yisraël* a retiré son candidat en faveur de l'ancien ministre au tout dernier moment.

Du coup, les orthodoxes de la *Ville sainte qui* représentent près d'un tiers de la population juive, ont massivement participé au scrutin et majoritairement voté pour lui. Les autres, les laïcs, qui *votaient «Teddy»* par conviction, sympathie ou respect pour cet homme qui avait su faire coexister *les habitants juifs et palestiniens de* Jérusalem, ceux-là ont fait preuve d'un désintérêt qui s'est révélé fatal pour le *«vieux lion»*. L'âge, toujours? Il est vrai que la rumeur, habilement exploitée par le Likoud, disait que le vieux «Teddy» tiendrait la barre tout juste quelques mois et qu'il la passerait rapidement à un inconnu travailliste...



Selon les premières évaluations, moins d'un électeur yérosolomitain sur trois s'est déplacé aux urnes pourtant ouvertes de 7 heures à 22 heures. A Jérusalem-Est, ce fut encore pire. Sur les 90 000 électeurs palestiniens inscrits, moins de 6 500 (au lieu de 4 500 il y a 5 ans) se sont déplacés. Il est vrai *que le mot d'ordre ambigu donné* par l'OLP était peut-être un peu trop subtil pour un électorat arabe qui a pris l'habitude d'ignorer les scrutins israéliens.

Apparemment blessé et un peu amer, l'ancien maire s'est déclaré convaincu que Jérusalem n'avait *«pas choisi la bonne voie. Je le regrette pour les habitants qui devront supporter les conséquences des difficultés qui s'annoncent»*, a-t-il ajouté avant de se retirer chez lui. L'allusion était claire : le gouvernement d'une ville passionnelle comme l'est la *«citésainte»* requiert *énormément de doigté pour éviter* les tensions qui affleurent toujours à la surface. Qu'un groupe de colons religieux reçoive l'autorisation de s'installer dans un quartier musulman et ç'en peut être fini de la délicate coexistence entre communautés.

M. Rabin l'a dit, mardi : *«J'espère qu'il n'y aura pas d'invasion de la vieille ville»*, laquelle est essentiellement peuplée d'Arabes. Mais le nouveau maire ayant réaffirmé pendant la campagne qu'à son avis, *«les Juifs* (pouvaient) *s'installer librement n'importe où à Jérusalem»*, le premier ministre, qui a le dernier mot en matière de construction dans la cité, a néanmoins lancé une mise en garde : la Ville sainte, a-t-il dit, *«restera la capitale éternelle et unifiée d'Israël. je n'ai pas besoin du Likoud pour le démontrer»*.

PATRICE CLAUDE

Un revers pour les Palestiniens

JÉRUSALEM

de notre envoyée spéciale

Officiellement, comme lors des précédentes élections municipales, l'OLP avait donné des consignes de boycottage. Mais, *tout aussi officiellement* – et Fayçal Husseini, le chef des Palestiniens de l'«intérieur», l'avait fait savoir le jour même du scrutin, – l'OLP s'était déclarée *«très inquiète»* d'une éventuelle victoire du candidat de la droite.

Difficile à comprendre pour les Palestiniens de Jérusalem-Est. *Fallait-il* barrer la route à Ehud Olmert, et voter pour Teddy Kollek? Ou bien bouder les urnes? Seul, le mot d'ordre de l'opposition palestinienne, marxisante ou islamiste, était clair : s'abstenir. L'écrasante majorité, comme à son habitude, n'a pas fréquenté les isoloirs. Ceux des 90 000 inscrits qui ont voté – soit environ 7 % – se sont trouvé les justifications qu'ils pouvaient.

Un vote «alimentaire»

Amné Attié, la cinquantaine, a voté Kollek *«parce que je l'aime, c'est notre bien-aimé et que Dieu le protège»*. Entre deux maux, Sari a *«choisi le moindre»*, mais Majdi Habas a voté *«pour la première fois, parce que les élections ne sont plus controversées et que le processus de paix est engagé»*. Argument un peu court lorsque l'on sait que le sort de Jérusalem n'est pas au menu des négociations actuelles, et surtout lorsqu'on se souvient que l'OLP a refusé la constitution d'une liste judéo-arabe, précisément pour ne pas cautionner l'occupation par l'Etat juif de la partie orientale de la ville sainte.

Majdi appartient sans doute à cette catégorie de Palestiniens qui ont opté pour un vote «alimen*taire»*, c'est-à-dire qui voyaient leur propre intérêt dans la victoire de M. Kollek. Quand on est employé municipal – 5 000 Palestiniens sont dans ce cas – ou que l'on a besoin d'un petit coup de pouce pour une affaire, il n'est pas mauvais d'être vu aux urnes...

Et puis il y avait ceux qui ont toujours donné leur voix à M. Kollek. Ils étaient 12 000 en 1983 avant l'Intifada et moins de 4 500 en 1989 lors de la dernière consultation. Ainsi Abdel Aziz Barakat, soixante-treize ans, membre d'un club de retraités que M. Kollek, de l'aveu même de l'intéressé, a toujours *«dorloté»*.

Leurs voix – moins de 65 000 n'ont pas suffi à faire pencher la balance en faveur de M. Kollek. Au quotidien, la vie des Palestiniens de Jérusalem-Est risque de devenir plus difficile sous le règne du Likoud. Mais, à terme, l'OLP n'a pas lieu de s'inquiéter outre mesure puisque, en définitive, c'est avec le gouvernement et non pas la municipalité qu'elle discutera du sort final de la ville sainte.

MOUNA NAÏM

Teddy Kollek, l'homme de la «réunification»

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Un homme, une ville, deux mondes. Voilà vingt-huit ans que Teddy Kollek gouvernait, avec un mélange de bon sens et de roublardise, la *«cité sainte»*. Un quart de siècle que le nom de ce vieux politicien chaleureux et atypique était indissolublement attaché à celui de la plus *explosive des mosaïques* humaines. Quel maire se sera autant identifié à sa cité? Quel édile aura jamais montré une telle passion pour sa mission?

Ashkénaze, c'est-à-dire juif d'Europe dans une cité majoritairement sépharade, colombe dans un nid de faucons nationalistes, travailliste historique – il fut onze ans directeur du bureau de David Ben Gourion – dans une forteresse du Likoud, laïc militant dans *le bastion* du judaïsme orthodoxe, Teddy Kollek est *«un phénomène métapolitique»*, disait l'écrivain Amoz Elon.

Tout le monde l'admet : *«Teddy» aurait pu à tout le* moins, grâce à son extraordinaire popularité, devenir ministre. Souvent, dans les périodes néfastes traversées par son parti, les notables ont pensé à lui pour prendre la barre. Mais le vieux bougon, né au mois de mai 1911 en Hongrie puis élevé à Vienne avant d'émigrer, *à vingt-quatre ans, en Palestine*, a toujours préféré rester dans «sa» ville.

Irascible, impatient, autocratique parfois, l'homme est de la race des bâtisseurs. Il hait les *honneurs factices, les discours.* Rien ne l'ennuie tant que les louanges déversées sur lui en public et qu'il est parfois contraint de subir dans les cérémonies officielles où il s'endort régulièrement.

Même s'ils l'ont trouvé un peu trop vieux pour un septième mandat, les Israéliens aiment Teddy Kollek. Ce n'est pas un hasard si Ehud Olmert, son «tombeur», a bâti sa campagne sur le thème : *«J'aime Teddy, mais je vote Olmert car il faut à Jérusalem un jeune Kollek»*...

«Teddy» n'a pourtant réussi qu'une partie de l'impossible mission qui lui échut au mois de juin 1967 après l'annexion de la partie orientale de Jérusalem par les soldats d'Israël. *Sans jamais perdre de vue l'objectif* numéro un de sa mission – *«rendre impossible toute redivision de la ville»*, – il a réussi à faire coexister, au quotidien, résidents juifs et arabes, ce qui paraissait impensable au lendemain de la guerre de six jours. Il s'y est employé avec un solide sens pratique et dans un esprit *de compromis permanent. «Je ne demande pas aux yérosolomitains de s'aimer*, disait-il souvent, *mais simplement de se respecter pour vivre ensemble, chacun chez soi.»*

C'est la deuxième victoire du «maire des maires». Sans bousculer outre mesure les 154 182 Palestiniens qui vivent à Jérusalem, en évitant au maximum les frictions, tonnant contre les quelques centaines de colons juifs messianistes qui se sont installés, avec force dollars et pistolets-mitrailleurs, au cœur même de la vieille ville arabe, «Teddy» a poursuivi, avec pugnacité, le grand rêve sioniste *de sa vie : renverser l'équilibre* démographique de la ville en faveur des juifs.

«Ressentiment mutuel»

Grâce à la construction, *sur* des collines prises à la Cisjordanie *occupée* et purement et simplement *annexées comme le fut* Jérusalem, de vastes et hideuses cités-dortoirs qui enserrent la ville arabe, les Israéliens juifs sont devenus majoritaires – avec 167 511 âmes – jusque dans la partie orientale de la ville sainte, laquelle, tous secteurs confondus, compte, aujourd'hui, 560 000 habitants. *Même si, en* creusant des routes, en créant des jardins et en construisant à tour de bras des logements, des théâtres et des musées, «Teddy» a réussi à gommer les frontières sur le terrain, Jérusalem, contrairement au credo officiel, est très loin d'être unifiée. Politiquement, sociologiquement et économiquement, elle reste profondément divisée. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les infrastructures misérables de la partie orientale de la ville, à l'exception des colonies *juives, pour le comprendre*. Et que dire des permis de construire généreusement délivrés *aux familles israéliennes* mais rarement aux Palestiniens...

La plus profonde division de la Ville sainte est dans les cœurs, les attitudes et les *regards. «La coexistence n'existe que dans un esprit de peur et de ressentiment mutuel»*, dit Moshé Amirav, un politicien local, ancien adjoint de M. Kollek démis, cette année, de ses fonctions parce qu'il était favorable à une double souveraineté sur la ville. Périodiquement, Teddy Kollek annonçait que l'*«abysse»* entre les communautés *«se réduisait»*. Mais il n'y croyait pas vraiment et il le *reconnaissait, à sa manière : «A Jérusalem, il est beaucoup plus facile de travailler et d'avancer avec de la pierre et de la pelouse qu'avec la matière humaine...»* A sa décharge, il faut dire que le maire de la cité sainte disposait de peu de pouvoirs.

Il en sera de même pour son successeur. Pour construire ne serait-ce qu'un Abribus, le maire de Jérusalem propose, et le gouvernement dispose. La planification urbaine de la *«capitale éternelle d'Israël»* est largement contrôlée par le cabinet d'Itzhak Rabin. Et, avant, elle l'était par celui d'Itzhak Shamir, ce qui, selon M. Kollek, explique beaucoup de «dérapages» anti-palestiniens contre lesquels il *affirme s'être en vain «battu bec et ongles»*. N'empêche. Pour les Israéliens, c'est un symbole qui *disparaît : celui de la «capitale unifiée et éternelle»* de l'Etat juif. Pour les Arabes, malgré l'excellence de ses relations avec certains notables palestiniens, le vieux «Teddy» sera resté le représentant zélé d'une puissance occupante dans une demi-ville dont le sort définitif est incertain.

P. C.

Itzhak Rabin à Washington le 12 novembre

Le président Clinton rencontrera le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, le 12 novembre à Washington, a annoncé mardi la Maison Blanche. *«Les deux parties aborderont des questions d'intérêt mutuel, dont le processus de paix au Proche-Orient et les relations bilatérales entre les Etats-Unis et Israël»*, indique un communiqué. – *(AFP.)*

ÉGYPTE : pendaison de trois *islamistes*. – *Condamnés* à mort, le 21 août, par la justice militaire, trois islamistes, ont été pendus, mercredi 3 novembre, au Caire, a annoncé l'agence égyptienne MENA. *Ils* avaient été reconnus coupables de meurtre au cours de vols à main armée dans des bijouteries appartenant à des coptes (chrétiens d'Egypte) au Caire et à Fayoum. – *(AFP.)*

RUSSIE

Le malaise des militaires

Il y a eu des défections, des refus d'obéissance. L'assaut ordonné contre le Parlement de Moscou, le 4 octobre n'a fait que renforcer les divisions et les réticences de l'armée

MOSCOU

de notre correspondant

L'image de tanks lourds tirant sur le Parlement a puissamment contribué à diffuser en Russie, et dans le monde entier, la principale leçon des événements : le 4 octobre, *l'armée russe s'est rangée* derrière le président. De fait, des éléments de plusieurs divisions de l'armée, en plus des forces des ministères de l'intérieur, de la sécurité, et de la garde présidentielle, ont participé conjointement à l'attaque contre la «Maison Blanche». Pourtant, ce soutien apporté à Boris Eltsine, par ce qu'on appelle ici *«les structures de force»*, n'a pas été de soi. Il y a eu des défections, des refus d'obéissance, et la manière dont l'opération a été menée a laissé chez un certain nombre d'officiers un sentiment de malaise, voire de dégoût.

Le président russe avait pourtant soigneusement préparé le terrain, dans les mois, et plus encore dans les semaines qui ont précédé *son offensive finale* contre le Soviet suprême. D'abord, en renforçant les effectifs de la garde du Kremlin, et en y rattachant successivement les unités d'élite spécialisées en principe dans la lutte antiterroriste et aussi certaines *«actions extérieures»* – à savoir le groupe Alfa et le groupe Vimpel. Ensuite, en nommant à la tête du ministère de la sécurité, en la personne de M. Nikolaï Golouchko, un homme du sérail, vétéran de la lutte contre la dissidence et aussi *de la défense du pouvoir* (à l'époque communiste) en Ukraine. Quelques jours avant de signer son décret du 21 septembre, portant dissolution du Parlement, M. Eltsine a doublé les soldes des officiers, et rendu visite à une division *des forces du ministère de* l'intérieur. D'autres mesures de précaution ont été prises après le 21 septembre, en particulier un très strict contrôle des communications téléphoniques de l'état-major, destiné à empêcher toutes tentatives de débauchage par les dirigeants de la «Maison Blanche».

Pendant les deux semaines de crise aiguë, où deux autorités rivales, au Kremlin et au Parlement, affirmaient l'une et l'autre leur légitimité, l'armée, échaudée par l'expérience d'août 1991, fut *cependant placée dans une position* très délicate. Le général Gratchev, ministre de la défense, a réussi à contrôler la situation, en s'affichant aux côtés de Boris Eltsine, mais en répétant en même temps à chaque occasion que l'armée n'interviendrait pas dans le conflit politique.

Les nombreuses maladresses commises par le général Routskoï ont facilité la tâche du Kremlin – mais pas au point d'effacer tous les remous. De nombreux télégrammes de soutien au Parlement ont été envoyés depuis diverses garnisons. L'attitude du ministère de la sécurité lui-même a suscité des inquiétudes, d'autant que pendant la crise le général Barannikov, désormais allié au général Routskoï, a rendu visite à ses anciens subordonnés (son limogeage ne remonte qu'à juillet dernier). Quant à la police et aux forces du ministère de l'intérieur, leur très étrange attitude, le dimanche 3 octobre, montre – si l'on écarte la thèse de la «provocation» délibérée, qu'elles étaient elles aussi sérieusement «travaillées» par la partie adverse, démoralisées, en un mot plus très sûres.

«Avec les clefs sur le contact...»

Un nombre non négligeable de miliciens et de soldats sont en effet passés ce jour-là du côté de la *«Maison Blanche»*, beaucoup d'autres se sont enfuis devant la foule des manifestants, abandonnant leurs armes, leurs camions *«avec les clefs sur le contact»* ... Dans la nuit du 3 au 4, certains officiers d'active ont réussi à convaincre leurs hommes de prendre le chemin de la «Maison blanche», pour soutenir les assiégés. Plusieurs incidents de ce type ont été confirmés de source officielle : par exemple un capitaine d'une unité de la flotte a été arrêté en chemin à une trentaine de kilomètres de Moscou avec dix-sept marins en armes, et s'est suicidé. Un autre groupe, cette fois de la défense antiaérienne, est arrivé jusqu'au bâtiment du Parlement. Des enregistrements de communications radio réalisés pendant l'assaut attestent que des miliciens et des soldats d'active ont participé à la défense de la «Maison Blanche».

Tout cela ne pesait sans doute pas bien lourd face aux quelque treize cents hommes puissamment armés qui ont lancé l'assaut. Mais, *là aussi, l'affaire ne s'est pas* déroulée sans heurts ni réticences, et beaucoup de *«démocrates»* reprochent encore au général Gratchev son peu de hâte à se porter à leur secours, notamment au moment où une foule de plusieurs *milliers de manifestants*, accompagnés d'une centaine d'hommes armés, a entrepris de s'emparer de la télévision d'Ostankino. Le ministre de la défense rétorque qu'en réalité le bâtiment de la télévision était fort bien défendu (de l'intérieur, par plusieurs centaines d'hommes d'une unité secrète – Vitiaz), et de l'extérieur par une quinzaine de blindés légers : le bilan de l'opération, particulièrement sanglant, lui donne apparemment raison.

Cependant, lorsque se sont successivement réunis, en pleine nuit du 3 au 4, le *«collège du ministère de la défense»* et le *«conseil de sécurité»*, en présence du premier ministre, et aussi, selon toute apparence, de Boris Eltsine lui-même, le général Gratchev a, d'après diverses sources concordantes, réclamé un ordre d'intervention écrit. Selon la *Niezavissimaia Gazeta*, le décret, portant le n° 1578, a été signé à 5 heures du matin, moins de deux heures avant l'assaut. La réunion du *«collège du ministère de la défense»* a de plus été marquée par l'absence, difficilement explicable, de plusieurs vice-ministres, en particulier le général Gromov, et est généralement interprétée soit comme un signe de défiance à leur égard, soit comme la preuve qu'ils ont refusé de donner leur aval à ce recours à l'armée.

C'est un autre vice-ministre, le général Gueorgui Kondratiev, qui, depuis un poste de commandement situé sur l'autre rive de la Moskova, au pied de l'Hôtel Ukraine, a conduit l'opération, où deux officiers supérieurs proches de Boris Eltsine, les généraux Kobiets et Volkogonov, se sont également fortement engagés. Aucun d'eux n'est un homme de *«champ de bataille»*, ce que les spécialistes analysent comme un signe supplémentaire que tout ne s'est passé tout à fait normalement. Les équipages des chars étaient d'ailleurs constitués d'officiers volontaires, auxquels de *fortes primes* avaient *été promises*, et certains de ces équipages n'étaient pas complets.

La question des roquettes NURS

De plus, le général Gueorgui Kondratiev aurait, selon certaines sources, eu le plus grand mal à obliger certains commandants à diriger leurs blindés vers la «Maison blanche» : dans un premier temps, ces troupes étaient censées prendre seulement position autour du ministère de la défense et d'autres objectifs sensibles, pour les protéger. Le général Poliakov, commandant de la division Kanto*mirskaïa*, comprenant que l'affaire prenait un tout autre tour, aurait ainsi refusé d'obéir, avant de céder sous la menace physique. Le commandant de la région militaire de Moscou, le général Kouznetsov, a lui aussi fortement traîné des pieds. De source militaire russe bien informée, on indique même qu'aussi bien le général Kouznetsov que le général Potapov – commandant des forces héliportées de l'armée de terre – ont refusé d'exécuter l'ordre, donné par le ministre de la défense lui-même, de tirer contre la «Maison blanche» des roquettes lancées depuis des hélicoptères de combat. (Après un vol de reconnaissance, mené dans la nuit du 3 au 4, ils auraient conclu que le recours à ces roquettes, désignées en russe sous le terme de *NURS*, ferait un très grand nombre de victimes, et entraînerait un risque considérable pour les habitants des immeubles avoisinants).

Plusieurs autres officiers de très haut rang, y compris le général Semionov, commandant en chef des forces terrestres, auraient manifesté leur manque d'enthousiasme, voire leur refus d'être associés à l'assaut. En bonne logique, tout cela suffirait largement à justifier une purge énergique au sein de la hiérarchie militaire, d'où seraient écartés ceux qui n'ont pas fait corps derrière Boris Eltsine. Mais beaucoup d'officiers estiment qu'une telle remise au pas ne ferait qu'aggraver le malaise au sein des forces armées, et qu'elle serait difficile à justifier sur le plan légal : après tout, la Constitution, toujours théoriquement en vigueur, indique expressément qu'il ne peut être fait recours à l'armée dans un conflit intérieur sans que le Parlement l'ait décidé par un vote et que les militaires ont le droit de s'opposer à des ordres *«illégaux»* comme une partie d'entre eux l'avaient fait en août 1991. La nouvelle *«doctrine militaire russe»*, adoptée mardi 2 novembre et dont n'ont encore été révélées que les grandes lignes, semble cependant lever les obstacles légaux à l'utilisation de l'armée cas d'[illegible] *[illegible] rieure du pays»*.

La victoire remportée par B[illegible] Eltsine signifie-t-elle que le sout[illegible] des forces armées lui est désorm[illegible] acquis? Va-t-il devoir s'acquit[illegible] de la «dette» contractée aup[illegible] des généraux, ou au contraire fai[illegible] payer à certains officiers leu[illegible] hésitations ou leurs réticences? L[illegible] situation, à cet égard, sembl[illegible] encore très floue. La position du général Gratchev lui-même es[illegible] l'objet de conjectures, une source gouvernementale ayant même annoncé son prochain remplacement, avant d'être démentie par Boris Eltsine lui-même. L'attitude de l'armée lors des élections de décembre est également incertaine. Interrogés à ce sujet, plusieurs officiers font clairement comprendre que les événements du début octobre les ont laissés perplexes.

Rares sont cependant ceux qui ont pris le risque d'aller aussi loin que le général Ivachov qui, dans une interview à la *Komsomolskaïa Pravda*, exprime son sentiment à l'égard de la solution choisie pour mettre fin au conflit politique : *«un assaut lié à des tueries massives et à un bain de sang»*. Selon le général Ivachov, qui occupe le poste de secrétaire du conseil des ministres de la défense de la CEI, le rôle joué dans le dénouement de la crise politique par *«les structures de force»* prouve *qu'«aucun progrès sérieux n'a été fait au cours des deux dernières années sur la voie de la démocratie, au contraire»*.

Autre indice de trouble, plusieurs officiers ont refusé les décorations qui leur ont été attribuées pour leur rôle dans l'assaut. D'autres les ont acceptées, mais à condition que leur anonymat soit préservé.

JAN KRAUZE

ROUMANIE : mortalité infantile la plus élevée d'Europe. – Après une baisse de courte durée, la mortalité infantile en Roumanie a de nouveau augmenté et reste la plus élevée en Europe selon une étude gouvernementale, publiée lundi 1er novembre. Le taux de mortalité en 1992 a augmenté de 3 %, passant à 23,4 pour mille alors que la moyenne des pays européens est de 10,62 pour mille et celle des anciens pays de l'Est de 10,05 pour mille. – *(AP.)*

EUROPE

RUSSIE

Le président Eltsine cherche à se démarquer de son premier ministre

Le président russe Boris Eltsine a *sévèrement critiqué, mardi* 2 novembre, le gouvernement du premier ministre Viktor Tchernomyrdine, qui *« n'a pu »* maîtriser la rébellion armée des 3 et 4 octobre et qui reste *« incapable »* de prendre les décisions économiques, sociales et politiques les plus urgentes. Un mois après les événements sanglants, M. Eltsine, qui s'exprimait devant un conseil des ministres élargi à des personnalités des régions et du monde économique, a reconnu que le danger d'insurrection avait été *« sous-estimé »*, en ajoutant : *« Nous avons fait preuve d'une complaisance inexcusable »* lors de la tentative de révolte armée de l'ex-Parlement.

Des mesures strictes sont encore nécessaires pour prévenir un futur *« terrorisme politique »*, a-t-il ajouté, en mettant en cause le laxisme des *« organes du pouvoir »*, qui a permis aux groupes armés qui soutenaient le Parlement d'agir *« au grand jour »* pendant près de deux semaines. M. Eltsine, visant implicitement M. Tchernomyrdine, nommé en décembre 1992 sous la pression des conservateurs, a souligné qu'il recevait de *« nombreux projets de décrets qui s'écartent de la loi en vigueur et poussent le pouvoir à l'arbitraire »*. Certains dirigeants *« ont pris goût aux mesures d'urgence »*, a-t-il accusé.

Dans le domaine économique, l'action du gouvernement reste *« indécise »*, a estimé le chef de l'Etat, cité par les médias russes, *critiquant sévèrement le « piétinement »* des réformes et l'inattention portée aux besoins sociaux de la population, qui ont, selon lui, attisé la révolte contre le Kremlin. – *(AFP.)*

Les conflits dans l'ex-Yougoslavie

■ UNE RENCONTRE ENTRE SLOBODAN MILOSEVIC ET FRANJO TUDJMAN. Engagées, lundi 1er novembre, à Oslo, des négociations secrètes entre les indépendandistes serbes de Croatie et les autorités de Zagreb ont été suspendues dès mardi 2 novembre. Toutefois, le président serbe Slobodan Milosevic et son homologue croate, Franjo Tudjman, devraient se rencontrer vendredi, dans la capitale norvégienne, pour tenter de relancer les discussions, selon Branko Filipovic, haut responsable du « ministère des affaires étrangères » de la « République serbe de Krajina », autoproclamée sur près d'un tiers du territoire croate. M. Filipovic a affirmé au *Monde* que *« les Nations unies à Genève ont confirmé la tenue de cette réunion »*.

■ IMAGE BELLIQUEUSE. A Zagreb, où l'on observe un silence remarquable sur ces pourparlers, le président Tudjman a lancé mardi soir une *« initiative de paix »* pour la Croatie et la Bosnie-Herzégovine, visant à dissiper l'image belliqueuse de la Croatie et à contrer les propositions internationales d'approche globale des conflits dans l'ex-Yougoslavie dans le cadre d'une nouvelle conférence.

Des négociations secrètes serbo-croates ont été engagées puis suspendues à Oslo

BELGRADE

de notre correspondante

Thorvald Stoltenberg, l'un des deux médiateurs internationaux, s'était refusé, lundi, à confirmer des rumeurs qui circulaient à Belgrade sur des négociations secrètes engagées par les Serbes et les Croates. Le lendemain, les sécessionnistes serbes de Croatie annonçaient coup sur coup la *tenue de telles négociations en* Norvège puis leur suspension.

Alors que Zagreb se murait dans le silence, les « rebelles » de Krajina (*région de Croatie* sous contrôle des forces serbes) précisaient, eux, que des responsables du gouvernement croate et une délégation conduite par le leader des Serbes de Krajina, Goran Hadzic, négociaient, près de la capitale norvégienne, un accord de cessez-le-feu qui, en cas de succès, devait être suivi de discussions sur la normalisation des relations économiques et politiques entre Zagreb et les séparatistes serbes.

Dépêche urgente

Après avoir achoppé sur le statut de la Krajina, ces négociations, menées du côté croate par un proche du président Franjo Tudjman, Hrvoje Sarinic, chef des services de sécurité de l'Etat, accompagné de Slavko Degoricija, vice-président de l'Assemblée croate, et du général Mirko Stipetic, ont toutefois été suspendues. Un communiqué publié mardi après-midi par le « ministère des affaires étrangères » de Krajina affirme notamment que des *« difficultés »* dans les pourparlers ont surgi *« après que la délégation croate eut reçu une dépêche urgente du président Tudjman lui enjoignant de discuter de la Krajina en tant que partie intégrante de l'Etat croate »*. L'intervention de M. Tudjman, selon ce communiqué, *« a torpillé un processus de négociations qui semblait s'acheminer vers une réussite totale »*, la délégation serbe ayant été contrainte de *« rejeter fermement »* la prise de position croate, exposée mardi matin par M. Sarinic.

Si la Croatie a tenu à rappeler qu'elle excluait toute solution qui remettrait en cause son intégrité territoriale, les Serbes de Krajina ont, pour leur part, réitéré leur refus de retourner dans le giron croate, leur but étant de s'unir avec les Serbes de Bosnie et de Yougoslavie (Serbie et Monténégro).

Branko Filipovic, du « ministère des affaires étrangères » de Krajina, a toutefois souligné mardi soir que ces pourparlers avaient été suspendus et non rompus définitivement. Il nous a, par ailleurs, assuré que la délégation serbe, qui devait quitter Oslo mercredi matin, *« rejettera »* les propositions faites mardi à Zagreb par M. Tudjman sur *« l'autonomie culturelle et locale pour les Serbes de Croatie »*, ces derniers revendiquant purement et simplement la reconnaissance de leur « Etat ».

FLORENCE HARTMANN

Zagreb tente de relancer le processus de paix

ZAGREB

de notre correspondant

Menacé, Franjo Tudjman contre-attaque. Critiqué en Europe pour son soutien aux Croates de Bosnie qui se livrent à des exactions, montré du doigt pour un massacre commis en septembre par ses troupes en Croatie, pressé d'accepter une nouvelle conférence de paix sur l'ex-Yougoslavie, le président croate a réagi, mardi 2 novembre. Voyant le « statut-purgatoire » d'« invité spécial » de la Croatie au *Conseil de l'Europe remis en cause* par quelques députés européens, le président croate, qui vient, difficilement, d'imposer une option politique *« modérée et européenne »* aux durs de son parti, a lancé une *« initiative »* qui semble aussi destinée à enterrer les projets de Conférence « globale » de paix, derrière laquelle le numéro un croate distingue *« un piège »* pour établir une nouvelle confédération yougoslave.

Alors qu'une délégation parlementaire croate devait défendre, mercredi 3 novembre, la cause de Zagreb à Strasbourg, le président Tudjman a convoqué le corps diplomatique et les caméras de la télévision pour dévoiler ses batteries. *« Gravement préoccupé par l'impasse des négociations de Genève »*, Franjo Tudjman a présenté *« une initiative pour arrêter la guerre et les horreurs qui lui sont liées »*. En Croatie, le président se dit prêt à tout négocier, *« à l'exception* [des questions] *qui remettraient en cause son intégrité territoriale et sa souveraineté »* sur les zones à peuplement serbe, ce qui reste au cœur du problème. Il se dit disposé à conclure, *« dans les quinze jours »*, un cessez-le-feu général avec les séparatistes serbes de la « République de Krajina ».

Le président a détaillé ses propositions d'autonomie, déjà plusieurs fois rejetées par les Serbes de Krajina : une *« pleine autonomie »* pour les districts à majorité serbe de Knin (sud) et de Glina (nord), ainsi qu'une *« autonomie culturelle sur l'ensemble du territoire »* pour *tous les Serbes, gratifiés, « en signe de bonne volonté »*, du terme de *« communauté ethnique »* et non plus de *« minorité nationale »*. Autre argument : le président Tudjman a offert de participer au retour à une vie normale pour l'hiver, *« immédiatement et sans aucune discrimination »* dans les zones serbes de Croatie durement touchées par la guerre.

Pour la Bosnie, le président croate propose, plutôt qu'une nouvelle conférence de paix, d'élargir celle de Genève aux pays qui ont *« le plus d'influence dans l'ex-Yougoslavie : la France, l'Allemagne, la Russie, les Etats-Unis, la Turquie et la Grande-Bretagne »*. Au sein de cette conférence, M. Tudjman demande la signature, *« dans un délai de 14 jours »*, d'un arrêt des hostilités, sous la menace de sanctions et d'emploi de la force. L'OTAN (et non la Force de protection des Nations unies) devrait, selon lui, faire respecter le cessez-le-feu et un accord de paix, par *« la force, dont des frappes aériennes »*, si nécessaire. Selon M. Tudjman, les conflits territoriaux entre les Républiques (serbe, croate et musulmane) de Bosnie, qui ont fait achopper les pourparlers, devraient être réglés par des négociations bilatérales ou, en cas d'échec, par une commission spéciale de la conférence sur l'ex-Yougoslavie.

S'il se fait sans doute peu d'illusions sur l'avenir de ses propositions, le président Tudjman, en situation délicate, a montré que les Croates se voulaient toujours les « bons élèves » de la communauté internationale.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

EUROPE

■ ARRÊTS DOMICILIAIRES. Le président du groupe informatique italien Olivetti, Carlo de Benedetti, a passé la nuit du mardi 2 au mercredi 3 novembre aux arrêts domiciliaires dans son appartement romain. Alors que l'industriel, sous le coup d'un mandat d'arrêt pour corruption présumée, s'apprêtait à passer la nuit en prison après s'être présenté aux carabiniers mardi matin, les juges de la capitale ont décidé dans la soirée que les interrogatoires de la journée avaient apporté des indications nouvelles, permettant de placer Carlo de Benedetti aux arrêts domiciliaires. Ce dernier a donc été autorisé à quitter dans la nuit la prison romaine de Regina Coeli, escorté par les carabiniers, pour se rendre à sa résidence de la rue Monferrato. Ses avocats avaient, pour leur part, demandé l'annulation du mandat, émis samedi à l'encontre de leur client par le substitut du procureur de Rome, Maria Cordova. Carlo De Benedetti est maintenant accusé d'avoir été un corrupteur actif du système politique italien, et non, comme il l'a toujours soutenu, une victime du racket.

■ *«UN VASTE RESEAU D'ACTIVITÉS CORRUPTRICES»*. Selon les termes du mandat d'arrêt publié *in extenso* par le quotidien *la Repubblica* – qui fait précisément partie du groupe Olivetti – le placement en détention provisoire de Carlo De Benedetti est justifié parce qu'il représente *«un danger sur le plan social»*. Il existe un *«danger réel de dissimulation de preuves»*, précisent les magistrats, qui reprochent au patron d'Olivetti *«l'instauration enracinée»* d'un *«très vaste système de corruption administrative et politique, produisant d'énormes avantages privés illicites»*. Les magistrats évoquent encore *«un vaste réseau d'activités corruptrices de personnes qui restent à identifier complètement et qui font encore partie de l'administration publique»*. Selon les déclarations de certaines personnes impliquées, Carlo De Benedetti *«était seul à obtenir des avantages injustifiés pour sa propre entreprise»*. – *(AFP.)*

L'arrestation de Carlo De Benedetti

Des entreprises victimes ou coupables?

Le patronat italien a *«pleinement confiance»* dans la justice, et a tenu à le faire savoir par un communiqué publié avant même l'arrestation de Carlo De Benedetti. Mais il la met tout de même en garde contre *«les tentations populistes ou les comportements contradictoires et schizophréniques»*. Car, bien qu'officiellement la Confindustria soit satisfaite des enquêtes anti-corruption, elle commence à trouver le climat vraiment malsain.

La plupart des 1 100 personnes qui ont été arrêtées depuis vingt et un mois dans le cadre de l'opération *«mani pulite»* sont soit des dirigeants d'entreprise plus ou moins haut placés, soit des fonctionnaires, soit des élus locaux. Les membres de la «partitocratie», principaux organisateurs et bénéficiaires du système généralisé des pots-de-vin, n'ont pas subi l'humiliation de la prison puisqu'ils ont joui jusqu'à maintenant de l'immunité parlementaire. Ils ont certes été discrédités et «punis» sans jugement par l'étalage, à côté d'hypothèses infamantes, de leur nom, de leur photo et de leurs interviews embarrassées. Mais les hommes d'entreprise ont, eux, subi des jours, des semaines voire des mois de prison préventive, et parmi les onze suicidés de l'opération *«mani pulite»* figurent deux patrons italiens des plus célèbres, Gabriele Cagliari, ex-PDG de la compagnie pétrolière ENI, et Raul Gardini, ancien patron de Ferruzzi.

La Fiat aussi

«Ce système, ce n'est certainement pas les entreprises qui l'ont inventé. Si elles avaient pu faire des affaires sans payer de pots-de-vin, elles auraient préféré», observait un ancien d'Olivetti, Franco Tato – aujourd'hui administrateur délégué de la Fininvest de Silvio Berlusconi, – interrogé par *la Stampa*. On retrouve là la ligne de défense adoptée depuis plusieurs mois déjà par les entreprises, qui disent avoir fait l'objet d'une extorsion de fonds systématique de la part des partis politiques : les corrompus, c'était eux. Et les pots-de-vin versés (10 milliards de lires, soit environ 36 millions de francs dans le cas de Carlo De Benedetti pour obtenir les marchés des PTT) n'étaient pas de la corruption (active), mais de la concussion (subie).

Cette défense a été celle de Carlo De Benedetti lui-même, qui, au mois de mai dernier, apportait aux juges milanais un mémorandum où il avouait avoir versé des pots-de-vin, mais contraint et forcé par un véritable «racket» (interprétation qui a été contestée par les juges romains).

La Fiat aussi, après avoir vu en un an neuf de ses dirigeants inculpés, a pris la décision au printemps dernier de jouer la transparence. L'administrateur délégué (directeur général) du plus important groupe privé italien, Cesare Romiti, remet le 24 avril au juge Antonio Di Pietro une description détaillée de toutes les irrégularités qui ont pu être commises par les différentes filiales de l'entreprise. L'*Avvocato* Giovanni Agnelli s'en est expliqué dans une interview au Monde : *«Lorsqu'un dirigeant est coupable ou responsable de quelque chose, il doit le dire, l'avouer une bonne fois et coopérer (...). Maintenant, il faut remettre les choses à leur place, le pourcentage de Fiat touché ne concerne pas tout à fait 4 % du chiffre d'affaires, seulement les contrats passés avec l'administration publique. Ce qui veut dire que l'entreprise est saine à 96 % et se bat sur le marché.»*

Mais le marché n'a-t-il pas été faussé par ces pratiques? Les industriels se plaignent d'avoir été obligés de payer pour obtenir des contrats publics. Il n'empêche que les plus grands n'ont eu de cesse de développer des filiales de bâtiment-travaux publics, lieux par excellence de la corruption, mais où le fleuve des financements publics (nationaux, locaux et européens) leur garantissait de solides bénéfices. Et les citoyens italiens peuvent à bon droit considérer qu'ils ont des années durant été lésés, d'un côté parce que les services rendus par le secteur public et parapublic étaient et restent défectueux, et de l'autre parce qu'ils ont toujours payé le prix fort, comme consommateur et comme contribuable, sur un marché sans véritable concurrence.

C'est peut-être ce qui explique qu'il y ait eu bien peu de manifestations de solidarité des employés avec leurs patrons inquiétés par la justice. Les craintes pour l'emploi, chez Olivetti à Ivrea comme chez Ferruzzi à Ravenne après la quasi-faillite, ne semblent pas avoir retourné l'opinion – ni même les salariés concernés – contre les juges.

L'argent facile des années 80

Le risque dans ce grand feuilleton à rebondissements, c'est de tout mélanger. Il y a de très nombreux cas de corruption «simple» portant sur l'attribution d'un marché (par exemple les distributeurs automatiques du métro, où Olivetti se trouve aussi impliqué). Il y a des affaires de très grande ampleur comme celle qui concerne l'Enimont (la branche chimique de l'Eni, filiale commune avec Montedison, dont Raul Gardini chercha d'abord à s'emparer, puis, devant les résistances politiques, à se débarrasser, en payant d'immenses pots-de-vin à toutes les étapes et à tous les acteurs concernés – y compris à un magistrat –, mais en réalisant aussi des plus-values boursières indues) : c'est l'affaire Enimont qui a causé les arrestations les plus spectaculaires (jusqu'à celle de Carlo De Benedetti), les mises en cause de ministres en exercice, d'un ancien ambassadeur à Washington et d'un ancien président du conseil, et même de la banque du Vatican (IOR). Elle est sans doute la plus emblématique d'une Italie en train de disparaître : un grand groupe public, lieu de pouvoir et coffre-fort des partis, mais aussi acteur de la politique industrielle.

Et puis, on a mis au tableau de chasse de *«mani pulite»* l'affaire Ferruzzi, qui est pour l'essentiel d'une autre nature. Les voltiges financières de Raul Gardini, qui a construit son groupe avec l'argent facile des années 80 (même s'il avait un projet industriel), le menaient tout droit à la faillite : il fut «remercié» par les actionnaires familiaux (aujourd'hui ruinés) en *1991*, avant qu'éclatent les scandales.

«Le pays, les citoyens, les entreprises ont besoin de clarté, de rapidité et de responsabilité de la part des institutions et des personnes», disait la Confindustria dans son communiqué du week-end dernier. Une façon d'appeler, à mots couverts, à une solution «politique»?

SOPHIE GHERARDI

Un empire en difficulté

Montré en exemple, archétype du capitalisme financier des années 1980, l'empire de Carlo De Benedetti n'est plus que l'ombre de lui-même. Il n'a en fait cessé de se lézarder depuis l'échec cuisant, au printemps 1988, de l'assaut sur la Société générale de Belgique.

La chance a alors tourné. Les temps aussi qui ne sont plus à l'endettement, aux batailles boursières et aux mécanismes financiers à effet de levier. Longtemps comparé aux grands raiders anglo-saxons, sir James Goldschmidt ou lord James Hanson, Carlo De Benedetti n'a pas su, comme eux, prendre assez vite le virage du désendettement.

Il en est ainsi d'Olivetti, cœur du groupe, récupéré en piteux état au début des années 1980 et vers qui tous les regards se tournent. La firme informatique d'Ivrea est, de toutes les participations de M. De Benedetti, celle pour laquelle l'«Ingegnere» s'est le plus engagé personnellement. Il en assume la direction effective depuis la fin 1991, date à laquelle Olivetti a commencé à connaître ses premières difficultés sérieuses. Constructeur généraliste, jadis très dépendant du marché italien et des commandes publiques, Olivetti, à l'instar d'un Bull, est en pleine mutation. *«Le problème est le même : c'est une structure encore trop lourde pour coller aux évolutions du marché informatique désormais guidé par les PC»*, estime Mary Tonnerre, analyste spécialisée chez Dataquest. L'an dernier, Olivetti a terminé son exercice, dans le rouge, à hauteur de 650 milliards de lires, soit 2,5 milliards de francs environ, pour un chiffre d'affaires de 8 020 milliards de lires (29 milliards de francs).

Annoncé de façon récurrente, vieux serpent de mer de la finance milanaise, le désengagement de M. De Benedetti d'Olivetti ne s'est jamais produit. Depuis deux ans, le patron de la Cir mène un plan de rationalisation sévère. Et multiplie les «coups» dans la micro-informatique. Au cours des six premiers mois de 1993, Olivetti a multiplié les annonces de nouveaux modèles. *«Pour la première fois de son histoire, le constructeur italien présente une offre cohérente»*, analyse t-on chez Dataquest. Lourdement endetté, le groupe, qui a procédé au printemps dernier à l'une des plus importantes augmentations de capital de l'année (900 milliards de lires, soit 3 milliards de francs), vient tout juste de reconquérir la confiance des investisseurs internationaux. Ces derniers ayant assuré le succès de l'opération. Les démêlés actuels de M. De Benedetti pourrait ébrécher cette confiance. Tout comme ils pourraient affecter un groupe de presse très rentable constitué autour de l'hebdomadaire *l'Espresso* et du quotidien *la Repubblica*.

Mais si Carlo De Benedetti n'a pas toujours été prophète en son pays, il a bénéficié en France d'une aura incontestable. Il était le symbole à Paris, avec ses lieutenants Alain Minc et Jacques Letertre (banque Dumenil-Leblé), du nouveau capitalisme parti défier «l'establishment», en tentant de mettre la main – à chaque fois en vain – sur le groupe Rivaud et plus encore sur la Société générale de Belgique.

L'échec français

L'aventure de Carlo De Benedetti en France commence en 1986 avec le rachat d'une «coquille vide» Airflam, bien vite transformée en Cerus (Compagnies européennes réunies), aujourd'hui contrôlée à 49 % par la Cir. Au gré de ses ambitions et de la revente pour 8,5 milliards de francs de Buitoni, embryon d'un ensemble agroalimentaire, il fait de Cerus, dont il est le président, le fer de lance d'un groupe qu'il veut européen. Mené par le trio Carlo De Benedetti, Alain Minc, Jacques Letertre, Cerus multiplie les participations : Valéo en 1986 après une partie de bras de fer avec le gouvernement français, Arnault et associés, Yves Saint-Laurent, *l'Expansion*. Les holdings se multiplient en Espagne, au Portugal, en Grèce et en Hongrie.

L'échec de l'offre publique d'achat sur la Société générale de Belgique met fin au rêve, laisse un trou de plus de 1,5 milliard de francs et condamne le groupe à une révision stratégique majeure : céder des actifs à peine achetés pour se désendetter. Un cercle infernal. Alain Minc et Jacques Letertre quittent Cerus, dont la situation devient d'autant plus délicate que sa banque d'affaires Dumenil-Leblé a multiplié les prises de risques, notamment dans le financement de l'immobilier. Depuis trois ans, elle a dû être renflouée à plusieurs reprises. Lors des trois derniers exercices (1990, 1991 et 1992), Cerus a affiché 5 milliards de francs de pertes provenant pour l'essentiel du sauvetage de Dumenil-Leblé. La banque qui a été *«entièrement nettoyée»* est à vendre depuis le début de l'année.

Cerus veut pourtant croire à un nouveau départ et son redressement est enfin perceptible. Sur les six premiers mois de l'année, la perte a été ramenée à 97 millions de francs, contre 377 millions au premier semestre 1992. Cerus a notamment parmi ses participations restantes, un fleuron industriel, Valéo, *le premier équipementier* automobile français dont il détient un peu plus de 36 % du capital. Valéo qui est une *«affaire magnifique»*, selon Michel Cicurel, vice-président et directeur général de Cerus, opère sur un marché très difficile, mais a pourtant apporté au premier semestre 115 millions de francs de contribution positive aux résultats de sa maison-mère. Le président de Valéo, Noël Goutard, vient d'ailleurs d'être désigné «manager de l'année» du *Nouvel Economiste*.

L'équipement automobile est peut-être l'avenir du groupe Benedetti. En Italie, la Cir possède dans ce domaine la Sogefi également rentable. Un rapprochement avec Valéo reste possible. Mais il faut pour cela que Cerus et la Cir se redonnent une marge de manœuvre financière... et conservent un patron.

ERIC LESER et CAROLINE MONNOT

L'imprécateur épinglé

Suite de la première page

Au retour en Italie, en 1945, la situation est pourtant on ne peut plus désespérément claire : leur maison et leur petite usine de tubes métalliques sont détruites. Le père, Rodolfo, lui donnera sa première leçon de ténacité en remontant le tout en moins de quatre ans. Un diplôme à l'École polytechnique de Turin et pas mal d'audace et d'ambition feront le reste : en 1968, il succède à son père; en 1976, rachetant canards boiteux et accumulant les petites compagnies qu'il «retape», il a déjà entrepris, là où d'autres n'avaient qu'un prénom à se faire, d'imposer son nom.

Le coup de pouce définitif lui vient, précisément cette année-là, de Fiat. En mai, Giovanni Agnelli le nomme administrateur délégué du groupe : le maximum pour un jeune manager de quarante et un ans aux appétits féroces! *Il n'en mettra pas moins* ses conditions pour venir : devenir un actionnaire qui compte. Proposition acceptée, avec 6 % des parts, il se situe juste derrière la famille Agnelli. La lune de miel durera trois mois. Incompa*tibilité de gestion? Voire de* caractère ou d'ambition? Quoi qu'il en soit, Carlo De Benedetti est poussé vers la sortie. Nanti d'un trésor de guerre – la revente de ses actions – évalué entre 84 et 150 millions de francs, il va à nouveau voler de ses propres ailes.

C'est l'époque des premières grandes réussites, des premières reconnaissances internationales : en 1978, désigné *«manager de l'année»* par l'hebdomadaire *Il Mondo*, il contrôle un holding industriel et financier évalué à 504 millions de francs. Surtout, et ce sera la grande aventure de sa vie, il assume les destinées d'Olivetti, la société d'Ivrée, vouée jusque-là à une lente agonie. Arrêtant la production de machines à écrire mécaniques, il se lance dans les machines électroniques et les ordinateurs.

Dans les années 80, il fait un beau triplé : il prend le contrôle de la Hermès Precisa International, suisse; de la Logabax française et encore de Data terminal System en Allemagne de l'Ouest. Un important accord avec le colosse américain American telephone and telecommunications (ATT) fera le reste : l'*«Ingegnere»* a fait son trou; le mythe du *«chevalier blanc»* du capitalisme est en train de naître. Régates, mondanités, séduction feutrée, franc parler : un style s'impose. C'est aussi, avec les succès, l'heure des premières frayeurs : cible tentante pour les *«Brigades rouges»*, le *«golden boy»* d'Ivrée avouera dormir avec un garde armé à sa porte.

Charisme et audace

Dans son besoin, presque inconscient, de régler ses comptes avec la famille Agnelli – dont ses *propres parents* furent jadis les locataires, corso Oporto, à Turin, – Carlo De Benedetti n'aura de cesse de rivaliser en charisme et en audace avec «Gianni». Ses positions politiques, ou plutôt son absence de position «traditionnelle» et sa tendance, comme disent ses détracteurs, à vouloir imposer à lui seul ses lobbies intellectuels, et cette irritante manie américaine du *politically correct*, vont lui aliéner bon nombre d'appuis. Quand, au milieu des années 70, décidé à convaincre l'opposition que *«sans économie de marché, il n'y a pas de futur pour l'Italie»*, il est un des premiers à faire des ouvertures à un PCI à plus de 33 % des suffrages, dans une ambiance de «compromis historique» qui semble inévitable, il s'attire la haine du dirigeant socialiste Bettino Craxi. Et M. Craxi a la haine tenace. Ne dit-on pas qu'il intervint personnellement, lorsque plus tard, devenu président du conseil, il fit tout pour bloquer l'achat du groupe alimentaire SME contrôlé par l'Etat, que convoitait l'*«Ingegnere»*?

Dès lors, ce sera une bataille âpre et dure entre l'establishment économique et ce *«juif errant de la finance»* – autre surnom que lui ont donné ses adversaires – qui cherche, à l'occasion, sur les marchés étrangers cet élargissement de son empire qu'il ne peut réaliser dans son propre pays. Une bataille semée d'erreurs, tels ces deux mois passés comme administrateur et vice-président de la trop véreuse Banco Ambrosiano de Roberto Calvi, au début des années 80. Calvi sera retrouvé pendu sous un pont à Londres, et Carlo De Benedetti, dix ans après, condamné en première instance, en dépit de ses protestations d'innocence, à six ans de prison pour participation à une banqueroute frauduleuse. Première tache sur la cuirasse du *«chevalier blanc»*.

Une guerre sans fin donc, avec des charges héroïques, mais aussi de cuisantes défaites. En 1988, l'*«Ingegnere»* lance ses troupes *dans ce qui deviendra la* «bataille de Belgique» : commencée à Austerlitz, elle s'achève à Waterloo... Il s'agissait, pour le groupe de M. De Benedetti, de donner l'assaut en solitaire à la Société générale de Belgique, un des plus grands holdings européens.

Déclin d'une étoile industrielle

Les plaies seront sévères. Pour se «refaire», l'*«Ingegnere»* va engager le combat sur un terrain qui le fascine, la presse. Après d'inutiles tentatives pour reprendre le groupe éditorial milanais Rizzoli, il s'attaque à la Mondadori, numéro un de l'édition et de la presse en Italie. Il en prend le contrôle et devient aussi le principal actionnaire du groupe Espresso-Repubblica. Est-ce le début de cet empire de presse dont il rêve? Pas vraiment. Face *à lui*, entre en lice le magnat de la télévision, Silvio Berlusconi, actionnaire minoritaire du groupe auquel se rallie, renversant les alliances, la famille Formenton-Mondadori.

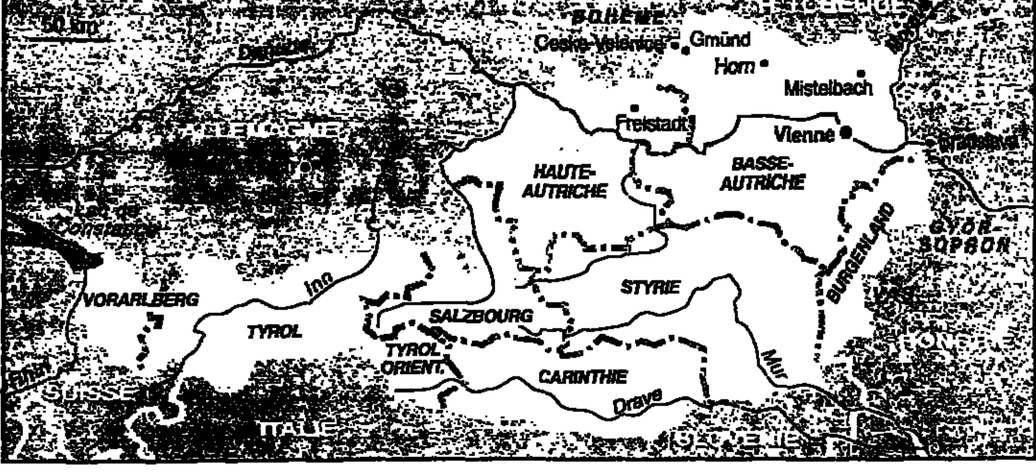
D'un tribunal à l'autre, il faudra dix-huit-mois pour parvenir à un partage de l'empire. Carlo De Benedetti, cette fois, ne s'en sort *pas si mal*, il garde l'hebdomadaire *l'Espresso*, le quodidien *la Repubblica* et une chaîne de journaux locaux. Une belle tribune en somme pour celui qui n'a pas renoncé à faire valoir ses vues – déjà – sur les errements du «système».

Le reste, l'apprentissage de la crise, le déclin d'une étoile industrielle, les premiers petits mensonges et les grandes omissions, relève déjà de l'interminable chronique judiciaire qui, en cette année 1993, est censée purifier l'Italie des vieux démons d'une première République agonisante. Besoin de respecter sa propre tradition d'ouverture et de spontanéité – à moins qu'il ne s'agisse d'un *risque calculé*? – le chevalier blanc vieillissant et un peu alourdi par les soucis s'est présenté, de lui-même, en mai dernier au juge milanais Antonio Di Pietro.

Il a fourni des chiffres, un long mémoire d'explications, et surtout une justification : oui, lui aussi a payé des pots-de-vin *(10 milliards* de lires entre autres – environ 36 millions de francs – à l'administration des postes) mais c'était pour obtenir des contrats et sauver l'entreprise d'Ivrée. Ce qu'étonnamment l'évêque de la ville viendra confirmer : *«Il a payé après avoir résisté longtemps, contraint et forcé. Il fallait agir vite dans l'intérêt de tous les employés.»* Perplexes, les juges de Milan semblent l'avoir écouté, ceux de Rome, eux, ont refait une lecture accablante du dossier. De victime, l' *«Ingegnere»*, enfant solitaire du capitalisme italien, se serait finalement trop bien intégré, en somme il serait devenu *«corrupteur»*. Dans les jours qui viennent, la justice devra trancher.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

L'Autriche aux marches de l'Union européenne



Quatre ans après la chute du communisme, dont les avant-postes jouxtaient naguère les faubourgs *de Vienne, l'Autriche aspire* à entrer de plain-pied dans l'Europe communautaire. L'adhésion à l'Union européenne est devenue la principale question du débat public dans la République alpine. Les partis de la coalition gouvernementale (socialistes et Parti populaire) militent activement en faveur de celle-ci, alors que l'opposition, s'appuyant sur les réticences de larges secteurs de la population, joue la carte de l'identité menacée.

L'Autriche est, de ce fait, contrainte de réexaminer les principes qui avaient assuré sa sécurité et sa prospérité pendant quatre décennies : la « neutralité perpétuelle » de l'Autriche est-elle encore appropriée au nouveau contexte géopolitique européen ? L'agriculture montagnarde, emblématique de ce pays aux pentes raides, ne risque-t-elle pas d'être laminée par la loi d'airain fixée à Bruxelles ? A Vienne comme à Innsbruck ou à Klagenfurt, on est partagé entre le désir d'accéder au grand marché de l'Union européenne et la crainte de perdre une identité récemment acquise.

L'Autriche, comme les pays nordiques, doit faire plus d'efforts pour convaincre ses propres citoyens des bénéfices d'une adhésion à la Communauté que pour persuader Bruxelles de sa capacité à prendre place dans le club européen. Sevrée de rêves impériaux depuis la chute de la double monarchie, l'Autriche, provinciale et modeste, se défend d'être un appendice de l'Allemagne unifiée. Elle attend que l'Europe lui permette d'exprimer sa spécificité, celle d'un pays qui a pour vocation d'être un pont entre l'Est et l'Ouest, une zone d'échanges et de contacts, d'être à nouveau au centre d'une Mitteleuropa libérée du rideau de fer.

« Nous ne pouvons pas nous isoler »

Pour le ministre autrichien des affaires étrangères, Aloïs Mock, sans l'Europe « l'Autriche risque son déclin social et économique »

« Comment l'Autriche entend-elle concilier son statut de neutralité avec l'adhésion à l'Union européenne ?

– Je tiens à vous rappeler que de l'avis de personnalités *importantes de la CEE – et le* président François Mitterrand vient de le dire tout récemment, – le statut de neutralité de l'Autriche ne pose pas de problème pour son entrée à l'Union européenne. Le président Mitterrand a cité le cas de l'Irlande, pays neutre et membre de la CEE. Compte tenu du poids de la voix du président français au sein de la CEE, je ne vois aucune difficulté à ce sujet. La neutralité est compatible avec les principes politiques de la Communauté.

» Le gouvernement autrichien a précisé – dans deux notes diplomatiques adressées en 1992 aux gouvernements des Douze et à Bruxelles – que notre statut est entièrement compatible avec le contenu, les dispositions et les perspectives du traité de Maastricht. Nous avons fourni une interprétation politique claire et nette de notre statut international. Notre neutralité est déterminée dans une loi constitutionnelle dont l'interprétation est uniquement l'affaire de l'Autriche et de personne d'autre.

– L'Autriche doit-elle devenir immédiatement après son entrée dans la CEE également membre de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), qui est considérée comme le bras militaire de la CEE, comme le propose le ministre autrichien de la Défense, Werner Fasslabend ?

– Je comprends très bien cette déclaration d'intention politique. Etre membre de l'Union européenne signifie une meilleure garantie de la sécurité de notre pays, ce qui est encore plus valable pour l'UEO. Mais je crois qu'il faut tout d'abord assurer notre adhésion à l'Union européenne, condition *préalable à un statut d'observa*teur, voire à l'entrée dans l'UEO. Je suis personnellement favorable à un statut d'observateur auprès de cette organisation.

– Quels sont les points en discussion avec Bruxelles ?

– Principalement l'accord de transit routier, unique dans son *genre parmi* les accords signés par l'Union européenne, et dont l'objectif est de protéger l'environnement et la population des conséquences négatives résultant notamment de la circulation routière massive – *surtout des poids lourds.* Cet accord a fixé des normes particulièrement ambitieuses. Il s'agit de garantir le respect de ces normes ambitieuses, des normes que nous avons fixées en commun avec Bruxelles dans un accord *bilatéral. Il est* inconcevable, au moment où se discute l'entrée dans la Communauté, de revenir sur ces normes reconnues par les deux parties.

» Le problème des résidences secondaires est une question importante pour un pays géographiquement situé à proximité de grandes agglomérations urbaines.

» Prenons l'exemple de la province de Salzbourg, où existent déjà des communes dont *plus de 70 % des habitants* ne sont pas des résidents permanents.

» *En ce qui concerne* l'agriculture, il s'agit notamment de garantir l'existence des exploitations agricoles familiales, particulièrement dans les régions alpines. Un secteur très complexe de tout temps. Enfin, les questions de la politique régionale qui sont, sans aucun doute, un peu moins compliquées à résoudre ainsi que le maintien de normes plus élevées dans différents domaines.

« La sécurité du pays sera mieux assurée »

– N'avez-vous pas peur d'être « colonisé » économiquement et culturellement par l'Allemagne ?

– C'était aussi le souci des Irlandais à l'égard de la Grande-Bretagne. Avant son entrée dans la Communauté, l'Irlande réalisait plus de 70 % de ses échanges commerciaux avec la Grande-Bretagne et quelques années plus tard, ils n'étaient plus que de 40 %. Le même souci avait gêné les Por*tugais face* à l'Espagne, *c'est* aussi le souci de certains Autrichiens à l'égard de l'Allemagne. C'est psychologique. Le problème de la dépendance et de ses effets négatifs devient sans aucun doute plus aigu si l'Autriche reste en dehors de l'Union européenne, cela vaut aussi bien pour l'Allemagne, mais aussi pour l'Italie, les *deux grands voisins de* l'Autriche. Si nous ne pouvons pas participer aux décisions qui détermineront notre avenir économique et social – n'oublions pas que l'Autriche réalise les deux tiers de ses échanges extérieurs avec l'Union européenne, – l'Autriche risque son déclin social et économique. Nous ne pouvons pas nous isoler.

– Etes-vous favorable à la simultanéité des référendums dans les quatre pays candidats ou à leur échelonnement ?

– Je ne suis pas favorable à la simultanéité. Les pays candidats sont trop différents en ce qui concerne leurs traditions politiques et leurs Constitu*tions.*

– Quels vont être les principaux arguments employés pour convaincre les électeurs de dire « oui » au référendum ?

– La Communauté européenne est le résultat d'une action politique commune. L'objectif de Jean Monnet, Robert Schuman, Alcide De Gasperi et Konrad Adenauer était de rendre à tout jamais impossible, par une union européenne, l'éclatement d'une guerre nationale entre les membres de cette communauté. Si l'on tient compte des victimes des deux guerres mondiales, la réalisation de cet objectif tout seul me suffirait pour encourager l'intégration européenne. *Elle est la première opération* de paix réalisée dans la pratique. Il y avait auparavant assez de considérations théoriques à ce sujet qui n'ont jamais été réalisées. L'Autriche doit participer à cette entreprise et avoir voix au chapitre. *La sécurité du* pays est beaucoup mieux assurée par la participation à la Communauté. De nos jours, les guerres locales et régionales sont redevenues possibles.

» Il y a une série d'autres arguments. Dans le domaine économique : si les entreprises autrichiennes sont obligées de *produire dans des conditions* plus difficiles et de surmonter de coûteuses barrières tarifaires pour écouler leurs produits sur le marché communautaire, le progrès social sera plus lent en Autriche. Pour assurer les emplois et la compétitivité des entreprises, l'économie autrichienne doit bénéficier des mêmes conditions que les pays membres de l'Union européenne sur le grand marché communautaire. Un autre exemple est l'écologie : qui, en Europe, peut garantir tout seul la protection de l'air contre la pollution si son voisin ne fait rien ?

– Etes-vous favorable à un élargissement rapide de la CEE aux pays d'Europe centrale et orientale. Si oui, lesquels et dans quels délais ?

– Oui, j'y suis favorable, mais je pense qu'ils devraient devenir membres de l'Union européenne *à un moment où ils* pourront la rejoindre comme partenaires à part entière, quand ils seront économiquement rétablis du communisme, en ayant mis en œuvre des réformes économiques et sociales et après être devenus des pays politiquement stables. Une entrée précipitée, pourrait transformer ces pays en une sorte d'élément colonial de la CEE. *Les autres pays plus puis*sants s'y implanteraient en achetant tout ce qui a encore de la valeur.

» Les délais dépendent du processus de réforme. Il y a des pays qui ont fait des progrès rapides – la Pologne, la République tchèque, la Slovénie, la Hongrie, – mais la mise en œuvre de programmes de réformes durs risque de provoquer des réactions critiques d'une population obligée de se serrer encore plus la ceinture que sous le régime communiste. Et plus grand est le risque que *les anciens communistes – qui* se disent aujourd'hui socialistes – reviennent au pouvoir.

– Vous êtes, avec l'Italie, le plus proche voisin septentrional de l'ex-Yougoslavie. Quel jugement portez-vous sur la politique de la Communauté dans le passé, et quel rôle l'Autriche entend-elle jouer dans le futur sur ce problème ?

– Si quelqu'un peut prétendre avoir eu un succès, au moins partiel, dans la maîtrise du problème yougoslave, c'est l'Union européenne, et elle seule. C'était elle qui, lorsque la Slo*vénie a été attaquée en juin* 1990, avait envoyé la « troïka » à Ljubljana pour négocier le retrait de l'armée yougoslave de la Slovénie, ce qui a permis la conclusion de l'accord de Brioni. Dans ce contexte, c'est *le seul accord qui a été res*pecté. On craignait à l'époque une intervention de la CEE, sans trop réfléchir sur ses moyens. Lorsqu'on s'est rendu compte que le non-respect d'engagements pris ou d'accords n'entraînait pas de suites et que la CEE n'avait pas les moyens d'une intervention militaire pour les faire respecter, on a fait la sourde oreille à l'égard des critiques de la CEE.

Bosnie : « L'accord de paix légalise l'agression »

» Tous les autres mécanismes de sécurité – la CSCE, dont les observateurs ont été renvoyés, le Conseil de sécurité de l'ONU et la conférence de Londres, dont les décisions n'ont pas été respectées – ont perdu *leur crédibilité dans cette* crise grave. On en est maintenant arrivé, contrairement à tous les principes du droit international, de la charte de l'ONU et de la charte de Paris de 1990, et en dépit des efforts *de Lord Owen et de M. Stolten*berg, au point d'appliquer un accord de paix qui légalise les résultats de l'agression, les nouvelles frontières, qui sont le résultat des purifications ethniques ; bref, une solution qui légalise tout ce que les démocraties occidentales avaient déclaré inacceptable jusqu'à présent. Il est d'ailleurs peu probable que sur cette base les parties en *conflit* soient prêtes à signer un accord.

» La proposition de convoquer une nouvelle conférence de Londres pour chercher une solution globale du conflit me paraît seulement acceptable si on s'entend d'abord sur la base juridique et politique d'une *solution et sur les réactions du* Conseil de sécurité dans le cas du non-respect des décisions de cette nouvelle conférence. Autrement, cette conférence n'apporte rien. En ce qui concerne l'Autriche, elle continuera à orienter sa politique sur les dispositions du droit international, de la charte de l'ONU et de la charte de Paris.

– L'adhésion à l'Union européenne va-t-elle faire évoluer la question du Tyrol du Sud ?

– Le « paquet », c'est-à-dire la solution du différend, a été appliqué, et l'Autriche et l'Italie ont formellement clos le dossier devant les Nations unies par des déclarations communes. Les dispositions pour garantir *la protection de la* minorité allemande au Tyrol du Sud peuvent servir de modèle *pour d'autres cas. Je tiens* cependant à ajouter que pendant les vingt années de négociations avec l'Italie, et en dépit de controverses, les relations bilatérales entre les deux pays ont amicalement évolué. »

Propos recueillis par
WALTRAUD BARYLI

Vienne veut protéger son agriculture de montagne

Le dossier agricole est l'un des plus âprement discutés avec Bruxelles : les paysans autrichiens veulent accéder au grand marché sans mettre en péril leurs petites exploitations alpestres

L'AGRICULTURE est un des principaux *dossiers sensibles* dans les négociations entre Bruxelles et Vienne, où on attend avec impatience «l'avis communautaire» sur le catalogue de revendications présenté par les négociateurs autrichiens, un catalogue très complet d'exceptions spécifiques liées à la topographie alpine de l'Autriche.

Vienne fait notamment valoir une «position particulière» de son agriculture qui justifie des aides financières pour 85 % de sa surface agricole classée «région de montagne» (77 %) et «région défavorisée» (7,8 %) par le ministère de l'agriculture. Les aides publiques à l'agriculture et les subventions aux exportations des excédents réalisés par les agriculteurs (bovins, céréales, porcs, vin, produits laitiers) coûtent quelque 30 milliards de schillings par an, que Vienne estime indispensables à la survie des paysans pour des raisons sociales et économiques autant qu'écologiques.

L'adhésion à la CEE et l'application de la politique agricole commune (PAC) priverait les agriculteurs d'un cinquième environ de leur revenu annuel, selon une analyse de l'Institut de recherches économiques (WIFO), notamment à la suite d'une baisse des prix agricoles qui dépassent le niveau européen de 15 % en moyenne. Le peu d'enthousiasme qu'évoque la perspective de la dérégulation dans un secteur hyper-protégé jusqu'à présent n'a donc rien d'étonnant : 43 % des paysans sont fermement opposés à la CEE, 26 % sont indécis et 30 % seulement y sont favorables.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



BILDERBERG/STUDIO X

Vienne souhaite maintenir ses aides publiques à l'agriculture.

Les insuffisances de l'agroalimentaire

Le mécontentement général des paysans s'est traduit par un *fort* exode rural qui a tendance à s'aggraver. Formant un tiers environ de la population active dans les années *50*, les agriculteurs ne sont plus que 197 900 seulement, soit 5,1 %, dont *85 000 à peine sont des paysans à* plein temps. Les autres entretiennent des exploitations agricoles d'appoint. Au total, quelque 200 000 personnes vivent au moins en partie de revenus agricoles. Selon les experts, le revenu *paysan est cependant* de 40 % inférieur à celui d'un ouvrier industriel. L'agriculture réalise 2,5 % du PIB, ce *qui correspond à la moyenne* de la CEE, selon les experts autrichiens.

Les principaux problèmes que pose l'intégration européenne aux agriculteurs autrichiens seront l'ajustement vers le bas des prix à la production et les insuffisances de l'industrie agroalimentaire et du marketing qui réduisent la compétitivité de leurs produits sur le grand marché européen. Les prix élevés à la production sont d'origine structurelle : les exploitations agricoles sont petites, peu spécialisées et par conséquent moins productives que leurs concurrents des autres nations de la CEE. La géographie montagneuse du pays *ne se prête guère* à la création de grandes fermes et la moitié des 270 000 exploitations agricoles ont *une surface* inférieure à 10 hectares.

L'application de la PAC ferait baisser les prix agricoles, notamment celui des céréales de 35 à 40 %, des oléagineux de 30 %, de la volaille de 25 %, du lait de 23 % et du sucre et des bovins de 8 %. Seules exceptions : le vin et le bois dont les prix se sont stabilisés à un niveau très bas.

A la suite du manque d'esprit innovateur dans le marketing, l'industrie agroalimentaire ayant opéré sur un marché bien protégé, n'offre ni marques internationalement connues ni produits haut de gamme pour réussir sur les marchés étrangers mais devra par contre faire face aux importations accrues. *«Nous nous attendons à un recul de 25 % de nos parts de marché»,* estime M. Stephan Mikinovic, directeur de l'AMA, responsable du marketing agricole.

Outre des quotas de production généreux, des garanties d'aide structurelles et des périodes de transition suffisamment longues, de cinq à sept ans, pour un ajustement en douceur des prix, l'Autriche insistera enfin sur des mesures de protection contre les importations agricoles en provenance des pays de l'Est associés à la CEE par des accords bilatéraux. On craint notamment que le marché autrichien, le plus proche pour les pays est-européens, soit inondé de fruits, légumes et autres produits agricoles bon marché.

Le ministre de l'agriculture, Franz Fischler, sera particulièrement vigilant sur le maintien au moins en partie du système d'aides agricoles à versements directs pour les paysans des régions alpestres. Leur contribution au maintien de l'équilibre écologique nécessite des aides particulières et directes, estime-t-on au ministère de l'agriculture. Le système en vigueur dans la CEE ne subven*tionne que les paysans* dont au moins la moitié du revenu provient de l'agriculture et qui cultivent au *moins 3* hectares, un *système qui* défavorise les petites exploitations d'appoint particulièrement nombreuses en Autriche (35 000 exploitations de ce type sont répertoriées) selon l'Union des agriculteurs.

Les perspectives ne sont pas trop mauvaises, selon le ministère de l'agriculture, compte tenu du fait que la réforme de la PAC de 1992 favorise également les versements directs *en reconnaissance du caractère multifonctionnel* de l'agriculture.

Le marché communautaire est le principal client de l'agriculture autrichienne et il n'existe pas de marchés de rechange. Le principal avantage de l'intégration à la CEE serait l'accès à un grand marché dont celui de l'Italie, pays voisin de l'Autriche, qui importe en grande quantité des produits traditionnellement excédentaires en Autriche (lait, fromage, bovin, céréales). Des mesures d'accompagnement devraient compenser *partiellement les conséquences négatives* telles que la baisse des revenus et une restructuration du secteur.

W. B.

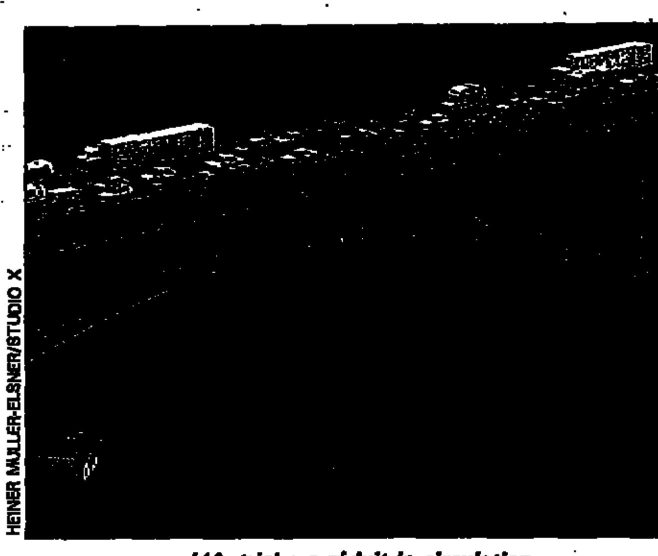
Les dossiers sensibles

***Outre la question agricole (lire ci-dessus),* les principaux dossiers sensibles en vue de l'adhésion de l'Autriche à l'Union européenne concernent le transit routier, la protection de la propriété et la neutralité.**

TRANSIT ROUTIER

La CEE et l'Autriche ont signé *en avril 1991 un accord, valable* douze ans, fixant des restrictions au transit des camions européens à travers les régions alpines. L'Autriche, très soucieuse des questions d'environnement, a obtenu l'application d'un système de «points écologiques» pour les autorisations de transit pour les camions européens. Ce système devrait permettre de réduire de 60 % d'ici à l'an 2003 les émissions nocives polluant les vallées alpines. L'accord prévoit un nombre annuel de 1,264 million de passages de camions. La CEE dispose depuis le 1er janvier 1993 de 17,5 millions de points écologiques à répartir parmi ses membres. Une augmentation du nombre de camions européens autorisés à circuler en Autriche ne sera possible que dans la mesure où ils parviendront à être moins polluants. Le taux d'émission, variable selon le type de camion, *est marqué* dans un «carnet», et chaque passage coûte un certain nombre de points écologiques. Un camion moins polluant consomme ainsi moins de points.

La CEE souhaite une modification de l'accord, *notamment pour* garantir la libre circulation des personnes et des biens dans le grand marché européen sans frontières. Le système des points écologiques nécessite des contrôles aux frontières. Bruxelles critique également que les camions autrichiens échappent aux restrictions discriminatoires ainsi que ceux en provenance des pays de l'Est, soumis à un contingentement plus favorable, selon la CEE. Le gouvernement de Vienne a annoncé son intransigeance sur le contenu et les objectifs de l'accord conclu, mais ne refusera pas de discuter des modalités de son application.



HEINER MULLER-ELSNER/STUDIO X

L'Autriche a réduit la circulation des camions européens polluants.

PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ

L'Autriche s'inquiète de l'achat massif de terrains et de résidences secondaires par des étrangers dans les régions touris*tiques des Alpes et des lacs*. Vienne souhaite un règlement «à la danoise» pour limiter les achats par des *étrangers* aux *personnes* ayant une résidence en Autriche. Vienne justifie cette demande par l'offre restreinte de terrains disponibles et l'éventualité d'une flambée des prix rendant impossible l'achat de terrains aux ressortis*sants autrichiens*.

NEUTRALITÉ

L'Autriche a proclamé, par le vote au Parlement, le 26 octobre 1955 (date devenue fête natio*nale*), d'une loi constitutionnelle, sa neutralité permanente. La loi lui interdit l'adhésion à des alliances militaires et le stationnement de troupes étrangères sur son territoire. La proclamation de la neutralité était un acte volontaire d'un *gouvernement* souverain. Mais l'Autriche avait dû prendre l'engagement formel d'adopter un statut de neutralité dans le mémorandum de Moscou en avril 1955, condition posée par l'Union soviétique à la signature du traité d'Etat le 15 mai 1955. Ce traité, signé par l'Autriche, les Etats-Unis, l'Union soviétique, la France et la Grande-Bretagne, a redonné à l'Autriche son indépendance et sa souveraineté après dix ans d'occupation par les troupes alliées.

Le gouvernement autrichien ne voit pas dans la neutralité un obstacle à l'adhésion à la CEE et a souscrit, dans un mémorandum adressé à Bruxelles et aux Douze, à la politique étrangère et de sécurité commune inscrite dans le traité de Maastricht. Vienne refuse cependant l'abandon formel de la neutralité tant qu'un système de sécurité collectif européen n'a pas pris une forme concrète. La conception autrichienne de la neutralité – différente de celle de la Suisse – a permis l'adhésion du pays à l'ONU et la participation aux opérations militaires de paix de l'organisation mondiale. Vienne s'est également solidarisé avec la communauté internationale pour les *sanctions* contre l'Irak en autorisant le survol de son territoire aux avions américains et le transport de chars à travers le pays.

de montagne

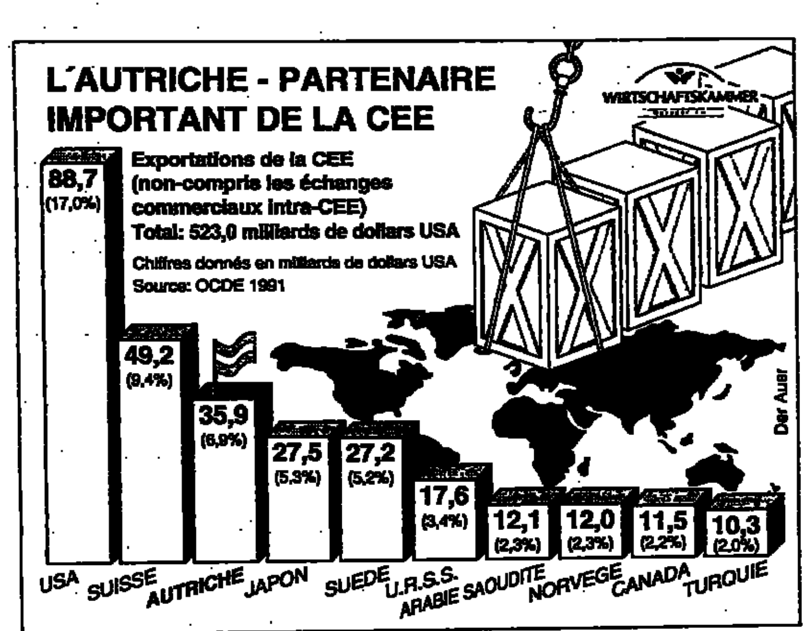




(Publicité)

Regard sur l'économie autrichienne

Ce ne seront pas les thèmes culturels qui figureront à l'ordre du jour du Forum franco-autrichien du 5 novembre à Paris, mais les questions économiques. En effet, le forum permettra au futur pays membre de la CEE de se présenter et de mettre en évidence sa compétence dans le domaine économique. En France, l'Autriche est connue surtout pour son patrimoine culturel et touristique. Son image économique, par contre, est peu valorisée. Si on demande à un français quels sont les produits autrichiens qui lui viennent en premier à l'esprit, après longue réflexion il répondra ... les skis, les texti-les, les souvenirs et les confiseries. Choses en définitive toutes liées au tourisme.



La réalité de la structure des exportations autrichiennes en général, et dans le cas particulier de la France, est tout autre. L'Autriche, petit pays comptant 7,8 millions d'habitants pour une superficie de 83.800 km² qui cherche à consolider ses acquis dans la compétition internationale, privilégie par nécessité l'exportation. L'économie autrichienne est une économie très ouverte: l'exportation et l'importation de biens et services représentent près de 40% du produit national brut (PNB). L'Autriche réalise plus de 80% de son commerce extérieur avec l'Europe, et 68% avec les pays de la CEE. Par conséquent, une aussi étroite intégration économique avec les communautés européennes laisse hors de cause une non-accession de l'Autriche à cet espace économique.

La France est le quatrième partenaire commercial de l'Autriche, aussi bien pour les importations que pour les exportations. En 1992, alors que les importations autrichiennes provenant de la France s'élèvent à 26,4 milliards de Schilings (13,2 milliards de F.), l'Autriche exporte pour 21,4 milliards de Schilings (10,7 milliards de F.) de marchandises vers le marché français. Grâce à la haute qualité de ses produits, de sa grande capacité à satisfaire les exigences de ses clients, l'industrie, noyau dur de l'économie autrichienne, affiche de nombreuses réussites sur le marché mondial. Ainsi qu'en France d'ailleurs. Saviez-vous, par exemple, qu'une entreprise autrichienne spécialisée dans le revêtement participait à un grand nombre de projets de construction d'envergure tels que l'Opéra de la Bastille, les bâtiments de la Défense, le Pont de Normandie, ou encore le Pont sur l'île de Ré? Ces revêtements sont reconnus par le spécialiste et appréciés par lui.

Pourtant, l'homme de la rue ne les connaît pas. La découverte de niches et leur exploitation par spécialisation est le secret de la réussite de l'économie autrichienne.

La lecture de rapports d'organismes économiques internationaux sur les atouts et insuffisances de l'économie autrichienne à l'échelle mondiale révèle des résultats qui ne manquent pas d'attrait. De ceux-ci, il ressort que l'Autriche se distingue d'abord par son taux de croissance économique et ses exportations, et ensuite pour ce qui est de l'évolution des prix, les coûts et la durée du temps de travail.

STRUCTURE REGIONALE DU COMMERCE EXTERIEUR
WIRTSCHAFTSKAMMER
DISTRIBUTION EN POUR-CENT

Recettes: 593,9 milliards de Schillings*

Région	%
CEE	67,9
AELE	6,9
EUROPE DE L'EST	7,3
RESTE DE L'EUROPE	0,5
ASIE	10,1
AFRIQUE	1,9
AMERIQUE	5,4
AUSTRALIE	0,1

Dépenses: 487,6 milliards de Schillings

Région	%
CEE	66,1
AELE	8,6
EUROPE DE L'EST	11,6
RESTE DE L'EUROPE	0,8
ASIE	7,0
AFRIQUE	1,3
AMERIQUE	4,1
AUSTRALIE	0,4

*) 1 Schilling vaut approximativement 0,50 F.

Der Auer

Au chapitre du PNB, avec 23.800 US dollars par tête d'habitant, l'Autriche se classe au-dessus de la moyenne des Etats européens de l'OCDE (21.800 US dollars). A cet égard, les pays les plus performants sont la Suisse (US $ 36.000) et le Japon (US $ 29.900). Dans le domaine de la croissance économique, l'Autriche atteint 1,5% en 1992, un taux supérieur à la moyenne des Etats européens de l'OCDE (1,1%). Seuls cinq Etats connaissent une croissance économique plus prononcée, et parmi ceux-ci la Norvège (2,9%), les USA (2,1%) et l'Allemagne (1,9%).

En matière d'exportation, l'Autriche se trouve en bonne 7e place avec 24% du PNB pour 1992, clairement au-dessus de la moyenne des Etats européens de l'OCDE (21,3%) et de la totalité de l'OCDE (14,6%). Sur ce terrain, les pays affichant des résultats meilleurs sont la Belgique-Luxemburg (53,7%), les Pays-Bas (43,4%), la Norvège (31,1%) et le Danemark (27,9%).

Au tableau des produits et services exportés, on trouve l'économie autrichienne à la quatrième place des Etats de l'OCDE avec 41,2% du PNB pour 1991. Ici, le peloton de tête est constitué par la Belgique-Luxembourg (73,5%), les Pays-Bas (44,9%) et la Norvège (54,1%), tandis que l'Allemagne occidentale, elle, se place derrière l'Autriche avec 34,1%. A ce titre, les moyennes enregistrées sont de 29% pour l'OCDE-Europe et de 18,9% pour l'OCDE dans son ensemble.

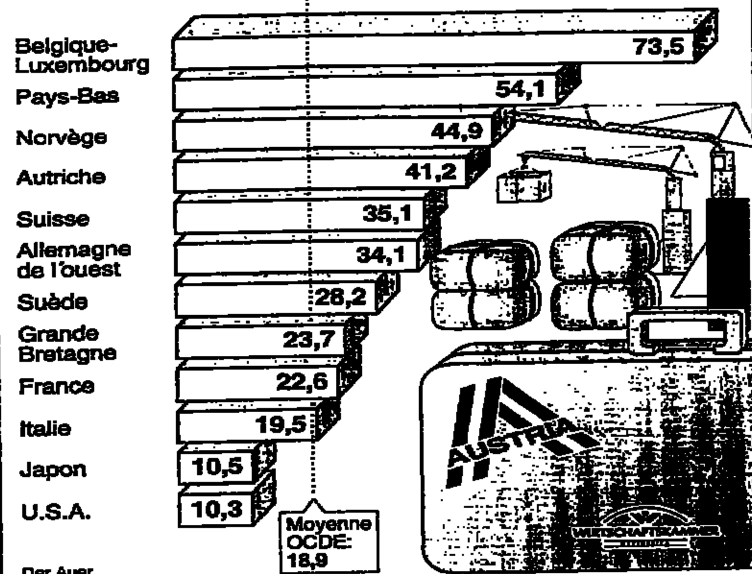
Pour ce qui est de l'évolution des prix à la consommation par rapport à l'année précédente, l'Autriche connaît une inflation de 4,1% en 1992; elle est dépassée par la Grèce, le Portugal, l'Espagne et l'Italie. Dans l'ensemble de l'OCDE, l'augmentation des prix à la consommation a été chiffrée à 4,3% pendant cette période.

Dans la rubrique coûts de travail pour l'industrie (traitements horaires), l'Autriche est passée à la 6e position en 1992. Les pays les plus coûteux sont l'Allemagne occidentale, le Norvège, la Suède et la Suisse.

Quant au chômage, calculé en fonction du nombre total de personnes employées en 1992, l'Autriche se classe en avant-dernière position avec 3,6%, tandis que l'OCDE-Europe enregistre 10% et l'OCDE dans son ensemble obtient 8%. Seule la Suisse, avec 3%, se voit attribuer un score meilleur.

Dernier point, la catégorie «minutes de grève» enregistrées pour chaque employé autrichien. En 1991, le total s'élève à 8,2 minutes pour l'Autriche. Les années précédentes, les valeurs avaient oscillé entre 0,5 et 1,5 minutes. On compte davantage de temps perdu en raison de conflits sociaux en Finlande (83), aux USA (18,8) au Royaume Uni (14) et en France (10,8), et moins en Suisse (0,1), Norvège (0,6), Suède (2,4) et Allemagne (2,5).

Après la beauté de la nature, qui figure en première place dans les réponses aux sondages, et les possibilités culturelles qu'offre l'Autriche, citées en second, la paix sociale et la sécurité individuelle sont autant de facteurs clés qui attirent les voyageurs vers l'Autriche. Selon les statistiques en effet, de vingt voyages touristiques entrepris de par le monde, il y en a un qui aboutit en Autriche. Aujourd'hui, l'Autriche, de tous les pays du monde, est celui qui possède la structure économique la plus en symbiose avec le tourisme. De plus, c'est celui qui reçoit les revenus touristiques les plus élevés par habitant: selon l'OCDE, les recettes correspondent à 21.000 Schillings (10.500 F.) par personne par an. A l'échelon international, l'Autriche est quatrième au classement avec une part de 11% du marché du tourisme européen.



En Autriche, une conscience sans cesse grandissante de l'environnement est venue s'ajouter au phénomène économique du tourisme. Une étude sur l'écologie menée en 1980 par l'«Institut der Deutschen Wirtschaft» comparant douze pays industriels plaçait l'Autriche en 8e position; en 1991 l'Autriche s'est hissée à la 1ère place. Grâce à des investissements à hauteur de 1,94% du PNB dans le secteur écologique, l'Autriche est à présent le leader en ce domaine. Ici, les priorités déclarées sont l'épuration de l'eau et de l'air (35,5% et 37,6% des sommes investies respectivement). Une part croissante des investissements est consacrée au traitement des déchets.

Cette conscience de l'écologie est très significative pour l'Autriche, pays de tourisme par excellence. Le tourisme rapporte 160 milliards de Schillings (80 milliards de F.) en devises par an, et l'industrie et ses exportations, trois fois autant. Du fait de la transformation structurelle intervenue ces dernièrres années, la productivité de l'industrie autrichienne est en hausse rapide. Seule, l'Irlande fait mieux. Entre 1971 et 1981, la productivité industrielle s'est accrue de 209% en Irlande, 127% en Autriche, 120% au Japon, 89% aux USA, 77% en Italie, 72% en Allemagne, 70% en Suisse et 37% en Suède. Dans la même période, par travailleur, les exportation autrichiennes se sont multipliées par 8.

DEPENSES POUR L'ENVIRONNEMENT
1991, POUR-CENT DU PRODUIT NATIONAL BRUT
WIRTSCHAFTSKAMMER

Pays	Total	Secteur privé
Autriche	1,94	1,27
Allemagne de l'ouest	1,74	1,10
Pay-Bas	1,46	0,33
U.S.A.	1,36	0,80
Canada	1,30	0,40
Japon	1,02	0,12
Grande Bretagne	0,93	0,48
France	0,91	0,34
Suède	0,87	0,30

Source: IW — Der Auer

La seconde transformation structurelle fondamentale est l'internationalisation de l'économie autrichienne. Jusqu'en 1988 les investissements en provenance de l'étranger constituaient l'écrasante majorité en Autriche. Cependant, entre 1989 et 1992, les entreprises autrichiennes investirent 57 milliards de Schillings (28,5 milliards de F.) à l'étranger, deux fois le montant investi par les entreprises étrangères en Autriche.

Où vont les investissements autrichiens en France? L'Autriche dispose d'une centaine de filiales en France. Il s'agit pour la plus grande part de filiales de distribution, mais on y trouve aussi des filiales de production: skis, bois aggloméré, fil, outils. A l'opposé, parmi les investisseurs français en Autriche, en plus des filiales de l'industrie automobile française, on reconnaît Rhône Poulenc, qui occupe une place dominante avec sa filiale Donau Chemie. Quant aux produits de consommation, toutes les grandes marques y sont représentées.

Le rapprochement entre l'Autriche et la France s'accroît de jour en jour. Avec l'accession de l'Autriche à la Communauté Européenne, les relations entre les deux pays n'en deviendront que plus étroites.

Pour de plus amples informations veuillez contacter le Conseiller Commercial de l'Ambassade d'Autriche en France, Monsieur Peter Schnitt, 22 rue de l'Arcade, 75008 Paris, téléphone (1) 42 65 67 35, télécopie (1) 42 65 79 82.

Un référendum à hauts risques

Les partis de la coalition gouvernementale sont favorables à l'entrée du pays dans l'Union européenne. Mais un front hétéroclite allant des écologistes à l'extrême droite cherche à rassembler les « eurosceptiques »

ALORS que les négociations sur l'adhésion de l'Autriche à la CEE sont entrées dans leur phase «chaude» à Bruxelles, avec l'ouverture des dossiers sensibles, le climat politique en Autriche risque de s'enfermer dans de petites querelles de cuisine politique intérieure qui provoquent des tensions dans la coalition gouvernementale entre sociaux-démocrates (SPÖ) et conservateurs (ÖVP). Un accord sur le budget 1994, dont les dispositions impopulaires irritent la gauche sans donner satisfaction à la droite, ne s'est réalisé qu'*in extremis*. La nouvelle débâcle du secteur nationalisé industriel a relancé le débat sur les privatisations, dont les principes étaient fixés entre les deux partis dans leurs contrats de législature mais qui se heurtent au laxisme des dirigeants sociaux-démocrates craignant la colère de plusieurs dizaines de milliers de salariés concernés, un potentiel électoral qui n'est pas à négliger.

L'éventualité d'élections anticipées, alors que l'échéance normale est fixée en octobre 1994, fait de plus en plus souvent l'objet de spéculations, mais les perspectives peu favorables des partis gouvernementaux, qui risquent de sortir de nouveau affaiblis du prochain scrutin, devraient décourager les dirigeants d'envisager cette solution.

C'est notamment l'ÖVP qui risque d'être malmené par ses concurrents, le FPÖ du leader nationaliste de droite Jörg Haider, et le nouveau Forum libéral de Mme Heide Schmidt, issu d'une scission du FPÖ, qui devrait attirer des électeurs plus libéraux que conservateurs ou nationalistes jusqu'à présent sans foyer politique.

Dans ce climat conflictuel, le gouvernement devra préparer le référendum sur l'adhésion à la CEE, qui, à condition d'une clôture rapide des négociations d'ici à février ou mars 1994 – le récent sommet de la CEE à Bruxelles s'est clairement prononcé pour une accélération des négociations avec les quatre pays candidats – pourrait se tenir en mai 1994. Le gouvernement milite activement pour combattre l'euroscepticisme répandu, mais les sondages ne cessent pour l'instant de déceler entre 33 et 42 % de « non » à l'adhésion et un groupe important, de 11 à 27 %, d'indécis. Le nombre des « oui » oscille entre 40 et 49 %.

Le résultat des négociations avec Bruxelles, notamment sur les dossiers sensibles tels que la neutralité, l'accord sur les restrictions du trafic routier des poids lourds signé avec la CEE et remis en question par l'adhésion et l'agriculture, sera décisif pour le référendum dont l'issue positive semble loin d'être assurée. Parmi les groupes hostiles à l'intégration – les Verts, la droite et les femmes – figurent notamment les paysans, dont 43 % rejettent catégoriquement l'adhésion, craignant une détérioration de leur niveau de vie déjà modeste.

Pour la majorité des Autrichiens, et les femmes avant tout, l'abandon du statut de neutralité au profit d'une conception vague d'un système de sécurité collective européenne est violemment rejeté. Depuis 1955, l'Autriche vivait dans l'illusion que la neutralité – conçue comme un verrou entre l'OTAN et le pacte de Varsovie – avait redonné au pays sa réputation internationale, garanti son essor économique et forgé son identité nationale.



L'assurance donnée par le gouvernement aux Douze de souscrire entièrement à la politique européenne de sécurité, conformément au traité de Maastricht, a été accueillie avec scepticisme et nombreux sont ceux, notamment au sein du Parti social-démocrate, qui réclament, en cas d'adhésion à la CEE, une réserve formelle de sauvegarde de la neutralité. Le mouvement écologique des Verts, inébranlable dans son hostilité à la CEE, qui selon lui ne dispose pas d'institutions démocratiques pour garantir le respect de la volonté des populations européennes, n'hésitera pas à exploiter à fond les aspects émotionnels du mythe de la neutralité dans la campagne précédant le référendum.

Provincialisme et repli sur soi

Dans les milieux diplomatiques autrichiens, on espère que Bruxelles devrait, concernant cette question ultrasensible, faire confiance aux assurances de Vienne, qui a fait preuve, dans le passé, d'une interprétation assez large de la neutralité (participation aux sanctions contre l'Irak et aux opérations de paix de l'ONU) et ne pas demander l'impossible.

Les déclarations du président François Mitterrand à l'occasion de sa récente visite officielle à Vienne constatant que la neutralité *« ne pose pas un problème »* pour l'adhésion, en faisant référence à l'Irlande, ont été accueillies comme un signe rassurant à Vienne. Dans ce climat d'euroscepticisme rampant, les prises de position imprévisibles du leader populiste de la droite nationaliste Jörg Haider risquent d'être déterminantes. Naguère partisan farouche d'une Autriche communautaire, il s'est récemment mué en critique impitoyable de la *« conception centriste de l'Etat unitaire européen »* fixée dans le traité de Maastricht. Jörg Haider rêve aujourd'hui d'une *« Europe plus grande de l'Atlantique à l'Oural »*, sans donner plus de précisions.

Une éventuelle consigne de vote négatif du FPÖ pour le référendum serait de très mauvais augure. Cette drôle d'alliance antieuropéenne entre l'extrême gauche des écologistes et la droite nationaliste vient d'être renforcée tout récemment par des déclarations de l'évêque ultraconservateur Kurt Krenn, invitant à la *« prudence »* à l'égard de l'intégration européenne. Contrastant singulièrement avec l'optimisme affiché des dirigeants politiques et la reconnaissance générale de l'importance économique de la CEE pour l'Autriche, qui réalise les deux tiers environ de ses échanges commerciaux avec les Douze, le climat, à quelques mois du référendum décisif, n'est pas encourageant pour les partisans de l'intégration européenne.

Il semble que la majorité des Autrichiens, longtemps nostalgiques du passé glorieux d'une grande puissance, s'est si bien faite à l'étroitesse du pays qu'elle craint l'ouverture sur l'Europe. Le provincialisme s'est emparé des mentalités, aujourd'hui plus enclines à un repli identitaire et national qu'à relever le défi d'une grande Europe. La baisse de popularité de la « grande coalition » risque de faire surgir un solide front du refus, au moment du référendum, formé par des groupes viscéralement antieuropéens qui manquent cependant d'arguments de poids et surtout d'alternative à l'intégration européenne.

W. B.



Les régions frontalières sortent de leur torpeur

L'ouverture des frontières avec les voisins ex-communistes de l'Autriche a insufflé une nouvelle vie aux provinces limitrophes, avec toutefois quelques frictions...

FINIS les jours tranquilles à Freistadt, petite ville à une quinzaine de kilomètres de la *frontière tchèque ! Depuis* cet été le centre-ville reste fermé à la circulation automobile pour éviter les embouteillages, de voitures tchèques notamment. *« Autrefois nous étions un petit bourg frontière. Depuis que notre hinterland est sorti de son agonie tout a changé »*, se réjouit Mme Inge Haghofer, directrice de l'Office de tourisme, qui a enregistré ces deux derniers étés des hausses de 13,5 % de touristes. Le petit commerce de la région en profite même si la frénésie d'achat de la clientèle tchèque s'est calmée.

A Mistelbach, petite ville à une vingtaine de kilomètres de la frontière slovaque la crise économique qui secoue l'Europe n'est pas non plus au rendez-vous. *« C'est le boom pour la ville et pour toute la région »*, dit M. Josef Wiesinger, représentant des voitures Volkswagen qui se félicite d'une hausse de 20 % des ventes de voitures en recul partout ailleurs en Autriche. *« Depuis l'ouverture des frontières à l'Est nous ne nous trouvons plus dans le coin mort de l'Europe »*, estime M. Wiesinger. Même *scénario à Horn, à mi-chemin* entre Vienne et Prague, où supermarchés et centres commerciaux poussent comme des champignons. Pour *mieux attirer les nouveaux clients* de l'Est, les supermarchés affichent leurs « promotions » en langue tchèque.

Les régions le long de l'ancien rideau de fer qui avait séparé l'Autriche de ses voisins ex-communistes (ex-Tchécoslovaquie, Hongrie, Slovénie) *mettent les bouchées doubles* pour rattrapper leur retard. Quelque vingt mille Tchèques, Slovaques et Hongrois travaillent légalement du côté autrichien de la frontière dont huit mille font quotidiennenement la navette pour rentrer chez eux le soir après avoir fait leurs emplettes.

Le Burgenland, limitrophe de la Hongrie, a enregistré une hausse de 1 % de son produit régional brut au premier semestre 1993 alors que la croissance de l'économie nationale reste à zéro. La Basse-Autriche, voisine de la République tchèque et de la Slovaquie, a enregistré une hausse de 2 %. La Styrie et la Carinthie profitent du redressement économique de la Slovénie, qui a acheté cette année plus de marchandises à l'Autriche que la Russie, principal client de l'Autriche à l'Est dans le passé.

« Les touristes achètent n'importe quoi en Bohême »

Les esprits innovateurs ne manquent pas. Franz Kadrnoska à Gmünd, ville frontalière, a créé avec deux partenaires tchèques, une agence de voyage pour exploiter les richesses touristiques de la région en organisant des visites des châteaux de la Bohême du Sud, des excursions-aventures en canoë sur la Morava et des tournées gastronomiques. *« C'est l'exemple d'une joint-venture classique profitable pour les deux côtés »*, dit-il pleinement satisfait de la coopération avec ses partenaires tchèques, *« qui sont ambitieux et efficaces »*.



SIPA

Le 30 juin 1989, les ministres des affaires étrangères autrichien et hongrois, Aloïs Mock et Gyula Horn, coupent les barbelés séparant les deux pays.

Mais toute médaille a son revers. Les perspectives sont moins favorables pour les petites et moyennes manufactures. Pour la petite verrerie de Hirschenwies, dans le Waldviertel, *« l'ouverture des frontières n'a eu que des conséquences négatives »*. La concurrence des cristalleries de la Bohême l'écrase. *« Les touristes achètent n'importe quoi en Bohême et ne regardent pas la qualité, seulement le prix »*, maugrée Erwin Weber, le propriétaire. Il n'est pas seul. Les petites verreries de la région, entreprises de famille, se plaignent d'un recul dramatique de leur chiffre d'affaires. Même Stoelzle Kristall, qui emploie 110 salariés, est en crise.

La région du Waldviertel a perdu la moitié environ des quelque 6 000 emplois *dans le textile* et l'industrie du vêtement depuis la levée du rideau de fer à la suite de délocalisations d'entreprises à l'Est et plus de 500 dans l'industrie de l'électronique : en Hongrie les salaires atteignent 10 % de la moyenne autrichienne et en ex-Tchécoslovaquie 6 %. *« La région perd rapidement des emplois et il prend beaucoup plus de temps d'en créer de nouveaux »* dit M. Ewald Volk, chargé des questions de développement de la région du Waldviertel.

A Gmünd, les émotions sont toujours vivaces et le rideau de fer n'est pas tout à fait tombé dans les têtes. La ville *a été arbitrairement partagée* en deux en 1945 et quelque 5 000 Autrichiens étaient chassés de leurs maisons ayant le droit d'emporter *30 kilos de bagages au maximum.* Dans le quartier de Wieland (Velenice), des Tchèques ont été installés et au bout de quelques semaines on n'y entendait plus un mot d'allemand, raconte-t-on à Gmünd où 15 % de la population a des souvenirs très vifs de cette période. *« Il n'est pas toujours facile de maîtriser ses émotions devant la maison où nous avons passé notre enfance, aujourd'hui habitée par des étrangers »*, dit une femme âgée, le regard fixé sur les murs lézardés de sa maison natale à Ceske-Velenice

Après le démontage des fils de fer barbelés les 6 500 habitants de *Gmünd et les 3 500 de Ceske-Velenice* ne sont plus séparés que par la rivière Lainsitz qui, il y a quarante-cinq ans, traversait la ville. *« Des deux côtés du fleuve vivaient des Autrichiens »*, dit le maire de Ceske-Velenice. *« On a parlé allemand chez nous. »*

« Vive l'Europe des régions ! »

Aujourd'hui le dialogue est un peu crispé et cela ne tient pas seulement aux problèmes de langue. Mais des deux côtés de la frontière on fonde des grands espoirs sur le projet d'un parc industriel transfrontalier Gmünd-Ceske-Velenice qui à partir de 1996 devrait attirer des investissements pour faire profiter les entreprises à la fois d'un bas niveau de salaires et d'une infrastructure moderne.

Le Burgenland, qui a fait partie de *la Hongrie jusqu'à 1921, mise sur la* coopération avec les districts hongrois de Györ-Sopron et de Vas et a intensifié les contacts, déjà nombreux à l'époque de la Hongrie communiste. On est allé bien au-delà des projets de parcs industriels et d'une coopération touristique et on a jeté les bases d'une vraie coopération régionale par la création d'un Parlement régional. Pour M. Edouard Ehrendörfler, député à la Diète du Burgenland, le leitmotiv des années à venir, notamment dans l'optique de l'élargissement de la CEE, est clair : *« Les frontières sont mortes, vive l'Europe des régions ! »* Un groupe de travail des pays du Danube avec vingt et une régions et pays membres géographiquement situés entre l'Allemagne du Sud et la mer Noire, fondé en 1990, a annoncé lors de sa quatrième conférence à Bratislava à la mi-octobre qu'il demandera le statut *d'observateur auprès du Conseil de* l'Europe. Les régions *« ont une fonction dans l'intensification de l'intégration de l'Europe »*, selon le président *du groupe de travail*, M. Josef Ratzenböck, gouverneur de la Haute-Autriche.

Dans son ensemble le bilan est nettement positif pour l'Autriche trois ans après l'ouverture des frontières à l'Est : les exportations vers l'Europe centrale et orientale (Hongrie, ex-Tchécoslovaquie, Pologne) ont augmenté de 1989 à 1992 de 132,5 % et les importations de 79,5 %. Les firmes autrichiennes ont créé de 5 500 à 6 000 sociétés communes à l'Est et y ont investi 16 milliards de schillings, un tiers environ *des investissements autrichiens* à l'étranger. selon des analyses d'experts, si l'Autriche risque de perdre quelque 50 000 emplois à la suite de *délocalisations d'entreprises, elle va* en gagner quelque 15 000 à 20 000 autres dans des productions plus haut de gamme.

W. B.

DIPLOMATIE

Lors de sa visite à Moscou

M. Balladur souhaite éviter une mise à l'écart de la Russie

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Comment permettre à la Russie de *réintégrer* la communauté internationale? Comment la faire participer de nouveau, dans un rôle majeur, à la vie de l'Europe? Comment éviter qu'elle ait le sentiment d'être mise – ou qu'elle se mette d'elle-même – à l'écart? Ce souci d'épargner à *la Russie* une dangereuse solitude était au centre du voyage officiel de M. Edouard Balladur à Moscou lundi 1er et mardi 2 novembre.

Lors de ses entretiens mardi *avec le président* Boris Eltsine et avec son homologue Viktor Tchernomyrdine, le premier ministre a donc assuré ses hôtes du désir de la France d'aider, dans la mesure de ses moyens, la Russie à retrouver son équilibre et sa stabilité dans son entreprise *«méritoire»* et *«courageuse»* de *«retour à elle-même»*. Mais, étant un homme prudent, M. Balladur n'a pris, dans l'immédiat, aucun engagement concret envers la Russie. Il préfère – démocratie oblige – attendre de voir dans quelles conditions se dérouleront les élections parlementaires et le référendum constitutionnel du 12 décembre.

D'où l'usage qu'il a fait, au cours de ce voyage, à l'intention de Moscou, d'adverbes et d'adjectifs traduisant son désir de temporiser. La Russie souhaite hâter l'accès de ses produits au marché européen? Soit, répond M. Balladur, mais il ne pourra s'agir que d'un processus *«par étapes»*, car toute concurrence sauvage entraînerait de trop gros désordres commerciaux. Ainsi l'aluminium russe, *qui a récemment* inondé le marché communautaire, sera désormais soumis à un quota. La Russie désire prendre part aux discussions économiques du G 7? Fort bien, mais cette association devra être *«progressive»*.

Sur ce dernier chapitre, la France a tout de même accepté la demande russe de tenir à Moscou – mais pas avant janvier – une réunion des ministres de l'économie et des finances des pays du G 7 qui *serait d'ailleurs largement* consacrée au programme d'aide à la Russie. A condition bien sûr que les autres membres du club des pays riches soient d'accord. Il n'est cependant toujours pas question d'accepter l'adhésion de la Russie au G-7, M. Balladur restant résolument hostile à la transformation de cet *«organisme purement économique»* en *«un directoire politique des affaires du monde»*.

Sur le plan bilatéral, M. Balladur a accepté d'envisager la réouverture d'une ligne de crédit de 1,5 milliard de francs, partiellement *«gelée»* pour cause d'arriérés russes. Il a rappelé à Boris Eltsine l'ampleur de l'aide totale consentie par la France à la Russie depuis 1990 : quelque 30 milliards de francs. En échange de cet effort, la France attend de la Russie qu'elle offre à ses investisseurs une véritable protection juridique et une convention fiscale aussi avantageuse que celle accordée aux autres industriels occidentaux, notamment américains et allemands.

Depuis six mois, M. Balladur s'est attaché à *«vendre»* à ses principaux partenaires, un projet de *«pacte de stabilité»* – que les Douze ont fait leur – et qui répond, selon lui, au besoin de définir, après une période de *grands bouleversements*, de nouvelles règles du jeu pour le traitement des conflits en Europe. Il s'agit, selon une démarche purement préventive, d'inciter les pays d'Europe centrale et orientale à inventorier – puis à régler de manière contractuelle – les problèmes de minorités et de frontières qui les opposent.

M. Balladur propose la tenue, à cet effet, pendant le premier semestre de 1994, d'une conférence internationale au cours de laquelle les pays d'Europe mettraient tous ces dossiers sur différentes *«tables de négociations»*. Ce processus devrait aboutir à la signature d'un *«pacte de stabilité»*, mais sans qu'aucune nouvelle institution ne soit créée, afin d'éviter tout *«doublon»* avec les organismes existants, du type de la CSCE.

Boris Eltsine a confirmé son intérêt pour le projet du premier ministre, en mentionnant qu'il pourrait être mis en œuvre à propos du sort des minorités russophones d'Estonie et de Lettonie. Evoquant – sans en dire plus – la nouvelle doctrine militaire adoptée mardi à Moscou, le président russe a souhaité qu'un dialogue se développe sur ce thème au niveau ministériel entre son pays et la France.

Enfin, dans la perspective des élections parlementaires et du référendum constitutionnel du 12 décembre, M. Eltsine a précisé à *son hôte que le texte de la nouvelle* loi suprême russe serait publié entre les 10 et 12 novembre avant d'être diffusé à quelque cent millions d'exemplaires...

JEAN-PIERRE LANGELLIER

La mise en cause de la Libye à propos de l'attentat de Lockerbie

MM. Clinton et Major font pression sur Moscou

Bill Clinton et John Major ont adressé deux lettres séparées au président Boris Eltsine, l'exhortant à soutenir, au Conseil de sécurité de l'ONU, le renforcement des sanctions contre la Libye, à propos de l'attentat de Lockerbie en 1988.

Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France doivent soumettre les nouvelles sanctions au vote du Conseil de sécurité d'ici une semaine, malgré la menace qu'avait formulée Moscou d'opposer son veto. La Russie redoute qu'une résolution plus dure empêche la Libye de lui payer 4 milliards de dollars de dettes dues au titre des livraisons d'armes et des contrats de construction. Les Occidentaux n'excluent pas des modifications dans leur projet de résolution, mais refusent d'y inscrire l'idée que les avoirs libyens gelés seraient utilisés pour payer ces 4 milliards de dollars à Moscou.

«Si nous ne bougeons pas rapidement, nous perdrons toute crédibilité. Et si la Russie utilise son veto, le Congrès américain sera réticent à l'avenir pour tout octroi d'aide», a expliqué un diplomate participant aux négociations. Edouard Balladur a évoqué la question lors de sa visite de deux jours à Moscou. – *(AFP.)*

La visite du secrétaire adjoint américain à la défense

Reprise des contacts militaires entre Pékin et Washington

Avec la visite à Pékin du secrétaire adjoint à la défense chargé des affaires de sécurité régionale, Charles Freeman, les Etats-Unis et la Chine ont repris, mardi 2 novembre, des relations dans le domaine militaire pratiquement gelées depuis l'écrasement du «printemps de Pékin», en juin 1989. Cette visite marque un dégel des relations entre Washington et Pékin et un changement d'attitude de l'administration démocrate du président Clinton qui, pendant la campagne électorale et au début de son mandat, s'était montrée critique de Pékin sur les droits de l'homme, les ventes d'armes et l'agressivité commerciale.

M. Freeman s'est félicité des entretiens *«très productifs»* qu'il a eus dans la capitale chinoise et a estimé que Pékin était désormais un partenaire potentiel. *«Le monde a énormément changé depuis 1989 (...). La Chine aussi a beaucoup changé depuis cette date»*, a-t-il dit lors d'une conférence de presse, allant jusqu'à envisager la présence côte à côte d'éléments américains et chinois dans une force de maintien de la paix des Nations unies.

Même si l'embargo sur les ventes d'armes et les transferts de technologie reste en vigueur, M. Freeman a déclaré qu'un programme d'échanges militaires *«assez modeste»* entre les deux pays pouvait désormais être mis en œuvre. Il a souligné que ses interlocuteurs avaient soulevé la question de la vente de matériel américain à Taïwan, mais sans insister outre mesure. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Les républicains conquièrent les postes de gouverneur de la Virginie et du New-Jersey

Outre l'élection municipale de New-York, gagnée par le républicain Rudolph Giuliani *(lire en page 32)*, des scrutins avaient lieu mardi dans plus d'une centaine de villes américaines, ainsi que pour les postes de gouverneur de deux Etats, *la Virginie et le New-Jersey. Les républicains* l'ont emporté dans ces deux cas.

WASHINGTON

de notre correspondante

Pour la première fois depuis douze ans, la Virginie a élu, mardi 2 novembre, un gouverneur républicain. Avec 58 % des voix, dont celles de la droite chrétienne intégriste qu'il a beaucoup courtisées, George Allen, fils d'un entraîneur de football célèbre en Virginie, a confortablement remporté la bataille qui l'opposait à la démocrate Mary Sue Terry, soutenue par le gouverneur sortant, Douglas Wilder, le *premier gouverneur noir* élu aux Etats-Unis, qui ne se représentait pas.

La victoire de M. Allen était attendue, et M. Clinton ne s'était d'ailleurs pas dérangé pour aller soutenir la candidate démocrate en campagne en Virginie, un Etat qui lui est assez hostile. Lui et sa femme Hillary se sont en revanche donné la peine – plusieurs fois même, en ce qui concerne Mme Clinton – d'aller activement épauler Jim Florio, le gouverneur démocrate du New-Jersey, qui sollicitait un nouveau mandat. Cela n'a pas empêché ce dernier d'être battu, de peu il est vrai, par Christine Whitman, la candidate républicaine, qui devient ainsi la pre*mière femme* gouverneur de cet Etat. Mme Whitman a obtenu 50 % des voix contre 48 % à M. Florio.

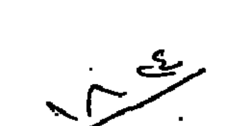
La cote de M. Florio s'était trouvée au plus bas après sa décision, il y a trois ans, d'augmenter les impôts des contribuables du New-Jersey de la bagatelle de 2,8 milliards de dollars. Sa campagne électorale avait pris valeur de test pour M. Clinton, qui lui avait d'ailleurs prêté son stratège électoral, James Carville. Il s'agissait de savoir si un gouverneur sortant pouvait être réélu après avoir accru la pression fiscale...

M. Florio avait beaucoup raillé Christine Whitman, pendant la campagne, pour avoir osé promettre une réduction de 30 % des impôts sans détailler le financement de cette mesure, mais les électeurs n'ont pas été insensibles à la proposition de la candidate républicaine qui, par ailleurs, a su se *montrer assez modérée sur* les problèmes de criminalité et d'ordre public.

Outre ces deux scrutins, 103 villes – dont New-York – élisaient leur maire mardi à travers tout le *pays, au terme de campagnes où la* sécurité, tant urbaine qu'économique, a été l'un des thèmes majeurs. A Boston, la victoire du démocrate Tom Menino, un Américain d'origine italienne, met fin à soixante ans de «domination» américano-irlandaise sur cette grande ville de la côte Est, dont le dernier maire, Raymond Flynn, a été nommé ambassadeur au Vatican par le président Clinton. A Detroit, ville du Michigan où 76 % de la popu*lation est noire*, ce sont deux Noirs, mais aussi deux philosophies différentes qui se disputaient la succession de Coleman Young, parti à la retraite après vingt ans à la tête de la ville : le candidat modéré, Dennis Archer, partisan d'une coopération avec la population blanche résidant à l'extérieur de la ville, l'a emporté sur une jeune femme plus radicale, Sharon McPhail. A Miami et Atlanta, des ballottages rendent un deuxième *tour nécessaire. Enfin, près de cin*quante référendums locaux avaient lieu sur des questions touchant aussi bien à l'éducation qu'à l'aménagement du territoire ou à l'industrie des jeux sur les bords du lac Michigan, mais les résultats ne devraient être connus que mercredi.

SYLVIE KAUFFMANN





AFRIQUE

ALGÉRIE

Vingt-huit « terroristes » tués par les forces de l'ordre

ALGER

de notre correspondante

Sans doute galvanisées par le succès médiatique que leur a valu la « délivrance » des trois agents consulaires français enlevés, les forces de l'ordre ont encore durci leur action à l'encontre des groupes armés islamistes, tuant vingt-huit *« terroristes »*, en l'espace de quatre jours, dans le centre et l'est du pays, selon un bilan officiel, publié, mardi 2 novembre. L'opération la plus spectaculaire a eu lieu, dans la nuit de dimanche à lundi, dans la wilaya (préfecture) de Boumerdès, à l'est d'Alger, où les dix-sept membres d'un *« important réseau terroriste »*, selon les termes de la presse locale, *ont été* tués à Djebel-Bouzegza.

Les quotidiens de langue française, jusqu'alors très critiques à l'égard du pouvoir en place, se félicitent unanimement, dans leurs éditions de mercredi, des *« retentissants succès »* des forces de l'ordre et accordent une large place aux déclarations de Redha Malek, diffusées, mardi, sur France 3. Le premier ministre a vu, dans l'enlèvement des trois fonctionnaires français, la main du Groupe islamique armé (GIA), aussi responsable, selon lui, du meurtre des deux géomètres français, le 21 septembre, dans la région de Sidi-Bel-Abbès.

« La plupart de ses éléments [du GIA] *ont fait le coup de feu en Afghanistan »*, a précisé M. Malek, qui a fermement démenti l'hypothèse d'un quelconque marchandage entre les autorités et les ravisseurs. Il n'y a eu *« ni discussion, ni négociation, ni quoi que ce soit »* avec les auteurs de l'enlèvement, a souligné le premier ministre. Confirmant la détermination des dirigeants algériens à continuer cette *« action de longue haleine »* que constitue la lutte contre le terrorisme, *il a invité les pays européens à « ne pas devenir un lieu de transit pour les armes »* et à *« obliger à une certaine réserve les éléments qui se trouvent dans ces pays et qui lancent des appels au meurtre »*.

La politique du « tout-répressif », ainsi réaffirmée, mettra sans doute du baume au cœur de ceux qui, en Algérie, ne jurent plus *désormais* que par les martiales vertus de l' « armée-providence », seule à même, selon eux, d'éradiquer les groupes armés islamistes, communément désignés comme des *« néo-harkis »*. Les indéniables « performances » des forces de l'ordre risquent pourtant, à l'évidence, de ne pas suffire à contenir la colère intégriste. Au cours des six derniers mois, les troubles ont gagné tout le territoire, débordant largement le cadre de l'Algérois. En outre – et l'enlèvement des trois otages français le prouve – ces violences sont, de semaine en semaine, de mieux en mieux « ciblées » et de plus en plus radicales.

Dans un court message, griffonné à la hâte, que les ravisseurs ont remis à Michèle Thévenot, peu avant de la libérer, dimanche, à proximité de l'ambassade de France, des menaces très précises ont été proférées à l'encontre des étrangers résidant en Algérie, et en particulier des Français. Ces derniers, indique-t-on de bonne source, auraient *« un mois, pour quitter le pays »*, faute de quoi ils s'exposeraient à de nouvelles représailles. Des *mises en garde analogues* auraient été adressées à d'autres pays européens, croit-on savoir à Alger, certaines donnant *« des délais encore plus courts »*.

CATHERINE SIMON

BURUNDI

L'ONU n'envisage pas la création d'une force de maintien de la paix

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Alors que l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a demandé à Boutros Boutros-Ghali, mardi 2 novembre, d'entreprendre des démarches en faveur de la création d'une force internationale au Burundi, l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU à Bujumbura, de retour à New-York, a indiqué que *« le Conseil de sécurité n'a aucune intention de créer une nouvelle opération de maintien de la paix pour le Burundi »*.

Malgré la demande « désespérée » du gouvernement de Bujumbura et la fuite de près de 700 000 Burundais hors des frontières, le Conseil n'est plus *« en position »* d'établir une nouvelle force internationale, a déclaré à des journalistes James Jonah, le secrétaire général adjoint des Nations unies, après sa rencontre avec les membres du Conseil. M. Jonah, qui prépare un rapport à leur intention, proposera l'envoi d'une centaine d'observateurs chargés de faire le point sur le comportement de l'armée.

Sylvie Kinigi, le premier ministre burundais, avait demandé l'envoi de 1 000 « casques bleus » pour la protection des ministres et la démobilisation de l'armée. Selon M. Jonah, l'armée reste *« très fermement »* opposée à une présence étrangère dans le pays mais *« pourrait accepter quelques observateurs internationaux »*. M. Jonah a également estimé que la tendance actuelle du Conseil de ne plus créer d'opérations de maintien de la paix *« réduit considérablement »* les chances de la démocratie dans ce pays d'Afrique centrale. Selon des diplomates à l'ONU, la délégation américaine *« ne veut même plus entendre parler d'une nouvelle force »*.

AFSANÉ BASSIR POUR

ASIE

CHINE

Deng Xiaoping a « approuvé » l'écrasement du « printemps de Pékin »

Deng Xiaoping *« a approuvé »* la répression du mouvement démocratique de la place Tiananmen, à Pékin en juin 1989, selon le troisième tome de ses *Œuvres choisies* publié, mardi 2 novembre. *« L'étouffement des troubles est enfin réalisé. C'est une bonne occasion pour interdire immédiatement tous les groupes illégaux. C'est vraiment une bonne chose »*, a déclaré le patriarche du régime communiste dans un discours en date du 16 juin 1989 et qui n'avait pas été rendu public. *« Heureusement que j'étais là.* (Ainsi) *régler cette question n'a pas été difficile. Bien sûr, je ne fus pas la seule personne à avoir joué un rôle »*, a-t-il ajouté dans un entretien avec un universitaire sino-américain. Le but de la répression, selon M. Deng, *« était de faire le moins possible de mal aux gens, notamment aux étudiants »*. Il y eut tout de même des centaines de morts, de nombreuses exécutions capitales et des arrestations par dizaines de milliers... – *(UPI, AFP.)*

EN BREF

AFGHANISTAN : le Hezb annonce la prise d'une ville. – Les forces du premier ministre afghan, Gulbuddin Hekmatyar, ont annoncé la prise de Tagab, au nord de Kaboul ; cette ville était jusque-là contrôlée par le Jamiat-e-Islami du commandant Massoud, ancien ministre de la défense fidèle au président Rabbani. Ces affrontements, les plus violents depuis dix-huit mois, ont débuté, lundi 1er novembre, quand les troupes de M. Hekmatyar ont attaqué les positions du *Jamiat*. – *(Reuter.)*

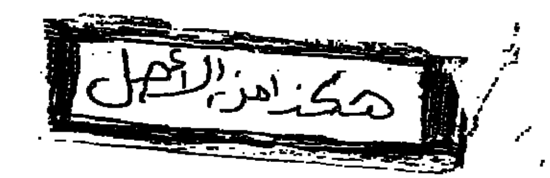
CONGO : libération de deux hauts-fonctionnaires enlevés par des opposants. – La coalition de l'opposition congolaise a annoncé mardi 2 novembre à Brazzaville qu'elle avait libéré les deux hauts-fonctionnaires enlevés la veille, en représailles contre l'arrestation d'un civil et d'un militaire. Daniel Ondzia et Bakala Loubota, respectivement directeur de cabinet du ministre du développement industriel et conseiller du ministre de la *culture, avaient été enlevés* lundi matin à leur domicile, à Kinsoundi, dans la périphérie de Brazzaville, par des hommes portant des uniformes *militaires*. – *(AFP, Reuter.)*

CÔTE-D'IVOIRE : situation « très tendue » après les manifestationscontre les Ghanéens. – La situation est *« très tendue, non seulement à Abidjan mais aussi à l'intérieur du territoire »*, a estimé, mardi 2 novembre, le ministre ivoirien des affaires étrangères, Amara Essy. Il faisait cette déclaration au lendemain des émeutes dirigées contre la communauté ghanéenne qui ont fait au moins deux morts et une cinquantaine de blessés parmi celle-ci, selon un bilan non définitif (*le Monde* du 3 novembre). Des *incidents ont été signalés*, mardi, au nord d'Abidjan, où plusieurs maisons appartenant à des Ghanéens mais aussi à des *Mauritaniens, Burkinais* et Béninois ont été pillées. En outre, *« 200 Ivoiriens se trouvent actuellement dans un camp militaire au Ghana »*, a indiqué le ministère de la communication. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS : Israël a payé les 62 870 dollars de contraventions de ses diplomates en poste à Washington. – L'ambassade d'Israël à Washington vient de régler les 62 870 dollars d'amendes infligées à ses diplomates pour stationnement illégal, a fait savoir, mardi 2 novembre, le département d'Etat, mais la capitale fédérale attend le même geste d'autres missions diplomatiques, dont celle de Russie, qui lui doit 3,8 millions de dollars pour les mêmes infractions. Le paiement de l'ambassade d'Israël est le premier enregistré depuis l'adoption par le Congrès au mois de septembre d'une loi demandant que le montant des contraventions impayées soit prélevé sur les aides accordées par les Etats-Unis aux pays étrangers, *augmenté de 10 % de pénalité de* retard. – *(AFP.)*

GABON : retour discret d'un dirigeant de l'opposition. – La radio Africa 1 a indiqué, lundi 1er novembre, que Pierre Mamboundou, dirigeant d'opposition, exilé au Sénégal depuis trois ans, a fait dimanche un retour discret au Gabon. M. Mamboundou, qui avait été empêché de rentrer dans son pays avant la clôture des candidatures à l'élection présidentielle du 5 décembre, s'est refusé à tout commentaire sur ses intentions. Accusé de complot contre le président Omar Bongo, il avait été condamné par contumace à dix ans de prison au Gabon, en même temps qu'il était expulsé de France vers le Sénégal en février 1990. – *(AFP.)*

SOMALIE : relance du dialogue politique. – L'émissaire du président Clinton, l'ambassadeur Robert Oakley, s'est entretenu, *mardi 2 novembre*, à Mogadiscio, avec des représentants des factions somaliennes rivales, dans le cadre de sa mission visant à trouver une solution politique au conflit. Le porte-parole du bureau de liaison américain en Somalie n'a pas précisé quels dirigeants somaliens M. Oakley avait rencontrés. – *(AFP.)*



■ **SANS ENTHOUSIASME.** Les députés ont adopté en première lecture, mardi 2 novembre, le projet de budget pour 1994 du ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Exprimant leur confiance dans la politique menée par Charles Pasqua, les groupes RPR et UDF ont voté ces crédits, mais plusieurs de leurs membres ont regretté que l'effort gouvernemental en faveur de la police nationale ne soit pas plus important. *Critiquant la politique* « sécuritaire » du gouvernement, le PS et le PCF ont voté contre.

■ **« SCLÉROSE ».** Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire estime que l'effectif des policiers est *« suffisant »* et que *« tout le problème réside, en fait, dans leur utilisation sur le terrain »*. Charles Pasqua s'est dit *« conscient de la sclérose et du manque d'imagination qui frappent la police nationale »*.

La discussion budgétaire

La majorité aurait souhaité un effort plus soutenu

Les députés de la majorité avaient applaudi à tout rompre les projets de loi de Charles Pasqua visant à donner aux policiers de nouveaux moyens juridiques, des contrôles d'identité à la maîtrise de l'immigration. Leur enthousiasme a été plus pondéré, mardi 2 novembre, au moment d'examiner les moyens budgétaires de cette politique. *« Les mesures prises en projet de loi de finances vont dans la bonne direction, mais sont de portée limitée »*, a déclaré José Rossi (UDF), rapporteur spécial de la commission des finances pour la sécurité. Compte tenu des économies budgétaires, les députés du RPR et de l'UDF ne s'en sont pas moins réjouis de l'augmentation relative des crédits de la police (+3,56 % par rapport à 1993, selon la commission) par rapport à la moyenne du budget de l'Etat (+1,2 %). *« La sécurité publique est traitée effectivement comme une priorité gouvernementale »*, a commenté M. Rossi.

« L'insécurité se place régulièrement au troisième rang des grandes préoccupations de nos concitoyens. Leur attente est forte ; ne la décevons pas ! », a prévenu Francis Delattre (Val-d'Oise). Parlant au nom du groupe UDF, M. Delattre a affirmé qu'*« au-delà des chiffres c'est la volonté politique affichée par le gouvernement qui (...) convainc »*. Le soutien assuré par la droite parlementaire à la politique gouvernementale de sécurité ne s'est pas démenti.

« Les Français, lors des dernières élections législatives, ont exprimé leurs préoccupations en matière de sécurité », a rappelé le ministre de l'intérieur.

Approuvant comme un seul homme ses priorités – lutter contre les drogues, la délinquance urbaine et l'immigration clandestine, martèle M. Pasqua depuis son retour place Beauvau –, les députés ont donc adopté l'ensemble des mesures préconisées par le gouvernement, notamment « la génération dans les deux prochaines années, à l'ensemble du territoire », de la carte d'identité à sécurité renforcée (*le Monde* du 30 septembre). L'augmentation des crédits (+38 millions de francs) prévus pour reconduire à la frontière les étrangers en situation irrégulière a, par exemple, été votée sans provoquer le moindre débat. *« Cela devrait permettre, dans une première phase, de doubler le taux des reconduites effectives, tombé à 18 % en 1992, ce qui est inacceptable dans un Etat de droit »*, a déclaré M. Pasqua, qui réserve à *« plus tard »* la discussion sur les moyens de transport utilisés à cet effet.

Malgré ce consensus, lié à la personnalité du ministre de l'intérieur, la modicité de l'effort budgétaire en faveur de la police nationale a inspiré quelques regrets du côté de la majorité. Lui-même ancien commissaire de police, Henri Cuq (RPR, Yvelines) a exprimé l'espoir que les retards pourraient être comblés à l'occasion du futur « programme pluriannuel » pour la police nationale, annoncé en conseil des ministres par M. Pasqua à la fin du mois de juin dernier (*le Monde* du 1er juillet).

« Le budget de 1994 apporte un ballon d'oxygène à la police nationale, mais c'est d'un effort soutenu qu'elle a besoin pour répondre aux défis de la délinquance », a relevé Gérard Léonard (RPR), rapporteur pour avis de la commission des lois, ajoutant qu'*« un programme triennal de sécurité publique est en cours d'élaboration »*. Evoquant le *« contexte de récession »* dans lequel s'inscrit le budget, le ministre d'Etat a déclaré, lui, qu'*« un plan de modernisation pluriannuel (...) devrait trouver sa première traduction dans la loi de finances pour 1995 »*.

Pas plus que les gouvernements socialistes qui l'ont précédé, celui d'Edouard Balladur n'est favorable à la création d'effectifs policiers. *« Avec plus de deux cent mille policiers et gendarmes, nous disposons d'un effectif suffisant*, a énoncé M. Pasqua. *Tout le problème réside, en fait, dans leur utilisation sur le terrain. »* Misant sur une *« adaptation des structures de la police »* aux besoins locaux de sécurité, le ministre s'est dit *« conscient de la sclérose et du manque d'imagination qui frappent la police nationale »*. *« Nous ne pouvons ni ne devons adopter la même organisation partout, et nous ne pouvons faire abstraction de l'apparition de zones plus criminogènes que d'autres »*, a-t-il souligné.

Une *« modification des cycles de travail »* sera donc recherchée, a ajouté M. Pasqua, en concertation avec les organisations syndicales de policiers, l'essentiel étant, à ses yeux, de réussir ce tour de force : accroître la présence des uniformes sur la voie publique sans augmenter les effectifs de policiers. Le ministre a fixé pour objectif à ses services d'affecter 10 % de personnels supplémentaires sur la voie publique.

La communication hebdomadaire du gouvernement s'essouffle

Instauré par Philippe Séguin lors de la session de printemps, le rendez-vous de la communication hebdomadaire du gouvernement, entre les députés et un ministre à qui revient la tâche de prononcer, chaque mardi, une allocution sur un sujet d'actualité, avait pour fonction, initialement, d'enrichir l'information de l'Assemblée sur l'activité gouvernementale. Or, ce nouveau mécanisme du « contre-pouvoir » parlementaire, après un succès de curiosité, tend à s'essouffler La séance du mardi 2 novembre en a fourni l'illustration.

A la fin de la semaine dernière, on apprenait que le ministre mandaté pour intervenir le 2 novembre était Michel Barnier, qui devait initier la représentation nationale aux subtilités de *« la maîtrise des pollutions d'origine agricole »*. M. Séguin s'indigne aussitôt d'un tel choix, peu en rapport avec les urgences de l'actualité, et obtient de l'hôtel Matignon une intervention sur les résultats du sommet de Bruxelles, inaugurant l'Union européenne. Alain Juppé et Alain Lamassoure étant retenus à l'étranger, c'est Simone Veil, premier des ministres d'Etat qui doit, finalement, se livrer à l'exercice. Malgré toute sa bonne volonté, elle se contentera d'égrener les acquis du sommet, dont les députés avaient déjà largement eu connaissance par la presse.

A l'ouverture de la séance, alors que Mme Veil patientait sagement au banc du gouvernement, les travées étaient tristement dégarnies, chacun débattant dans les réunions de groupe et dans les commissions. Au point que M. Séguin a dû suspendre la séance pour se rendre à la réunion de groupe RPR, qu'il a gratifié d'une de ses fameuses grosses colères.

FRÉDÉRIC BOBIN

REPÈRES

MAJORITÉ

Le nouveau maire de Nice sera élu le 8 novembre

Après la démission d'Honoré Bailet de ses fonctions de maire de Nice, son successeur sera élu par le conseil municipal le 8 novembre. Un seul candidat est, pour le moment, sur les rangs, Jean-Paul Barety, sixième adjoint (RPR) aux travaux, qui a été désigné, le 30 octobre, par les élus de son parti (*le Monde* du 2 novembre). Les élus UDF ont décidé de ne pas lui opposer d'adversaire et devraient, en principe, lui apporter leurs suffrages, à l'exception de Rudy Salles, député (UDF-PR) des Alpes-Maritimes, partisan d'élections municipales anticipées et qui ne prendra pas part au vote.

Les alliés du RPR souhaiteraient obtenir, en contrepartie, trois sièges d'adjoinst supplémentaires, pour être *« à parité »* avec le parti chiraquien. De son côté, le chef de file du Front national à Nice, Jacques Peyrat, a confirmé qu'il ne sera pas un *« candidat de replâtrage »*. Le jour même de l'élection du successeur de M. Bailet, il organisera un meeting pour présenter les résultats d'un « sondage-référendum » qu'il avait lancé, début octobre, sur le thème de la démission de l'équipe municipale en place. – *(Corresp.)*

ILE-DE-FRANCE

Deux conseillers régionaux quittent Génération Ecologie

Deux conseillers régionaux d'Ile-de-France, Zaïr Kedadouche et Guy Konopnicki, ont annoncé, mardi 2 novembre, leur décision de quitter Génération Ecologie (GE) par solidarité avec Jean-Jacques Porchez, dont l'exclusion a été maintenue par le bureau national de GE (*le Monde* du 21 août). *« Nous sommes au regret de constater que notre mouvement est en passe de devenir une secte, qui ne tolère qu'une seule expression, celle de Brice Lalonde »*, écrivent-ils dans un communiqué.

Le bureau national de GE, réuni le même jour, a adressé une nouvelle mise en garde à tous ceux qui seraient tentés de s'exprimer à l'extérieur du mouvement. Il a décidé, aussi, de ne pas s'associer aux assises de la transformation sociale, préparées par le Parti socialiste.

FOULARD ISLAMIQUE

Les députés RPR souhaitent modifier la législation sur le respect de la laïcité

Le groupe RPR de l'Assemblée nationale a annoncé, mardi 2 novembre, qu'il avait décidé de créer un groupe de travail sur le respect de la laïcité dans les établissements d'enseignement public. Le président du groupe, Bernard Pons, a précisé que ce groupe de travail, uniquement constitué de députés RPR, aura pour mission de déterminer *« les modifications législatives à apporter pour donner plus de liberté et d'autorité aux chefs d'établissement »*, notamment *« au moment de l'inscription des élèves pour, au moins, en connaître l'identité et la situation »*.

La réponse prudente apportée, la semaine dernière (*le Monde* du 27 octobre), par le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, à la question posée par Ernest Chénière, député (RPR) de l'Oise, sur l'attitude des chefs d'établissement à l'égard des élèves musulmanes souhaitant *porter le foulard* islamique (*le Monde* du 22 octobre), n'a pas donné *« entière satisfaction »* au groupe RPR, a souligné M. Pons. M. Bayrou, avec l'aval de Matignon, avait écarté l'éventualité d'une modification législative, que le groupe RPR juge nécessaire.

à l'Assemblée nationale

en faveur de la police nationale

« L'objectif peut paraître ambitieux, faute de créations d'emplois administratifs », a nuancé M. Léonard. A la différence du projet de loi de finances pour 1993, qui avait créé plus d'un millier d'emplois administratifs afin de décharger les policiers de la « paperasse », le budget de M. Pasqua ne crée aucun poste de fonctionnaire. Il se borne à affecter 1 500 policiers auxiliaires supplémentaires (appelés du contingent effectuant leur service dans la police et portant des bandes vertes sur leur casquette). Or cette décision a aussi été critiquée.

« Le recrutement des policiers auxiliaires ne peut constituer une réponse définitive de l'Etat à la demande sociale de sécurité », indique M. Rossi dans son rapport. *« Il ne me paraît pas opportun d'affecter trop de policiers auxiliaires dans nos banlieues, c'est-à-dire là où le travail est le plus difficile, voire le plus dangereux »*, a renchéri M. Cuq en séance, et le ministre lui a donné acte de son observation. *« Ce n'est pas l'appel à trois mille policiers auxiliaires qui répondra aux besoins*, a lancé Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine) à l'adresse de M. Pasqua. *Leur nombre augmente continuellement, et ce qui n'était, hier, qu'un apport complémentaire devient, aujourd'hui, la principale mesure nouvelle de votre budget. »*

Considérant que la politique gouvernementale favorise *« une police répressive plutôt qu'une police de proximité »*, Julien Dray (PS, Essonne) a exprimé le regret que cette dernière soit abandonnée aux *« non-professionnels »* que sont les policiers auxiliaires.

Face au développement des polices municipales et des sociétés de surveillance privées, l'UDF avait provoqué une surprise en reprenant à son compte un projet concocté, en son temps, par le ministre de l'intérieur socialiste, Pierre Joxe : *« Une loi-cadre sur la sécurité intérieure serait utile pour bien définir les missions de chacun »* des acteurs de la sécurité (police et gendarmerie nationales, douanes, polices municipales, sociétés de gardiennage), a expliqué M. Delattre.

Ne voulant pas se prononcer nettement sur ce point, M. Pasqua s'est contenté d'affirmer que les polices municipales ne doivent pas disposer des mêmes compétences que la police nationale, et il a tout juste indiqué qu'il présentera deux projets de loi, sur les polices municipales et sur les sociétés privées de sécurité, à la session de printemps du Parlement.

Le premier de ces textes s'inspirera de *« certains éléments »* du rapport sur les polices municipales remis dernièrement au premier ministre par Patrick Balkany, député (RPR) des Hauts-de-Seine et maire de Levallois, a ponctué le ministre de l'intérieur, sans davantage entrer dans les détails.

ÉRICH INCIYAN

L'examen du projet de loi quinquennale

Les « trente-deux heures » dominent le débat sur l'emploi au Sénat

Les sénateurs ont engagé, mardi 2 novembre, la discussion générale sur le projet de loi quinquennale sur l'emploi, présenté par Michel Giraud, ministre du travail, et adopté le 5 octobre dernier, en première lecture, par l'Assemblée nationale. D'entrée de jeu, la « semaine de trente-deux heures », idée lancée par le député Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne) et repoussée à l'Assemblée, a resurgi au Sénat, au point de dominer l'ensemble du débat, malgré l'hostilité affichée de la plupart des sénateurs.

Le ministre du travail a bien de la chance. Un mois s'est écoulé depuis la discussion et l'adoption de son projet de loi quinquennale sur l'emploi à l'Assemblée nationale, et l'ensemble du texte gouvernemental semble désormais se résumer à un débat sur la semaine des trente-deux heures, grâce à l'activisme de quelques hommes politiques, massivement relayés par les médias. Hostiles aux trente-deux heures, les sénateurs ont accueilli avec indulgence, le 2 novembre, le projet de Michel Giraud, qui a évité la volée de bois vert qu'il avait reçue des membres de la majorité à l'Assemblée.

C'est à peine si les rapporteurs de la commission sénatoriale des affaires sociales, Louis Souvet (RPR) et Jean Madelain (Un. centr.) ont osé exprimer les doutes et les réserves qu'ils avaient émis dans leur rapport. Pourtant, le scepticisme persiste sur l'efficacité des mesures proposées par le gouvernement, comme le laissait entendre Louis Souvet en répondant à sa propre interrogation : *« Le présent projet est-il à la hauteur* [du problème du chômage] *? Non*, répond-il, *mais il s'inscrit dans des perspectives d'avenir et prépare les entreprises à la reprise de la croissance. Demain elles seront mieux à même de réagir. »*

Quant à Jean-Pierre Fourcade (Rép. et Ind.), président de la commission des affaires sociales, il s'est montré un des supporteurs les plus louangeurs du ministre du travail, en affirmant, avec une apparente sincérité : *« Ce projet de loi est à la hauteur de l'objectif qu'il poursuit et ne mérite pas les critiques quelquefois excessives qui ont pu être portées contre lui. Votre projet de loi est bon. »* Tout juste a-t-il ajouté que, *« si le texte s'engage sur des pistes intéressantes, il nous paraît le faire, parfois, trop timidement »*.

Tractations dans la majorité

Reste que la grande affaire de ce début de discussion n'était plus la lutte contre le chômage, mais le débat sur les trente-deux heures, même si beaucoup le regrettaient, M. Fourcade en tête, qui proclamait : *« Les nombreuses et importantes mesures du projet ont été négligées au profit des interventions médiatisées et focalisées sur les trente-deux heures. »* Cela ne l'a pas empêché, dans la foulée, de présenter son propre amendement sur le sujet, en ne limitant pas *« les expériences de la réduction de la durée du travail à la seule formule de trente-deux heures ou de quatre jours par semaine »* et en l'inscrivant dans *« la logique d'annualisation qui a inspiré le gouvernement »*.

Le sénateur des Hauts-de-Seine propose que des expériences résultent d'accords d'entreprises ou de branches et s'accompagnent de créations d'emplois. La compensation financière consisterait en *« un dispositif fiscal de crédit d'impôt, analogue au crédit d'impôt-recherche, à hauteur des investissements réalisés par l'entreprise en vue d'aménager la durée du travail et de permettre une pleine utilisation de son capital technique »*.

Face à cet amendement soutenu par l'UDF, Gérard Larcher (RPR, Yvelines) a proposé une solution inspirée de l'amendement de M. Chamard, à la différence près que le sénateur en spécifie le caractère expérimental et la présente, modestement, comme *« une piste, et non comme une recette miracle »*. *« Cette disposition peut ouvrir droit pendant trois ans à une aide forfaitaire et dégressive par salarié, y compris ceux embauchés du fait de la réduction collective de la durée du travail, au bénéfice de l'entreprise concernée »*, a-t-il expliqué. L'aide, a précisé le sénateur des Yvelines, *« pourrait être équivalente à 40 % des charges sociales la première année, 30 % les deux autres années »*.

Dans la soirée, la majorité sénatoriale et le ministre du travail, qui avait précisé que *« la semaine de quatre jours n'est pas dans le projet du gouvernement »*, mais que celui-ci *« est disposé à encourager toute innovation raisonnablement exprimée »*, ont mené des tractations pour tenter de parvenir à un amendement unique RPR-UDF, mixant le principe de l'annualisation du travail, cher à MM. Giraud et Fourcade, avec une compensation financière pour l'entreprise, venant de l'Etat, sous forme de dotation budgétaire du ministère du travail. Reste à savoir si l'UDF acceptera cet amendement hybride et laissera au seul groupe socialiste le privilège de la division sur le sujet de la réduction du temps de travail.

CLAIRE BLANDIN

POINT DE VUE

Merci, M. Chamard !

par Henri Emmanuelli

PARCE que le temps presse, même si le débat ne fait que commencer, j'irai droit au but. Et, sans plus tarder, je voudrais remercier M. Chamard, député (RPR) de la Vienne. Non pas pour son amendement, rejeté il y a un mois par l'Assemblée nationale, mais pour sa très grande franchise. Franchise sans laquelle un débat déjà très compliqué, déjà très embrouillé, risquait de verser dans une confusion dangereuse. Je veux, bien entendu, parler du débat sur l'utilisation de la réduction du temps de travail comme moyen miracle de créer massivement des emplois.

Que nous dit, en effet, M. Chamard ? Il se confie dans *Sud-Ouest* du 31 octobre : *« Je me suis laissé convaincre*, dit-il, *que la seule contrepartie acceptable à une réduction des salaires, c'est un peu de liberté supplémentaire. »* Il n'est plus question de ces fameux emplois créés, qui risqueraient fort, dans la réalité quotidienne des gains de productivité, d'être les cousins germains de ceux qui devaient naître de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. Il s'agit, crûment, de baisse de salaire généralisée, c'est-à-dire de déflation salariale !

Que la droite ait toujours pensé que la cause première du chômage est le coût de la main-d'œuvre ; qu'elle en ait, avec constance, tiré la conclusion que le chômage se combat par la déflation salariale, voilà qui n'a rien pour surprendre. Qu'elle s'essaie, de manière plus moderniste, à travestir une vieille théorie poussiéreuse – qui veut que le marché du travail étant un marché comme un autre, si l'on baisse le coût du produit on augmente la demande, sous les apparences d'un supplément de liberté – est bien dans sa méthodologie. Mais que des hommes de gauche, fussent-ils éminents, se laissent aller à confondre le partage du chômage entre salariés avec la lutte pour l'emploi, voilà qui est inquiétant et ne saurait durer !

Certes, la lutte contre le chômage, j'en suis convaincu, passe par une redistribution des richesses produites, si l'on veut pouvoir financer un emploi ou une activité pour tous, mais de là à confondre la redistribution de la richesse produite avec la diminution des revenus salariaux, il y a un raccourci qui confine à l'aveuglement. Merci, donc, à M. Chamard d'aider à ouvrir les yeux ! Merci, de même, à M. Monory de répéter combien le SMIC est responsable du chômage !

C'est vrai, le débat est difficile, mais il est incontournable et fondamental. Il ne doit pas se dérouler dans une confusion qui, *a posteriori*, n'apparaîtrait que comme le paravent d'une effroyable régression sociale sur le chemin d'une course poursuite, perdue d'avance, avec les pays à bas salaires. D'où l'urgence d'en débattre. Au fond et avec sérieux. C'est la raison pour laquelle le Parti socialiste doit, sans tarder, s'engager dans l'organisation d'une convention nationale sur un sujet dont dépend, en grande partie, son avenir.

► **Henri Emmanuelli est député (PS) des Landes.**

Les députés ont adopté la révision constitutionnelle sur le droit d'asile

L'Assemblée nationale a adopté, selon la procédure du vote personnel, mardi 2 novembre, par 446 voix contre 86, le projet de loi constitutionnelle relatif aux *« accords internationaux en matière de droit d'asile »*. Avant d'être soumis, fin novembre, au Congrès de Versailles, le texte doit être adopté en termes identiques par les sénateurs. Le détail du vote est le suivant :

● **Ont voté « pour »** : RPR : 232 sur 258 ; UDF : 197 sur 215 ; République et Liberté (RL) : 16 sur 22 ; non-inscrit : 1 (Michel Noir).

● **Ont voté « contre »** : UDF : 5 sur 215 (Jean-Louis Beaumont, Christine Boutin, Jean Desanlis, Pierre Micaux, Philippe de Villiers) ; PS : 55 sur 57 ; PC : 22 sur 23 ; RL : 4 sur 22.

● **Se sont abstenus** : RPR : 5 sur 258 (Raoul Béteille, Xavier Deniau, André Fanton, Pierre Mazeaud, Maurice Nénou-Pwataho) ; UDF : 6 sur 215 (Yves Bonnet, Jacques Brossard, Laurent Dominati, Alain Griotteray, Hervé Mariton, Yann Piat).

● **N'a pas participé au vote** : Philippe Séguin (RPR), président de l'Assemblée. Les députés non participants au vote et absents de l'hémicycle ne sont pas comptabilisés.

Le financement de la vie politique

Le gouvernement envisage une réduction de 10 % de l'aide de l'Etat aux partis

Le gouvernement envisage de proposer au Parlement de diminuer de 10 %, en 1994, la dotation annuelle que l'Etat accorde, en vertu des lois de 1988 et de 1990, aux partis politiques. Il voudrait ainsi faire participer ceux-ci à la réduction du train de vie de l'Etat, décidée par Edouard Balladur.

Cette dotation annuelle est, en l'état actuel des choses, de 580 millions de francs, c'est-à-dire identique à ce qu'elle était en 1993. En décembre 1992, les socialistes avaient obtenu un doublement de cette ligne budgétaire, en arguant qu'une modification de la législation intervenait avec l'élection d'une nouvelle Assemblée : dorénavant, la moitié du crédit est accordée aux partis en fonction de leur représentation au Parlement, l'autre en fonction des suffrages recueillis par leurs candidats aux législatives. D'ailleurs, cette nouvelle règle est si difficile à mettre en œuvre que le décret de répartition des crédits n'a toujours pas été publié, alors que le Conseil d'Etat l'a examiné, ce qui créé des difficultés de trésorerie aux partis.

Le projet gouvernemental pourrait aggraver ces difficultés. Nicolas Sarkozy, ministre du budget, a pris contact avec les trésoriers des formations politiques pour leur faire part de ses intentions. Ce sont les Verts qui ont dévoilé l'affaire en publiant leur réponse. Ils observent, d'abord, qu'une diminution proportionnelle pénaliserait particulièrement les petits partis ; ils ajoutent que réduire le financement par l'Etat, *« c'est, implicitement, relancer la recherche d'autres recettes, moins démocratiques et moins transparentes »* et que cela revient à *« favoriser les formations au pouvoir, les entreprises ayant intérêt à avoir de bonnes relations avec celles-ci plutôt qu'avec les partis d'opposition »*.

Les socialistes font la même analyse. Le trésorier du PS, Pierre Moscovici assure que ce projet est *« démagogique »* et que *« c'est un peu la démocratie que l'on bâillonne »*. A l'UDF, le trésorier de la confédération, Georges de La Loyère, estime que la loi actuelle étant déjà *« assez dure »*, il faudrait mieux ne pas réduire les crédits. Le RPR, en revanche, est *« très favorable »* au projet du gouvernemental.

Rien n'est décidé pour autant. Dans l'entourage de M. Sarkozy, on explique que celui-ci a juste voulu *« tester les réactions »* des partis politiques et que c'est au vu de celles-ci que le gouvernement se prononcera.

THIERRY BRÉHIER

Les radicaux de gauche veulent devenir la « première force militante à gauche »

Le tour de France que les radicaux de gauche avaient décidé d'entamer début septembre ne commencera que le 5 novembre, avec une étape à Hagetmau (Landes), suivie, le lendemain, par un arrêt à Orthez (Pyrénées-Atlantiques). D'ici au 20 février prochain, les responsables du MRG, emmenés par leur président, Jean-François Hory, et par Bernard Tapie, ont l'intention de sillonner la métropole et l'outre-mer pour *« rencontrer les Français »*, leur *« soumettre les propositions radicales »* et *« lancer une campagne d'adhésion »*, afin d'atteindre *« cinquante mille membres »* et de faire du mouvement *« la première force militante à gauche »*.

Présentant ces objectifs, mardi 2 novembre, M. Hory a déclaré : *« Il faut restituer aux citoyens la politique qui a été confisquée par les états-majors parisiens et rénover profondément les méthodes de l'action politique. »* Il a présenté deux initiatives, l'une destinée à *« relancer l'Europe politique »*, qui sera prise en association avec d'autres formations de la Communauté le 16 novembre, à Strasbourg, sous la responsabilité d'Emile Zuccarelli ; l'autre consistant en une lettre adressée à toutes les organisations et personnalités *« qui se réclament de la gauche, du progrès, de l'écologie politique et de la réforme »*, pour leur proposer de participer à des *« ateliers du progrès »* sur une vingtaine de thèmes, l'organisation en étant confiée à Jean-Michel Baylet.

Ces ateliers, où les différentes formations confronteraient leurs points de vue jusqu'au 15 juin, prépareraient des *« Etats généraux du progrès »*, censés établir *« la base minimum programmatique de la gauche »*. Pour M. Hory, les assises de la transformation sociale, lancées par le PS, relèvent d'une *« bonne intention »*. Sceptique sur les résultats de ces assises, il a affirmé qu'il n'entend pas *« se faire notifier des choix qu'il aurait ensuite à ratifier »* pour le compte du MRG.

Malgré les réserves de plusieurs responsables du MRG dont François Doubin et Roger-Gérard Schwartzenberg, anciens présidents du parti, M. Hory continue de jouer la carte Tapie. Il comptait sur la présence à son côté du président de l'Olympique de Marseille pour attirer les médias. De ce point de vue, l'opération est réussie, même si les questions posées à M. Tapie touchent plus à ses démêlés juridico-financiers qu'à ses opinions politiques.

Assurant que sa *« seule ambition »* est d' *« engager un processus pour ouvrir le MRG qui n'était plus dynamique et lui redonner une vraie ambition de conquête »*, M. Tapie a expliqué que ce tour de France des radicaux ne constitue pas *« un référendum « pour » ou « contre » Tapie »*. *« Je ne vais pas me balader dans toute la France pour convaincre les gens que je suis un type bien, ce n'est pas le sujet »*, a-t-il ajouté. Toutefois, il a observé : *« Je comprendrai que je ne suis pas le bon candidat* [comme tête de la liste radicale aux européennes] *si les salles sont vides et si je me fais huer. »*

ANNE CHAUSSEBOURG

Les suites judiciaires de l'affaire VA-OM

Nouvelle demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Tapie

La nouvelle était attendue. Près de cinq mois et demi après le début de l'affaire de corruption présumée lors du match de football Valenciennes-Marseille, le *président de l'OM, Bernard* Tapie, est directement mis en cause. Le juge d'instruction Bernard Beffy, en charge de ce dossier, a transmis, mardi 2 novembre, au procureur de la République de Valenciennes, une demande de levée de l'immunité *parlementaire du député* (RL) des Bouches-du-Rhône. Une telle démarche est nécessaire avant toute mise en examen d'un député, aucun élu ne pouvant être poursuivi ou arrêté sans autorisation de l'Assemblée pendant une session parlementaire, *sauf en cas de flagrant* délit.

Le magistrat instructeur souhaite mettre M. Tapie en examen sur les trois volets du dossier : l'affaire de corruption présumée *lors du match VA-OM ; la tentative* de subornation de témoin dont l'ancien entraîneur de Valenciennes Boro Primorac affirme avoir fait l'objet le 17 juin ; la tentative de subornation de témoin dont l'ancien joueur marseillais Jean-Jacques Eydelie affirme, lui aussi, avoir fait l'objet, le 17 septembre, au domicile de M. Tapie (*le Monde* du 21 octobre). *Selon le* procureur de la République de Valenciennes, Eric de Montgolfier, M. Beffy attendait, avant de transmettre son dossier, d'avoir entendu un agent de joueurs de nationalité argentine, Rafael Santos, qui a assisté à l'entretien du 17 septembre entre MM. Tapie et Eydelie. O. il lui a finalement été impossible d'entendre M. Santos.

Le procureur devrait transmettre cette demande en fin de semaine au Parquet général de Douai (Nord), qui la formulera ensuite auprès de la chancellerie. Le garde des sceaux transmettra, à son tour, cette demande au président de l'Assemblée nationale, qui nommera une commission *ad hoc* chargée de l'examiner. *« Laissons faire les choses, il n'y a pas de catastrophe en vue »*, a déclaré le président de l'OM, demandant de *« laisser l'Assemblée nationale décider sur la réalité, et pas sur les envies »*. L'un de ses avocats, Mᵉ Francis Szpiner, a dénoncé le *« cirque »* et *« l'abus de droit »* commis, selon lui, par le juge d'instruction. *« La demande ne peut pas aboutir en moins de six semaines*, a-t-il affirmé. *Or, dans six semaines, la session parlementaire sera terminée, et M. Beffy pourra disposer de Bernard Tapie comme de n'importe quel justiciable. »*

Il s'agit de la deuxième demande de levée d'immunité parlementaire déposée à l'encontre de M. Tapie. La commission *ad hoc* de l'Assemblée nationale, chargée d'examiner la première, émanant des deux juges d'instruction de Béthune (Pas-de-Calais) *en charge de l'enquête sur* l'affaire Testut (*le Monde* du 12 octobre), a décidé, mardi, d'entendre dès mercredi Alain Géniteau, actionnaire de la *société Testut, en tant que plaignant.*

AUDIT : la DNCG se prononcera le 9 novembre sur les comptes de l'OM. – La Direction nationale du contrôle de gestion (DNCG) du football français se réunira le 9 novembre pour prendre officiellement connaissance de l'audit qu'elle a commandé sur les comptes de l'OM et décider de l'avenir du club champion d'Europe. Mardi 2 novembre, Bernard Tapie, qui accompagnait son directeur financier, Alain Laroche, a été entendu au siège de la Ligue nationale (LNF), par Jacques Thébault, directeur général de la LNF, et Jacques Lagnier, secrétaire général adjoint de la DNCG.

SOCIETE

■ **PERPÉTUITÉ.** – Le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, devait présenter mercredi 3 novembre au conseil des ministres un projet de loi sur la perpétuité réelle. Ce texte, qui devrait être examiné par le Parlement au cours de la session d'automne, autorise les cours d'assises à interdire aux personnes condamnées à la réclusion criminelle à perpétuité pour *« assassinat sur mineur de quinze ans précédé ou accompagné d'un viol, de tortures, ou d'actes de barbarie »* toute libération conditionnelle ou toute permission de sortir. Sauf grâce du président de la République ou commutation de peine, ces personnes devront donc rester toute leur vie en prison.

■ **SOINS.** – Depuis 1986, des services médico-psychologiques régionaux (SMPR) rattachés aux établissements hospitaliers publics ont été implantés dans certains établissements pénitentiaires. Ils interviennent aujourd'hui dans les maisons d'arrêt, mais leur extension aux centres de détention est envisagée. Le SMPR de Varces (Isère) a mis en place depuis quelques années une prise en charge psychothérapeutique inspirée par la psychanalyse.

M. Méhaignerie propose d'instituer la prison à perpétuité réelle

Au lendemain de l'arrestation du meurtrier de la petite Karine, Pierre Méhaignerie avait promis de durcir les peines infligées aux assassins et aux violeurs d'enfants (*le Monde* du 25 septembre). Un mois plus tard, le projet de loi est prêt : estimant la législation actuelle *« incomplète »*, le garde des sceaux a décidé d'instituer une perpétuité réelle pour ce type de délinquants. *« Les peines de substitution annoncées lors de l'abolition de la peine de mort n'ont jamais vu le jour*, note la chancellerie. *Il est de la responsabilité du garde des sceaux d'empêcher la commission de ces crimes particulièrement odieux qui soulèvent l'indignation et la révolte légitime de l'opinion publique. »*

Le premier volet du projet concerne la perpétuité réelle. Aux termes du code de procédure pénale, les personnes condamnées à la réclusion criminelle à perpétuité peuvent bénéficier d'une libération conditionnelle au bout de quinze ans. Le code a été durci lors de la première cohabitation : depuis 1986, les cours d'assises peuvent infliger des périodes de sûreté de trente ans aux condamnés à perpétuité qui ont commis des meurtres ou des assassinats sur des mineurs, des personnes âgées, ou des handicapés, ou lorsque ces actes ont été accompagnés de tortures ou d'actes de barbarie. Sauf dispositions exceptionnelles, ces condamnés ne peuvent donc bénéficier d'aucune permission de sortir et d'aucune libération conditionnelle pendant trente ans.

Le projet de loi présenté par Pierre Méhaignerie va infiniment plus loin : en cas d'*« assassinat sur mineur de quinze ans précédé ou accompagné d'un viol, de tortures ou d'actes de barbarie »*, la cour d'assises sera désormais autorisée à interdire à jamais les libérations conditionnelles et les permissions de sortir. Toute souplesse est donc définitivement exclue : le condamné devra passer sa vie entière en prison. Il lui reste bien l'espoir d'un décret du président de la République commuant sa peine perpétuelle en une peine dite « à temps » – *le plus souvent une peine de vingt ans* –, mais elles sont extrêmement rares : en douze ans, François Mitterrand n'a jamais accordé une commutation de peine à un violeur et assassin d'enfant. Le projet interdit de toute manière à ces commutations d'introduire la moindre souplesse : désormais, durant la peine définie par la commutation, toute libération conditionnelle et toute permission de sortir seront également interdites.

Le second volet du projet de loi présenté par le garde des sceaux concerne les aménagements de peine accordés aux meurtriers et aux violeurs d'enfants. En cas de condamnation pour le *« meurtre ou l'assassinat d'un mineur de quinze ans précédé ou accompagné d'un viol, de tortures ou d'actes de barbarie »* ou de viol d'un mineur de quinze ans, le juge de l'application des peines devra désormais recueillir l'avis d'un expert-psychiatre. Les décisions du juge pourront en outre être déférées dans un délai de cinq jours devant la chambre d'accusation par le procureur de la République. Dans l'attente de la décision de la chambre d'accusation, le condamné restera en prison.

La chancellerie a complété ce dispositif par un volet de *« prévention »* : une commission d'étude sera chargée de dresser l'inventaire des pratiques actuelles et de procéder à une évaluation en liaison avec le Conseil national d'éthique. Elle devra rendre son rapport avant le 1er juin 1994.

A. C.

Le projet de loi sur les peines infligées

La mort lente

Suite de la première page

Démagogique, ce texte ignore qu'aussi « monstrueux » soient-ils aux yeux de l'opinion, les assassins d'enfants sont d'abord des malades. Et une société respectueuse des droits de l'homme se doit d'essayer de les soigner. Depuis le milieu des années 80, les services de psychiatrie se développent peu à peu en prison, de premières pistes de soins sont apparues, et la création de services médico-psychologiques en détention est encouragée. Autant d'actions dont l'esprit est radicalement inverse à celui du projet de prison à vie.

Ce texte va aussi à l'encontre de l'évolution de ces vingt dernières années en matière d'application des peines : développées au début des années 70, les permissions de sortir et les libérations conditionnelles permettent justement à la justice de contrôler le retour à la liberté. Contrairement à une opinion répandue, la libération conditionnelle limite la récidive : selon une étude menée par le Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP), le taux de retour en prison au bout de quatre ans de liberté des personnes condamnées à plus de trois ans de prison est de 23 % en cas de libération conditionnelle, contre 40 % en cas de sortie en fin de peine.

Un pas symbolique

Beaucoup diront sans doute que les crimes visés par le projet Méhaignerie sont atroces et que de telles condamnations seront rares. Ils ont raison. Mais un pas symbolique vient d'être franchi : il suffira désormais d'une délibération discutée un soir par des jurés encore sous le choc de l'horreur pour dénier à jamais au condamné toute possibilité d'évolution, et donc toute humanité. En acceptant que des hommes soient enfermés à vie au nom de la protection de leurs semblables, le gouvernement entrouvre en outre une porte dans laquelle pourront désormais s'engouffrer les partisans de la peine de mort, qui viennent à nouveau de se manifester par une proposition de loi. L'incarcération à jamais dans une cellule de prison n'est-elle pas déjà une peine de mort... lente ?

A. C.

L'opinion de deux juges de l'application des peines

« Mettre en place un contrôle »

■ **Nathalie Leclerc-Garret** : *« Je suis juge de l'application des peines depuis cinq ans. De 1988 à 1990, je travaillais à Evreux, au centre de détention du Val-de-Reuil. Là-bas, nous étions deux « JAP » pour 550 détenus condamnés à des peines moyennes et longues.*

» Les permissions de sortir et les libérations conditionnelles ne sont pas des cadeaux : ce sont des formules qui permettent de prendre en compte l'évolution du condamné et de mettre en place un contrôle. Si un détenu sort en fin de peine, il n'a de comptes à rendre à personne. S'il est en permission ou en libération conditionnelle, je peux lui imposer des obligations : signaler tout déplacement, ne pas rencontrer les victimes, ne pas se rendre dans certains lieux, ou se soigner par exemple. S'il ne respecte pas ses obligations, la mesure peut être révoquée.

» Je porte une attention particulière aux délinquants sexuels car je crains bien sûr plus fortement la récidive. Je fais vérifier l'hébergement avec beaucoup de soin et, surtout, je mesure l'impact de la sortie sur les victimes. En cas d'inceste, je travaille en relation avec le juge des enfants qui peut suivre les mineurs et je fais le point auprès de la famille avant d'autoriser une deuxième sortie. »

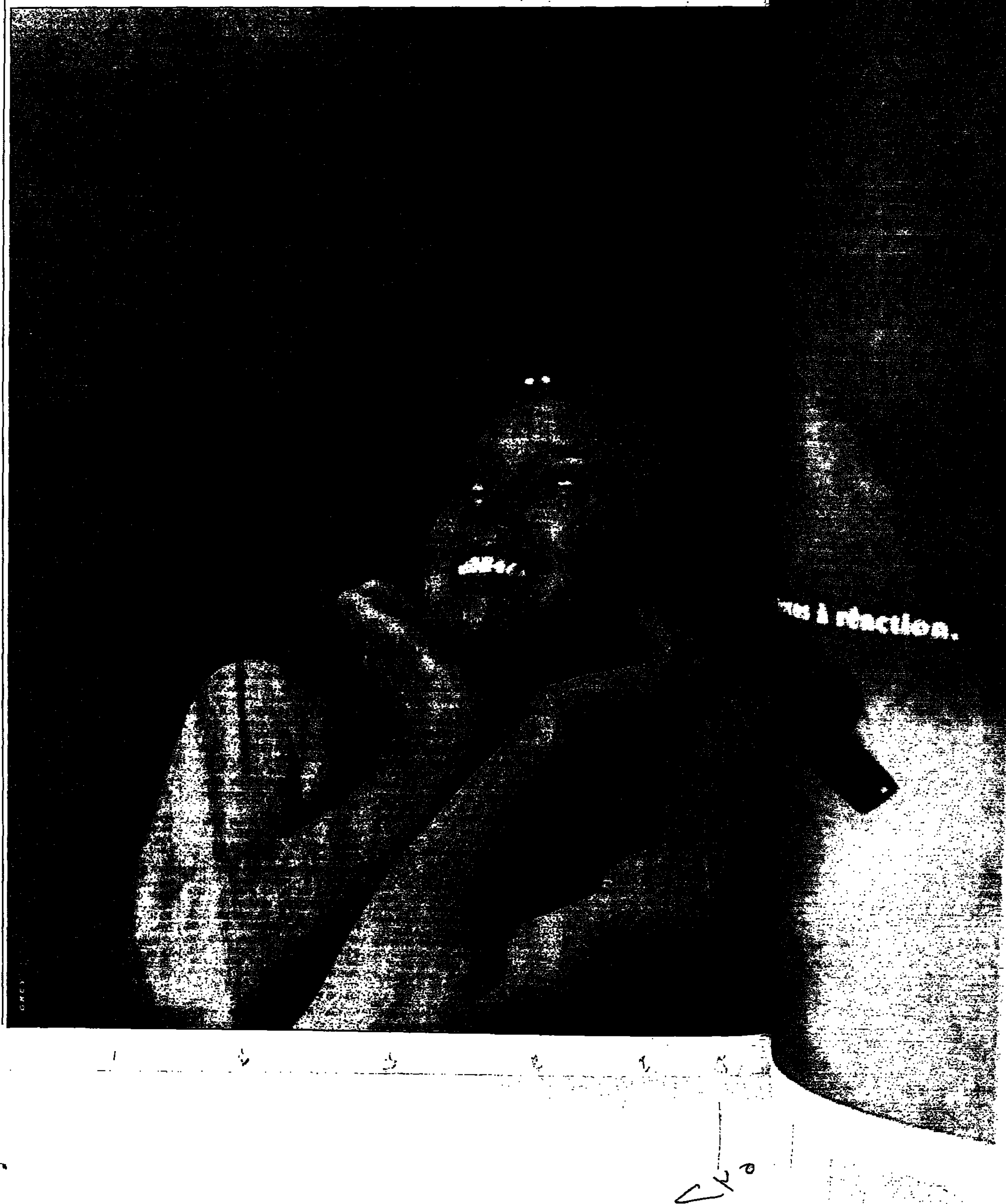
■ **Godefroy du Mesnil du Buisson** : *« Je suis juge de l'application des peines à Pontoise et vice-président de l'Association nationale des juges de l'application des peines. Mon travail est de contrôler le bon déroulement des mises à l'épreuve ordonnées par le tribunal et des libérations conditionnelles accordées par les JAP et le garde des sceaux. En ce moment, je traite théoriquement 1 300 dossiers, mais faute de temps et, surtout, de personnel – je n'ai ni greffier ni secrétariat pour mon cabinet –, je dois me contenter d'en suivre réellement environ 800.*

» Lorsque j'ai pris connaissance du dossier, je reçois la personne au tribunal de Pontoise. Ensuite, je confie le dossier à un agent du comité de probation et d'assistance aux libérés, qui convoque la personne régulièrement, vérifie le respect des obligations et me rend compte du déroulement de la mesure. Pendant ce temps où le condamné reste sous la surveillance de la justice, il doit faire ses preuves. Il est relativement aisé de vérifier des obligations telles que la résidence, l'insertion professionnelle ou l'indemnisation des victimes, mais il est très difficile de contrôler l'exécution de l'obligation de soins.

» Si une telle obligation a été imposée, je demande au condamné, lors de notre premier entretien, de rencontrer le praticien de son choix et de m'envoyer un certificat médical dans un délai de deux mois afin que l'agent de probation puisse contacter le médecin. Dans le meilleur des cas, le condamné nous remet occasionnellement un certificat médical lapidaire qui indique en quelques lignes que M. X... continue à se rendre aux rendez-vous. Il est très difficile d'en savoir plus : le secret médical s'oppose à toute information sur l'évolution du condamné ou le contenu des soins.

» Si le condamné n'envoie aucun justificatif, je peux bien sûr le faire comparaître devant moi, au besoin par la force publique, et, si nécessaire, ordonner son incarcération. Le garde des sceaux ou le tribunal correctionnel sont alors saisis d'une demande de révocation de la libération conditionnelle ou du sursis. Cette procédure est cependant très lourde ».

Propos recueillis par
ANNE CHEMIN



CLÉS/ *Lexique*

■ **JAP.** – Le juge de l'application des peines (JAP) est un magistrat du siège qui est chargé de suivre l'exécution des peines privatives et restrictives de liberté. En milieu carcéral, il accorde des libérations conditionnelles, des permissions de sortir, des mesures de semi-liberté, et des réductions de peine. Il travaille avec un organe consultatif, la Commission d'application des peines, qui réunit le chef d'établissement, le procureur de la République, le médecin, et des représentants des surveillants et des éducateurs. En milieu dit « ouvert », le JAP contrôle et assiste les condamnés qui bénéficient d'un sursis avec mise à l'épreuve, d'un ajournement de peine, d'un travail d'intérêt général, ou d'une libération conditionnelle.

■ **CONDITIONNELLE.** – La libération conditionnelle peut être accordée aux délinquants primaires qui ont déjà accompli la moitié de leur peine, aux condamnés récidivistes qui en ont accompli les deux-tiers, et aux condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité qui ont passé quinze ans en prison. Cette mesure réservée aux détenus qui est accordée par le JAP lorsque la peine est inférieure à cinq ans et par le garde des sceaux lorsque la peine est supérieure à cinq ans.

■ **PERMISSION.** – La permission de sortir autorise un condamné à quitter la prison pendant un temps fixé par le JAP. Cette mesure permet de *« préparer la réinsertion professionnelle ou sociale du condamné, de maintenir ses liens familiaux, ou de lui permettre d'accomplir une obligation exigeant sa présence »*.



aux assassins et aux violeurs d'enfants

« La délinquance sexuelle n'est pas une pathologie en tant que telle »

Installé dans la maison d'arrêt de Varces (Isère), un centre médico-psychologique tente de venir en aide aux détenus qui présentent des troubles de la personnalité

VARCES (Isère)

de notre envoyée spéciale

Malgré l'heure tardive, un lampadaire éclaire encore la cour de promenade de la maison d'arrêt. Derrière les grillages et les rouleaux de barbelés, des projecteurs posés à même le sol illuminent le chemin de ronde et le mur d'enceinte. Dans la salle de soins du service médico-psychologique régional (SMPR) de Varces-Allières-et-Risset (Isère), Marie-Line Lebon prépare les fioles de médicaments du soir. Elle consulte le classeur noir où sont consignées les prescriptions, sort les comprimés de couleur de leurs boîtes, et les répartit dans de petits flacons qui portent les noms des détenus. *« Nous sommes un service psychiatrique mais nous donnons très peu de médicaments*, souligne l'infirmière. *Quelques neuroleptiques, quelques anxiolytiques, des antidépresseurs parfois, mais bien moins que dans certaines prisons. Dans ce service, même une demande répétée d'aspirine fait l'objet de discussions. Nous préférons privilégier la parole. »*

Dans le silence du soir, deux détenus ont demandé à se rendre à la salle de soins. Le premier veut un Doliprane, le second reçoit tous les soirs des soins dermatologiques. Le couloir est désert. *« Les soins du soir sont un moment un peu privilégié*, explique Marie-Line Lebon. *Tout le monde est parti, l'étage est calme, et ils peuvent parler. Le premier, un jeune qui est là depuis quatre mois, était inquiet au sujet d'un examen médical et je l'ai rassuré. Le second était en colère contre l'un des thérapeutes et il m'a dit que tout allait exploser. C'est déjà un petit pas : il y a quelque temps, quand il était dehors, il avait du mal à se contrôler alors que-là, il se rend compte que ça ne va pas et il en parle. Ce n'est pas le cadre pour un entretien : je me contente donc de lui dire que le thérapeute n'est pas seul en cause et qu'il y a quelque chose qui est à lui dans cet énervement. »*

Installé depuis 1977 dans une aile de la maison d'arrêt, le service médico-psychologique régional de Varces tente de soigner les détenus qui présentent des troubles de la personnalité. Venus de toutes les prisons de la région, les vingt *« détenus-patients »* du SMPR, tous volontaires, vivent au premier étage du bâtiment, dans des cellules de 11 mètres carrés semblables à celles des autres quartiers de détention. Le SMPR a ses propres locaux, son propre atelier et sa propre cour de promenade.

Eviter les « fausses » demandes

Sur les quarante-quatre personnes accueillies en 1992, cinq étaient atteintes de psychoses schizophréniques, une présentait des états délirants, deux des troubles névrotiques, vingt-deux des troubles de la personnalité, sept des troubles de l'identité psychosexuelle, un des troubles de l'adaptation, quatre des troubles de l'affectivité spécifique de l'enfance et de l'adolescence et deux étaient pharmaco-dépendantes. La durée moyenne de séjour était alors de cent trente-trois jours.

Chaque semaine, deux infirmiers du SMPR se rendent en détention pour rencontrer tous les nouveaux entrants. En 1992, sur 901 arrivants, 281, soit plus de 30 %, avaient des antécédents psychiatriques : 125 avaient déjà été hospitalisés et 156 avaient été suivis en milieu ouvert. Après cette première prise de contact, les délinquants sexuels sont revus pour un entretien d'investigation qui dure parfois plus d'une heure. *« Au cours de ces entretiens, nous leur disons que le SMPR existe et qu'il peut les aider*, souligne André Grépillat, infirmier. *Nous attendons ensuite qu'ils formulent leur demande et nous l'étudions. Pour que le travail qui se fait ici ait un sens, il faut que nous sentions un vrai désir de se remettre en question chez le détenu. Ils savent que le SMPR n'offre aucun avantage en termes de conditions de détention. Cela permet d'éviter de « fausses » demandes motivées par des raisons de confort. »*

Sous l'impulsion de son fondateur, le psychiatre et psychanaliste Claude Balier (1), le SMPR de Varces a mis en place ces dernières années une prise en charge psychothérapeutique largement inspirée de la psychanalyse. *« Pour nous, le comportement, et donc l'acte délinquant, peut être l'un des symptômes d'un trouble de la personnalité*, explique le psychiatre et chef de service, Danielle Durand-Poudret. *Si nous soignons ce trouble, et nous tentons de le faire ici grâce à la compréhension psychanalytique, nous réduirons peut-être les comportements déviants. »*

« Tout reprendre de zéro »

En plus des promenades et des activités, les vingt détenus-patients du SMPR ont ainsi chaque semaine, à heure et jour fixes, des entretiens de trois quarts d'heure avec des infirmiers de secteur psychiatrique. Ces entretiens sont complétés par une réunion de synthèse bimensuelle avec l'équipe soignante et, pour certains, des séances de psychodrame hebdomadaires. *« C'est souvent la première fois de leur vie qu'ils parlent un peu d'eux*, note Louis Beugnot, infirmier. *Il faut, en fait, tout reprendre de zéro et travailler sur leur histoire. Il faut aussi, bien entendu, évoquer le délit. Tout cela est très long et très difficile. »*

Au fil des entretiens, des réunions de groupe, des séances de psychodrame et des ateliers, les détenus tentent de retrouver la trame d'une histoire oubliée. *« Au début, certains parlent de leur acte de manière très froide comme s'il ne leur appartenait pas, ou alors ils ont des blancs, comme s'ils avaient tout oublié*, explique Monique Fauvelet, infirmière. *En fait, ce sont souvent des personnalités que nous appelons « clivées », c'est-à-dire qu'il y a une partie d'eux qui leur échappe, celle qui a émergé au moment où ils ont commis leur acte. Notre travail, c'est de leur faire comprendre que cette partie monstrueuse appartient à leur histoire et de lui donner un sens. Si nous y réussissons, il y a des chances pour qu'ils ne recommencent pas. »*

Avec le temps, la parole, et la régularité des séances, ce travail finit par porter ses fruits. Au bout de quelques mois, voire de quelques années, les détenus-patients évoluent. *« Lorsqu'ils arrivent, ils ne perçoivent pas les autres comme des personnes à part entière*, raconte André Grépillat. *Mais, peu à peu, ils retrouvent une part d'humanité qui leur faisait parfois défaut. L'autre jour, l'un d'eux est rentré du parloir en me disant qu'il avait vu sur le visage de sa compagne qu'elle avait de la peine. C'est un pas immense. C'était la première fois en plusieurs années que je le voyais se mettre à la place de quelqu'un d'autre et percevoir ses sentiments. »* Cette évolution ne va pas sans souffrances : la plupart des détenus traversent de graves périodes de dépression. *« Il est sûrement plus simple de rester tranquillement en détention en attendant la fin de sa peine sans se poser de questions que de venir ici*, note le docteur Durand-Poudret. *La thérapie réveille des souffrances terribles qui avaient été soigneusement enfouies. »*

Un groupe de recherche

En 1991, frappés par l'importance croissante de la délinquance sexuelle, le docteur Balier et le psychologue clinicien et thérapeute familial psychanalytique Bernard Savin ont mis en place un groupe de recherche et de réflexion sur les délits sexuels. Après avoir rencontré les associations de victimes de Grenoble, ils instituaient un groupe de parole en détention tandis que cinq détenus du SMPR étaient réunis au sein d'un « dispositif » expérimental.

Aujourd'hui, quatre des dix délinquants sexuels du SMPR y participent : l'un d'eux a violé une femme, le deuxième un enfant, et les deux autres ont commis des attouchements sur de jeunes mineurs. *« Pour nous, la délinquance sexuelle n'est pas une pathologie en tant que telle*, souligne Pierre-Yves Emeraud, infirmier. *En général, les auteurs présentent cependant des traits communs : tous ceux que nous avons rencontrés ou presque ont eux-mêmes subi des sévices sexuels lorsqu'ils étaient enfants, et ils en parlent souvent ici pour la première fois de leur vie. Petit à petit, nous essayons de leur apprendre à mettre des mots et des représentations là où ils avaient tendance à mettre des actes. Il s'agit en fait de restaurer en eux un peu d'humanité. »*

En 1992, pour compléter ce travail essentiellement fondé sur la parole, le SMPR a institué pour les proches des détenus des rencontres familiales à visée thérapeutique d'orientation psychanalytique. Malgré les difficultés pratiques, ces rencontres se déroulent en prison, avec ou sans le détenu. *« Pendant l'incarcération, les familles traversent un moment de grande souffrance*, souligne Bernard Savin. *Nous essayons donc d'éviter qu'elles mettent un couvercle sur cette souffrance afin que ce silence ne vienne pas grossir les silences des générations précédentes. Car l'acte délinquant vient souvent en écho d'événements familiaux. Je me souviens avoir entendu la mère d'un meurtrier nous parler brusquement du crime qui a mis fin aux jours de l'arrière-grand-mère et de l'arrière-grand-tante, et que la famille n'évoquait jamais. Je suis également frappé par le nombre d'enfants morts dans ces familles : quelle disponibilité une mère en deuil peut-elle véritablement offrir à son bébé ? Avec ces thérapies familiales, nous travaillons aussi pour les enfants et les petits-enfants. »*

Le problème du suivi

Malgré cette démarche thérapeutique, le SMPR reste une prison. Une porte blindée et une grille en métal protègent l'entrée et toutes les fenêtres du bâtiment sont recouvertes de grillages. Dans les bureaux où se déroulent les psychothérapies, un bouton rouge permet aux soignants de déclencher l'alarme et les portes sont vitrées afin de maintenir une certaine surveillance. *« Il y a énormément d'interdits !* sourit une infirmière, Hélène Perret. *Nous ne pouvons pas apporter de la pâte à modeler dans les ateliers pour éviter la reproduction des clés et nous ne pouvons pas non plus apporter du poivre à l'atelier de cuisine car les détenus pourraient en jeter dans les yeux des surveillants ! Cela dit, les mesures de sécurité nous rassurent. Il y a eu très peu d'incidents, mais nous n'oublions jamais que les détenus qui sont ici peuvent être dangereux. »*

Les soignants souhaitent d'ailleurs que la prison reste présente. *« C'est justement parce qu'ils sont en détention que nous pouvons leur proposer quelque chose*, précise Bernard Savin. *Pour beaucoup, la prison est le seul endroit où ils se sentent en sécurité. Les murs les contiennent et les apaisent car ils arrêtent le tourbillon qu'ils ont dans la tête et qui les conduit au drame. Ici, ils savent qu'on ne les laissera pas faire. »* La prison est donc là, toujours présente, mais les rôles de l'administration et des soignants sont clairement différenciés : contrairement à la règle qui prévaut dans certains SMPR, les infirmières et les médecins n'ont pas les clés des cellules et ils se font accompagner par des surveillants lorsqu'ils se rendent sur les lieux de détention.

Comme tous les SMPR, le service de Varces est installé dans une maison d'arrêt, c'est-à-dire dans une prison où les condamnés à de longues peines ne font que passer. Après le jugement, lorsque le départ approche, le médecin-chef peut demander des prolongations de six mois qui sont presque toujours acceptées par l'administration pénitentiaire, mais la thérapie peut rarement se poursuivre en détention : aucun SMPR n'est encore implanté en centre de détention ou en maison centrale. *« Le travail peut continuer si le détenu est orienté au centre de détention de Saint-Quentin-Fallavier, où travaille une psychologue de chez nous, mais, en général, il s'interrompt*, reconnaît le docteur Durand-Poudret. *Nous essayons de réfléchir à ce départ afin que ces détenus, qui ont toujours vécu des ruptures et des abandons, vivent pour la première fois une vraie séparation. Ils peuvent alors partir d'ici avec un acquis. »*

ANNE CHEMIN

(1) Claude Balier, *Psychanalyse des comportements violents*, Presses universitaires de France.

JUSTICE

A la suite d'une affaire de téléphones roses

Le directeur des PTT suisses condamné pour pornographie

BERNE

de notre correspondant

Reconnu coupable de complicité de pornographie et de publications obscènes parce qu'il avait laissé se développer des téléphones roses, le directeur général des PTT helvétiques, Felix Rosenberg, a décidé, *mardi 2 novembre, d'interjeter* appel. Dans son verdict rendu vendredi 29 octobre, le tribunal de district de Lausanne s'était montré plus sévère que le procureur en condamnant l'accusé à deux mois d'emprisonnement avec sursis, assortis d'une amende de 20 000 francs suisses (80 000 francs).

M. Rosenberg devait répondre de la responsabilité des PTT dans la diffusion, par le biais d'un nouveau service introduit en 1991, le «télékiosque», de messages roses, accessibles aux mineurs. Ces messageries étaient susceptibles d'apporter de nouvelles recettes aux PTT, mais les numéro 156 du «télékiosque» devait rapidement devenir la ligne des messages érotiques et pornographiques.

Depuis sa mise en fonction, le téléphone rose a déjà enregistré un chiffre d'affaires de plus de 250 *millions de francs suisses (1 mil*liard de francs). Sur une taxe de 2 francs suisses la minute, les PTT prélèvent environ le quart, le reste revenant aux fournisseurs. Le 156 enregistre en moyenne près de quatre millions d'appels par mois.

Avant le procès de Lausanne, cinquante et une condamnations pour publications obscènes avaient déjà été prononcées. A la mi-octobre, le tribunal fédéral, la plus haute instance judiciaire helvétique, avait jugé illicites les gains provenant de messages à caractère sexuel au téléphone lorsque le diffuseur de bandes enregistrées ne prend pas soin d'établir un système de tri des correspondants en fonction de leur âge.

Fort de ce jugement, le procureur du canton de Vaud et sept autres plaignants à l'origine du procès intenté aux PTT à Lausanne se sont attachés à démontrer que la régie n'avait pas pris de précautions pour prévenir l'accès de mineurs à des messages obscènes. Pour sa défense, le directeur des PTT a invoqué la liberté d'expression, le secret des conversations téléphoniques et fait valoir que le rôle des PTT n'était pas de préserver la morale.

En condamnant le directeur des PTT à une peine de prison avec sursis, les juges de Lausanne ont voulu inciter la régie à prendre des mesures de prudence. L'avertissement a été entendu, puisque la direction des PTT a annoncé, mardi 2 novembre, que les téléphones roses ne seront désormais autorisés que s'ils sont dotés d'un système efficace de mots de passe individuels. Ces codes d'accès devront être gérés par les fournisseurs eux-mêmes et ne pourront être attribués qu'à des personnes âgées de plus de seize ans.

JEAN-CLAUDE BUHRER

ACTION DIRECTE : grève de *la faim des quatre dirigeants* incarcérés. – Les quatre dirigeants du mouvement dissous Action directe (AD) ont entamé, lundi 1er novembre, une grève de la faim à la prison de Fresnes (Val-de-Marne). Georges Cipriani, qui entend ainsi protester contre ses conditions de détention, est à l'origine de cette initiative. Selon leur avocat, Me Bernard Ripert, les trois autres dirigeants, Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron ont entamé une *«grève de soutien à leur camarade»*. Les quatre militants du mouvement d'extrême gauche comparaîtront à partir du 16 novembre devant la cour d'assises spéciale de Paris pour répondre, notamment, de l'assassinat du général René Audran.

TRAVAIL CLANDESTIN : quatorze restaurateurs de Haute-Savoie condamnés. – Quatorze restaurateurs de la région d'Annecy (Haute-Savoie), reconnus coupables d'avoir employé des étrangers en situation irrégulière, *ont été condamnés, mardi* 2 novembre, à des peines allant de 1 500 à 6 000 francs d'amende par la chambre correctionnelle du tribunal de grande instance d'Annecy. *Pour six de ces restaurateurs*, le tribunal a considéré que l'infraction constituait une simple contravention au code du travail, et non un délit passible d'une peine correctionnelle. Ce procès faisait suite à des opérations de contrôle menées l'été dernier dans quatre-vingt quinze restaurants de la région par la direction départementale du travail, les gendarmes et le parquet d'Annecy. 25 janvier 1985.

TERRORISME : fin de l'instruction *sur l'assassinat* de Chapour Bakhtiar. – Le juge d'instruction parisien Jean-Louis Bruguière a terminé l'instruction du dossier concernant l'assassinat de l'ancien premier ministre iranien Chapour Bakhtiar. Le magistrat instructeur a transmis le dossier, mardi 2 novembre, au parquet de Paris, pour qu'il prenne ses réquisitions. M. Bakhtiar et son secrétaire avaient été assassinés le 6 août 1991 à Suresnes (Hauts-de-Seine). Quatre personnes sont inculpées dans cette affaire. Trois d'entre elles sont incarcérées. Sept mandats d'arrêt internationaux ont été lancés par Jean-Louis Bruguière.

Au terme d'une crise institutionnelle

Jacques Vernier remplacera Michel Mousel à la présidence de l'Agence de l'environnement

La dyarchie instaurée par les statuts de l'Agence de l'environnement *et de la maîtrise de* l'énergie (ADEME) a débouché sur une crise qui vient d'être dénouée par la publication au *Journal officiel* du 3 novembre de nouveaux statuts. Un nouveau président, Jacques Vernier, député RPR du Nord, doit remplacer Michel Mousel. Dans un communiqué, ce dernier a estimé que *«les ministres de tutelle ont privilégié une approche exclusivement «technicienne» du rôle de l'Agence et préféré amoindrir sa capacité d'autonomie et d'initiatives»*. Il a présenté sa démission en refusant *«cette conception étriquée du rôle de l'Agence et de son président»*.

La naissance de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) a été, en 1991, le fruit de négociations laborieuses entre les ministres de l'industrie, M. Strauss-Kahn, et de l'environnement, M. Lalonde, du gouvernement Rocard. Il s'agissait de réunir en un seul organisme les trois agences s'occupant de la maîtrise de l'énergie (AFME), des déchets (ANRED) et de la qualité de l'air (AQA), que le gouvernement Chirac avait un moment envisagé de supprimer.

Au terme de ces tractations, une direction à deux têtes a été instituée qui s'est révélée incapable de fonctionner harmonieusement. Par exemple, lorsque le directeur général, Vincent Denby-Wilkes, ancien directeur du cabinet de Brice Lalonde, décida de confier l'exclusivité des audits industriels à la société privée Ecobilan, le président, Michel Mousel, ancien directeur du cabinet d'Huguette Bouchardeau (chargée de l'environnement dans les gouvernements Mauroy et Fabius), préféra partager la tâche avec un organisme public, en l'occurrence l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS). Mais les statuts de l'ADEME interdisaient au président d'engager les moindres dépenses...

Bref, l'institution n'a jamais pu trouver ses marques. A ces conflits d'orientation et de personnes se sont ajoutées d'importantes incertitudes budgétaires, provoquant, le 8 octobre dernier, une grève du personnel, à l'appel de la CGT et de la CFDT. Les six cents agents ne craignent pas directement pour leur emploi, puisque le projet de budget de fonctionnement pour 1994 reste inchangé (190 millions), mais ils estiment que les pouvoirs publics ne les soutiennent plus comme naguère. Les ministères de l'industrie et de la recherche ont diminué leurs subventions, respectivement de 40 % et de 30 %, au nom des *«sacrifices à faire en temps de crise»*. Quant au produit des taxes (sur les déchets, la pollution de l'air, le bruit des aéroports et les huiles minérales) qui représente désormais deux tiers des ressources de l'Agence, il est reversé avec un tel décalage que les retards de paiements sont évalués à 150 millions de francs et que certains programmes ne peuvent être mis en œuvre.

Une mission à redéfinir

«Nos administrations de tutelle restent sur le vieux schéma de la facture pétrolière, explique Michel Mousel. *Or, étant donné le prix du pétrole aujourd'hui, économiser l'énergie paraît sans objet. Mais, depuis Rio et le débat sur l'effet de serre, on sait bien qu'il faut économiser l'énergie pour réduire nos émissions de gaz carbonique. Nous nous y sommes engagés en signant des accords internationaux.»* Dans cette perspective un nouveau «contrat d'objectifs» doit être établi avant la fin du premier trimestre de 1994.

Le personnel de l'ADEME est également préoccupé par le problème de la délocalisation. Déjà partagée entre quatre sites (Paris, Nanterre, Angers et Sophia-Antipolis, près d'Antibes), l'agence devait être «recentrée» sur Cergy-Pontoise (Val-d'Oise). Ce projet a été abandonné et, depuis, il est question de transférer 80 % des agents parisiens à Angers – ce qui exige la construction d'un nouvel immeuble – et dans la région niçoise.

En outre, il a fallu deux ans de négociations ardues entre la direction et les syndicats (CGT, CFDT et FO) pour aboutir, le 15 octobre dernier, à une nouvelle convention collective, destinée à harmoniser les statuts des personnels issus des trois établissements fusionnés. Convention qui n'a été signée que par Force ouvrière. D'autres négociations non moins difficiles vont s'ouvrir pour ajuster, cette fois, les grilles de salaires – un accord salarial venant d'intervenir sur une augmentation de 2 % au titre de 1993.

La nomination de Jacques Vernier ouvre la voie à un fonctionnement plus normal de l'agence, avec un président qui préside le conseil d'administration, définissant les grandes orientations, et un directeur qui commande. Vincent Denby-Wilkes, *qui a géré* la crise de l'ADEME et mené toutes les dernières négociations, *«a toute la confiance des autorités de tutelle»*, assure-t-on dans son entourage. Mais le malaise congénital de l'ADEME ne disparaîtra pas tant qu'une politique claire ne sera pas définie par le gouvernement, notamment en ce qui concerne les énergies renouvelables et la politique des transports.

ROGER CANS et MICHEL CASTAING

[Jacques Vernier, né le 3 juillet 1944 à Paris, est ingénieur en chef des mines. Après ses études à l'Ecole polytechnique et à l'Ecole des mines de Paris, il est ingénieur au service des mines de Strasbourg (1968-1972). Il entre à l'agence de bassin Seine-Normandie comme secrétaire général (1972-1974), et devient directeur de l'agence de bassin Artois-Picardie (1974-1983). Il s'est ensuite consacré à la vie publique en devenant maire de Douai (1983), conseiller régional (1983-1990) et député RPR, d'abord au Parlement européen (1984-1993) puis à l'Assemblée nationale, en mars 1993. Jacques Vernier a écrit plusieurs ouvrages consacrés à l'environnement.]

INTEMPÉRIES

Tandis que le bilan s'alourdit

La Corse s'interroge sur l'ampleur des dégâts des inondations

Le bilan des inondations catastrophiques de Corse s'élevait, dans la matinée du mercredi 3 novembre, à quatre *morts et six disparus*. Charles Pasqua, qui s'est rendu sur place mercredi, a accru les moyens en hommes et en matériel pour les secours. Une polémique est en train de naître sur les raisons de l'ampleur des *dégâts*.

BASTIA

de notre correspondant

Le lourd bilan humain, ajouté aux destructions matérielles, suscite en Corse le sentiment d'avoir été dépassé par l'ampleur des intempéries et de leurs conséquences : une trentaine de ponts routiers détruits, des kilomètres de chaussées emportés par les flots, des hectares de cultures fruitières arrachés, la centrale thermique EDF de Lucciana inondée, plus de dix mille abonnés privés de téléphone, d'eau potable ou d'électricité, une quinzaine de villages encore isolés.

En même temps que se développent les secours et la solidarité, la population tente de comprendre pourquoi des routes, des ponts, certains équipements publics et des maisons individuelles de construction récente n'ont pas résisté aux intempéries. La soudaineté et la violence des pluies, dont les précipitations en certains endroits ont atteint 500 litres d'eau par mètre carré en quarante-huit heures, n'expliquent pas tout.

«Pourquoi la centrale thermique de Lucciana a-t-elle été une nouvelle fois inondée? s'interroge un élu de la plaine orientale. *Il y a un mois à peine les mêmes installations avaient subi les mêmes avaries. Le coût de remise en état avait été évalué à plus de 3 millions de francs. Cette fois il est question de 5 millions!»*

«Certaines maisons particulières emportées par les eaux des fleuves en crue avaient été bâties sur des sites traditionnellement inconstructibles, indique d'autre part l'animateur de l'association écologique U Levante. *A quoi servent les documents d'urbanisme si les prescriptions d'inconstructibilité ne sont pas respectées?»*

Un drame évité de justesse

Pour Jean-Dominique Giraud, hydrogéologue au Centre de recherches géologiques Corse-Méditerranée (CRGCM), des réponses peuvent être avancées. *«C'est la politique de prévention des risques naturels majeurs qui est en cause en Corse. Depuis 1990, nous n'avons cessé d'alerter l'opinion publique et les services de l'administration. Nous avons même proposé l'établissement d'une carte des risques majeurs en Corse-du-Sud. Tout cela pour un coût de 300 000 francs. Personne n'a voulu prendre notre appel au sérieux.»*

Déjà en 1992, un mois jour pour jour après la catastrophe de Furiani, un autre drame avait failli se produire. A la suite de fortes pluies, la chaussée de «A Balanina», la RN197, une nouvelle voie construite en surplomb de la mer pour désenclaver la microrégion de Balagne, sur la côte ouest de la Corse, s'était effondrée à quelques jours de son inauguration.

Le CRGCM avait alors dénoncé l'absence d'étude géotechnique préalable. M. Giraud remettait même en cause le tracé topographique de la route *«dont les objectifs de desserte ne semblaient pas répondre aux seuls impératifs de désenclavement microrégional»*. *«Aujourd'hui*, souligne-t-il, *la route est reconstruite, mais personne ne peut assurer que le mur de soutènement initial, enfoui sous des milliers de tonnes de remblai, soit en mesure de supporter de nouveaux efforts.»* A l'époque, il s'était agi de rouvrir rapidement cette route avant le début de la saison touristique...

MICHEL CODACCIONI

FAITS DIVERS

Victime accidentelle d'une arme à feu

Un élève est grièvement blessé dans un collège de Brest

BREST

de notre correspondant

Un élève de douze ans d'une classe de 5e a été blessé au collège des Quatre-Moulins, mardi 2 novembre à Brest, d'un coup de revolver à grenaille que détenait un autre élève de la même classe *(nos dernières éditions du 3 novembre)*. C'est en jouant avec l'arme devant ses camarades que celui-ci a tiré.

La récréation venait de se terminer à 10 h 10. Les vingt-cinq élèves se changeaient dans les vestiaires du gymnase. *«Un élève a sorti une arme de son sac pour faire le malin, pour frimer*, raconte Roger Floch, le principal de l'établissement. *Un coup est parti, blessant à l'œil droit le collégien. Il n'y a pas eu d'altercation, ni même de mots échangés entre ces deux élèves qui se connaissaient bien.»*

«L'auteur du coup de feu, ajoute le principal, *pensait qu'il n'y avait pas de cartouche dans le barillet. Il a actionné la détente deux fois, puis une troisième fois, et un coup est parti.»* Les chirurgiens qui ont opéré le jeune garçon se montraient réservés sur ses chances de conserver son œil. Le 17 septembre dernier, à Brest aussi, un adolescent du lycée Amiral-Ronac'h avait trouvé la mort par balles. Le tir provenait d'une arme identique et avait été effectué par un condisciple du même âge. Certes, aux Quatre-Moulins, il n'y a pas eu d'agression. C'est la thèse du tir accidentel qui a été retenue, mais à deux reprises depuis la rentrée scolaire, la question de l'introduction d'armes dans les collèges et lycées se trouve posée.

Aux Etats-Unis, l'entrée des écoles est équipée de portiques de détection : *«Ce n'est pas envisageable pour des raisons déontologiques»*, dit le principal des Quatre-Moulins. La fouille? *«Ce serait absurde et vexatoire»*, souligne l'inspecteur d'académie, Jacques Kooijman. *«Le problème est familial. Nous ne pouvons nous substituer aux responsabilités des familles»*, poursuit-il.

En effet, si ce type de pistolet à grenaille conçu comme une arme dissuasive avec des cartouches truffées de petits plombs ne peut être acheté par des mineurs, ceux-ci peuvent très bien s'en procurer auprès des plus de dix-huit ans il suffit de montrer une carte d'identité et de signer le registre de l'armurier pour en devenir détenteur. Le jeune collégien, lui, avait pris ce revolver à son grand frère.

GABRIEL SIMON

SPORTS

TENNIS : l'Open de Paris

Henri Leconte et l'éternité

Henri Leconte a réalisé un exploit à l'Open de Paris, mardi 2 novembre, en se qualifiant pour les huitièmes de finale du tournoi face à Cédric Pioline, tête de série n° 10 (2-6, 6-4, 6-3). L'Américain Jim Courier (n° 2) a été sèchement éliminé par le Suédois Magnus Gustafsson (6-4, 6-3).

Henri Leconte ressemble à un chanteur d'opéra qui n'en finit plus de mourir, qui exhale râle sur râle avant de se remettre à chanter. Ainsi en a-t-il été, mardi, face à Cédric Pioline. La veille, on l'avait vu presque mourant face à Thierry Champion, 237e joueur mondial. Le lendemain, on ne put qu'applaudir son grand morceau de bravoure face à son redoutable adversaire, cinq fois finaliste cette saison.

A l'issue de la rencontre, personne ne s'est vraiment étonné de l'exploit car Paris est sa scène favorite. En 1992, il avait atteint les demi-finales des Internationaux de France de Roland-Garros avant d'accéder en quarts de finale de l'Open de Paris, après avoir balayé Pete Sampras au deuxième tour.

Avec Leconte, autant jeter les statistiques à la corbeille. Il est un joueur illogique, sa carrière faite de fiascos, de blessures et de résurrections parisiennes. Depuis le début de l'année, si l'on excepte deux épreuves sur gazon, son autre scène de prédilection, où il remporta le tournoi de Halle, en Allemagne et accéda aux huitièmes de finale de Wimbledon, il n'a pas passé le deuxième tour d'un tournoi. Il y a une semaine, à Brest, il a été éliminé en quarts de finale d'un «challenger», la deuxième division du circuit international. Et le voilà, ce 87e joueur mondial, après un match à bout de souffle, en huitièmes de finale de l'une des neuf plus grandes compétitions après les quatre rendez-vous du grand chelem.

A trente ans, Henri Leconte reçoit chacune de ses victoires comme un cadeau, un sursis : *«Je veux prouver que je suis toujours là*, s'écrie-t-il. *Il ne faut pas m'enterrer tout de suite.»* Il y a quelques mois, il s'est entouré d'un nouvel entraîneur, Gunther Bresnik, l'ancien coach de Jakob Hlasek : *«Parce que je veux encore jouer deux ou trois ans et que j'ai encore beaucoup de progrès à accomplir.»*

Mais cette victoire sur Cédric Pioline, quand même ! *«J'aime bien la pression, l'adrénaline,* poursuit-il. *Dans ces matches-là, il n'y a rien à perdre. Il faut tout lâcher.»* Et dans la fièvre d'un public amoureux, Henri Leconte a servi son tennis de rêve, ce jeu venu de nulle part dont il semble réinventer chaque coup. Ainsi, ces revers croisés impeccables, ces retours de service tirés dans une précision fiévreuse devant un adversaire dépassé, pris soudain de court par l'imprévisible, après avoir mené le match pendant un set et demi.

Mardi, Pioline n'a pas perdu. C'est Leconte qui a gagné, servant son tennis le plus pur, le plus dingue, inspiré ou poursuivi par la peur de disparaître, d'être oublié. Le vaincu a constaté qu'il lui faudrait un peu de temps *pour que les Parisiens* le comprennent, comme ils eurent tant de mal à idolâtrer Leconte après l'avoir haï. Ce dernier, lui, s'est interrogé sur cette rare et inconcevable façon de gagner dans la grâce de la perfection : *«J'aimerais bien jouer une fois contre moi*, a-t-il plaisanté. *Dans des jours pareils, cela doit être un peu difficile.»*

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats du mardi 2 novembre

Premier tour

D. Wheaton (E.-U.) b. I. Lendl (E.-U.) 6-3, 7-5; G. Raoux (Fra.) b. L. Roux (Fra.) 6-2, 6-0; A. Bœtsch (Fra.) b. J. Sanchez (Esp.) 6-4, 6-0; J. Palmer (E.-U.) b. J. Stoltenberg (Aus.) 6-3, 6-2; M. Woodforde (Aus.) b. B. Black (Zim.) 7-6, 6-2.

Deuxième tour

M. Rosset (Sui.) b. A. Volkov (Rus., n° 15) 6-7, 6-3, 6-4; P. Korda (Rép. tch. n° 12) b. A. Chesnokov (Rus.) 6-3, 6-7, 7-6; S. Edberg (Suè. n° 6) b. O. Delaitre (Fra.) 6-2, 6-3; B. Becker (All. n° 3) b. A. Olhovskiy (Rus.) 6-7, 6-2, 7-6; A. Medvedev (Ukr. n° 8) b. A. Mansdorf (Isr.) 6-7, 6-3, 7-6; H. Leconte (Fra.) b. C. Pioline (Fra. n° 10) 2-6, 6-4, 6-3; M. Gustafsson (Suè.) b. J. Courier (E.-U. n° 2) 6-4, 6-3.

(Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement, leur numéro de tête de série.)

FOOTBALL : le championnat de France. – *Toulouse et Montpellier* ont fait match nul, 0-0, mardi 2 novembre, en match en retard de la dixième journée de championnat *de France de première division.* Après cette rencontre, Montpellier est classé neuvième, avec 15 points, et Toulouse dix-huitième, avec *11 points.*

RUGBY : deuxième défaite des Australiens. – Après *leur défaite* en test-match face à l'équipe de France, 16-13, les Wallabies australiens ont été battus pour la deuxième fois lors de leur tournée en France, par une sélection de Côte-d'Azur, 21-15, mardi 2 novembre à Toulon.

Pour la rénovation et l'agrandissement de leur stade

Les villes qui accueilleront la Coupe du monde de football pressent l'Etat d'accroître sa participation

MONTPELLIER

de notre correspondant

Les représentants des huit villes de province en lice pour l'accueil de la Coupe du monde de football de 1998 – Bordeaux, Toulouse, *Montpellier*, Marseille, Lyon, Saint-Etienne, Lens et Nantes –, réunis mardi 2 novembre à Montpellier, ont souhaité que l'Etat porte à 40 % au moins sa participation au montage financier des travaux de rénovation. Ceux-ci sont estimés à 900 millions de francs pour l'ensemble des stades, à l'exception du Grand Stade de Saint-Denis.

Les maires de ces villes estiment que l'effort de l'Etat devra être équivalent à celui consenti pour le Grand Stade. Ils prennent également en exemple les Jeux olympiques d'Albertville où, disent-ils, 44,5 % du montant des travaux *ont été subventionnés* par l'Etat. *«Nous resterons solidaires jusqu'au bout. Il n'est pas question d'une Coupe du monde à la carte ou de tarifs préférentiels»*, a averti Georges Frêche (PS), maire de Montpellier.

Les cas de figure sont pourtant différents d'une ville à l'autre. La rénovation et l'agrandissement de leur stade coûteront 40 millions de francs à la ville de Nantes *et* 200 millions à Marseille. En outre, si à Bordeaux un accord avec le département et la région a déjà été trouvé, à Lens le maire, André Delelis (PS), admet que les négociations avec la présidente du Conseil régional, Marie-Christine Blandin (Verts), seront délicates.

Le principal problème est posé par l'agrandissement de stades qui devront atteindre la capacité de 40 000 places fixée par le cahier des charges du Comité *français d'organisation (CFO).* Cette exigence a poussé Strasbourg à officialiser, mardi, le retrait de sa candidature. *«L'est de la France devrait être concerné par la Coupe du monde. Nous allons tenter de convaincre à nouveau les élus lorrains pour relancer le projet d'un grand stade à Metz»*, a commenté Michel Platini, coprésident du CFO.

RICHARD BENGUIGUI

RELIGIONS

ENTRETIEN AVEC JEAN-PAUL II : une précision de *la Stampa*. – A la suite de notre article «Histoire d'un scoop», lié à la publication par *la Stampa* d'un entretien du pape avec Jas Gawronski, député européen d'origine polonaise (*le Monde* du 3 novembre), la direction de *la Stampa* nous signale que cet entretien a été rendu public avec l'accord du Vatican. L'allusion de M. Gawronski à une *«conversation privée»* avec Jean-Paul II portait en réalité sur un entretien précédent. Par ailleurs, *la Stampa* nous rappelle qu'elle avait déjà publié un texte de Jean-Paul II *le 4 mars 1992* en réponse à une entretien accordé à ce même journal, par M. Gorbatchev.

REPÈRES

CATASTROPHES

Les incendies menacent la ville de Malibu en Californie

Malibu, la ville du surf, a été touchée, mardi 2 novembre, par l'un des incendies qui ravagent la Californie du Sud. L'incendie, *«d'origine indéterminée»* selon le gouverneur de Californie, Pete Wilson, a déjà réduit en cendres 150 villas (dont celle de Charles Bronson) dans cette commune montagneuse en bordure du Pacifique, considérée comme la belle banlieue de Los Angeles. Dans la nuit de mardi à mercredi, le feu menaçait notamment des zones résidentielles et le musée John Paul-Getty. Les villas des alentours, construites en bois, sont conçues pour résister plus aux tremblements de terre qu'au feu. Cinq personnes ont déjà été grièvement blessées dans la journée de mardi. Jusqu'ici, les pompiers, venus de toute la Californie, ont été impuissants à contenir un incendie dont le front fait plus de 15 kilomètres.

Le santa ana, un vent sec et chaud, est responsable de cette seconde vague d'incendies. La semaine dernière, le feu avait déjà détruit près de 700 maisons et consumé 69 000 hectares, notamment à Laguna-Beach. – *(Corresp.)*

MÉDECINE

Deux nouvelles arrestations dans l'affaire du sang contaminé en Allemagne

La police allemande a procédé, mardi 2 novembre, à deux nouvelles arrestations dans le cadre de l'enquête sur le scandale du sang contaminé par le virus du sida en Allemagne : il s'agit d'un médecin et d'un employé de laboratoire travaillant pour la firme UB Plasma, de Coblence, inculpés de fraude, homicide par imprudence et violation de la législation sur les produits pharmaceutiques. Le directeur d'UB Plasma, Ulrich Kleist, et un de ses collaborateurs sont déjà, depuis vendredi 29 octobre, sous le coup d'un mandat d'arrêt (*le Monde* du 30 octobre et du *3 novembre*).

Des centaines de personnes risquent de contracter la maladie après avoir été soignées avec des produits sanguins non testés dans une soixantaine d'hôpitaux allemands et étrangers. Selon le parquet de Coblence, UB Plasma a négligé, au moins pendant cinq *ans, de tester de façon appropriée* le sang qu'elle distribuait. La quantité de plasma concernée est difficile à évaluer, mais *«très importante»*, a précisé le procureur Norber Weise. Des hôpitaux de Saxe, de Francfort et de Berlin ont ainsi reçu des centaines d'échantillons de la société incriminée entre 1990 et 1992, de même que des établissements grecs et saoudiens. – *(Reuter.)*

RELIGIONS

Le Parlement britannique a approuvé l'ordination des femmes anglicanes

La Chambre des lords a approuvé, mardi 2 novembre à Londres, le principe de l'ordination *des femmes par l'Eglise anglicane,* en rejetant par 135 voix contre 25 un amendement qui s'opposait à cette disposition. Vendredi 29 octobre, la Chambre des Communes avait également adopté, à une écrasante majorité de 215 voix contre 21, le droit pour les femmes de l'Eglise anglicane de devenir prêtres en Angleterre. Rappelons que dans d'autres pays, comme aux Etats-Unis, les anglicans ordonnent depuis longtemps *des femmes prêtres et même* évêques.

Ce double vote ouvre la voie, dans l'Eglise d'Angleterre, à l'ordination de la première femme, qui pourrait avoir lieu en 1994. Votée le 11 novembre dernier par le synode général de l'Eglise anglicane, cette décision controversée a suscité de nombreuses menaces de démission au sein du clergé.

L'Europe des élèves

Au moment de l'entrée en vigueur du traité de Maastricht, et en dépit des controverses sur le GATT, les monnaies ou la politique agricole commune, l'Europe communautaire poursuit, par ailleurs, son bonhomme de chemin. Ainsi, à l'initiative d'Antonio Ruberti, chargé des politiques de la recherche, de l'éducation, de la formation et de la jeunesse, la Commission de Bruxelles vient d'adopter un « Livre vert » sur *« le développement de la dimension européenne de l'éducation »*. Derrière ce titre, aussi neutre que possible, c'est un débat symbolique et important pour l'avenir dans lequel les Douze sont invités à s'engager.

Jusqu'à présent, en effet, l'éducation ne faisait pas partie des domaines d'action communautaire. Et si les Douze ont développé, depuis quelques années, avec succès, des programmes d'échanges et de coopération pour l'enseignement supérieur (Erasmus, Comett, Lingua...), ils n'ont pu le faire qu'en s'appuyant sur les marges de manœuvre offertes par l'article du traité de Rome concernant la formation professionnelle.

Mobilité et échanges

L'article 126 du traité de Maastricht, on le sait, modifie la donne en conférant à la Communauté de véritables compétences dans le domaine de l'éducation. Ce nouveau champ d'expérimentation concerne désormais les 67 millions d'élèves de l'enseignement primaire et secondaire, répartis dans quelque trois cent mille établissements européens et encadrés par près de quatre millions d'enseignants.

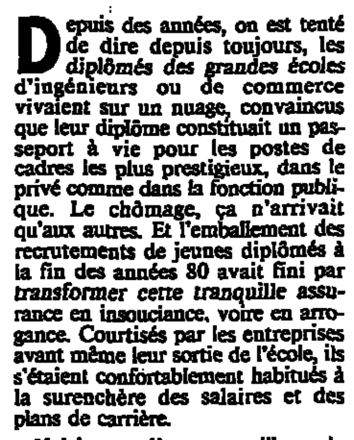
Le terrain d'aventure est donc immense et la Commission de Bruxelles s'y engage avec prudence. L'organisation et le contenu des études, rappelle-t-elle, sont de la compétence des Etats membres et il n'est pas question pour la Communauté de chercher à en harmoniser le fonctionnement. Son rôle consiste, en revanche, à favoriser, de façon complémentaire, toutes les initiatives susceptibles d'améliorer la qualité de l'éducation, de contribuer à une *« citoyenneté européenne »* et de préparer les jeunes *« à une meilleure insertion sociale et professionnelle »*.

Le Livre vert de la Commission suggère plusieurs pistes de réflexion. Tout d'abord, favoriser la coopération des établissements scolaires à travers notamment *« la mobilité et les échanges »*, à l'instar des programmes mis en œuvre dans le supérieur. De même, l'enseignement des langues devrait bénéficier *« de l'expérience acquise dans le programme Lingua »*. En outre, Bruxelles souhaite promouvoir l'innovation pédagogique *« en favorisant au niveau européen l'établissement de réseaux de chercheurs »* et en renforçant les échanges d'informations et d'expériences. Enfin, la Commission prône une meilleure exploitation des possibilités offertes par l'enseignement à distance. Vaste programme !

G. C.

Les grandes écoles, profil bas sur l'emploi

Sans être vraiment difficile, l'insertion professionnelle des jeunes managers et des ingénieurs est plus tendue depuis deux ans



Depuis des années, on est tenté de dire depuis toujours, les *diplômés des grandes écoles* d'ingénieurs ou de commerce vivaient sur un nuage, convaincus que leur diplôme constituait un passeport à vie pour les postes de cadres les plus prestigieux, dans le privé comme dans la fonction publique. Le chômage, ça n'arrivait qu'aux autres. Et l'emballement des recrutements de jeunes diplômés à la fin des années 80 avait fini par *transformer cette tranquille* assurance en insouciance, voire en arrogance. Courtisés par les entreprises avant même leur sortie de l'école, ils s'étaient confortablement habitués à la surenchère des salaires et des plans de carrière.

Voici venu, là comme ailleurs, le temps des vaches maigres. Et depuis quelques mois, l'atterrissage est brutal. La déferlante du chômage n'épargne plus ni les cadres ni les jeunes diplômés du supérieur. Cueillis à froid après des années d'euphorie, les têtes d'œuf des grandes écoles ont basculé dans la sinistrose, *faisant crédit aux rumeurs les plus* alarmistes, voyant ici des polytechniciens au chômage et là des HEC contraints d'accepter des petits boulots.

Au point *que tous les établissements*, ainsi que la Conférence des grandes écoles, ont jugé urgent de réagir et de calmer le jeu. Encore fallait-il avoir les moyens de démontrer, chiffres à l'appui, que la situation n'est pas aussi catastrophique que certains le craignent. Or – éloquent symptôme – personne ou presque ne disposait jusqu'à présent, dans les grandes écoles, d'un observatoire précis de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. En période de recrutement facile, le palmarès des salaires d'embauche en tenait lieu.

La volonté de dédramatiser

Depuis un an, bon nombre *d'écoles se sont donc lancées dans* l'évaluation du marché de l'emploi de leurs diplômés. Et, grande première, la Conférence des grandes écoles a mené une enquête générale pour tenter d'avoir *« une vision sérieuse du problème »*. Effectuée en mars 1993 auprès des élèves sortis des grandes écoles en 1990, 1991 et 1992, cette enquête a permis de mesurer la situation professionnelle de plus de quinze mille diplômés, issus de soixante-quinze établissements représentatifs de la diversité des écoles de la Conférence. Celle-ci considère que le taux de réponse de 46 % obtenu par son questionnaire permet d'assurer que les résultats sont significatifs de la situation d'ensemble.

Cette photographie de la situation des diplômés d'école des trois dernières années (la promotion 1993 étant encore trop récente pour compléter le paysage) démontre une certaine stabilité d'ensemble, compte tenu des périodes de recherche d'emploi.

Ainsi, logiquement, 30 % des diplômés de juin 1992 étaient en activité au début de l'année 1993, 34 % faisaient leur service militaire et 21 % poursuivaient des études complémentaires, tandis que 15 % étaient *« en recherche d'emploi »*. Leurs aînés de la promotion 1991 étaient, début 1993, pour 60 % en activité, pour 18 % au service national, tandis que 12 % poursuivaient des études complémentaires et que 10 % étaient en recherche d'emploi. Enfin, 79 % des diplômés de 1990 avaient un emploi début 1993, tandis que 3 % terminaient leur service, 10 % des études complémentaires et que 8 % étaient en recherche d'emploi.

Selon la Conférence, le pourcentage important (34 %) des diplômés de 1992 qui poursuivent des études complémentaires (mastères, troisièmes cycles et doctorats principalement) ne permet pas de conclure à une stratégie généralisée de prolongement des études pour retarder le moment de l'entrée dans la vie active. 10 % seulement de ceux qui poursuivent leurs études après leur diplôme de grande école l'expliquent par la crainte de ne pas trouver l'emploi qu'ils cherchent.

Quant aux difficultés d'insertion professionnelle, si elles ne sont pas négligeables compte tenu du niveau de formation de ces diplômés, elles n'incitent pas la Conférence des grandes écoles à dramatiser. Si l'on exclut de l'échantillon ceux qui font leur service national ou qui poursuivent des études, 66 % des diplômés de 1992 étaient en activité au début de 1993, 24 % étaient en recherche d'emploi depuis moins de six mois et 10 % depuis plus de six mois. *« La photographie des trois dernières promotions*, conclut l'enquête, *semble montrer que l'on continue à s'acheminer au bout d'un an vers un ordre de grandeur du nombre de cas difficiles aux environs de 2 % à 3 %, situation proche des éléments d'information disponibles par le passé. »*

Et la Conférence d'ajouter : ces cas difficiles de recherche infructueuse au bout de six mois *« concernent des diplômés qui font une recherche très ciblée ou qui ont gardé des exigences de salaire ou de responsabilité de début de carrière trop fortes, ou qui se donnent les moyens d'attendre en refusant des offres disponibles qui ne leur conviennent pas, et aussi quelques cas réels d'échec »*.

Ce dernier constat résume bien les multiples observations faites, à la base, dans la plupart des écoles. Comme le souligne nettement une enquête d'insertion menée par l'Institut commercial de Nancy (ICN), l'une des meilleures écoles de commerce de province, les diplômés sont aujourd'hui contraints de *« faire des concessions »*.

En premier lieu, les étudiants de grandes écoles, d'ingénieurs comme de commerce, sont désormais obligés de rechercher sérieusement leur premier job. Comme le souligne un directeur d'école d'ingénieurs de Grenoble, *« on a vécu pendant des années dans une situation malsaine où les élèves attendaient qu'on vienne les chercher et étaient en mesure de fixer leurs conditions. Ils ont compris rapidement qu'il leur fallait maintenant se défoncer, préparer leur insertion bien avant leur sortie, choisir soigneusement leur stage de troisième année, accepter plus de mobilité, être moins gourmands et multiplier les lettres de candidature »*.

De fait, l'enquête de la Conférence le démontre : si un tiers des diplômés de 1992 en activité ont trouvé leur emploi en prenant moins de dix contacts avec les entreprises, un tiers d'entre eux, en revanche, ont envoyé plus de cinquante *curriculum vitae* pour trouver leur premier emploi, contre 16 % seulement chez les diplômés de 1990. Même à l'ESSEC, l'une des écoles de commerce les plus prestigieuses, 14 % des diplômés ont dû envoyer plus de cinquante CV. Et, sur le terrain, chacun estime désormais habituelle une durée de recherche d'emploi de l'ordre de quatre à six mois.

Le tassement des salaires

Autre concession sympto- matique : les diplômés sont amenés à accepter des conditions d'embauche moins gratifiantes ou plus fragiles qu'auparavant. L'enquête de la Conférence montre ainsi que 20 % des diplômés de 1992 en activité ont accepté un contrat à durée déterminée, contre 14 % pour ceux de 1991 et 7 % pour ceux de 1990.

De même, la plupart des responsables d'école admettent – malgré le caractère symbolique de ce paramètre – que les niveaux de salaires d'embauche s'est stabilisé, après des années d'inflation, et que, dans un certain nombre de cas, ils se sont légèrement tassés. Peu d'écoles reconnaissent, comme l'ESC de Bordeaux, que la rémunération annuelle brute de premier emploi a baissé, depuis trois ans, d'un revenu médian de 180 000 francs à 170 000 francs. Mais toutes admettent que la fin de l'escalade est manifeste et en particulier pour les salaires d'embauche les plus élevés. Là où les entreprises étaient prêtes, il y a peu, à offrir 250 000 francs par an pour attirer les diplômés les plus huppés, le plafond de salaire d'embauche est redescendu vers 210 000 ou 220 000 francs.

Comme le note Maurice Renaud, président de l'Institut national polytechnique de Grenoble, *« tout se passe comme sur une autoroute quand on rencontre une zone de brouillard. Les premières voitures donnent un coup de frein brutal et provoquent rapidement un ralentissement, voire un bouchon. Toute la question aujourd'hui est de savoir si le brouillard actuel n'est que passager et si le trafic reprendra normalement ou s'il s'agit d'un phénomène à plus long terme, provoquant une dégradation persistante de la qualité de l'insertion professionnelle de nos diplômés »*.

Or chacun souligne, sans enthousiasme, que les entreprises freinent leurs embauches au moment précis où, sous la pression des pouvoirs publics, la plupart des grandes écoles ont sérieusement augmenté la taille de leurs promotions.

GÉRARD COURTOIS

Les étudiants en mal d'insertion

La situation de l'emploi rend la sortie de l'université délicate

EMMANUEL multiplie les stages mais devrait s'inscrire en troisième cycle *« afin de bénéficier d'une couverture sociale »*. Étudiant en sciences économiques, il pensait pourtant avoir acquis, après cinq années passées *sur les bancs de l'université de* Paris-Nord-Villetaneuse (Paris-XIII), l'assurance d'une insertion professionnelle sans risque. Il n'en est rien. *« Actuellement, il est très difficile de trouver une entreprise prête à accepter un étudiant durant les mois d'été*, raconte Emmanuel. *Inutile donc de rêver : si j'arrêtais aujourd'hui mes études, ce ne serait pas un premier emploi que je découvrirais, mais une première expérience du chômage ! Mieux vaut attendre avant de débarquer sur le marché du travail. »*

Antoine, quant à lui, sera, à partir du mois de novembre, objecteur de conscience. Aucun mobile idéologique n'a justifié sa décision : *« C'est pour moi un moyen de parfaire mon expérience professionnelle, pas une révolte contre le service militaire »*, explique ce futur éclairagiste de spectacles. Plutôt que de partir dix mois sous les drapeaux, ce jeune qui a suivi durant deux ans une préparation au brevet de technicien supérieur régisseur-son-lumière-plateau préfère passer vingt mois dans un théâtre à travailler avec l'équipe en place.

De dissuasif qu'il était, le statut d'objecteur de conscience est devenu, crise économique oblige, un moyen d'obtenir un stage, rémunéré 2 500 francs par mois, *« ce qui est tout à fait acceptable dans la situation actuelle*, poursuit Antoine. *D'ailleurs, ce système satisfait tout le monde : le théâtre qui va m'accueillir à un tarif défiant toute concurrence, et moi qui pourrais, dans vingt mois, me targuer d'une réelle expérience professionnelle. »*

Des étudiants stratèges

Ces deux étudiants ont parfaitement intégré la notion de crise économique. Il reste toutefois difficile de mesurer son impact sur les stratégies des jeunes. Il est notamment trop tôt pour savoir si le nombre d'inscrits en troisième cycle va augmenter de manière importante pour l'année 1993-1994, ce qui tendrait à démontrer que la situation de l'emploi influe sur la longueur et le niveau de formation. *« On observe une tendance réelle à l'allongement des études*, note Michèle Gendreau-Massaloux, recteur de Paris. *Mais il faut manier avec précaution cette donnée : est-elle entraînée par les difficultés économiques actuelles ou liée à l'augmentation générale du niveau de formation ? »* Certains professeurs d'université ont néanmoins observé un accroissement des *« cursus aberrants »* d'étudiants qui enchaînent DESS sur DEA...

Quelques indices permettent de mesurer la perméabilité du système d'enseignement supérieur à la situation de l'emploi. Ainsi, les formations permettant d'accéder à la fonction publique sont-elles prises d'assaut. Les concours administratifs sont plébiscités par les diplômés de l'enseignement supérieur, même si le nombre de places reste réduit : en septembre, 5 000 candidats s'étaient inscrits au concours de recrutement des instituts régionaux d'administration (IRA) pour 500 places. L'an dernier, ils étaient 4 200 pour 622 places. Et l'un des rares secteurs à recruter, l'enseignement, fait l'objet d'une véritable ruée, comme en témoigne, cette année, l'augmentation des candidatures à l'entrée en Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) : les effectifs des inscrits sur les deux années de formation passant de 66 838 en 1991 à 73 118 en 1992 et les seules préinscriptions par Minitel ayant doublé dans certaines académies pour l'admission en première année en 1993 (*le Monde* du 24 juin).

« L'université doit veiller à la réussite des étudiants au cours de leur formation, estime M. Bernard Nemitz, président de l'université de Picardie Jules-Vernes, *mais elle doit aussi les aider à réussir leur insertion professionnelle. L'objectif est clair : les diplômés doivent trouver rapidement un emploi qui correspond en responsabilité comme en rémunération à leur niveau de formation. Ce qui est loin d'être le cas. »* La tâche a échu aux Services communs universitaires et interuniversitaires d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiants (SCUIO).

Soixante-dix-huit universités en sont dotées. Peu comparables d'un établissement à l'autre, ils ont répondu de manière différente à cette mission. Certains se sont équipés d'un département emploi intégré ou d'un bureau des stages, d'autres ont délégué cette tâche aux différents départements de l'université. Ailleurs, la présidence a gardé la maîtrise de cette activité.

Selon une enquête de la direction des enseignements supérieurs, en 1991-1992, 87 % des SCUIO ont proposé des aides concrètes pour la recherche d'un premier emploi. Mais le nombre d'étudiants ayant eu recours à ce service a été extrêmement faible et *« insuffisant »*, juge cette étude : environ 9 000, essentiellement inscrits en second ou en troisième cycle, sur les 1,2 million que compte l'Université. Ce chiffre ne comprend pas les jeunes qui se sont rendus à un forum-emploi, une table ronde ou une visite d'entreprise.

La dérive des stages

La majorité des services communs proposent une aide à la lecture de petites annonces, à la rédaction de curriculum vitae ou à l'entretien d'embauche. Mais seuls 33 d'entre eux ont mis en place un module de préparation à l'insertion professionnelle, intégré au cursus de formation. Un peu plus de la moitié réalisent des enquêtes d'insertion professionnelle, mais de manière encore fragmentaire et ne concernant le plus souvent que les étudiants de deuxième cycle.

La plus grande partie des SCUIO reçoit des offres d'emploi des entreprises, et ces services constituent un thermomètre fiable des facilités ou des difficultés d'insertion des étudiants. Réunis à Amiens les 30 septembre et 1er octobre, certains responsables de ces services ont tiré la sonnette d'alarme, dénonçant une certaine « dérive des stages » : *« Depuis le mois de septembre, nous recevons des demandes de conventions de stages, rémunérés très faiblement, concernant des diplômés de troisième cycle très spécialisés »* indiquait le responsable du SCUIO de Nanterre (Paris-X). Et de dénoncer les demandes de certaines entreprises qui souhaitent *« accueillir pendant neuf mois minimum, un stagiaire titulaire d'un DESS de finances »*...

Le personnel des SCUIO est alors confronté à une situation délicate : soit il accepte de faire entrer ce stage déguisé dans le cadre de la convention ; soit il refuse, de manière à ne pas cautionner ces pratiques, et il risque de rompre les relations avec l'entreprise et doit faire face au courroux du diplômé : *« Les étudiants acceptent mal de voir l'université leur refuser cette convention. Beaucoup d'entre eux ont le sentiment, du fait de la crise, de ne pas pouvoir se permettre de refuser »*, complète son collègue de Haute-Bretagne (Rennes-II).

Si elles sont indéniables, ces difficultés ne sauraient faire oublier que le diplôme reste, malgré tout, le meilleur passeport pour l'emploi. En 1992, le taux de chômage des jeunes de vingt-cinq ans non diplômés était supérieur de 14 points à celui des jeunes diplômés. *Si la crise a frappé en* premier lieu les non-diplômés, tous les jeunes actifs ont ensuite été touchés. Mais le niveau de formation a joué le rôle de bouclier, rendant moins vulnérables les diplômés.

MICHÈLE AULAGNON

Dans « le Monde de l'éducation »

Palmarès des écoles de commerce

Le Monde de l'éducation vient d'établir, pour la première fois, un palmarès des écoles de commerce et de gestion dont les résultats sont publiés dans son numéro de novembre. Cette enquête très fouillée porte sur 44 établissements, c'est-à-dire la plupart de ceux qui recrutent par concours, à l'issue des classes préparatoires, au haut enseignement commercial.

Une dizaine de critères permettent de hiérarchiser les écoles de commerce en fonction de leur difficulté, mais aussi de mettre en lumière leurs spécificités et leurs points forts. Sont ainsi analysés la sélectivité et l'attractivité des établissements, leur organisation pédagogique, la qualité de leur corps enseignant, de leurs locaux ou de leur équipement, le dynamisme de leur recherche ou de leur vie associative, leur ouverture sur l'entreprise ou sur l'international.

Ce palmarès réserve bon nombre de surprises. Non seulement le classement général place l'ESSEC en première position, devant HEC, et l'Ecole supérieure de commerce de Lyon devant son homologue de Paris. Mais il démontre que sur chacun des critères analysés, de modestes écoles de province peuvent faire jeu égal avec les établissements les plus prestigieux.

Le tableau noir des collèges américains

Chômage, violence et drogue sont au cœur de la ségrégation scolaire dans les grandes villes américaines

NEW-YORK
correspondance

MENOTTES à la ceinture, talkie-walkie au poing, un surveillant arpente les couloirs vétustes d'un bâtiment délabré où seul le béton a résisté à la décrépitude du temps. La cour sur laquelle s'ouvrent de minuscules fenêtres en forme de hublots est encadrée par de larges pans de murs, infranchissables. L'accès aux toilettes est barré, par crainte d'usage de drogue, et les portes des pièces qui s'alignent le long des corridors sont verrouillées : ne sort ni ne rentre qui veut. Cet établissement aux allures de pénitencier fédéral est pourtant bien un lycée, à forte majorité noire, d'une grande ville proche de New-York, dans l'Etat du Connecticut.

Les élèves de la Hillhouse High School sont tous issus des milieux les plus défavorisés de la société américaine : Noirs et de parents sans emploi, ils sont confrontés, dès le plus jeune âge, à l'hostilité raciale, à la violence des rues, à l'alcool et à la drogue. L'école constitue, pour beaucoup, l'unique structure sociale susceptible de leur venir en aide : *« L'école est véritablement une institution de dernier recours, lorsque la famille, la communauté et l'Eglise ont échoué, ou n'ont pas été à la hauteur de leur mission »*, explique Gary Marx, directeur de la fédération américaine des enseignants et administrateurs d'école. La perte d'autorité des parents et la perte d'influence de l'Eglise ont fortement amplifié ce phénomène.

Dépression et troubles nerveux

Loin de bénéficier d'une sorte d'extraterritorialité sociale, l'établissement scolaire se retrouve ainsi au cœur même de l'univers marginalisé dont sont originaires ses élèves : *« Pas question pour eux d'abandonner leur bagage de brimades et de violence gratuite à l'entrée des classes*, explique une enseignante. *Cette école n'est pas un îlot de sérénité dans une mer de troubles. »* Il lui revient, au contraire, d'intégrer, en s'efforçant de les désamorcer, les éléments d'intolérance et de dépit qui font le quotidien de ces jeunes. Difficile jeu d'équilibre, dont certains plus que d'autres dans le corps enseignant tentent de s'acquitter, alors que la structure même de l'école – professeurs et surveillants blancs, élèves noirs – semble reproduire le clivage racial qui caractérise l'environnement extérieur à l'école. Tout ici se mesure en termes d'appartenance raciale.

Cette tension permanente imprègne l'enseignement. Lorsqu'on demande à ces élèves de douze à quinze ans, dans le contexte apparemment feutré d'une classe de grammaire, d'illustrer le mot « conséquence » par un exemple pratique tiré de leur expérience personnelle, leurs réponses laissent toutes transparaître les éléments de discrimination, de violence et d'intolérance qui les harcèlent jour après jour. Mike, douze ans, explique avec application et sérieux : *« Lorsque mon frère aîné m'a demandé de dissimuler pour lui le revolver dont il venait de se servir dans une rixe entre gangs rivaux hispaniques et noirs, j'ai dû soupeser les conséquences de l'attitude à adopter. »*

Bob, quatorze ans, s'efforce d'affiner la définition : *« A douze ans, ma copine, âgée alors de treize ans, est tombée enceinte. Nous n'avions pas les moyens de payer pour un avortement, et nous avons dû mesurer les conséquences d'une naissance intempestive. »* La classe ne rit pas. Elle sait qu'à la sortie Bob ira récupérer son fils à la maternelle, en qualité non plus de collégien mais de père.

Une jeune fille assise un peu à l'écart, les yeux rougis par les larmes, réfléchit à un autre type de conséquences, celles qu'implique l'amitié. Son ami Frank, seize ans, vient de trouver la mort dans un *drive by shooting*, non loin de l'école. Le scénario du *drive by shooting* est devenu quotidien dans les quartiers pauvres des grandes villes : une voiture passe, une vitre descend, un coup de feu claque, qui ne fait pas la distinction entre un écolier, un passant, un criminel.

« Les problèmes auxquels sont confrontées les écoles publiques dépassent de loin le cadre académique », explique Gary Marx. Bon nombre d'élèves souffrent de dépression ou de troubles nerveux parce qu'ils sont abandonnés à eux-mêmes, ou que leurs parents sont drogués. Près de 50 % des élèves sont issus de familles qui ne bénéficient que de l'équivalent américain du revenu minimum d'insertion français et arrivent souvent à l'école le ventre vide.

L'institution scolaire doit alors cumuler les rôles de conseiller psychologique et d'établissement d'enseignement spécial, ainsi que subvenir aux besoins les plus élémentaires de ses élèves. La rigueur financière et les budgets très serrés des écoles publiques ne leur permettent pas de jouer sur tous ces tableaux sans effectuer, en contrepartie, des coupes sérieuses dans leurs programmes académiques.

Le plus caractéristique est que cette situation se développe au sein d'un univers clos, entre membres d'une même communauté urbaine, noire et marginalisée. C'est cet aspect « ghetto » de l'école et de son voisinage que dénoncent aujourd'hui, avec une vigueur nouvelle, les avocats de la cause afro-américaine. Ils y voient la cause principale de l'échec scolaire et, au-delà, de l'impasse sociale où sont acculés ces jeunes Noirs. L'intégration constitue, selon eux, la seule dynamique qui soit en mesure de briser le cercle vicieux de la discrimination et du racisme.

Parmi les propositions mises en avant par ces réformateurs, on retrouve le *busing*, qui consiste à transporter tous les matins par bus des jeunes écoliers noirs vers les écoles des quartiers blancs. Mais, s'il est toujours considéré comme souhaitable, le *busing* est aujourd'hui jugé difficilement réalisable. On se souvient, en effet, de l'explosion de violence raciste déclenchée par ce mode d'intégration à Boston, dans les années 70, où l'on vit la communauté blanche prendre les armes pour s'opposer à l'arrivée des enfants noirs, si bien que le président américain dut faire appel à la garde nationale pour rétablir l'ordre.

Patience et persévérance

« On assiste actuellement à un véritable dépeuplement des banlieues blanches dans lesquelles nous avons des programmes de busing »*, explique Gary Marx. La peur du noir et de son altérité ou la crainte de voir chuter le niveau de l'enseignement sont les raisons *« totalement injustifiées »*, selon M. Marx, qui conduisent les parents d'enfants blancs à réagir de façon aussi radicale.

Le tutoring, qui consiste en une panoplie de cours de rattrapage et de soutien donnés par des étudiants bénévoles, connaît un succès croissant auprès d'établissements scolaires qui, démunis de moyens financiers suffisants, ont volontiers recours au volontariat. *« Hillhouse High School, comme la plupart des* inner city schools, *a la fâcheuse tendance de favoriser les élèves les plus doués, au détriment de tous les autres, parce qu'elle estime qu'eux seuls ont peut-être une chance de s'en sortir et d'échapper à leur milieu »*, explique Katherine Farkas, responsable des programmes de soutien à Hillhouse.

« Il revient donc au tutoring *de prendre en charge la majorité silencieuse des moins doués, et de faire en sorte qu'ils ne soient pas aussi marginalisés académiquement. »* Patience et persévérance sont de mise dans une activité qui s'apparente par ses responsabilités à celle d'une assistante sociale. *« Ma première élève m'a accueillie par les mots de* « white trash », *« ordure blanche »*, se souvient Mme Farkas. Quelques mois plus tard, cette même élève la prit à l'écart en classe de français pour lui souffler à l'oreille, dans la langue de Voltaire : *« Cette classe est vachement décevante. Elle me fait chier. » « Ma joie fut immense*, confie Mme Farkas en souriant. *Nous ne lui avions jamais rien appris de tel. La satisfaction et la récompense pédagogiques peuvent prendre ici des formes un peu inaccoutumées. »*

SEBASTIAN VARGA VON KIBED

BIBLIOGRAPHIE

Le lycée en panne de modèle

LE LYCÉE, UNE CITÉ A CONSTRUIRE
de Robert Ballion.
Hachette « Education ».
239 pages, 135 francs.

POUR la première fois de son histoire, la société française enferme au lycée la quasi-totalité des jeunes de dix-sept à dix-neuf ans. L'évolution s'est accomplie en moins de dix ans et elle modifie profondément le rôle social du lycée dont la légitimité ne va plus de soi et dont les missions sont brouillées. Il doit, désormais, composer avec un public scolaire multiforme, pour une large part indifférent, étranger, voire rétif, aux multiples contraintes du « métier d'élève ».

Au terme d'un périple dans vingt-cinq établissements, du lycée professionnel de banlieue au lycée d'excellence parisien en passant par le gros « bahut » polyvalent ou le petit établissement situé en zone rurale, le sociologue Robert Ballion a acquis une conviction : pour poursuivre sa mission, le lycée doit inventer un *« nouveau mode de socialisation »* et offrir aux lycéens la possibilité de *« donner un sens à leur condition d'élève »*.

Dans l'analyse passionnante qu'il fait de la lente dérive du modèle du *« lycée social »* né au milieu des années 70 en périphérie des villes, où il faisait plutôt bon vivre, pour les professeurs comme pour les élèves, malgré un faible rendement scolaire et qui, parce qu'il *« éponge son environnement »*, est aujourd'hui débordé, on voit bien que le lycée est *« une cité à construire »* comme le souligne le titre de son livre. Un cas limite ? Sans doute. Mais qui illustre parfaitement les mutations en cours.

Reprise en main, retour des sanctions, contrôle quasi obsessionnel des absences, rétablissement – au sens propre – des clôtures : dans un certain nombre de cas, l'entreprise de restauration est en cours dans ces lycées en crise, menée par des chefs d'établissement énergiques – souvent des femmes, qui se posent en « patron », imposant un style de direction centré sur la compétence professionnelle, maniant habilement autorité et écoute, facilité du contact et rappel incessant de la loi.

Mais l'enquête de Robert Ballion nous invite aussi à rectifier quelques lieux communs sur les établissements baptisés « difficiles ». Aucun type d'établissement n'échappe tout à fait à la *nécessité d'une patiente* reconquête de sa légitimité. A quelque type qu'ils appartiennent, tous – lycées « en crise » des banlieues urbaines ou établissements « bourgeois » de centre-ville – sont en panne de modèle.

Les « anciens lycées traditionnels », comme les appelle Robert Ballion, sont eux aussi confrontés, depuis le milieu des années 1980, à l'élargissement social de leur clientèle. Sous la pression du nombre, les règles du jeu ont changé. Qu'un lycée neuf ouvre dans la ville, occasionnant un redécoupage des secteurs de recrutement, que la proximité d'une gare ou la présence d'un internat se mettent brusquement à drainer les élèves de deux ou trois collèges ruraux jusque-là soigneusement tenus à l'écart, et voilà tel lycée obligé de renégocier, avec ses élèves, la place qui leur est accordée, leur rapport aux études et à la discipline, et, avec ses enseignants, le changement progressif de leurs pratiques professionnelles.

Les établissements situés dans les grandes banlieues urbaines ne sont pas les seuls, démontre Robert Ballion a être confrontés à la démotivation chronique des élèves, à leur attitude de consommateurs d'un parcours scolaire vécu comme *« un droit sans contrepartie »* et au « ras le bol » des enseignants. Même dans les bons quartiers, même au centre des villes, même dans les établissements protégés par un écrémage subtil et parfaitement assumé de leur population scolaire, l'institution n'est plus à l'abri *« des troubles occasionnés par l'évolution générale des lycées »*.

En témoigne cette forme nouvelle, par ses dimensions, du *« désengagement scolaire »*, véritable rupture de contrat, évoquée avec désarroi par tous les acteurs du système rencontrés au fil de l'enquête et qui apparaît comme l'effet, minant pour l'institution, de la banalisation du statut de lycéen : l'absentéisme. Un *« cancer »*, un *« fléau »* pour les proviseurs et, pour les enseignants, la preuve que les élèves se dérobent à leur emprise, qu'ils nient leur valeur en tant que professionnels, qu'ils refusent leur « statut d'élèves », bref, que la vraie vie est ailleurs.

La crise peut, néanmoins, être évitée ou la barre redressée si le navire a, déjà, largué les amarres. Dans les réussites qu'il décrit, Robert Ballion fait la part belle au nouveau profil de *« manager éducatif »* de certains chefs d'établissement qu'il a rencontrés. Les enseignants sont davantage en retrait, minorité active mais marginalisée et guettée par le découragement dans tel lycée, addition d'individualismes à la recherche d'une nouvelle identité collective dans tel autre. Est-ce l'effet d'une difficulté à saisir, à travers ce type d'enquête, la réalité d'un corps professionnel éclaté ou l'indice d'une difficulté, plus grande pour les professeurs que pour les « patrons » des lycées, à absorber les mutations en cours ?

CHRISTINE GARIN

Une lettre du maire de Marseille

A la suite de la publication, dans *le Monde* du 23 septembre, d'un article sur les difficultés financières d'une association marseillaise d'aide aux devoirs pour les collégiens marseillais – du fait de la suppression de la subvention jusque-là accordée par la municipalité –, nous avons reçu la mise au point suivante de M. Vigouroux, maire de Marseille.

« Depuis la rentrée 90, la ville de Marseille a mis en place un dispositif d'aide aux élèves du primaire en difficulté scolaire : l'ATSP (l'aide au travail scolaire personnel). L'ATSP a lieu dans des appartements en rez-de-chaussée à proximité des lieux d'habitation des enfants, mais toujours hors du cadre scolaire et tous les soirs après la classe. Cette action socio-éducative concerne tous les élèves du primaire des écoles de Marseille et a été financée jusqu'à l'an dernier uniquement par la ville, qui y a consacré un budget considérable (5 MF).

» De plus, dans le cadre du DSU, la ville a également financé pour une part importante le dispositif de soutien scolaire aux collégiens (pour 1992, conseil général : 250 000 F; Ville de Marseille : 351 000F) en regrettant que le conseil général ne se sente pas davantage concerné par cette prise en charge quotidienne des enfants sur le quartier.

» Participation considérable dans la mesure où depuis les lois de décentralisation, les collèges sont de la compétence du conseil général. La Ville, quant à elle, responsable du secteur primaire, poursuit la mise en place du dispositif d'ATSP, en collaboration avec l'éducation nationale : chaque soir après la classe, des étudiants de niveau bac + 2, de préférence originaires du quartier, accueillent les enfants désignés par les enseignants dans des appartements gérés par les associations locales et les aident à réaliser leur travail scolaire. Quarante-septième des cinquante dossiers, cette expérience d'aide scolaire unique en France permet à 1 500 élèves des écoles de Marseille de bénéficier d'un accompagnement scolaire de qualité. »

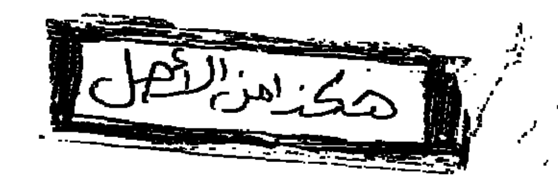
ROBERT VIGOUROUX
maire de Marseille,
sénateur des Bouches-du-Rhône

[« Marseille lâche ses collégiens », écrivions-nous le 23 septembre. « Marseille soigne ses élèves », nous répond, à juste titre, Robert Vigouroux qui rappelle, comme nous le faisions dans l'article incriminé, que sa ville consacre un budget important au dispositif d'aide aux devoirs pour les élèves des écoles primaires. Le maire de Marseille évoque aussi le soutien de la municipalité au dispositif d'aide aux collégiens (351 000 francs en 1992) sans préciser, toutefois, que cette aide a été suspendue à la rentrée de septembre. C'est précisément ce changement d'attitude de la mairie de Marseille qui a motivé la publication de notre article.]

REPÈRES

CAPES. Un numéro spécial du *Bulletin officiel*, du 21 octobre, est consacré à l'organisation des concours de recrutement des professeurs de l'enseignement secondaire général (CAPES), technique (CAPET) et professionnel (CAPLP). Il revient notamment, de façon détaillée, sur l'organisation de l'épreuve sur dossier qui remplacera, l'an prochain, l'épreuve professionnelle des concours.

CLASSES PRÉPAS. François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, vient de constituer un groupe de travail chargé de réfléchir à l'organisation générale des classes préparatoires aux grandes écoles. Présidé par M. Thomas, proviseur du lycée Camille-Guérin à Poitiers et président de l'association des proviseurs de lycées à classes préparatoires aux grandes écoles, ce groupe est chargé de reprendre le dossier des prépas, en chantier depuis plusieurs années. Il devrait, pour le début de 1994, proposer une version définitive du décret relatif aux classes préparatoires, dont une mouture avait déjà été discutée au CNESER en mars 1993. Il devrait ensuite s'atteler à la préparation d'un arrêté général et d'éventuels arrêtés particuliers sur les différents groupes de prépas (scientifiques, commerciales, biologiques et littéraires).



CULTURE

L'azur pour Federico Fellini

Les Italiens pleurent celui qui disait : « Et maintenant, qu'adviendra-t-il du cinéma ? »

ROME

de notre correspondante

Le mercredi 3 novembre en fin de matinée, les obsèques nationales du metteur en scène italien, Federico Fellini, devaient se dérouler à Rome dans la basilique Sainte-Marie-des-Anges-et-des-Martyrs, en présence du président de la République italienne. La veille, un hommage public lui avait été rendu dans les studios de Cinecitta. Federico Fellini devait être inhumé, peu après ses obsèques, dans sa ville natale de Rimini.

Dans Rome, assiégée par la pluie, c'était le seul petit coin de ciel bleu. En toile de fond, dans ce studio numéro 5 de Cinecittà, «son» studio, le plus grand d'Europe, celui où il avait tourné ses plus grandes scènes, on avait redéployé le grand ciel d'azur piqueté de nuages qui avait servi pour la dernière scène d'*Intervista*. Celle où Federico Fellini justement s'écrie dans son porte-voix : *«Et maintenant, qu'adviendra-t-il du cinéma?»* Dans un halo irréel de projecteurs blancs, sur une estrade drapée de bleu, elle aussi, le cercueil, aux poignées rutilantes, posé quelques centimètres de travers, comme un dernier petit clin d'œil du Maestro. Enfin aux quatre coins, immobiles comme à la parade, deux carabiniers en grande tenue à plumet tricolore, et deux vigiles urbains, l'hommage de l'Italie et de cette Rome qui l'avait tellement inspiré. Pour ce dernier «set», où Federico Fellini tenait à lui seul la vedette, la régie avait été entièrement conçue par une Giulietta Masina, détruite mais attentive : il fallait que tout fût beau, poétique et gai.

Aucune couleur sombre, aucune fausse note, pas même ces gerbes massives de fleurs réglementaires envoyées par quelque leader politique ignorant des consignes et qui se sont retrouvées abandonnées sur les murs, comme autant d'accessoires inutiles. Seules deux couronnes légères entouraient le cercueil, l'une de Giulietta, sa femme depuis cinquante ans, l'autre de Maddalena, sa sœur. Et flottant sur cet azur immobile, la musique impalpable et lointaine de ses films.



Trempés, crottés souvent, déboulant de la bouche de métro toute proche, pour serpenter en longues files silencieuses parmi les pins et les palmiers trop verts de Cinecittà, combien étaient-ils ce mardi 2 novembre, à se rendre dans cette chapelle ardente improvisée? Vingcinq mille en milieu de journée, quarante le soir, soixante mille peut-être à la «fermeture» à minuit. Des plus vieux, collectionneurs de films *«qu'ils avaient tous vus au moins deux fois»*; des plus jeunes qui avaient seulement *«entendu parler et regardé la télévision le soir de sa mort»*; et des enfants, beaucoup, venus en classes entières derrière leur professeur et à qui ne manquaient que les longues pèlerines brunes d'*Amarcord*. Et, interrompant sans bruit la procession, les inévitables voitures des «VIP», étincelantes dans la grisaille. Les représentants du gouvernement, le président du conseil en tête, Carlo Azeglio Ciampi, étaient venus tôt le matin, sans un mot; plus tard ce serait le tour des deux présidents des chambres, plus diserts. Le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro se réservait pour la messe des funérailles, le mercredi 3 novembre, en fin de matinée, dans l'immense Sainte-Marie-des-Anges-et-des-Martyrs, une basilique arrachée aux thermes de Dioclétien, dont les colonnes monstrueuses de marbre rose rappelleraient une dernière fois les démesures antiques du *Satyricon*. Une délégation de cinéastes russes serait là, on mélangerait les chœurs de Mozart aux notes étranges de Nino Rotta.

A l'intérieur du studio 5, les amis, se sont attardés par petits groupes sur les côtés : les frères Taviani; Gillo Pontecorvo; Francesco Rosi, une Monica Vitti en larmes qui pleure, lâche-t-elle, *«la mort du poète et de la fantaisie»*, mais aussi des infirmières qui l'ont veillé, et cette jeune fille brune qu'il appelait *«petite princesse indienne»* et qui était soignée il y a quelques mois avec lui. Parmi les plus marqués par le chagrin, Marcello Mastroianni, le complice de toujours qui s'en prend à la meute de photographes; le plus grave, Franco Zefirelli qui remercie *«Federico»* de nous avoir rendus *«si fiers et orgeilleux de lui»;* le plus tendre, Ettore Scola : *«Il aurait aimé cette scène, il est comme Pinocchio, entre deux carabiniers!»*. La plus attendue, bien sur, Anita Ekberg, monumentale Walkyrie, dans son poncho gris, à demi cachée par un chapeau noir qui n'aurait pas déparé dans la *Dolce Vita*. La foule des admirateurs anonymes un peu intimidés restait souvent figée, comme hypnotisée par les projecteurs dans cette ambiance feutrée, que ne troublait que les quelques pas de la «relève de la garde» improvisée. Et chacun, l'espace de quelques minutes, a eu sa scène avec le Maestro, le temps d'une *réplique silencieuse*. Le temps aussi de glisser une fleur, une poésie, une peluche, précieusement collectées ensuite. Sur le livre d'or, un seul mot, en leit-motiv : Merci...

M.-C. D.

PATRIMOINE : l'UNESCO plaide pour la préservation des films. – Le directeur général de l'UNESCO, Federico Mayor, a lancé le 2 novembre un appel pour la sauvegarde du patrimoine filmique international. Il a préconisé la création, en liaison avec la Fédération internationale des archives de films (FIAF), d'un fonds destiné à couvrir les travaux de restauration et de préservation du cinéma, et qui serait alimenté par les Etats membres. Soulignant les nombreux périls qui menacent les films, périls physiques, économiques ou juridiques, M. Mayor a invité les gouvernements des Etats membres de l'UNESCO à prendre les *«mesures financières appropriées en vue de créer ou de renforcer les structures (...) telles que : archives du film, cinémathèques, musées du cinéma, ateliers de restauration»*. Cette action devrait, selon le directeur général, bénéficier également du soutien des détenteurs de droits de films de cinéma et de télévision.

LETTRES

La mort de l'écrivain Georges Navel

Le virus de la colère

L'écrivain Georges Navel est mort, lundi 1er novembre, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, à Laval-d'Aix où il résidait ***(nos dernières éditions du 3 novembre).***

Il avait un physique à la Gary Cooper, l'humeur plutôt ombrageuse, le franc-parler de ceux qui n'ont pas trop fréquenté les cénacles littéraires : avec Georges Navel, une voix d'enragé génial vient de s'éteindre.

Il était entré en littérature en se plaçant d'emblée sous la protection de deux grands : Dickens et Dostoïevski. « *Les écrivains*, disait-il, *étaient pour moi des gens dont les yeux lançaient des flammes et qui avaient de longs cheveux. Ceux que je rencontrais à Paris ressemblaient un petit peu à des provinciaux...* » Rien d'étonnant à ce que Navel ait toujours préféré la compagnie des copains de chantier (pour qui les philosophes et les romanciers sont des phénomènes lunaires) à celle des graphomanes parisiens. Il n'avait, de toute façon, pas besoin *« de communiquer avec un grand public, seulement avec quelqu'un »*. Navel n'avait jamais caché qu'en se consacrant à l'écriture, il cherchait avant tout à propager le virus de la colère. L'écriture était pour lui une forme de sténographie : le style doit être sec, les mots tranchants comme une poignée de javelots lancés contre le ventre mou de son époque.

« Ma langue est pauvre, elle est celle de ma mère » : on a rarement vu un écrivain porter avec une telle humilité sa couronne de miraculé de la condition ouvrière. *« Ma mère va aux champs, mon père à l'usine. »* En conséquence de quoi, Navel divisait son existence en deux : l'été, il était terrassier à Nice, l'hiver ouvrier ajusteur à Levallois. Il se présentait comme le descendant d'une lignée de serfs, condamné à être un *« morceau d'usine pour l'éternité »* et un adhérent à vie au syndicat des terrassiers.

Toute son œuvre est contenue dans le titre de son premier livre, *Travaux* (1945). *« On a une voix, et on ne la force pas »*, disait-il. Il ne croyait pas au mythe de l'inspiration ; une voix se travaille, et Georges Navel travailla sa voix jusqu'à lui donner un timbre rageur, et, en même temps, totalement désabusé. Il survivait grâce à ces éclairs poétiques qui l'aidèrent à écrire *Parcours* (Gallimard, 1950), *Chacun son royaume* (Gallimard, 1960) ou encore *Passages* (Le Sycomore, 1982).

Si l'on veut découvrir le vrai Navel, dépouillé de sa légende d'écrivain prolétaire, c'est dans ses lettres adressées entre 1935 et la fin de la guerre au philosophe Bernard Groethuysen qu'il faut le chercher. Publiée pour la première fois en 1952, vendue à moins de mille exemplaires en trente ans, cette correspondance, intitulée *Sable et Limon* (« *le Monde des livres* » du 11 août 1989), est un des plus beaux livres sur la solitude d'un homme qui a perdu sa croyance dans le *« progrès de l'humanité »*, qui ne se sent pas de taille à affronter les vacheries du milieu littéraire et qui regarde la vie, très lucidement, comme une farce robuste : *« On a fait de moi un chiffon gras et on me dit : « Aime-toi ». On a fait de la terre une prison et on me dit : « Aime la vie. »*

Navel se révélait un insoumis qui *ne voulait être asservi par rien*. Il se disait volontiers nihiliste, ayant élevé le cafard jusqu'aux hauteurs philosophiques. Ce qui ne *l'empêchait pas de rire, en songeant* à la cocasserie des hommes et au burlesque de sa propre destinée : un terrassier promu écrivain prolétaire à la NRF !

ROLAND JACCARD

[Né le 30 octobre 1904 à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), Navel rencontra en 1935 le philosophe Bernard Groethuysen qui l'encouragea à écrire. Son premier livre, *Travaux*, parut chez Stock en 1945 (repris dans « Folio » n° 1156), avec une préface de Paul Géraldy. Suivirent *Parcours*, *Sable et Limon*, Chacun son royaume, publiés successivement en 1950, 1952, 1960 chez Gallimard, où Navel fit la connaissance de Jean Paulhan. *Travaux* connut un grand succès critique et commercial. La première édition fut épuisée en quelques jours. Plus tard, Georges Friedmann, pour son *Travail en miettes*, exploita les récits de Navel comme documents sociologiques. Après vingt ans de silence, Navel fit paraître en 1982 *Passages* (Le Sycomore). *Sable et Limon* a été réédité chez Gallimard en 1989.]

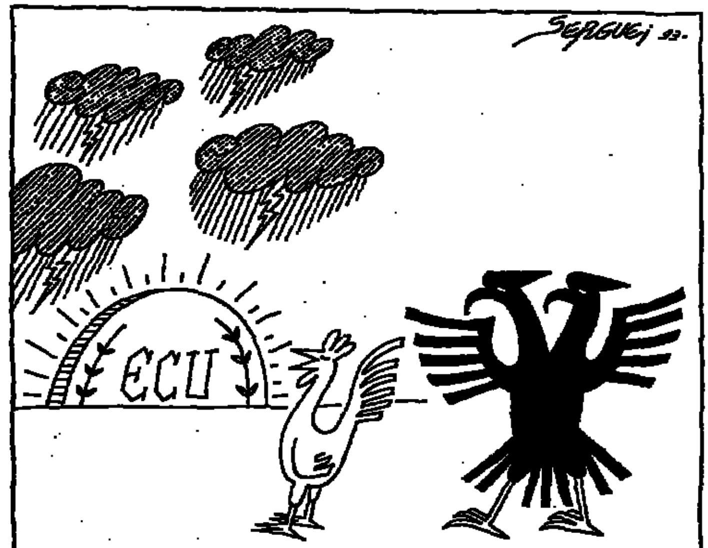
La France et l'Allemagne confrontent leurs «plans de convergences»

■ UNE RÉUNION A BERLIN. Les ministres de l'économie et des finances et les gouverneurs des banques centrales de France et d'Allemagne se sont réunis, mardi 2 novembre, à Berlin pour confronter leurs «plans de convergences». Des plans qui doivent conduire en 1996 ou 1998 à respecter les critères du traité de Maastricht (inflation, déficit budgétaire, dette publique, taux d'intérêt), condition *nécessaire de réalisation d'une* monnaie unique. Les deux pays ont annoncé qu'ils voulaient présenter *en commun* ces plans lors du prochain conseil économique et financier européen à Bruxelles le 22 novembre.

■ RIGUEUR FRANÇAISE. Afin de stabiliser sa monnaie, la France à tenu à démontrer sa rigueur aux marchés financiers et à souligner la qualité de l'axe franco-allemand. Paris a fait savoir que son plan était élaboré *«en étroite collaboration»* avec l'Allemagne. A Bonn on a plutôt modéré la portée du travail, en soulignant qu'il ne s'agissait pas d'un plan commun.

■ LES HYPOTHÈSES MACRO-ÉCONOMIQUES. *Les deux pays* ont surtout vérifié que leurs hypothèses macroéconomiques (croissance, inflation...), d'ici quatre ou cinq ans, étaient compatibles. L'Allemagne prévoit, par exemple, que ses exportations repartiront dans la perspective d'un accord au GATT... Mais les engagements budgétaires des deux pays restent élaborés séparément.

Paris : retrouver la croissance



La France pourrait retrouver une certaine croissance économique à partir de l'année prochaine, permettant au pays de rattraper le retard considérable de demande enregistré depuis deux ans. Tel est le raisonnement qui sous entend les objectifs que se sont fixés les autorités françaises, qui présentaient, mardi 2 novembre à Berlin, aux autorités allemandes les grandes *lignes de leur programme de* convergence.

Le traité de Maastricht, qui vient *d'entrer en vigueur, prévoit que*, pour passer à la troisième et dernière phase de l'Union économique et monétaire en 1997 – phase débouchant sur la monnaie unique –, les pays européens devront afficher de bons résultats, notamment en matière d'inflation, de déficits budgétaires, d'endettement public. «Bons», en ce sens que des critères minimaux devront être respectés, notamment des limites à ne pas dépasser en matière de déficit *public (pas plus de 3 % du PIB)*, d'endettement de l'Etat (pas plus de 60 % du PIB), de hausse des prix (pas plus de 1,5 % en 1995 et 1996 par rapport aux résultats des trois pays ayant le plus faible taux d'inflation).

Les ministres français et allemands de l'économie et des finances, réunis en compagnie des gouverneurs des banques centrales comme ils le font trois ou quatre fois par an pour examiner l'évolu*tion de la conjoncture, avaient* ajouté à leur ordre du jour les grandes lignes de leurs programmes économiques à moyen terme, qui devraient mettre les deux pays sur des rails parallèles d'ici à 1997 pour aborder dans de bonnes conditions la troisième étape de l'UEM.

La France n'a plus de problème avec l'inflation, dans l'immédiat tout au moins, et l'on peut penser que la hausse des prix ne dépassera pas 2 % cette année au lieu des 2,3 % prévus dans les comptes officiels. Son déficit public annuel (Etat, collectivités locales, Sécurité sociale) qui s'est beaucoup creusé, pose en revanche des problèmes considérables, puisqu'il atteindra cette année 5,5 % du PIB, selon les dernières prévisions gouvernementales, et encore 5,1 % en 1994.

Un effort de très grande ampleur devrait donc être fait pour revenir à 3 % en 1996, année au terme de laquelle aura lieu le grand examen de passage pour les candidats à la phase trois du traité de Maastricht. Cet objectif n'a pourtant pas semblé impressionner les ministres français, M. Sarkozy avançant même le chiffre de 2 % en 1997, qui sous-entend non seulement un effort sans précédent de compression de la dépense publique mais *aussi le retour d'importantes* recettes fiscales, apportées par la croissance économique retrouvée.

Les services de M. Alphandéry estiment possible un taux d'expansion de 3,5 % entre 1995 et 1997, *dans la mesure* où un tel résultat ne ferait que compenser le retard de demande pris ces dernières années avec la récession, compensation qui s'était assez régulièrement produite au cours des cycles précédents. Dans cette hypothèse, que beaucoup d'observateurs considéreront comme optimiste, les rentrées fiscales seraient effectivement fortes. Mais il est une autre hypothèse, moins rose, d'un taux de croissance limité à 2,8 % entre 1995 et 1997, qui verrait l'économie française retrouver son taux de croissance «potentielle» (ce que ses équipements lui permettent), sans rattraper les retards pris depuis le début de la décennie. Les ministres français n'ont pas caché cet *autre* sentier possible de la croissance qui rendrait extrêmement problémati*que une forte réduction des déficits* publics. Le respect des critères de Maastricht aux dates prévues – préoccupation *qui* apparaîtra assez décalée par rapport à la conjoncture – ne sera chose facile ni en Allemagne ni en France. Si Paris et Bonn s'y accrochent de façon aussi «spectaculaire», c'est bien parce que le projet politique européen en dépend pour une bonne part.

Al. V.

Bonn : attention à la dette

FRANCFORT

de notre correspondant

Le plan de convergence allemand n'est qu'une version légèrement remise à jour du plan financier à moyen terme que le ministère des finances élabore chaque année au cours de l'été, à l'occasion de la présentation du budget. Il ne contient donc aucune mesure nouvelle qui n'ait été déjà annoncée.

L'Allemagne ayant gravement creusé ses déficits budgétaires pour financer les transferts considérables opérés vers les nouveaux Lander, l'essentiel de la tâche du ministre des finances, Theo Waigel, est désormais de les «consolider».

La méthode est de limiter la croissance des dépenses à 4 % en 1994 puis 3 % par an ensuite, et, d'augmenter les taxes et impôts. Ce faisant, l'Allemagne, qui actuellement ne réussit pas à remplir tous les critères (elle souffre d'une inflation et d'un déficit budgétaire trop élevés), parviendrait à redresser le cap pour *1996*.

Les rentrées supplémentaires attendues proviendront surtout du supplément solidarité de 7,5 % sur l'impôt sur le revenu le 1er janvier 1995 (30 milliards de marks par an), d'une hausse de la taxe d'assurance (4,3 milliards), des taxes sur les carburants (8,5 milliards) et de l'augmentation des cotisations chômage (2,5 milliards). Le niveau des prélèvement fiscaux passera de 24 % du PIB cette année à 29 % en 1996.

Le gouvernement prévoit une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 1,5 % par an, en moyenne, dans les anciens Lander, de 6,5 % dans les nouveaux et de 2 % pour le total de l'Allemagne. Elle sera tirée par les investissements et par les exportations. L'inflation, elle, et l'emploi serait de 3 % l'an.

Un plan jugé flou

Malgré le rebond de l'Est, dû en partie aux exportations, les transferts vers l'Est vont croître en proportion du PIB, pour passer de 6,8 % en 1992 à 7,5 % en 1997. Dans ce contexte, l'Allemagne réussirait à faire passer le déficit fédéral de 4 % du PIB en 1993 à 3,5 % l'an prochain, à 2,5 % en 1995 et à 2 % en 1996. L'Allemagne pourra ainsi respecter à temps (dès 1996) le critère de Maastricht puisque le traité fixe à 3 % la limite. Du côté de la dette, les choses seront plus difficiles. Les perspectives gouvernementales comprennent, indique-t-on au ministère des finances, la reprise prévue du reliquat de dette des chemins de fer (limitée à 8 milliards de marks), celles de la Treuhand, l'agence de privatisation à l'Est, qui sera endettée en 1995 pour 230 milliards, et celle du Fonds de développement de l'Est, soit 140 milliards.

Au total, le budget de l'Etat *sera surchargé de 400 milliards* de marks.

La dette remontera de 48 % du PIB cette année à 62 % en *1995*, pour redescendre légèrement à 60 % en 1996, soit le chiffre exigé par le traité. Ce critère de l'endettement sera celui que l'Allemagne aura le plus de mal à respecter.

Si rien ne dérape... Les critiques ne manquent pas, en effet, en Allemagne pour dénoncer le flou du plan de consolidation financière devenu plan de convergence, et surtout l'irrésolution du gouvernement à tenir ses engagements budgétaires.

E. L. B.

ÉTRANGER

Un tremplin *pour les marchés de l'Est*

RVI signe un accord de coentreprise avec le tchèque Karosa

Renault-Véhicules industriels a signé, mardi 2 novembre à Prague, un accord de coentreprise *(joint venture)* avec le construc*teur de poids* lourds tchèque Karosa, qu'il entend contrôler, à terme, à 51 %, selon un communiqué publié à l'issue de la signature. Cet accord prévoit que RVI, dans une première étape, prendra 34 % des parts d'une nouvelle société commune, Karosa SA, pour un montant de 60 millions de francs.

Parallèlement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) entre *provisoirement* dans le capital de cette nouvelle société, à hauteur de 17 %. Shemaya Levy, directeur général de Renault-VI, a précisé que son groupe se donnait cinq ans pour porter sa participation à 51 % et donc racheter progressivement les parts de la BERD.

Premier constructeur tchèque de véhicules industriels, Karosa est notamment spécialisé dans les autocars-autobus et dans les camions de 3,5 tonnes à 40 tonnes. Ses capacités de production à plein régime sont de l'ordre de 3 500 véhicules par an, pour un effectif d'environ 1 700 personnes. Mais l'entreprise, depuis deux ans, ne *produit* qu'environ 1 300 véhicules par an.

Cette société, dont les prises de participation de Renault-VI et de la BERD constituent une première étape vers sa totale privatisation, a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 400 millions de francs et a dégagé un résultat net de 9 millions de francs.

La France et l'Allemagne confrontent leurs « plans de convergences »

Une même crise, deux modèles

Suite de la première page

« En tant que pays offrant un niveau élevé de revenus et des conditions de vie exceptionnelles, l'économie future de l'Allemagne dépendra de la place de la recherche, du développement et de l'utilisation de nouvelles technologies, par exemple la biotechnologie, la génétique, les techniques de l'environnement et de l'information », affirme le gouvernement dans le rapport sur la compétitivité de l'Allemagne rendu public en septembre (1).

La seule véritable solution au chômage est l'investissement et l'innovation qui débouchent sur de nouvelles productions à haute valeur ajoutée. Daimler mobilise des milliards de marks dans les techniques aéronautiques et spatiales. Siemens s'engage à sauver sa filiale informatique Nixdorf et ses fabrications de semi-conducteurs. Son patron s'entête : *« Il est totalement faux de dire que l'Europe a perdu la partie dans ces domaines. »* En France, le gouvernement n'est mobilisé par l'informatique que pour privatiser Bull au plus vite...

Le divorce semble radical. Vu de Paris, le capitalisme a changé de nature. Non pas tant à cause de l'effondrement du communisme, que du fait de la mondialisation des échanges et des techniques. La « guerre économique » fait rage et une hyper-concurrence détruit les emplois, met à bas les régimes de protection sociale et menace la société entière. Cette terrible crise mondiale impose de se défendre pied à pied contre les deux « blocs » d'Asie et d'Amérique pour sauvegarder les niveaux de vie européens.

Armé de cette analyse, le gouvernement français, soutenu par l'establishment parisien, estime que la France, entrée plus tôt dans la crise que l'Allemagne, précède celle-ci dans la prise de conscience de la gravité des problèmes. Une fois le boom de l'unification estompé, les Allemands vont découvrir immanquablement, estiment les Français, que les taux d'intérêt sont trop élevés, que les Japonais trichent, que les Américains imposent leurs intérêts aux autres, que la culture est menacée, bref, que le nouvel ordre (le désordre) économique mondial conduit droit à la jungle.

L'Allemagne « provinciale » a été épargnée, mais elle finira par comprendre. Il suffit d'attendre qu'elle soit affectée gravement par le chômage – ce qui ne manquera pas d'arriver, pense-t-on à Paris – pour qu'elle en vienne aux mêmes raisonnements. Puis France et Allemagne étendront ces convictions à l'Europe entière qui, ainsi, répondra enfin aux attentes des Français. Telle est la stratégie.

Or *la « guerre économique »* n'est pas vécue en Allemagne comme destructrice, mais comme fondamentalement bénéfique. Développant *une vision positive du libéralisme* – doctrine qui fut à l'origine du redressement après guerre, – le gouvernement allemand affirme que la sortie de la crise ne viendra pas de moins de libéralisme mais de plus de libéralisme.

Protectionnisme souterrain ?

Ce discours allemand est souvent *mal interprété en France, où l'on* croit qu'il n'est qu'alibi d'un protectionnisme souterrain. A tort. Toute la force du « modèle allemand » est d'avoir inventé un libéralisme ordonné qui avive les concurrents mais ne les détruit pas. Le capitalisme allemand est solidifié par une série de micro-mécanismes de solidarité interindustrielle, par la préférence des consommateurs pour les produits allemands, par une politique de subventions régionales ou encore par un monde bancaire à l'écoute de l'industrie.

Ces dispositifs discrets, voire opaques, donnent souvent au marché allemand une impression d'impénétrabilité. Ils « protègent » le dense tissu des entreprises mais pas dans un esprit « protectionniste », au sens d'un arrêt aux frontières. L'Allemagne protégée « de l'intérieur » n'est pas protectionniste, à l'inverse exact de la France. Toute la divergence entre les deux pays vient de là.

Helmut Kohl a pu créer une illusion en venant *au secours* des Français sur l'agriculture. Grand francophile, le chancelier veut, par ce geste politique, maintenir *entrouverte* une issue honorable pour la France. Mais il est isolé sur cette position. Le président du patronat allemand, Klaus Murmann, l'a prévenu, mardi 26 octobre, de ne pas porter *« une considération excessive aux Français »*.

La prospérité allemande est toujours venue de l'exportation : le patronat, la classe politique et les syndicats réclament unanimement une signature au GATT le 15 décembre. Un échec du cycle de l'Uruguay (Uruguay Round) et du multilatéralisme serait payé au bout du compte par le tiers-monde, plaident les Allemands. Personne, ou presque, ne croit valables les nouvelles théories du commerce international formulées par les Américains et qui semblent séduire en France. Le commerce « dirigé » *(managed trade*, qui favorise le donnant-donnant de pays à pays) est une forme camouflée du protectionnisme et ne sert en réalité que les plus puissants.

Les Français auraient donc tort de se bercer de faux espoirs : l'Allemagne ne les rejoindra pas dans une attitude de repli. D'autant que la grave crise structurelle qui l'affecte pousse son gouvernement dans une voie opposée à celle espérée par les Français. Le rapport du ministre de l'économie, Günter Rexrodt, sur la compétitivité, évoqué plus haut, recommande de réduire les coûts salariaux, devenus les plus élevés du monde, et les impôts, beaucoup trop lourds. Il demande une *« dérégulation »* de ces mécanismes protecteurs du modèle allemand qui ont favorisé l'immobilisme. Il rappelle les *vieilles recettes du succès passé* : serrez vos ceintures et au travail. Tandis que la France cherche, désemparée et comme prise de panique, *« des solutions nouvelles »* contre le chômage, l'Allemagne répond par une classique baisse des salaires et une plus grande flexibilité du *marché du travail*.

Même si la politique monétaire française reste pour l'instant collée à l'allemande, la droite française donne l'impression, sur les autres sujets (agriculture, commerce, emploi, secteur public), d'en revenir de façon brouillonne à la période d'avant 1983, d'être tentée par le dirigisme et de céder au protectionnisme atavique du patronat français.

Cet exercice de rétropédalage éloigne Paris de Bonn et présente deux risques. Au pis, il fait la place libre à ceux qui, en Allemagne, affirment qu'il est temps pour le pays réunifié de *« parler fort »*. Au mieux, il conforte les Britanniques dans leur volonté d'attirer l'Europe vers un libéralisme anglo-saxon. Bonn et Londres ne se sont-ils pas déjà rapprochés lors du sommet européen d'Edimbourg, l'an passé ? M. Delors déplore *« la dérive de la construction européenne vers une zone de libre-échange à la mode anglaise »*, car, estime-t-il, *« le tandem franco-allemand n'est plus performant »* pour l'empêcher. Faute de ne pas voir l'avenir de la même façon.

Pourtant M. Kohl – suivi ici par tous ses compatriotes – ne veut pas d'une telle Europe réduite au libre échange. A ses yeux, le libéralisme servira à supprimer les surcoûts et les archaïsmes du modèle germanique mais il ne s'agit pas de défaire son consensus social. Au contraire. L'Allemagne tient à la qualité de sa main-d'œuvre et à ses équilibres sociaux, considérés comme les clés de sa réussite. Elle diverge ici radicalement de l'Angleterre.

La France, du moins sa majorité, doute et joue en défense. L'Allemagne croit en elle-même et joue l'offensive. Innovation, flexibilité et ouverture au marché mondial sont ses maîtres mots pour maintenir son niveau de vie et recommencer à créer des emplois à partir de 1995, comme l'écrit la Dresdner Bank dans une étude sur « l'Allemagne 2000 », *« quand le côté positif des changements structurels l'emportera sur le côté négatif des suppressions d'emplois »*. L'axe trentenaire franco-allemand ne peut résister longtemps à des visions si contraires. L'Allemagne surestime-t-elle sa capacité de réponse aux défis de la mondialisation ? Peut-être. Mais il se pourrait, en tout cas, que la France mésestime beaucoup la sienne.

ÉRIC LE BOUCHER

(1) Rapport du gouvernement fédéral sur la sauvegarde du site Allemagne (« *Standort Deutschland* ») à l'avenir.

SOCIAL

Le 45e congrès de la centrale chrétienne

La CFTC veut moderniser ses structures

Le 45e congrès de la CFTC, qui se tiendra du 3 au 6 novembre à Versailles (Yvelines), sera dominé par un débat sur les structures de la centrale chrétienne, décidée à moderniser son organisation interne. Alain Deleu, quarante-sept ans, devrait accéder à la présidence alors que Jacques Voisin, quarante-trois ans, lui succédera au poste de secrétaire général.

Le *« recentrage »* que la CFTC entame à l'occasion de ce congrès sera purement organisationnel. Si la confédération a moins que jamais l'intention de remettre en cause ses références sociales chrétiennes, elle reconnaît que ses structures ont beaucoup vieilli. Après avoir fait procéder à un audit interne en faisant appel à un cabinet spécialisé, elle a donc décidé de se pencher sur son mode de fonctionnement et proposera plusieurs modifications statutaires.

Celles-ci visent à introduire une plus grande transparence dans la gestion des cotisations (officiellement, la CFTC revendique 265 000 adhérents) en renforçant l'autorité du conseil confédéral. Priorité sera donnée à l'échelon des unions départementales par rapport aux unions locales ou régionales. La direction sortante suggère également d'entamer un regroupement des fédérations professionnelles qui, de trente aujourd'hui, verraient leur nombre progressivement réduit de moitié. Outre un raccourcissement des mandats et la fixation d'une limite d'âge susceptible de faciliter le renouvellement des cadres, il est envisagé de nommer un responsable national chargé d'assurer le suivi de la carrière des permanents comme leur reconversion professionnelle. Enfin, la création d'une structure spécifique permettant de promouvoir *« les moyens concrets d'une solidarité à l'égard des demandeurs d'emploi »* est à l'ordre du jour.

Changement de président

Sur le fond, la CFTC ne pourra pas échapper au débat sur le partage du travail. Constatant que *« l'on ne peut pas attendre le retour de la croissance pour voir l'emploi revenir à un niveau satisfaisant »*, la centrale se déclare *« prête à négocier des formules innovantes liant réduction de la durée et aménagement du temps de travail »*. Toutefois, *« il ne saurait être question de relâcher l'action de terrain pour le respect du repos dominical et pour faire reculer le travail de nuit, des femmes mais aussi des hommes »*.

Au terme de ce congrès, Guy Drilleaud, président depuis 1990, cédera la place à Alain Deleu. Le poste de secrétaire général devrait revenir à Jacques Voisin, secrétaire général adjoint chargé des négociations. Ce nouveau tandem – qui associe deux hommes qui n'ont pas directement vécu la scission de 1964 et la création de la CFDT – constituerait aussi un recentrage. En effet, le poste de numéro un effectif, assumé depuis trois ans par M. Deleu, reviendrait, comme c'était le cas avec Jean Bornard jusqu'au congrès de Lille en 1990, au président de la CFTC.

En renouvelant ses structures, en prônant *« l'ouverture »* à l'égard des autres centrales réformistes, tout en conservant un discours assez conservateur sur le terrain des *« valeurs familiales »*, la centrale, qui a légèrement accru son influence lors des derniers scrutins syndicaux (8,5 % des voix aux élections prud'homales de décembre 1992), espère en finir avec la relative marginalité dans laquelle elle se trouve depuis trente ans.

JEAN-MICHEL NORMAND

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

■ **Indice composite : + 0,5 % en septembre.** – L'indice composite a augmenté de 0,5 % en septembre, soit davantage que ne le prévoyaient les experts, qui tablaient sur une hausse de 0,4 %. Il s'agit de la deuxième hausse consécutive après une augmentation de 0,9 % en août (chiffre révisé). Quant aux ventes de maisons neuves elles ont crû de 21 % en septembre, leur niveau le plus élevé depuis sept ans.

GRANDE-BRETAGNE

■ **Produit intérieur brut : + 0,6 % au troisième trimestre.** – Le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 0,6 % au troisième trimestre par rapport au trimestre précédent, et de 2 % par rapport au troisième trimestre de 1992 en données provisoires corrigées des variations saisonnières. Les analystes prévoyaient une hausse de 0,5 % par rapport au trimestre précédent et de 2 % sur un an.

SOCIAL

Redoutant un nouveau plan d'économies

Les organisations syndicales du groupe Air France font de la surenchère

Le nouveau président d'Air France, Christian Blanc, devrait recevoir l'ensemble des organisations syndicales lundi 8 novembre à l'occasion d'une réunion plénière, -t-on appris de source syndicale. Seul le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) s'était présenté, mardi 2 novembre, à la concertation prévue avec la direction.

Refusant toute discussion bilatérale, l'intersyndicale CGT, CFDT, CFTC et SNMSAC avait manifesté dans la matinée du mercredi 3 novembre devant le siège de la compagnie dans le quartier de Montparnasse à Paris en réclamant l'ouverture immédiate de négociations avec tous les syndicats et des élus de la base. Inquiets de l'avenir de l'entreprise, l'ensemble des syndicats d'Air Inter, à l'exception de la CGC, ont déposé un préavis de grève pour le mercredi 10 novembre.

L'intersyndicale (CGT, CFDT, SNMSAC, CFTC) court après la base et tente de coller à ses revendications. En réclamant la participation de représentants des personnel au sol de Roissy et d'Orly, elle ne fait que souligner la faiblesse des organisations représentatives. Les divisions syndicales sont apparues au fil du conflit avec, d'un côté, les clivages entre «rampants» et «volants», de l'autre, les désaccords entre les représentants des personnels au sol.

Dès le mardi 26 octobre, FO – syndicat majoritaire dans la compagnie – appelait à reprendre le travail alors que la CGT et la CFDT faisaient de la surenchère. Aujourd'hui, une partie des syndicats refuse les rencontres bilatérales alors que d'autres n'y sont pas opposés.

En réalité, la fièvre n'est pas retombée dans l'entreprise Air France et les personnels au sol craignent de faire les frais d'un plan bis. On voit mal comment la compagnie qui perdra au moins 5,5 milliards de francs cette année peut se sortir du marasme sans prendre des mesures drastiques. Le souhait exprimé par les syndicats d'arrêter le processus d'ouverture du ciel à la concurrence semble avoir peu de chance d'aboutir.

Les Etats-Unis ont annoncé par la voix de leur ministre des transports, Federico Pena, leur opposition catégorique à une re-réglementation. *«En protégeant des compagnies inefficaces plutôt qu'en les incitant à s'adapter, les gouvernements portent un coup à chaque autre secteur de leur propre économie et gênent l'économie du monde entier»*, a déclaré M. Pena devant les compagnies de l'Association du transport aérien international réunies les 1er et 2 novembre à Dallas.

Alors que de nombreuses compagnies semblent sur la voie de la convalescence, Air France est une *des seules à continuer de plonger.* Il faudra bien d'une façon ou d'une autre sortir la compagnie nationale de son ornière.

MARTINE LARONCHE

AUTOMOBILE

225 chevaux dans un break

Qu'il y ait sous un capot de berline une machine qui développe plus de 200 chevaux relève de gammes relativement limitées. Que le même moteur soit mis en série dans un break est encore plus rare. C'est pourtant ce que fait désormais Volvo avec sa version 850, qui a pris du coup l'appellation T-5, T pour turbo, 5 pour cinq cylindres, cela aussi bien pour les quatre portes que pour les cinq portes, ce qui ne facilite pas les distinctions. On sait combien, pour beaucoup, Volvo est un constructeur qui a fait sa renommée dans la production de breaks réputés inusables, tant par la ligne que par la mécanique. Assurer la pérénnité de l'image n'était pas aussi simple qu'il y paraît dans une époque où toutes les firmes automobiles veulent mettre à leur catalogue ce type de voiture qui a depuis longtemps pris sur les routes une place plus familiale qu'utilitaire. En faisant le choix d'installer à bord d'un break le groupe le plus puissant qu'ait jamais fabriqué la marque, Volvo voulait rappeler qu'il restait le leader européen dans ce genre de véhicule et qu'il était en mesure de couvrir dans le domaine une plage de puissances qui allait, depuis sa série 940, de 118 à 225 chevaux (166 kW) avec cette 850 suralimentée.

Le moteur, un 2318 cm³ à cinq cylindres, vingt soupapes et deux arbres à cames en tête a été monté sur berline à la fin de 1991, la version break n'apparaissant qu'en fevrier de cette année (*le Monde* du 14 janvier). Ici le groupe se voit suralimenté par un turbocompresseur de taille modeste qui garantit une faible inertie et donc une atteinte du couple maximum (effort du moteur) rapide. Ce n'est pas la première fois que Volvo place une turbine sur l'une de ses mécaniques, loin de là, mais la suralimentation paraît particulièrement convenir au 5 cylindres en lui assurant une souplesse de fonctionnement exceptionnelle (30,6 mkg de 2000 t/m à 5280 t/m). Ce couple est par ailleurs contrôlé par limitation automatique lorsque la boîte de vitesses est enclenchée sur le premier rapport, ce qui évite au démarrage le patinage des roues avant (c'est une «traction»).

La mise en suralimentation du moteur a entraîné un renforcement tant du châssis que des roues et des amortisseurs à gaz, plus durs. Le diamètre des barres antiroulis a été augmenté. Ainsi le comportement routier n'apparaît pas mis en cause par la surpuissance du moteur bien que la suspension arrière semi-rigide avec amortisseurs à gaz et barre stabilisatrice ait pu le faire craindre. Comme pour l'ensemble de la production de la marque suédoise, la finition de ces breaks est exemplaire. Une version «Summum» va être importée en France d'ici peu, avec coussin de protection du côté conducteur (et passager si on le souhaite), cuir, bois, climatisation, etc. Bien entendu, une partie de ces équipements peut être obtenue en option.

Des choix qui peuvent, à la commande, faire monter la note à des hauteurs déraisonnables quand l'on sait que le prix de base d'une berline 850 avec turbine a été fixé à 239 000 francs et, en break, à 260 000 francs.... Il n'est pas prévu à l'heure actuelle de versions diesel dans la série 850, qui commence avec une motorisation à essence en 2 litres de cylindrée (159 000 F pour une berline et 169 000 F pour un break) mais, dans la gamme des modèles de moyen gabarit (440 et 460), un moteur qui fonctionne au mazout est désormais disponible. Il est fabriqué par Renault, qui étudie à l'heure actuelle un nouveau groupe du type dans des dimensions, dit-on, plus généreuses.

CLAUDE LAMOTTE

FINANCES

La faillite d'une société de Bourse

Réquisitoire modéré au procès Tuffier

La dernière audience du procès Tuffier devant la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris, mardi 2 novembre, a permis au substitut du procureur, Jacques Fourvel, de prononcer un réquisitoire plutôt modéré par comparaison avec les peines prévues pour des délits d'abus de confiance et d'abus de biens sociaux. Contre les trois ex-dirigeants de la société de Bourse Tuffier, Ravier et Py – Thierry Tuffier, président, George Py, vice-président, et Didier Souffrant, directeur général – ont été requis une peine de dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et 500 000 francs d'amende. Des peines plus modérées ont été requises contre les trois autres inculpés.

Ainsi, Daniel Spire, responsable de la gestion institutionnelle, risque une peine d'un an d'emprisonnement et 100 000 francs d'amende, Jean-Michel Thilloy, directeur de la la trésorerie, une peine de dix mois avec sursis et 50 000 francs. Le représentant du parquet a laissé le soin au tribunal d'infliger la peine qu'il souhaitait à Lionel Habasque, chargé du département recherche-arbitrage au moment des faits reprochés, qui remontent à juin et juillet 1990. Deux sicav et un fonds commun de placement ont réalisé à l'époque des opérations de «pension livrée». La trésorerie excédentaire des organismes de placement en valeurs mobilières (OPCVM) a été utilisée pour fournir des liquidités à l'établissement dépositaire peu de temps avant son dépôt de bilan. Au total, c'est une somme de 101,7 millions de francs qui aurait ainsi été prêtée à l'ex-charge, l'emprunt étant garanti par 79 800 obligations assimables du Trésor (OAT) appartenant à la Banque populaire du Nord (BPN), dont la gestion était assurée par Tuffier.

Pour Me Jean-Bernard Thomas, l'avocat de Thierry Tuffier, *«toute cette affaire est un immense gâchis»* qui a mis quatre cents personnes au chômage et *«inscrit l'une des pages les plus noires de l'histoire de la Bourse en France»*. Au cours de sa plaidoirie, Me Thomas s'est attaché à démontrer le *«rôle déterminant de la Société des Bourses françaises»* dont l'intervention dans l'affaire au titre d'autorité de tutelle et de partenaire financier a précipité la chute de Tuffier . Pour Me Thomas, le véritable débat est ailleurs : sur la fongibilité des valeurs mobilières. Un contrat de dépôt de *«choses fongibles»* rend le dépositaire propriétaire des choses déposées. La charge pouvait donc utiliser les OAT déposées par la BPN dans ses opérations de prise en pension sans commettre le délit reproché.

Le tribunal, présidé par Olivier Pérusset, rendra son jugement le 15 décembre.

F. Bn.

INDUSTRIE

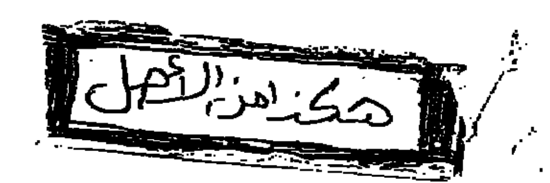
Aux termes d'un projet de loi examiné en conseil des ministres

La contrefaçon sera plus sévèrement réprimée

Le ministre de l'industrie, Gérard Longuet, devait présenter mercredi 3 novembre au conseil des ministres un projet de loi visant à sanctionner plus sévèrement la contrefaçon. Ce texte, promis en juillet, est sans surprise (*le Monde* du 25 septembre). Il prévoit que le délit de contrefaçon sera désormais passible d'une amende de 500 000 francs et/ou d'un emprisonnement de deux ans maximum. En outre, les établissements ayant produit ou commercialisé des articles contrefaits encourent une fermeture pouvant aller jusqu'à cinq ans dès la première infraction. Enfin, dès l'entrée en vigueur du nouveau code pénal, le 1er mars prochain, la responsabilité des personnes morales pourra être engagée.

Par ailleurs, les autorités douanières, les services de police et de gendarmerie verront leurs moyens d'action étendus : à la demande d'un requérant, les produits de contrefaçon pourront faire l'objet d'une retenue des douanes. La contrefaçon des marques, assimilée dorénavant à la contrebande, entraînera la saisie d'office par les agents des douanes des produits litigieux. Enfin, les officiers de police judiciaire seront habilités à saisir, sur tout le territoire et quelle qu'en soit la nature, les produits contrefaits, dès la constatation de l'infraction.

La contrefaçon, nouvelle forme de délinquance économique, ne cesse de se développer depuis quelques années. Tous les secteurs sont concernés : le luxe, la parfumerie, les accessoires de mode et l'habillement sont spécialement touchés. Bien que difficile à calculer, le préjudice économique est estimé à 500 milliards de francs, soit 5 % du commerce mondial. *«La France est le pays le plus touché par le phénomène, compte tenu de la qualité de ses marques»*, assure le ministère, sept marques contrefaites sur dix étant tricolores. Des noms aussi célèbres que Lacoste, Chanel, Vuitton font ainsi l'objet d'un pillage systématique de la part de pays asiatiques voire européens.



La «révolution» de la presse au Mali

II. – Télévision en panne

Au Mali, les journaux et les radios font depuis deux ans le difficile apprentissage de l'indépendance économique (*le Monde* du 3 novembre). L'évolution de la télévision est plus lente.

BAMAKO

de notre envoyée spéciale

La télévision malienne a dix ans. Elle est née en 1983, quand la Libye a offert à Moussa Traoré, le président renversé le 26 mars 1991, un équipement complet de station de télévision. On a agrandi les bâtiments de la Radio-Diffusion du Mali, transformée pour la circonstance en Radio-Télévision du Mali (RTM), mais le budget et le personnel sont restés les mêmes. La télévision s'est développée comme du gui, parasitant la radio : seule la réalisation des journaux télévisés était prévue. Par la suite, le budget n'a bénéficié d'aucune augmentation significative. Il n'y a jamais eu, de véritable budget pour la production ou pour l'achat de programmes. En dix ans, trois téléfilms seulement et une dizaine de documentaires ont été produits, généralement sur financement extérieur ou à la suite d'un «geste» du chef de l'Etat...

Il y a pourtant eu de gros efforts pour la formation, en grande partie financés par la France, et la télévision malienne dispose de techniciens de bon niveau. En 1993, la France a dégagé un fonds d'aide et de coopération d'un montant de 11 500 000 francs, pour la réhabilitation des équipements. Le matériel a été entièrement renouvelé et installé dans des locaux rénovés. Leur inauguration a eu lieu le 22 septembre, jour anniversaire de l'indépendance du Mali.

Malgré tout cela, la télévision est restée asssez imperméable au changement. Officiellement, elle a changé de statut. Sous l'ancien régime, elle dépendait d'une direction rattachée au ministère de l'information. Elle est devenue un établissement public administratif, l'Office de radio-télévision du Mali (ORTM), et la législation lui garantit en principe une autonomie. Mais la réalité de la chose n'a guère varié. L'organigramme a été arrêté mais les nominations n'ont pas suivi. Le seul nouveau poste de la nouvelle structure qui ait été pourvu est celui du directeur général. Le directeur de la RTM en place au moment du changement de statut, Cheickna Hamalla Diarra, a d'abord été confirmé dans ses fonctions au début d'été, puis, le 8 septembre, a été nommé à la tête du Centre d'études et de productions audiovisuelles (CESPA) (1) avant de passer le relais, le 24 septembre, à un ancien directeur-adjoint, Abdoulaye Sidibe, un homme qui s'est beaucoup consacré à la radio rurale et dont l'une des premières missions doit être de de rationaliser la gestion du personnel.

A la recherche du pluralisme

Pour l'instant, la télévision malienne vit donc une pénible expectative. Son personnel attend les nominations des responsables des nouvelles directions (télévision, radio, administration) et la publication du cahier des charges qui doit définir la mission de l'ORTM et les moyens mis à sa disposition. Le flou ambiant ne satisfait personne. Surtout pas le public. L'information télévisée est plus institutionnelle que jamais. S'il est admis désormais, en principe, qu'on puisse ouvrir le journal télévisé sur un sujet étranger, et si, effectivement, les événements extérieurs sont davantage couverts – à partir d'images reçues par satellite –, les journalistes de la maison témoignent que, dans la pratique, la boulimie audiovisuelle de l'Etat et, chez les hauts-cadres, le besoin d'apparaître à l'écran sont tels que les cinq équipes de reportage dont dispose l'Office sont tout juste suffisantes pour couvrir les «événements» officiels : déplacements du chef d'Etat et des ministres, visites de personnalités étrangères, inaugurations, séminaires, etc.

«Le pluralisme ne peut s'accommoder d'une telle pesanteur, affirme ainsi l'ancien directeur général, Cheickna Hamalla Diarra. *Les autorités doivent comprendre qu'en agissant de la sorte, elles compromettent gravement la démocratisation des médias publics. S'agissant des activités du gouvernement, il faut trouver un équilibre entre ce qui est réellement important et doit être couvert et ce qui ne mérite pas de l'être.»*

Au ministère de la communication, on élude la question de la pesanteur institutionnelle en avançant que ce sont les professionnels de la télévision qui ne veulent pas sortir de leurs habitudes. Pourtant le directeur des informations, Daouda N'Diaye, affirme qu'à la radio-télévision malienne la volonté de travailler autrement est ancienne et réelle. *«Dès le changement, on a compris le rôle essentiel qui était le nôtre. On a mis en route des émissions de sensibilisation, des réflexions et des débats sur le rôle du citoyen et des médias dans une démocratie. Presque tous les journalistes se sont impliqués. Au moment de l'élection présidentielle* [du 8 avril 1992], *on a organisé des face-à-face entre les candidats, trois pour le premier tour et un dernier avant le second tour. Les records d'écoute ont été pulvérisés.»*

«Le président a répondu à toutes nos questions...»

Ce genre d'émission, en effet, n'existait pas auparavant. Si un ministre venait s'exprimer sur l'écran de la RTM, il n'acceptait généralement de répondre qu'à un seul journaliste et à condition que les questions lui aient été communiquées à l'avance. *«Pour l'anniversaire des cent jours du président*, poursuit Daouda N'Diaye, *Gaoussou Drabo* [le directeur de l'Agence malienne de presse et de publicité] *et moi, nous nous sommes rendus à Koulouba* [la résidence présidentielle] *et nous avons eu un entretien à bâtons rompus avec «A.O.K.»* [initiales et surnom du président Alpha Oumar Konaré] *qui a répondu à toutes nos questions, même à celles qui l'agaçaient. Même chose le 8 juin 1993 pour le bilan de la première année d'exercice du pouvoir mais, cette fois, nous étions quatre, avec des représentants de la presse privée. Petit à petit, le fait qu'on ne triche pas amène les gens à nous faire confiance.»*

Entre-temps, le service des informations a mis en place de nouveaux programmes : «Devoir d'informer», une émission pré-enregistrée où un spécialiste vient éclairer un thème pris dans l'actualité, et, surtout «Droit de savoir», un débat contradictoire entre plusieurs invités où les auditeurs sont appelés à intervenir en direct sur le plateau grâce au téléphone. Cela ne se passe pas toujours très bien. Animateurs, invités et public doivent faire eux aussi leur apprentissage. Mais il arrive aussi des imprévus positifs. Fin février, après la mise à sac de l'Institut polytechnique régional de Katibougou et du gouvernorat de Koulikoro, la télévision a organisé un débat sur la crise scolaire. On y a vu un dirigeant de l'Association des étudiants et élèves du Mali (AEEM) et le directeur de cabinet du ministre de l'éducation exposer leurs divergences sans s'empoigner. Un échange courtois, pas banal. Puis le téléphone donna la parole aux parents qui, jusque-là, avaient été tenus à l'écart du débat, et ce fut encore mieux puisque leur apport contrasta heureusement avec les discours passablement démagogiques des représentants des partis politiques sur la question.

En dehors des journaux télévisés et des débats, le niveau de la production malienne demeure très faible : les seuls programmes réguliers sont musicaux (traditions, variétés, danses) et, plus rarement, théâtraux (sketches joués par le Koteba national ou des groupes privés et, parfois, enregistrements de pièce). Or, l'antenne de l'ORTM est ouverte de 19 h 15 à 23 h 30 environ du lundi au vendredi et davantage le week-end. Pour alimenter la grille, Cheick Hamalla Touré, le directeur des programmes, utilise donc couramment certains des programmes envoyés par Canal France International.

Aussi quand CFI s'est mis à diffuser très fréquemment des films africains dans sa corbeille «espace francophone», Cheick Hamalla Touré eut l'idée de les reprendre le vendredi soir, dans un programme hebdomadaire. Depuis décembre 1992, «Afrique cinéma» a ainsi permis aux Maliens de découvrir les grands réalisateurs africains, de Sembene Ousmane à Idrissa Ouedraogo en passant par les cinéastes du Maghreb. Ils ne les avaient jamais vus au cinéma. Le succès d'«Afrique cinéma» fut immédiat et ne se démentit pas pendant six mois. Mais, peu à peu, sans préavis, CFI réduisit le nombre des films de sa corbeille «espace francophone». Jusqu'à ce qu'il apparut clairement que l'on verrait plus souvent des rediffusions que des films nouveaux. Cheick Hamalla Touré préféra interrompre son émission et le directeur de l'ORTM reçut des lettres l'accusant de *«ne pas aimer la culture africaine»*.

Dans ce contexte, nombreux sont les Maliens qui souhaitent l'arrivée de chaînes privées, avec l'espoir un peu fou que la concurrence rendra inéluctable l'évolution qu'ils attendent. Au ministère de la communication, on indique que cinq demandes d'autorisation de création de chaînes privées ont été déposées, mais on se refuse à dire si ces projets sont *«sérieux»* – c'est-à-dire s'ils disposent de réels moyens financiers – et de qui ils émanent. La rumeur évoque avec insistance un projet qui serait inspiré par Tiéoulé Konate, le candidat arrivé en deuxième position à l'élection présidentielle. Ce qui est sûr, c'est que Mamadou Coulibaly, le riche promoteur de Radio-Kledu, a déjà commencé à installer «sa» télévision et que les autorités devront rapidement lui donner une réponse même si elles rechignent, de toute évidence, à renoncer à la tutelle du monopole hérité du parti unique de l'ancien régime.

THÉRÈSE-MARIE DEFFONTAINES

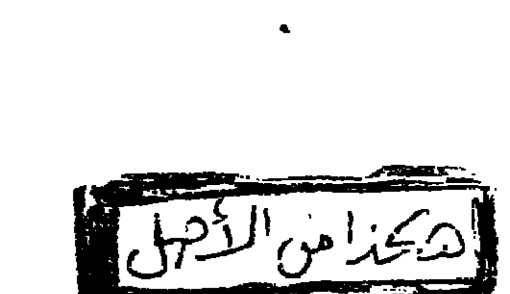
(1) A l'origine le CESPA, dont les activités concernent en priorité le monde rural, était un projet financé par les Nations unies à travers le PNUD et la FAO et rattaché à la direction nationale des arts et de la culture. C'est aujourd'hui un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) qui dispose donc d'une réelle autonomie d'action et de gestion.

EN BREF

EUTELSAT : commande d'un nouveau satellite de télévision Hot Bird Plus. – L'organisation européenne de satellites Eutelsat lance un appel d'offres pour un satellite de télévision, Hot Bird Plus, qui doit être placé en orbite à la mi-1996. Avec sa capacité de 20 répéteurs, ce troisième satellite sur la même position orbitale de 13° Est rejoindra les 13 répéteurs de l'actuel Eutelsat 2 F1, et les 16 du Hot Bird prévus pour octobre 1994. Ses programmes seront captables sur de petites antennes. L'organisation européenne renforce ainsi ses positions dans le ciel (*le Monde* du 7 octobre) dans la perspective de la télévision numérique, qui pourrait faire ses débuts au même moment.

CSA : constat de «déséquilibres importants». – Saisi par le Parti socialiste, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a constaté *«des déséquilibres importants»* dans les temps d'intervention des personnalités politiques au cours du deuxième trimestre 1993 sur les chaînes de télévision nationales. Dans une lettre rendue publique le 2 novembre par le PS, le président du CSA, Jacques Boutet indique que *«la règle»* dite *«des trois tiers»* (gouvernement, majorité, opposition) n'a pas été respectée. M. Boutet a appelé *«l'attention des responsables de TF1, France 2, France 3 et M6 sur la nécessité de parvenir à une répartition globale sur l'année des interventions de personnalités politiques plus conforme»* à cette règle.

ÉTATS-UNIS : Time Warner veut lancer un cinquième réseau national de télévision. – Les groupes Time Warner et Tribune ont exprimé l'intention de lancer, à l'automne 1994, un cinquième réseau national de télévision qui couvrirait 85 % des foyers américains. Baptisé WB Network (pour Warner Brothers) ce réseau serait concurrent d'ABC, CBS, NBC et Fox. Il commencerait à émettre quelques heures deux soirs par semaine, avant d'étendre ses horaires. L'objectif de Time Warner est de prendre de vitesse les groupes Chris-Craft et Paramount, qui projettent également un réseau pour le début de 1995. Comme il n'y a place que pour un réseau supplémentaire. Chacun va donc s'efforcer de convaincre le maximum de stations indépendantes de s'affilier à son réseau.





Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

appartements ventes

5e arrdt

5e Mo LUXEMBOURG calme et soleil, beau 2 pièces, tout confort. *Excellent état. 990 000 F.* CASSIL R.G. - 45-66-43-43

5e proche PANTHÉON duplex 245 m², clair, calme, parfait état. 6 300 000 F Tél.: 43-26-73-14

CENSIER-DAUBENTON 2/3 P. tt cft. 57 m², 2e ét. clair. 1 200 000 F. PARTENA 47-42-07-43

LUXEMBOURG p. de t. beau 3/4 P. vue dégag. 1 980 000 F *ST-MARCEL p. de t., 3 P.,* bon plan, vue dégagée, soleil. 1 150 000 F. 43-25-97-16

ST-MICHEL exceptionnel 2 P. tt cft, 40 m², 3 m haut. ss plafond, 2e ét. 895 000 F. PARTENA - 47-42-07-43

6e arrdt

GRANDS-AUGUSTINS, imm. rénové gd 2 P., env. 80 m² comprenant: gd liv., cuis. équipée + chbre + bains équipé + wc séparés. gds rangements. 3 150 000 F. *Tél: 45-80-24-00*

Mo Duroc, 3/4 P. cuis. équip. charme, calme, parfait état. 1 700 000 F. 45-48-15-15

7e arrdt

2 P. Caractère adorable 33 m². Cour 7e, 100 m Seine 4e asc. T.: 45-55-79-21 (rpd).

7e r. VANEAU beau 2/3 P. balcon, VUE TOITS PARIS

1 490 000 F

CASSIL R.G. - 45-66-43-43

7e rue VANEAU beau 3 P. imm. pierre de taille, clair et calme + 2 services. 3 300 000 F. CASSIL R.G. - 45-66-43-43

13e arrdt

2 P. au pied Mo Chevaleret 3e ét., bel imm., sud, asc. 820 000 F. 43-20-11-47

Butte-aux-Cailles maison début du siècle 5 P. 110 m² + jardin 110 m² charme, verdure, calme, état impeccable. 4 000 000 F. SIB : 45-88-60-00

Butte-aux-Cailles 65 m² + balcon + parking. 1 480 000 F. 45-46-26-25

Sq. R.-Legall, stndg pl. sol. tt cft. calme, stud. 28 m² log. park. Id. p. de t. 790 000 F. 43-35-18-36

14e arrdt

Imm. classé, 150 m², atelier + 2 chbres. 4 450 000 F. *45-46-26-25*

15e arrdt

PROX. PL. BRETEUIL

CHBRE DE SERVICE

270 000 F - CASSIL RIVE GAUCHE 45-66-43-45

Studio Vaugirard-Convention bel imm. anc. 5e ét. asc. Idéal invest. 360 000 F. 43-20-11-47

20e arrdt

STYLE LOFT Etat impecc., parquet. Nbx rangts, poss. achat pkg. 87 m². 1 100 000 F. Tél. : 48-04-78-78

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE proche quai de Seine 2 pièces, tt cft, 450 000 F Immo. MARCADET 42-51-51-51.

93 Seine-Saint-Denis

A vendre à St-Ouen (93) à 300 m du marché aux puces, 2 pièces rch 45 m², cuis., wc + cour 45 m² + s/sol 20 m². *Situé près des commerces et* écoles (libre de suite). 530 000 F. Tél. bureau, M. Seraphin (16) 94-70-07-70.

94 Val-de-Marne

RER Gentilly, imm. 1930 duplex 70 m², terrasse, soleil calme. 1 250 000 F. 45-46-26-25

appartements achats

CABINET KESSLER

78, Champs-Élysées, 8e recherche de toute urgence beaux appartements de standing. Petites et grandes surfaces. Évaluation gratuite sur demande. 46-22-03-80 – 43-59-68-04.

EMBASSY SERVICE

Rech. pour CLIENTS ETRANGERS APPTS DE HAUT DE GAMME PARIS. RESIDENTIEL et HOTELS PARTICULIERS.

(1) 47-20-40-03

IMMO. MARCADET Professionnel F.N.A.I.M. Recherche activement Studios - 2-3 pièces PARIS intra-muros 42-51-51-51. Fax 42-55-55-55.

maisons individuelles

ILE DE RÉ

SAINT-MARTIN

Urgent, cause départ, à saisir maison de ville rénovée 140 m² + dépendances + studio indépendant aménagé 20 m², jardin paysager. Excellent état. Charme, 5 mn du port. Prix à débattre. Part. (1) 49-60-32-22 (H.B.) (1) 47-51-18-96 (après 20 h).

BOUGIVAL Propriété Napoléon III, 500 m², habitables, pavillon d'amis + annexes, *parc 4 200 m² - 47-41-33-33*

Vends BERGERIE rénovée, mezz. chem. Tél. 2 ha, *une pinède, une prairie* et un puits am. Pr.: 350 000 F Tél. : 68-56-62-98.

Vd Périgord vert mais. de campagne excell. état avec piscine dépend. sur 1 ha. conviendrait à tous types d'artisanat ou promoteur. *Offre prix. (16) 58-78-10-43*

viagers

Achète à particulier VIAGER LIBRE ou OCCUPÉ pour placement : 42-42-26-29.



propriétés

LUBERON

BONNIEUX propriétaire vend beau mas caractère sur 3 ha – Prix 9,5 U. 16 (1) 44-67-85-50 (H. B.)

CHAUMES-EN-BRIE

SEINE-ET-MARNE (77) 30 minutes de Paris par N 4 Ancien moulin, 230 m² habitables *Piscine chauffée*, pool house, sur parc paysagé clos, env. 6 000 m², en bordure de rivière. Portail électrique. Serre. Chenil. Nombreuses prestations. 3 200 000 francs. Tél. : (1) 60-02-35-54 ou (1) 45-69-74-92.

A VENDRE URGENT PROPRIÉTÉ VITICOLE Dans le Bordelais 16 HA 7 HA de GRAVES Rouge et Blanc 7 HA de BORDEAUX Supérieur Rouge 2 HA de TERRE CA 1 MF Vente bouteilles MISE DE CHATEAUX Prix hors stock 4 MF *Tél. : 16-56-27-10-42* *Fax : 16-56-27-14-13*

A 110 km de Paris, direct Aut. Sud – COURTENAY (45), *dans bel environnement*, proche bourg ts commerces

AUTHENTIQUE MOULIN

av. BIEF ET ROUE A AUBE Rivière 1re cat. 3 HA AV. PEUPLERAIE 300 m², habit. cft, nombr. dépend. 1 800 000 F F.A.I.A.I.E. (16) 38-85-89-62

locations non meublées offres

Paris

11e BASTILLE. 3 Pces Parking, balc s/jard. sud Asc., imm. neuf. Loyer 7 400 F ch. compris. CASSIL. Tél. : 45-66-43-43

11e ST-AMBROISE, 4 P. 90 m² balc., 5e, asc., cour arborée. *Park. 8 000 + ch 42-66-36-53*

13e Mo GLACIÈRE. Beau 2 pces tt cft, clair. Vue dégagée, ascenseur Loy. 5 450 F C.C. – CASSIL RIVE GAUCHE 45-66-43-43

16e MIRABEAU, beau 2 P. 45 m², tt cft, 5 000 c.c. PARTENA - 42-66-36-53

16e MOLITOR, vue superbe, beau 3 P., 6e ét. asc., stand. *9 125 F + ch. 42-66-36-53*

5 P. 160 m², Gare Lyon, gd stand. 2 bains, parquet. 12 500 F + ch. 42-72-66-33.

St LAZARE TRINITÉ Duplex 2-3 P. Charme, *6e ét., asc., 6 400 F.* 47-42-07-43

6e DUROC. 4 pces. dble séjour, 2 chbres, cuis. équip., étg. élevé. Vue dégagée. *Loyer 10 450 F H.C.* CASSIL R.G. – 45-66-43-43

Av. FOCH superbe 3 P. 85 m² 6e ét. stand. 12 600 F c.c. PARTENA - 42-66-36-53

RÉSIDENCE ÉTUDIANTS KREMLIN-BICÊTRE (94) La seule résidence actuelle *aux portes de PARIS.* Un marché locatif porteur : à prox. des princ. sites univ. Abattement fiscal de 10 % à 5 mn du Mo, 3 mn de l'A6 *I.C.M. PARIS. Liv. sept. 94* Tél. : (1) 40-20-00-00 Fax : (1) 42-86-04-70

Rue de la Gaîté. 5 P. 120 m² p. de t., réf. nf 9 500 *F + ch.* Tél. : 42-72-66-33.

6e. 2 P DUPLEX charmant tt conft. Vue TOUR EIFFEL. Imm excellent état. Loy. 6 000 F C.C. CASSIL RIVE GAUCHE – 45-66-43-43

8e GEORGE-V, rue de Berri 4 P. 135 m². 16 815 + ch. PARTENA - 42-66-36-53

pavillons

SURESNES

Pav. 120 m², gd jard. Face *parc. Château. Soleil. Calme.* Petits travaux. 42-71-23-30.

terrains

ENV. MANOSQUE (04)

1 600 m² plat, vues splendides, tous raccords, clos haies, avec goutte-à-goutte. 5 mn à pied tous commerces. Poss. 2 lots. C.U. 360 000 F. Tél. : 42-42-95-51, ap. 18 h.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

Recherche APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE Tél. : (1) 47-20-30-05.

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER *PARIS – ILE-DE-FRANCE*

FNAIM

Ventes

Métro Duroc, *3-4 p., cuis. équipée, charme,* parfait état, calme. 1 700 000 F - 45-48-15-15

Alésia, stdg. ss vis-à-vis, pl sol, calme, 4-5 p., 108 m², gr. c., 2 bs. balc., box. p. 43-35-18-36

VIIe PRÈS SEINE

Bel ancien r.-de-ch., très calme, 2-3 p., travaux à prévoir. 1 150 000 F FONCIA - 45-44-55-50

RUE DUNOIS

Récent, séj., + 3ch., park., vue très dégagée. 1 400 000 F FONCIA - 45-44-55-50

PLACE MONGE

Récent, séj., 2 chbres, 75 m², 3e ét. s/jardin. 1 850 000 F FONCIA - 45-44-55-50

MONTPARNASSE

Récent, 4 p., dble expo., 2 entrées, park. 1 975 000 F FONCIA - 45-44-55-50

AVENUE JUNOT, 120 m², luxueux 3-4 pièces tt cft. 2 950 000 F Immo. MARCADET 42-51-51-51

Studio, Vaugirard-Convention, bel imm ancien, 5e étage, asc 360 000 F à rafraîchir. 43-20-77-47

Studio, bd E.-Quinet, 5e étage, ascenseur, confort, grande s. d. bains. 560 000 F 43-20-77-47

Achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS Préfère RIVE GAUCHE PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-35-43 même le soir.

IMMO. MARCADET Professionnel FNAIM recherche activement 2 pièces avec ou sans confort PARIS Intra-Muros 42-51-51-51 - FAX 42-55-55-55

Locations

R. SOLFERINO, superbe, 135 m². 4 m s/plaf., gd balc. 15 500 H. CH. PARTENA 47-42-07-43

ST-LAZARE-TRINITÉ Duplex 2-3 p., charme, 6e, asc. 6 400 - 47-42-07-43

8e, R. D'ARTOIS 5e étg. asc., 2 p., 44 m². 4 248. PARTENA 47-42-07-43

16e, beau 2 p. tt confт, Mo MIRABEAU 5 012 H. CH PARTENA - 47-42-07-43

ANTONY

2 mn du RER, centre. Imm. neuf en pierre de taille, grand standing, construction FRANCO SUISSE BATIMENT. Loyer hors charges, park. sous-sol compris, à partir de:

3 PCES. 72 m² 5 830 F
4 PCES. 99 m² 8 417 F
5 PCES. 119 m² 10 500 F
EFIMO 46-60-63-36 ou 46-60-71-74.

SCEAUX

2 min. RER ROBINSON. Imm. neuf, grd stdg cons. FRANCO SUISSE BATIMENT. Loyer hors ch., park. sous-sol comp., à partir de:

3 PCES. 75,50 m² 7 800 F
3 PCES. 75 m² duplex 7 400 F
4 PCES. 110 m² 10 000 F
EFIMO : 46-60-71-74 ou 46-60-63-36.

Gambetta, bel imm. p. de t., beau 2 p., + bureau, 4 300 F + ch. 42-78-55-55

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

villas

A 1 500 m Paris sud et *400 m RER B s/250 m² de terrain.* pav. 5/6 p., style ancien, bcp charme, s/s sol, gar. C.C gaz - 1 350 000 F. Tél : 46-65-79-99

fermettes

Dans le Poitou, fermette à vendre, 6 pces tt confort, 900 m² de terrain. Prix : 300 000 F. Tél. : (16) 78-30-18-66 le soir

bureaux

Locations

ÉTOILE, Burx com. 260 m², indép. s/voie privée, calme *pos. park. Prop. 47-04-96-52.*

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

et tous services 43-55-17-50.

locaux commerciaux

Ventes

A SAISIR ST-SABIN, 11e COUR-DU-COQ Local commercial 50 m², entièrement rénové, allée privée, pavée, idéal agence, architecte, galerie. Tél. : 48-04-78-78

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
4e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 50 m², 3e étage possib. park.	43-45, rue Vieille-du-Temple CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 400 + 597 4 158
4-5 PIÈCES 110 m², 1er étage possib. park.	16, boulevard Bourdon CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	9 630 + 1 900 7 204
15e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 72 m², 4e étage cave, park.	*45, rue d'Alleray* PHÉNIX-GESTION – 44-86-45-45 Honoraires de location	7 000 + 1 321 4 982
3-4 PIÈCES 100 m² + terrasse, RDC, possib., park.	17-19, rue Bausset CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	8 035 + 1 620 6 055
16e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES *50 m², RDC.*	23, bd Flandrin PHÉNIX-GESTION – 44-86-45-45 Honoraires de location	5 400 + 550 3 842
5 PIÈCES 136 m², 5e étage	84, rue Lauriston SAGGEL-VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	15 000 + 1 925,91 10 800
F 5 135 m² 6e étage	51, av. Bugeaud AGIFRANCE – 47-27-44-79 Frais de commission	19 279 + 1 200 13 719
17e ARRONDISSEMENT		
4-5 PIÈCES 135 m², 1er étage	7, rue Puvis-de-Chavannes *CIGIMO – 48-00-89-89* Honoraires de location	12 500 + 1 700 9 270
19e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 40 m², 8e étage cave, park.	2-10, rue de Joinville PHÉNIX-GESTION – 44-86-45-45 Honoraires de location	3 850 + 631 2 740
3 PIÈCES 65 m², 1er étage possib. park.	34, rue du Plateau CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	4 720 + 876 3 668
2 PIÈCES 54,74 m², 5e étage park., cave	48, rue de Mouzaïa SAGGEL-VENDÔME – 42-66-61-05 Frais de commission	4 762 + 718 3 428,64
20e ARRONDISSEMENT		
5 PIÈCES DUPLEX 131, 87 m² + 36 m² terrasse 7e/8e étage, park.	Av. Gambetta PHÉNIX-GESTION – 40-30-23-27 DIAMANT VERT Honoraires de location	10 945 + 1 318,70 7 788,46
78 – YVELINES		
2 PIÈCES 45 m², 3e étage cave, park.	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 42, rue des Ursulines PHÉNIX-GESTION – 44-86-45-45 Honoraires de location	4 115 + 528 2 928
Pav. F 5 111 m², park.	NOISY-LE-ROI 2, allée M.-R.-Delalande AGIFRANCE – 30-44-01-13 *Frais de commission*	8 471 + 199 *8 027,96*
92 – HAUTS-DE-SEINE		
STUDIO 56 m², 1er étage park.	BOULOGNE 33-35, rue Anna-Jacquin PHÉNIX-GESTION – 48-25-39-65 Honoraires de location	3 800 + 1 300 2 704,08
5 PIÈCES 112 m², 4e étage cave, park.	COURBEVOIE 2, avenue du Parc PHÉNIX-GESTION – 44-86-45-45 Honoraires de location	7 072 + 847 5 032
3 PIÈCES 77 m², 3e étage	CLICHY 11, impasse Barbier SAGGEL-VENDÔME – 42-66-61-05 Frais de commission	5 700 + 1 767,50 + 4 104
3 PIÈCES *récent, calme,* bon stand., 73 m², 3e ét. park.	MEUDON *68, rue de la République* SAGGEL-VENDÔME – 46-08-80-36 Commission d'agence	*6 350* + 1 094 4 572
4 PIÈCES 112 m², 1er étage, 2 park., cave	PUTEAUX 6, av. Georges-Pompidou *SAGGEL-VENDÔME – 46-93-91-60* Frais de commission	6 400 + 975 4 608
F 5 136 m², 4e étage	BOULOGNE 4, rue Nungesser-et-Coli AGIFRANCE – 46-05-88-81 Frais de commission	14 190 + 2 487 *10 097,60*
94 – VAL-DE-MARNE		
3 PIÈCES 74,38 m², 3e étage parking	VINCENNES 35, av. du Petit-Parc PHÉNIX-GESTION – 43-65-58-53 Résidence du Parc Honoraires de location	6 396 + 817 4 551,39
95 – VAL-D'OISE		
Pav. F5 115 m², park.	MONTMORENCY 9, ruelles des Blots AGIFRANCE 39-83-75-04 Frais de commission	6 234 + 429 4 437

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de









Pour valoriser ses compétences

Le CEA ouvre ses portes aux entreprises

Pour la première fois de son histoire, le Commissariat à l'énergie atomique devait ouvrir aux entreprises, mercredi 3 novembre, les portes de tous ses laboratoires. Visites mais aussi entretiens personnalisés avec des spécialistes étaient au programme des Rencontres CEA-entreprises organisées dans les onze centres d'études du CEA. Il s'agissait de mieux faire connaître les moyens de recherche de cet organisme aux industriels et aux PMI en particulier, conformément à la demande réitérée du gouvernement de faire fructifier les investissements en matière grise réalisés pour le nucléaire auprès des entreprises.

L'aide du CEA aux entreprises revêt deux aspects. Dans le cadre de sa *« mission de service public »*, les conseillers du CEA prospectent systématiquement les petites entreprises. Une soixantaine de contrats sont signés annuellement dans ce cadre. Parallèlement, le CEA mène une action très ciblée auprès des *« huit cents entreprises françaises qui font 85 % de la R et D française »*, explique Yannick d'Escatha, administrateur général adjoint du CEA. Avec un double objectif : les faire profiter du savoir-faire du CEA mais aussi *« mieux orienter les programmes de recherche pour répondre à la demande »*.

Globalement, le CEA finance un peu plus de la moitié de chaque contrat de recherche, l'entreprise paie le reste. En 1992, cette activité a dégagé un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de francs, dont 700 millions à la charge du CEA. Les redevances sont également partagées : elles se sont élevées à 25 millions de francs en 1992, ce qui fait du CEA le premier organisme de recherche français en termes de redevances. *« L'équivalent de 1 500 chercheurs et techniciens sur les 18 000 que compte le CEA travaillent sur des projets spécifiquement orientés vers des entreprises industrielles »*, affirme M. d'Escatha ; 15 % se consacrent à la recherche de base, et les autres travaillent sur contrats avec des industriels.

A. K.

« Marketing technologique »

GRENOBLE

de notre correspondant

« Pendant trop longtemps, le marketing n'a provoqué, dans les milieux scientifiques, que méfiance et ironie », rappelle le responsable du bureau d'étude marketing du Commissariat à l'énergie atomique, Constant Alexrad. Rattachée à la direction des technologie avancées, cette cellule, créée à Grenoble, il y a trois ans, pour introduire le *« virus »* du marketing dans l'ensemble des établissements, est au service de toutes les unités de recherche du CEA.

Une dizaine de personnes, qui ont toutes reçu une formation d'ingénieur et de spécialiste en marketing, concourent aux trois principales missions qui lui ont été assignées : sensibiliser les chefs de département de recherche à la démarche marketing, fournir des informations économiques et financières sur leurs éventuels partenaires industriels, enfin réaliser, en étroite collaboration avec les équipes de projets, des études marketing.

« Notre unique objectif est de favoriser et d'optimiser nos transferts de technologie à l'industrie », explique le « patron » du service. Il livre régulièrement à ceux qu'il nomme ses « clients » un grand nombre de données statistiques et d'études qui leur permettront de prendre les décisions les plus pertinentes, économiquement, pour le CEA.

Le *« marketing technologique »* doit, selon ses promoteurs, intervenir très en amont dans la vie d'un projet de recherche, *« afin de l'orienter en fonction des besoins pressentis et des techniques en présence »*. Mais l'équipe marketing du CEA entend également jouer un rôle d'accompagnement tout au long de la phase de recherche puis de développement des projets, sans toutefois, précise aussitôt M. Alexrad, interférer sur les pouvoirs des directeurs de recherche. *« Ils demeurent les seuls responsables de leur stratégie de développement. Notre bureau marketing n'est pas un outil placé entre les mains du directeur du CEA. Il est seulement au service des chercheurs. D'une certaine manière, nous sommes des projecteurs. Nous éclairons la scène nationale et même internationale sur laquelle s'inscrit telle ou telle recherche »*, précise encore le responsable du bureau d'étude marketing du CEA.

CLAUDE FRANCILLON

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

MANAGEMENT

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION : départ du PDG, Jean Sollier. – Jean Sollier, soixante ans, PDG de la Société européenne de propulsion (SEP), qui a notamment la charge de développer les moteurs de la fusée européenne Ariane, a fait valoir ses droits à la retraite et a présenté, mardi 2 novembre, sa démission au conseil d'administration.

[Né le 9 mars 1933, Jean Sollier est diplômé de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications. Entré dans le groupe SNECMA en octobre 1962, il a participé à tous les grands programmes du motoriste français (Olympus pour le Concorde et CFM-56 avec l'américain General Electric). En 1974, il devient président de CFM-International, puis, en 1982, de Hispano-Suiza alors en proie à une crise grave. Un an plus tard, il engage la restructuration du groupe SNECMA et de ses filiales, qu'il quitte en mai 1986 pour prendre la tête de la SEP.]

SOCIÉTÉ NATIONALE DU PÉTROLE DU NIGÉRIA : nouveau directeur général. – Un nouveau directeur général, Chambers Oyibo, a été nommé, mardi 2 novembre, à la tête de la Société nationale du pétrole du Nigéria (NNPC), en remplacement d'Edmund Dakoru, accusé d'avoir détourné de l'argent de la société, selon un communiqué du secrétariat du ministère du pétrole (*le Monde* du 3 novembre). M. Dakoru et six autres dirigeants de la NNPC avaient comparu lundi devant un tribunal, sous l'inculpation du vol de 41 millions de dollars (238 millions de francs) au préjudice de leur compagnie. Lors de leur comparution, les inculpés avaient plaidé non coupables. L'ancien directeur général de la NNPC ainsi que l'ex-responsable des finances de la société ont été mis à la retraite avec traitement. Le Docteur G. S. Ihetu a été nommé à la tête de la Compagnie nigériane du gaz liquéfié. – *(AFP.)*

CESSIONS

LA TREUHAND veut vendre sous conditions EKO Stahl à l'italien Riva. – L'office des privatisations dans l'ex-RDA (la Treuhandanstalt) souhaite vendre le plus grand complexe sidérurgique est-allemand, EKO Stahl AG, à l'italien Riva, à condition que ce dernier prouve la rentabilité de son projet. La Treuhand veut notamment avoir des garanties de rentabilité concernant le projet de Riva de construire un nouveau laminoir à chaud, d'une capacité de 0,9 million de tonnes/an, sur le site d'EKO, à Eisenhuettenstadt, a indiqué un membre du conseil d'administration de l'office public, Hans Kraemer. En attendant, la Treuhand continuera à mener des discussions parallèles avec trois autres investisseurs intéressés, les groupes allemands Thyssen, Preussag AG et Hamburger Stahlwerke (HSW), a ajouté M. Kraemer.

RÉSULTATS

ELF-SANOFI : un éventuel échec de Champagne devrait rester sans impact. – *« Un éventuel échec du parfum Champagne n'aura pas d'impact significatif sur les résultats »* du secteur *« beauté »* d'Elf-Sanofi, a indiqué mardi 2 novembre le directeur financier de la filiale pharmaceutique et cosmétique d'Elf-Aquitaine, Jean-Paul Léon. Le groupe s'est attaché à convaincre les analystes financiers de sa solidité, dans un environnement plus difficile, marqué par la régression des marchés allemand et italien du médicament, et alors qu'il vient de se voir interdire par le tribunal de Paris l'utilisation du nom Champagne pour le nouveau parfum d'Yves Saint Laurent. Elf-Sanofi a fait appel du jugement du 28 octobre qui l'enjoint de retirer ce nom des flacons dans un délai de trente jours et va demander en référé la levée de l'exécution provisoire décidée par les juges de première instance.

PARIS, 3 novembre ↑ Incertaine

La Bourse de Paris était encore très incertaine, mercredi 3 novembre, après deux séances consécutives de baisse. En hausse de 0,21 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 basculait ensuite à la baisse avant de se reprendre légèrement en milieu de journée et d'afficher un gain de 0,31 % à 2 176,36 points.

Quelques informations, plutôt meilleures, peuvent justifier cette petite reprise, indiquent les gestionnaires : la légère révision du chiffre de récession en 1993, estimé par Edmond Alphandéry, le ministre de l'économie, à 0,7 % contre 0,8 % attendu, une prévision de 2,8 % à 3,5 % de la croissance en France en 1995 et de nouveaux records boursiers (Francfort, Bruxelles et Wall Street).

En revanche, les opérateurs s'interrogent sur la brutale remontée des taux à long terme, mardi, aux Etats-Unis, où ils sont passés de 6,03 % à 6,11 % après l'annonce d'une progression de près de 21 % des ventes de logements en septembre. Autre inquiétude, la Grande-Bretagne, où l'inflation pourrait dépasser l'an prochain l'objectif des 4 %, avertit la Banque d'Angleterre. Dans ce contexte, la baisse des taux d'intérêt à court terme n'est plus du tout envisagée dans l'immédiat.

La production industrielle a baissé de 21 % en septembre en France, mais en revanche, la baisse du chiffre d'affaires de PSA s'est ralentie au troisième trimestre (–8,5 %). Cette dernière nouvelle profite au titre Peugeot qui gagne 4,2 % dans un marché actif de près de 200 000 titres. Hausses également de 4,7 % de Skis Rossignol et de 2,5 % de L'Oréal. Baisses de 4,3 % d'Olipar et de 3,8 % de Dynaction.

NEW-YORK, 2 novembre ↑ Toujours plus haut

Wall Street a continué mardi 2 novembre sa timide progression vers le seuil des 3 700 points, établissant un nouveau record grâce à une reprise tardive à l'issue d'une séance essentiellement orientée vers la baisse. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 697,64 points, en hausse de 5,03 points, soit une avance de 0,14 %. L'activité a été très soutenue avec quelque 306 millions d'actions échangées. Malgré la clôture en hausse, le nombre de valeurs en baisse a dépassé celui des titres en hausse : 1 137 contre 892 alors que 629 titres restaient inchangés.

Wall Street avait initialement débuté la séance en baisse sous la pression de prises de bénéfices, les investisseurs ne paraissent pas réagir à l'annonce d'une hausse de 0,5 % en septembre de l'indice composite des principaux indicateurs économiques américains.

Mais les taux sont ensuite redescendus, ce qui a permis à Wall Street de terminer en hausse. La remontée des taux d'intérêt est défavorable pour le marché boursier car si cette tendance se poursuit, les investisseurs pourraient alors se détourner des valeurs considérées comme moins rentables.

VALEURS	Cours du 1er novembre	Cours du 2 novembre
Alcoa	67 3/4	68
ATT	58	57 1/2
Boeing	37 7/8	37 5/8
Chase Manhattan Bank	33 3/4	33 1/8
Du Pont de Nemours	47 3/4	48 1/4
Eastman Kodak	61 7/8	61 3/4
Exxon	65 1/8	65 1/8
Ford	62 3/4	63 3/4
General Electric	97 1/2	97 1/8
General Motors	48 1/4	49
Goodyear	45 1/8	45 3/8
IBM	47 3/4	50 7/8
ITT	93 1/2	93 3/8
Mobil Oil	80 7/8	79
Pfizer	62 1/2	62 3/8
Schlumberger	63 1/8	63
Texaco	67 1/2	66 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	164	160 3/4
Union Carbide	19 3/4	19 5/8
United Tech.	61 3/4	63 1/4
Westinghouse	14 1/4	14 1/4
Xerox Corp.	80	79 1/2

LONDRES, 2 novembre ↓ Repli symbolique

Les valeurs ont perdu leurs gains mardi 2 novembre en fin de séance au Stock Exchange, influencées par les pertes initiales de Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 0,3 point à 3 164,1 points, par rapport à un gain de plus de 9 points en début d'après-midi. 661,4 millions de titres ont été échangés contre 464,5 millions la veille.

La tendance avait initialement été encouragée par le nouveau record de Wall Street la veille. Mais l'ambiance était restée prudente dans l'attente du dernier rapport trimestriel sur l'inflation de la Banque d'Angleterre, qui devait être publié après la clôture.

Les chiffres des réserves monétaires et de la masse monétaire britanniques, publiés en début de matinée, n'ont guère influencé la tendance. La masse monétaire M0 a progressé de 5,4 % le mois dernier par rapport à octobre 1992, ce qui confirme les attentes d'une hausse des dépenses de consommation, mais semble éloigner la perspective d'une baisse des taux d'intérêt.

VALEURS	Cours du 1er novembre	Cours du 2 novembre
Allied Lyons	5,88	5,86
BP	3,53	3,50
BTR	3,88	3,88
Cadbury	4,74	4,78
De Beers	13,42	13,31
Glaxo	6,75	6,80
GUS	5,30	5,34
ICI	7,15	7,28
Reuters	18,62	18,88
RTZ	6,82	6,77
Shell	7,11	7,17
Unilever	11,88	11,89

TOKYO, 3 novembre | Clos

Tout les marchés financiers et boursiers japonais ont chômé mercredi 3 novembre en raison de la fête de la culture.

Restructuration en vue pour Globex

Globex, le système électronique de transactions en temps réel, va probablement être *« restructuré de façon radicale »* lorsque l'accord entre les trois groupes qui l'ont développé sera renégocié en avril prochain, a indiqué la semaine dernière le *Financial Times*. Globex a été mis au point conjointement par le groupe britannique de communication financière Reuters et les marchés à terme américains Chicago Mercantile Exchange (CME) et Chicago Board of Trade (CBOT). Le président du CBOT, Pat Arbor, a déclaré, mercredi 3 novembre, qu'il était prêt à abandonner le contrôle du fonctionnement au jour le jour de Globex, afin d'inciter d'autres marchés à y adhérer. Outre les deux marchés à terme américains, seul le MATIF français s'est branché sur Globex, qui permet de poursuivre les transactions en dehors des heures de marché, depuis son lancement il y a dix-huit mois.

CHANGES

Dollar : 5,9120 F ↓

Mercredi 3 novembre, le deutschemark se repliait à 3,4859 francs lors des premiers échanges entre banques, contre 3,4910 francs mardi soir. Le dollar revenait à 5,9120 francs contre 5,9240 francs la veille en fin de journée.

FRANCFORT	2 nov.	3 nov.
Dollar (en DM)	1,6970	1,6955

TOKYO	2 nov.	3 nov.
Dollar (en yens)	108,17	Clos

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (3 nov.) .... 6 13/16 % - 15/16 %

New-York (2 nov.) .... 3 1/16 %

BOURSES

	1er nov.	2 nov.
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	606,50	601,61
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 181,95	2169,71

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	1er nov.	2 nov.
Industrielles	3 692,61	3 697,64

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	1er nov.	2 nov.
100 valeurs	3 164,40	3 164,10
30 valeurs	2 392,10	2 387,40
Mines d'or	224,80	217,40
Fonds d'Etat	102,38	102,68

FRANCFORT

	1er nov.	2 nov.
Dax	2 062,12	2 095,58

TOKYO

	2 nov.	3 nov.
Nikkei Dow Jones	19 381,24	Clos
Indice général	1 621,87	Clos

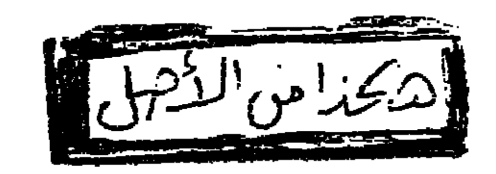
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,9250	5,9280	5,9750	5,9800
Yen (100)	5,4962	5,5012	5,5585	5,5665
Ecu	6,6875	6,6939	6,6792	6,6891
Deutschemark	3,4825	3,4840	3,4848	3,4879
Franc suisse	3,9408	3,9455	3,9622	3,9688
Lire italienne (1000)	3,6117	3,6158	3,5921	3,5981
Livre sterling	8,7749	8,7853	8,7975	8,8122
Peseta (100)	4,3614	4,3669	4,3297	4,3386

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 3/8	3 1/2	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	2 5/6	2 7/16	2 1/4	2 3/8	2 1/16	2 3/16
Ecu	7 3/16	7 5/16	7 3/16	7 5/16	6 7/8	7
Deutschemark	6 7/16	6 9/16	6 3/8	6 1/2	6 1/8	6 1/4
Franc suisse	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 1/4	4 3/8
Lire italienne (1000)	8 7/8	9 1/8	8 3/4	9	8 9/16	8 13/16
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	5 11/16	5 13/16	5 9/16	5 11/16
Peseta (100)	9 11/16	10	9 1/4	9 9/16	9 1/16	9 7/16
Franc français	6 13/16	7	6 11/16	6 13/16	6 5/16	6 1/2

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 3 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 8,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,04 % (2170,62)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 2 novembre

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 02/11	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8685	5,9285	5,60	6,10
Ecu	6,6955	6,6925	—	—
Allemagne (100 dm)	350,1900	349,1500	338	359
Belgique (100 F)	16,1155	16,1935	15,60	16,60
Pays-Bas (100 fl)	311,7900	311	299	328
Italie (1000 lires)	3,6100	3,5990	3,35	3,80
Danemark (100 krd)	86,9200	87,2200	82	90
Irlande (1 iep)	8,2560	8,2775	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,7295	8,7785	8,25	9,05
Grèce (100 drachmes)	2,4455	2,4410	2,09	3,09
Suisse (100 f)	396,2800	394,0500	382	404
Suède (100 krs)	72,1300	72,3500	68	77
Norvège (100 k)	80,1800	80,2500	78	85
Autriche (100 sch)	49,7920	49,6480	48,20	51,20
Espagne (100 pes)	4,3765	4,3835	4,10	4,65
Portugal (100 esc)	3,4000	3,3900	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,4589	4,5308	4,20	4,65
Japon (100 yens)	5,4093	5,4716	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 02/11
Or fin (kilo en barre)	69800	69300
Or fin (en lingot)	69950	69500
Napoléon (20f)	400	395
Pièce Fr (10 f)	365	—
Pièce Suisse (20 f)	401	400
Pièce Latine (20 f)	400	396
Souverain	519	516
Pièce 20 dollars	2511	2600
Pièce 10 dollars	1227,50	1230
Pièce 5 dollars	795	—
Pièce 50 pesos	2590	2575
Pièce 10 florins	417	412

Matif (Marché à terme international de France)

2 novembre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 173 755

Cours	Mars 94	Juin 94	Déc. 93
Dernier	127,84	127,34	123,42
Précédent	128,18	127,60	123,88

CAC 40 A TERME
Volume : 19 668

Cours	Janvier 94	Nov. 93	Déc. 93
Dernier	2232	2181	2193,50
Précédent	—	2192	2206

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux — Li = Lille
Ly = Lyon — M = Marseille
Ny = Nancy — Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Arthur et Victor

ont la joie d'annoncer la naissance de

Balthazar,

à Ussel, le 19 octobre 1993.

Famille THIMONIER-PIERSON,
66, avenue Limousine,
19250 Meymac.

– Paris, novembre 1993,

Madeleine SCHAPIRA

a la joie d'annoncer la naissance de son petit-fils,

Djivan,

chez
Antoine et Karine

Mariages

Juliette GHIULAMILA
et
Stéphane
LAKITS de NÉMESSZAKACS

sont heureux de faire part de leur mariage célébré le 16 octobre 1993.

Décès

– Sarah et Laure,
M. et Mme Désiré Boublil,
M. et Mme Alain Boublil
et leurs enfants,
M. Bernard Gaïsset,
M. Jean-Louis Callois,
Mme Agnès Boudet
et ses enfants,
Et leurs familles,
ont la profonde douleur de faire part du décès subit de

Martine BOUBLIL-GAÏSSET,

survenu *le 31* octobre *1993, à l'âge* de quarante et un ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 4 novembre, à 10 h 45, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

7, rue Le Tasse,
75016 Paris.

– L'association IREMA,
Son conseil d'administration,
Tous les membres de l'équipe,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Annie CATEL-BEGHIN,

qui depuis quinze ans, en toute compétence, a su donner à l'enseignement de l'IREMA une dimension humaine qui a profondément marqué tous ceux ayant eu la chance de le recevoir.

Nous perdons une précieuse et fidèle *amie, fondatrice d'un* esprit *qui* continuera à animer notre action.

IREMA,
29, rue des Favorites,
75015 Paris.

– M. et Mme Pierre Colonna,
Mme Jeanne Colonna,
son fils,
et M. Bernard Léger,
Olivier Colonna et Muriel Fourrier,
enfants et petits-enfants,
Famille,
Et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Célestine COLONNA,

survenu le 30 octobre 1993, dans sa quatre-vingt-neuvième année, à Pithiviers (Loiret).

La cérémonie religieuse sera célébrée le 4 novembre, à 15 heures, en l'église de Sarrola-Carcopino (Corse).

– Mme Georges Dancigers,
son épouse,
M. et Mme Gérard Toulemonde,
M. et Mme Richard Dassonville,
Mme Nathalie Dancigers,
M. et Mme Marc Julien
et leur fils Nicolas,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges DANCIGERS,
officier de la Légion d'honneur,
officier des Arts et des Lettres,

survenu en son domicile, le 1er novembre 1993, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 4 novembre, à 14 heures, en l'église Saint-Alexandre-Newski, 12, rue Daru, Paris-8e, suivies de l'inhumation à l'ancien cimetière de Neuilly-sur-Seine, rue des Graviers.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, avenue de Madrid,
92200 Neuilly.

(Le Monde *du 3 novembre.)*

– M. Dominique Dufourg,
son fils,
Catherine-Charlotte,
sa petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean DUFOURG,
née Geneviève Leroux,

survenu le 12 octobre 1993, à Garches, et rappellent à votre souvenir le décès de son époux, en date du 17 juillet 1987.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le vendredi 15 octobre.

21, rue de Villeneuve,
92380 Garches.

– Paris. Libreville.

L'association France-Gabon
a le regret de faire part du décès de son *ancien président*

Léo HAMON,
grand officier de l'Etoile équatoriale,
grand officier du Mérite gabonais.

(Le Monde *du 30 octobre.)*

– Les parents
Et les amis de

Pierre JENN

ont le grand chagrin de faire part de sa disparition, survenue le 1er novembre 1993.

Il laisse trois livres : *Georges Méliès cinéaste* (Albatros) ; *Techniques du scénario* (FEMIS) ; *Certains l'aiment chaud* (Nathan, coll. « Synopsis »).

Une pensée amicale est demandée aux étudiants qui gardent un bon souvenir de lui.

156, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.

Yann LEGALLE

nous a quittés le 29 octobre 1993, à l'âge de trente-cinq ans.

Ses parents,
Ses sœurs,
Ses frères,
Et ses amis,
en éprouvent un profond chagrin. Mais ils sont confiants dans ce qui a été la recherche spirituelle et la voie de Yann.

« Se comprendre, c'est s'oublier. S'oublier, c'est être illuminé par toutes choses. »

(Dôgen)

Vendredi 5 novembre, au Père-Lachaise : cérémonie religieuse à 8 h 30 ; incinération à 15 h 45.

– Denise et Claire Navel,
ont la tristesse de faire part du décès de

Georges NAVEL,
écrivain,

survenu le 1er novembre 1993, à Die.

Il venait d'entrer dans sa quatre-vingt-neuvième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Pont-de-Quart (près de Laval-d'Aix, Drôme), le vendredi 5 novembre, à 15 h 30.

Selon sa volonté.

« ... Ni fleurs, ni couronnes, ni consternation, que la gaîté règne, la franche gaîté jubilante. »

(Lire page 22.)

– Les familles Wiesengrun, Rotkern et Ichay,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Dolfi (Adolphe) Z'L WIESENGRUN,

survenu dans la nuit du 28 au 29 octobre 1993, en son domicile.

La levée du corps a eu lieu le mardi 2 novembre 1993, au 1, cité Trévise, Paris-9e.

L'inhumation aura lieu vendredi 5 novembre, en Israël.

Cette annonce tient lieu de faire-part.

– Le docteur Odette Monteux,
Mme René Chatain,
née Jocelyne Monteux,
M. Roger Monteux,
ses enfants,
Mme Florence Farissier,
ses enfants et petites-filles,
Le docteur François-Denis Farissier,
ses enfants et petite-fille,
M. Georges Anziani et Mme,
née Roselyne Farissier,
M. Jean-Loup Farissier,
ses enfants et petit-fils,
Mlle Monique Chatain,
M. Jérôme Monteux,
M. Olivier Kiss et Mme,
née Christina Monteux,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Reverchon, Pinault, Tapiero, Monteux, Treidel, Rock, Brulin et Marcel,
ont la douleur de faire part du décès de

Madeleine ROQUE,
veuve
du président
Julien REINACH,
conseiller d'Etat,
et
du médecin-général
Cyprien, Elie MONTEUX,
mort pour la France,

survenu à Paris, le 26 octobre 1993, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Ses obsèques ont eu lieu le mardi 2 novembre, au cimetière du Père-Lachaise.

2, rue Albert-Chabanon,
13006 Marseille.
43, boulevard Saint-Martin,
75003 Paris.

Marcel RUFF,
doyen honoraire de la faculté de lettres et de sciences humaines de Nice,

en sa quatre-vingt-dix-huitième année, prenant congé de ce siècle qu'il a vu naître, remercie ceux qui, par leur estime, leur amitié, leur affection, l'ont aidé à parcourir sa longue route.

Nice, ce 29 octobre 1993.

– Mme Jean Vaudeville,
née Elisabeth Legendre,
son épouse,
Claire et Brunot Cornet,
Dominique et Louis Vaudeville,
Bernard Vaudeville,
Anne Vaudeville,
ses enfants,
Cécile, Olivier et Charles,
Maud, Edgar et Paul,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean VAUDEVILLE,
préfet honoraire,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
Distinguished Service Cross,

survenu le 1er novembre 1993, à Paris, dans sa soixante-treizième année,

La cérémonie religieuse sera célébrée *le jeudi 4 novembre, à 8 h 30,* en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e.

Ni fleurs ni couronnes.

168, rue de Grenelle,
75007 Paris.

– Clémence Thibault,
sa mère,
Lola Zaidline,
sa fille,
Alain et Joëlle Thibault,
son frère et sa belle-sœur,
leurs enfants, Selim, Maya et Camille,
Tous ses amis,
Tous nos amis,
ont la douleur de faire part du décès, le 29 octobre 1993, à Paris, de

Pierre Dominique ZAIDLINE,
quarante-six ans,
cinéaste.

L'incinération aura lieu le lundi 8 novembre, à 14 h 15, au columbarium du Père-Lachaise.

Pas de fleurs, vos dons aux Restos du cœur, 75515 Paris Cedex 15.

121, boulevard Soult,
75012 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Micheline Laigneau-Richard
a le regret de faire part du décès de

André RICHARD,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé d'histoire,
professeur honoraire
au lycée Voltaire et à l'IDHEC,

survenu le 20 octobre 1993, à Paris.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, selon le vœu du défunt, à *Touffréville* (Calvados).

– Mme Madeleine Warter,
son épouse,
Le docteur et Mme Gérard Warter,
ses enfants,
Alexandra et Sophie Warter,
ses petites-filles,
ont la très grande tristesse de faire part du décès du

docteur Arcadius WARTER,

survenu le 26 octobre 1993.

Selon ses dernières volontés, les obsèques se sont déroulées dans la plus stricte *intimité familiale.*

Avis de messes

– Une messe sera célébrée en la mémoire de

Georgette LEGÉE,

décédée le 22 mars 1993, le samedi 6 novembre, à 10 heures, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, square Viviani, Paris-5e.

Pour ses amis,
Et sa famille.

Anniversaires

Bernhard BLUMENKRANZ,
directeur de recherche au CNRS (ER),

nous quittait le 4 novembre 1989.

Ceux qui l'ont aimé se souviennent qu'il a, par son œuvre, donné un sens à la réconciliation judéo-chrétienne et, par son combat, donné espoir au rapprochement judéo-arabe.

– Il y a un an, disparaissait brutalement

Jean-Pierre MOUNIER.

Ses amis
demandent à tous ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé d'avoir une pensée pour lui.

De la part de
Geneviève Rouchet,
Nicole et Philippe Ryfman,
Martine et Hugo Sada.

– Il y a cinquante ans, par le convoi n° 61, était déporté, puis assassiné à Auschwitz,

Edgar Henri SÉE,
âgé de soixante-dix ans.

Sa fille, Jeanne Danon,
Ses petits-enfants,
se souviennent.

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée le lundi 6 décembre, en l'église Saint-François-Xavier, chapelle de la Vierge, à 18 h 45, à la mémoire de

Jean LOISY,
écrivain, dramaturge, poète,

décédé à l'âge quatre-vingt onze ans, le 6 décembre 1992.

– Une messe sera célébrée le jeudi 4 novembre 1993, à 12 h 15, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e, à la mémoire de

Simon MARTI

et de son épouse,

Françoise,
née Campredon.

– Il y a un an, le 30 octobre 1992,

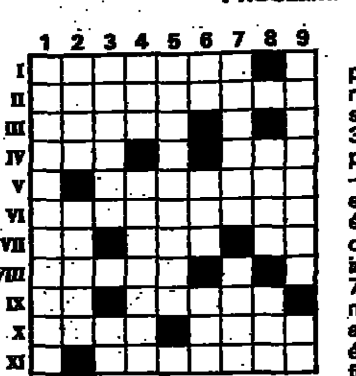
Stéphane THIOLLIER

nous quittait.

Une messe sera dite à son intention par le Père Serge de Beaurecueil, le mardi 9 novembre 1993, à *18* heures, dans la crypte du couvent des dominicains, 222, Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6163



HORIZONTALEMENT

I. Quand on en raconte, on peut parler vertement. – II. Une bombe qui fait un peu bidon. – III. Très dur. – IV. Pour désigner. Créateur, pour les gnostiques. – V. Evoque un droit. – VI. On leur reproche parfois leur zèle. – *VII. Berceau pour des princes.* Poisson. Agrément étranger. – VIII. Un ensemble d'hommes. – IX. En semaine. L'arme au pied. – X. Grande maison. Bricole quand il est petit. – XI. Portée avec force.

VERTICALEMENT

1. *Des femmes dont on ne* peut pas dire qu'elles ne cassent rien. – 2. On y brûle de l'essence. Des caractères anciens. – 3. Dans le Pacifique, elle n'est pas commune. Un peu de tabac. – 4. N'est pas belle quand elle est noire. Auxquelles on a pu échapper. – 5. Manger trop rapidement. – 6. Préposition. Pas innocent. S'oppose à la force. – 7. Mettent en terre. Quand on nous en bouche un, on reste assis. – 8. Très lestes. Pour surélever la balle. – 9. Une vraie furie. Un peu de neige.

Solution du problème n° 6162

Horizontalement

I. Arbitres. – II. Saucières. – III. Titanique. – IV. Ré. Nuls. – V. Vevey. – VI. *Lia. Et. Ne.* – VII. Orienteur. – VIII. Ginguet. – IX. Us. Assuré. – X. Or. Val. – XI. Séné. Bête.

Verticalement

1. Astrologues. – 2. Raie. Iris. – 3. But. Vain. On. – 4. Icare. Egaré. – 5. Tin. Vénus. – 6. Reinettes. – 7. Erquy. Etuve. – 8. Seul. Nu. Rat. – 9. Sesterce.

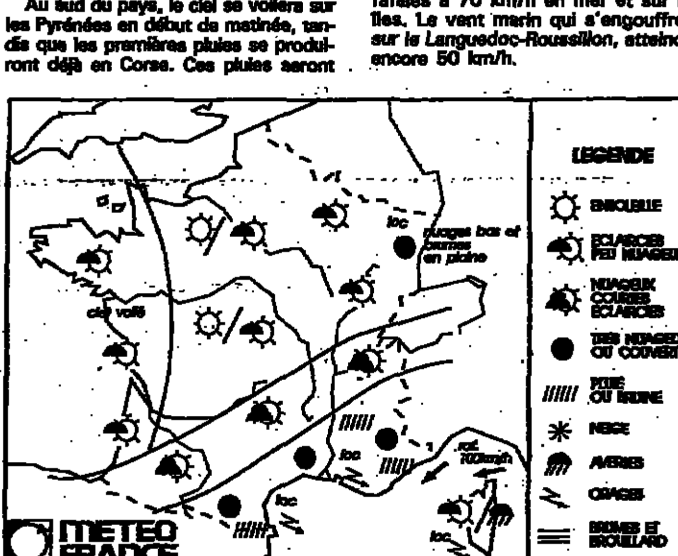
GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

Jeudi. Reprise des pluies au Sud. – Le matin, le ciel sera très nuageux dans l'ensemble, du Nord à la Normandie, *l'Ile-de-France, le Centre, ainsi que* sur toute une moitié est du pays. Des brouillards parfois assez denses se formeront au lever du jour, pour se dissiper dans la matinée. Au cours de la journée, une petite évolution se produira, et quelques éclaircies se développeront çà et là, sauf sur l'extrême est, où la grisaille persistera en Lorraine, Alsace et jusqu'en Franche-Comté. En revanche, les régions de la moitié ouest, de la Bretagne, aux Pays de Loire, Aquitaine et Midi-Pyrénées verront d'avantage d'éclaircies en journée.

Au sud du pays, le ciel se voilera sur les Pyrénées en début de matinée, tandis que les premières pluies se produiront déjà en Corse. Ces pluies seront faibles dans un premier temps ; en cours de journée, elles gagneront vers le nord, s'étendant des Pyrénées-Orientales à tout le pourtour méditerranéen et jusqu'aux Alpes du Sud. Dans la soirée, reprise du caractère orageux de ces précipitations en Corse ainsi que sur l'extrême sud-est, où les quantités de pluie pourront être à nouveau conséquentes par cumul. Plus à l'ouest, les sols étant déjà saturés d'eau, bien que les quantités attendues soient plus faibles, elles seront néanmoins suffisantes pour causer des inondations supplémentaires sur les régions proches de l'Aude.

Le vent de sud-est se renforcera en Méditerranée, pour atteindre des rafales à 70 km/h en mer et sur les îles. Le vent marin qui s'engouffrera *sur le Languedoc-Roussillon,* atteindra encore 50 km/h.





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 03-11-1993
Valeurs extrêmes relevées entre le 02-11-1993 à 18 heures TUC et le 03-11-1993 à 6 heures TUC

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	21	14	O
BIARRITZ	22	12	C
BORDEAUX	22	14	C
BOURGES	20	10	N
BREST	13	11	C
CAEN	12	8	C
CHERBOURG	10	10	C
CLERMONT-FER.	19	11	C
DIJON	13	8	P
GRENOBLE	16	8	D
LILLE	7	6	N
LIMOGES	19	12	N
LYON	15	10	N
MARSEILLE	17	14	N
NANCY	9	5	C
NANTES	19	13	C
NICE	16	13	C
PARIS-MONTS.	13	9	D
PAU	23	12	C
PERPIGNAN	21	9	D
POINTE-A-PITRE	32	22	D
RENNES	15	13	C
ST-ETIENNE	17	13	C
STRASBOURG	6	4	C
TOULOUSE	19	15	C
TOURS	13	12	C

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	25	16	C
AMSTERDAM	5	4	C
ATHÈNES	20	11	N
BANGKOK	31	21	D
BARCELONE	19	13	D
BELGRADE	17	6	P
BERLIN	7	0	B
BRUXELLES	6	6	N
COPENHAGUE	8	4	C
DAKAR	29	24	N
GENÈVE	12	7	C
ISTANBUL	18	–	–
JÉRUSALEM	15	12	D
LE CAIRE	25	15	D
LISBONNE	19	12	C
LONDRES	8	7	C
LOS ANGELES	27	13	D
LUXEMBOURG	8	4	C
MADRID	15	9	N
MARRAKECH	22	14	N
MEXICO	20	10	–
MILAN	14	9	C
MONTRÉAL	–2	–3	C
MOSCOU	2	0	C
NAIROBI	26	15	N
NEW-DELHI	31	15	D
NEW-YORK	10	3	N
PALMA-DE-MAJ.	20	14	C
PÉKIN	20	4	D
RIO-DE-JANEIRO	25	22	C
ROME	19	16	N
HONGKONG	24	19	C
SÉVILLE	21	14	P
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	5	–1	C
SYDNEY	25	12	D
TOKYO	19	13	C
TUNIS	27	14	N
VARSOVIE	5	–3	D
VENISE	14	12	C
VIENNE	6	5	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brumé	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 3 NOVEMBRE

TF 1

14.35 Club Dorothée.
16.25 Sport : Football.
Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe, 2e tour match retour : Universitatea Craiova (Roumanie)-PSG ; à 17.15, mi-temps.
18.20 Série :
Hélène et les garçons.
18.50 Magazine :
Coucou, c'est nous !
Invité : Francis Perrin.
19.50 Divertissement :
Le Bébête Show
(et à 23.50).
20.00 Journal et Météo.

20.40 Sport : Football.
Coupe d'Europe de l'UEFA, 2e tour : Servette de Genève-Bordeaux, en direct de Genève ; à 22.45, résumé du match du 2e tour retour de la Coupe d'Europe des clubs champions.
22.45 Magazine : Ex libris.
1940-1945, la France et ses mensonges. Invités : Henri Amouroux *(La page n'est pas encore tournée)* ; Antoine Lefébure *(les Conversations secrètes des Français sous l'Occupation)* ; Jean-Claude Pressac *(les Crématoires d'Auschwitz)* ; Ludwig Harig *(Malheur à qui danse hors de la ronde)* ; Fanny Ardant, à propos d'*Amok* de Stefan Zweig et de sa version cinématographique : par Joël Farges ; Patrick Modiano *(Chien de printemps)*.
23.55 Journal et Météo.
0.00 Série : Intrigues.
0.30 Série : Côté cœur.

FRANCE 2

15.40 Variétés :
La Chance aux chansons.
Emission présentée par Pascal Sevran. Bal à André Verchuren.
16.35 Jeu :
Des chiffres et des lettres.
17.00 Magazine : Giga.
18.35 Jeu : Un pour tous.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 *Journal, Journal des courses et Météo.*
20.50 Téléfilm :
Grossesse nerveuse.
De Denis Rabaglia.
22.20 Documentaire : Chroniques de l'hôpital d'Armentières.
De Daniel Karlin (8e chronique).
23.25 Journal et Météo.
23.45 Sport : Tennis.
Open de Paris-Bercy. Résumé.
1.05 Court métrage :
Histoire courte.
Fuis la nuit ; Autour du ring.

FRANCE 3

14.45 Le Magazine du Sénat.
15.00 Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.
16.45 Sport : Tennis (suite).
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Canards sanglants, de Maurice Lever.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.
20.50 ▶ *Magazine :*
La Marche du siècle.
Un seul être vous manque... Invités : Anny Duperey *(le Voile noir ; Je vous écris)* ; Annick Ernoult-Delcourt *(Apprivoiser l'absence)* ; Agnès Caradec, femme de Loïc Caradec, navigateur disparu en 1986 ; Tobie Nathan, ethnopsychiatre ; André Bonely, psychanalyste. Reportage : Furiani, le deuil impossible, de Philippe Ody et Olivier d'Angely.
22.30 Journal et Météo.
23.00 Mercredi chez vous.
Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

15.05 Téléfilm :
Nom de code, Requin.
De Robert Iscove.
16.40 Dessin animé :
Les Simpson.
17.05 Les Superstars du catch.
— *En clair jusqu'à 18.00* —
17.55 Sport : Football.
Coupe des champions : Bucarest-Monaco, match de 2e tour aller ; à 18.00, coup d'envoi.
— *En clair jusqu'à 21.00* —
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
21.00 Cinéma : Par l'épée. ■
Film américain de Jeremy Paul Kagan (1991).
22.25 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Sexes faibles. □
Film français de Serge Meynard (1992).
0.00 Cinéma : Léolo. ■■
Film franco-canadien de Jean-Claude Lauzon (1991).
1.45 Documentaire :
L'Arbre et les Fourmis.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —
17.00 Documentaire :
Jazz in the Night.
Dizzy for President, de Karl-Heinz Cossmann et Christoph Drese (rediff.).
17.30 Magazine : Transit.
De Daniel Leconte (rediff.).
18.40 Chronique :
Le Dessous des cartes.
De Jean-Christophe Victor (rediff.).
19.00 Série : Hale and Pace.
19.35 Magazine : Mégamix.
Présenté par Martin Meissonnier. Le Paléo Festival de Nyon.
20.30 *8 1/2 Journal.*
20.40 Documentaire : Orphée.
De Norbert Beilharz.
L'emploi du mythe d'Orphée dans l'art occidental.
21.40 ▶ Documentaire :
Le Quatuor des possibles.
D'Edna Politi, avec le Quatuor Arditti.
23.15 Cinéma : Le Criminel. ■■
Film américain d'Orson Welles (1946, v.o.).

M 6

15.45 Magazine :
La Tête de l'emploi.
16.10 Magazine : Flashback.
L'Année 1966.
16.40 Magazine : Fax'O.
17.05 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 ▶ Série : Papa bricole !
20.35 Magazine : Ecolo 6.
20.45 Téléfilm : La Mort enterrée.
De Peter F. Bringmann.
22.25 Téléfilm : Strip-tease fatal.
De Robert Lewis.
0.05 Magazine : Emotions.
0.35 Six minutes première heure.

Les interventions à la radio
O'FM, 19 heures : Philippe de Gaulle et Jacques Faizant (« Le Grand O'-O'FM-*La Croix* »).

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Les Palestiniens : pluralité culturelle.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Premiers regards sur un Nouveau Monde : les Etats-Unis ou l'Amérique telle qu'ils l'ont vue (4).
22.40 Les Nuits magnétiques.
Belle-Ile, l'île aux femmes, par Diane Kolnikoff.
0.05 Du jour au lendemain.
Avec Jean-Michel Besnier (Histoire de la philosophie moderne et contemporaine).
0.50 Musique : Coda.
Hommage à Franck Royon Le Mée (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 11 juillet lors des Académies musicales de Saintes) : Suites pour violoncelle, de Bach, par Anner Bylsma, violoncelle.
21.50 Concert (donné le 26 mai en *l'église Notre-Dame-du-Travail* à Paris) : Dreimal Tausend Jahre op. 50 a, De profundis op. 50 b, de Schoenberg ; Minnesang pour douze voix mixtes, de Nunes ; Quatre petites prières de saint François d'Assise, de Poulenc ; Asmara, de Florentz ; O sacrum convivium, de Messiaen, par le Chœur de Radio-France, dir. Guy Reibel.
23.09 Ainsi la nuit.
Danses populaires roumaines, de Bartok ; Sonate pour violoncelle et piano en sol mineur op. 19, de Rachmaninov ; Introduction et allegro pour harpe, avec accompagnement de quatuor à cordes, flûte et clarinette, de Ravel.
0.00 L'Heure bleue.
Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : Olivier Ker Ourio, harmoniciste et son quartette.

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

L'œil du tigre

AIMANT *sa femme, son* fils, son manager, doutant de lui-même, encaissant les coups de poing et les coups du sort jusqu'à la victoire finale, Rocky, dans le *Rocky III* diffusé par TF 1, incarnait face à la *« bête à tuer »*, Clubber Lang, un boxeur humain et, pour tout dire, sympathique. Jusque dans son empâtement. Car dans *Rocky III* le gamin des faubourgs devenu champion du monde poids lourds s'est embourgeoisé. La rage, la sainte rage, s'est enfuie de lui, chassée par *la quiétude et les honneurs*. Taillé en pièces par son challenger Clubber Lang, il va donc tenter de reconquérir son titre.

Délaissant ses salles d'entraînement privées, Stallone va souffrir dans un petit club minable de Californie. A son entrée – c'est la scène la plus forte du film –, les regards tournés vers lui hurlent l'envie, la faim, la haine. Tu vois ces regards ?, l'interpelle son entraîneur. Il faut que tu retrouves l'œil du tigre, mec, l'œil du tigre. La faim de l'adolescent, sous le champion embourgeoisé, il la retrouvera. Et vaincra Clubber Lang.

Car à l'enragé de vivre et de vaincre, il n'est pas de combat perdu d'avance, claironne Rocky au monde subjugué. Pourtant on crut entendre, sous le clairon, comme une plainte, un signal de détresse. Conquérir la gloire à la force des poings est possible, oui ; mais en jouir durablement est *interdit, se lamentait aussi Rocky III*. Jusqu'au fond de sa limousine et de son château de nouveau riche, Rocky, comme Stallone, puisqu'à l'évidence ils ne font qu'un, semblaient poursuivis par un ennemi plus coriace que Clubber Lang : la terreur de tout perdre. Sur le ring ou dans les studios, le plus fort sera toujours le faible *d'un autre. Si aucun combat* n'est jamais désespéré, il n'est point de suprématie qui ne soit un jour menacée.

En regardant *Rocky III*, on *repensait à Tapie, entrevu au* « 20 heures ». Au sol, encaissant coup sur coup – demande de levée de l'immunité parlementaire par le juge Beffy, audit de l'OM –, il frimait encore. Crochet du droit, crochet du gauche : jamais il ne s'essoufflerait donc ? Ne devinait-il pas que son destin, désormais, ne serait plus qu'un *interminable combat, les* rounds succédant aux rounds en tourbillonnant, jusqu'au k.o. final ? Ne sentait-il pas que le jet privé, l'hôtel particulier, le *Phocéa*, tout lui serait arraché ? N'avait-il pas compris que l'on peut gagner un round, ou deux, ou dix, contre Beffy-Lang ou Clubber-Le Graët, mais pas le match d'une vie contre la vérité et l'évidence ? Il s'en fichait. Aussi longtemps que n'aurait pas retenti le gong ultime, il se battrait. Dans ce visage durci par les coups et empâté par les honneurs, l'œil du tigre luisait encore.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du *câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté* **dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

JEUDI 4 NOVEMBRE

TF 1

6.00 Série : Passions.
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag. Jayce.
7.00 Journal.
7.20 Dessin animé :
Transmutazors (et à 8.25).
7.25 Club Dorothée avant l'école.
Costa ; BC-BG ; Olive et Tom ; Clip.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Feuilleton : Hôpital central.
9.45 Feuilleton :
Haine et passions.
10.25 Série :
Côté cœur (et à 4.25).
10.55 Série : Tribunal.
11.25 Feuilleton : Santa Barbara.
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton :
Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Cannon.
15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée. Charles s'en charge ; Parker Lewis ne perd jamais ; Jeux.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série :
Hélène et les garçons.
18.50 Magazine :
Coucou, c'est nous !
Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Alain Souchon.
19.50 Divertissement :
Le Bébête Show
(et à 0.40).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Série : Rocca.
Retour de flamme, de Paul Planchon.
22.25 Magazine :
Demain, il fera beau.
Présenté par Tina Kieffer. Thème : la passion longue *durée, sauver l'amour. Invité* : Michel Boujenah.
23.35 Feuilleton : La Mafia 2.
De Damiano Damiani (3e épisode).
0.45 Journal et Météo.
0.50 Série :
Mésaventures (et à 4.00).
1.15 TF 1 nuit
(et à 2.15, 3.15, 3.50).
1.25 Documentaire :
Histoires naturelles
(et à 3.20). Les enfants du Bon Dieu et les canards sauvages ; Le plomb et l'acier.
2.20 *Feuilleton : Les Aventures* du jeune Patrick Pacard (3e épisode).
4.50 Musique.
5.10 Documentaire :
Histoire des inventions.

FRANCE 2

5.55 Feuilleton :
Monsieur Belvédère.
6.20 Dessin animé.
6.30 *Télématin. Avec le journal à* 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 Feuilleton :
Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton :
Amour, gloire et beauté.
9.20 *Magazine : Matin bonheur.*
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.40).
12.20 Jeu : Ces années-là.
12.55 Loto, Journal et Météo.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.55 Série :
Les deux font la paire.
15.45 Tiercé,
en direct de Vincennes.
15.55 Variétés :
La Chance aux chansons.
Emission présentée par Pascal Sevran. Bal à André Verchuren. Avec Linda de Suza, Stone et Charden, Christian Delagrange, Arlette Ménard, Amalia Rodriguez, les danseurs de musette et de java, Germaine Ricord.
16.50 Jeu :
Des chiffres et des lettres.
Animé par Laurent Romejko.
17.15 Magazine : Giga.
18.40 Jeu : Un pour tous.
Présenté par Christian Morin et Cendrine Dominguez.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
Animé par Nagui.
20.00 Journal, Journal des courses, Météo et Info route.
20.50 Magazine : Envoyé spécial.
Invité : Bernard Kouchner. Fin de galère, de Florence Bouquillat et Jean-Louis Melin ; Réalité, fiction et Audimat, d'Anne-Marie Bennoun et Jean-Michel Vennemani ; Silence, on tue (en Algérie), de Françoise Joly et Kristian Autain.
22.50 Divertissement :
Juste pour rire.
Présenté par Lova Moor. Thème : le music-hall. Les meilleurs moments du Festival de Montréal. Invités : Michel Leeb, Sophie Darel, Denny Dent, Marchetto, Gérard Sety, Gustave Parking, Jean-Yves Bonno, Denis Lacombe, le Quatuor.
23.55 Journal et Météo.
0.15 Sport : Tennis.
Open de Paris-Bercy. Résumé.
1.30 Le Magazine de l'emploi (rediff.).
2.35 Magazine : Mascarines (rediff.).
3.30 Documentaire :
Chroniques nomades.
2. Bajao à Tong Bonkow.
4.20 24 heures d'info.

FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
Muppet Babies ; Bonjour les bébés ; Kimboo ; Les Histoires du père Castor.
8.00 Continentales.
Informe Semanal (v.o.) ; A 8.15, Magazine portugais : Praça publica ; A 8.30, Alice ; A 8.45, Frankenstein Follies (v.o.) ; A 9.00, Euro hebdo, l'actualité en Italie et en Espagne ; A 9.10, Multiplex, magazine arabe ; A 9.20, Orthogaffes.
9.25 Magazine : Génération 3.
Présenté par Marie-Laure Augry. Crobs ; A 9.55, Semaine thématique : La télévision. 2. Télévision, une industrie. Invité : Pierre Tchernia.
10.55 Espace entreprises :
L'Homme du jour.
11.00 Magazine :
Français, si vous parliez.
Présenté par André Bercoff. Psychiatrie : les internements abusifs.
11.45 *La Cuisine des mousquetaires.*
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine :
Votre cas nous intéresse.
Les contrefaçons sont-elles de bonnes affaires ?
13.30 Sport : Tennis.
Open de Paris-Bercy en direct. Troisième tour des simples et deuxième tour des doubles.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. Présenté par André Bercoff. *Journal d'Hannah*, de Louise L. Lambrichs.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement :
La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.40 Tirage du Keno.
20.50 La Dernière Séance.
20.55 1er film :
Torpilles sous l'Atlantique. ■
Film américain de Dick Powell (1957).
22.40 Journal et Météo.
23.15 Dessin animé :
I Wanna be a Sailor.
De Tex Avery.
23.20 2e film :
Le Grand Attentat. ■■
Film américain d'Anthony Mann (1951) (v.o.).
0.40 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —
7.00 CBS Evening News.
Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chang.
7.23 Le Journal de l'emploi.
Présenté par Martine Mauléon.
7.25 Canaille peluche. Corentin.
— *En clair jusqu'à 8.05* —
7.50 Ça cartoon.
Présenté par Valérie Payet.
8.05 Documentaire : Le Cas 112.
9.00 Le Journal du cinéma.
9.05 Cinéma : Le Chêne. ■■
Film franco-roumain de Lucian Pintilie (1991).
10.46 Flash d'informations.
10.48 Surprises.
10.55 Téléfilm : Le Crépuscule des vampires.
De John McBride.
— *En clair jusqu'à 13.35* —
12.30 Magazine :
La Grande Famille.
Présenté par Jean-Luc Delarue.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma :
Drugstore Cow-boy. ■■
Film américain de Gus Van Sant (1989).
15.15 Documentaire :
Dans la nature avec Stéphane Peyron.
Le Combat Mursi, de Thierry Machado.
16.05 Cinéma :
Sexes faibles. □
Film français de Serge Meynard (1992).
17.30 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
18.00 Canaille peluche.
Le Tourbillon noir.
— *En clair jusqu'à 20.35* —
18.30 Ça cartoon.
Présenté par Valérie Payet.
18.45 Magazine :
Nulle part ailleurs.
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invitée : Jacqueline Bisset.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Olivier, Olivier. □
Film français d'Agnieszka Holland (1992).
22.15 Flash d'informations.
22.25 Cinéma :
Pensées mortelles. ■
Film américain d'Alan Rudolph (1991) (v.o.).
0.05 Cinéma : La Malédiction de la sorcière. □
Film américain de James W. *Roberson (1985).*
1.25 Cinéma : L'Année prochaine si tout va bien. ■
Film français de Jean-Loup Hubert (1981).

Les interventions à la radio
RTL, 18 h 30 : Alain Vogelweith et Me Soulez-Larivière.
Radio-Shalom, 18 h 30 : Jean-Louis Debré (« Le grand débat »).
France-Inter, 19 h 20 : Débat : « Qui a peur des jeux vidéo ? » (« le téléphone sonne »).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —
17.00 Cinéma :
Le Sujet de l'empereur (Der Untertan). ■■
Film est-allemand de Wolfgang Staudte (rediff.).
18.45 Documentaire :
Le Photographe Lassine (rediff.).
19.00 Série : Hale and Pace.
19.30 Documentaire :
L'Hôtel de Madsen.
D'Annette Olsen et Katja Forbert Petersen.
Portrait drôle, humain, d'un gérant d'hôtel au Danemark, où les clients sont essentiellement des réfugiés tamouls ou sri-lankais. La vie quotidienne et ses aléas...
20.10 Court métrage :
Mémoire ocre.
De Daout Aoulad Syad.
20.30 *8 1/2 Journal.*
20.40 ▶ Soirée thématique :
Mémoire de cheval.
Soirée conçue par Homéric et Jacques Malaterre.
20.41 Cinéma : L'Etalon noir. ■
Film américain de Carroll Ballard (1979).
22.35 Documentaire : Bartabas, de la piste à l'écran.
D'Emmanuel Descombes.
23.05 Documentaire :
Des chevaux et des hommes.
D'Homéric et Jacques Malaterre.
0.00 Court métrage :
Merlin ou le Cours de l'or.
D'Arthur Joffé.
0.15 Court métrage : Elegia.
De Huszarik Zoltan.

M 6

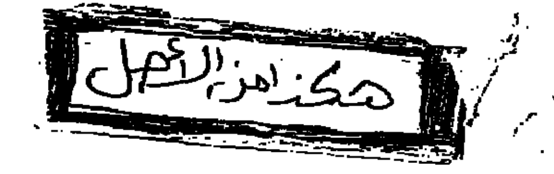
7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.15 Les Matins d'Olivia (et à 8.05). Emission présentée par Olivia Adriaco.
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Musique :
Boulevard des clips
(et à 10.05, 1.30, 6.05).
10.55 Série : Cagney et Lacey.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Série : Roseanne.
14.00 Magazine : Ecolo 6.
14.05 Magazine :
La Vie à pleins tubes.
Vidéofan : Claude Nougaro.
17.10 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Papa bricole !
20.35 Météo 6.
20.55 Cinéma :
La Gueule de l'autre. ■
Film français de Pierre Tchernia (1979).
22.40 Cinéma : Poltergeist 3. □
Film américain de Gary Sherman (1987).
0.25 Informations :
Six minutes première heure.
0.35 Magazine : Fréquenstar.
2.30 Rediffusions.
Les Enquêtes de Capital ; Voir et revoir la France (Les châteaux de la Loire) ; Fréquenstar ; Le Miroir d'Aragon ; La Tête de l'emploi.

FRANCE-CULTURE

20.30 Ecritures pour marionnettes. Parade, d'Antoine *Vitez ; Le Manteau, de Nicolas* Gogol.
21.30 Profils perdus.
Giulio Carlo Argan (1).
22.40 Les Nuits magnétiques.
Le champ de bataille.
0.05 *Du jour au lendemain.*
Avec Jean-Michel Besnier (Histoire de la philosophie moderne et contemporaine ; l'Humanisme déchiré).
0.50 Musique : Coda. Hommage à Franck Royon Le Mée (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 27 et 28 octobre au Théâtre des Champs-Elysées) : Symphonie no 4 en la majeur op. 90, de Mendelssohn ; Symphonie no 9 en ut majeur D. 944, de Schubert, par l'Orchestre national de France.
23.09 Ainsi la nuit. Fantaisie pour violon et harpe op. 124, de Saint-Saëns ; Sonate pour violon et piano en sol majeur, de Lekeu ; Danse macabre pour violon et piano, de Saint-Saëns.
0.00 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat. Concerts et clubs : Benny Carter et Rutgers University ; Thème et variations : Black and Tan Fantasy, Duke Ellington.



Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Graines

Dans son entretien à la Stampa Jean-Paul II, le pape polonais qui a contribué à terrasser le dragon du communisme est-européen, manifeste vis-à-vis de sa victime une compassion qui ne devrait surprendre que ceux qui méconnaissent la puissance du pardon chrétien.

Le « socialisme », explique-t-il en citant Léon XIII, recèle des « graines de vérité ». Aujourd'hui, en quelque sorte, le système défunt se rachète post-mortem, par la simple comparaison entre ce que furent ses bonnes intentions – graines trop enfouies pour germer – et les abus du système ultralibéral qui, dans la jungle qu'il instaure, se soucie des pauvres comme de colin tampon.

Quand les deux faces du Satan bifrons que sont l'ultralibéralisme et le totalitarisme en seront au même point il faudra que le pape dise quelles graines planter sur terre pour faire germer une civilisation digne de ce nom.

PROCYON

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Télécoms : attention, dérangement !

Les perspectives de privatisation de France Télécom et d'ouverture à la concurrence du service du téléphone inquiètent Paul Quilès. Le réveil turc à travers les revues, par Frédéric Gaussen *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Négociations secrètes serbo-croates

La Norvège se trouve à nouveau centre de pourparlers secrets entre belligérants. Les indépendandistes serbes de Croatie et les autorités de Zagreb ont engagé à Oslo des négociations sur un accord de cessez-le-feu. Mais ces discussions entamées le lundi 1er novembre ont été suspendues le lendemain *(page 5)*.

Russie : le malaise des militaires

La manière dont l'assaut ordonné contre le Parlement de Moscou le 4 octobre, a été mené a laissé chez un certain nombre d'officiers un sentiment de malaise, voire de dégoût. Il y a eu des défections et des refus d'obéissance *(page 4)*.

POLITIQUE

Budget modeste pour la police

Les députés ont adopté en première lecture, mardi 2 novembre, le projet de budget pour 1994 du ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. La modicité de l'effort en faveur de la police nationale a cependant inspiré quelques regrets du côté de la majorité *(page 14)*.

SOCIÉTÉ

Fin de crise à l'Agence de l'environnement

Avec deux patrons, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie s'est révélée incapable de fonctionner harmonieusement. Avec de nouveaux statuts et un nouveau président, Jacques Vernier, député RPR du Nord, elle devrait retrouver la voie d'un fonctionnement plus normal *(page 18)*.

ÉDUCATION ◆ CAMPUS

Emploi : grandes écoles, profil bas

Le chômage, ça n'arrivait qu'aux autres. Les temps changent. Les jeunes diplômés des grandes écoles d'ingénieurs et écoles de commerce sont désormais obligés de rechercher sérieusement leur premier job. C'est plus long et les conditions sont moins gratifiantes qu'auparavant *(page 20)*.

ÉCONOMIE

Surenchère syndicale à Air France

A défaut d'avoir allumé l'incendie, les syndicats soufflent sur les braises. L'intersyndicale (CGT, CFDT, SNMSAC, CFTC) court après la base et tente de coller à ses revendications. Refusant toute discussion bilatérale, elle réclame l'ouverture immédiate de négociations avec tous les syndicats et des élus de la base *(page 25)*.

COMMUNICATION

La « révolution » de la presse au Mali

Au Mali, les journaux et les radios font depuis deux ans le difficile apprentissage de l'indépendance économique. L'évolution de la télévision est plus lente *(page 26)*.

Services

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Le Monde des livres

Un supplément spécial de quatre pages est consacré au Carrefour des littératures de Strasbourg qui se tient du 4 au 8 novembre. Pierre Bourdieu, Jean-François Lyotard s'expriment sur le projet de création d'un Parlement des écrivains.

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté 33 à 44

Le numéro du « Monde » daté mercredi 3 novembre a été tiré à 482 598 exemplaires

Devançant David Dinkins d'un peu plus de 3 %

Le républicain Rudolph Giuliani remporte de justesse la mairie de New-York

A l'issue d'une rude campagne électorale (*le Monde* du 30 octobre) et d'un scrutin serré, le républicain Rudolph Giuliani a été élu mardi 2 novembre maire de New-York, devançant d'un peu plus de 3 % le maire sortant, le démocrate noir David Dinkins. Après avoir perdu en juillet la mairie de Los Angeles, les démocrates perdent celle de New-York, la première ville des Etats-Unis, une métropole qu'ils détenaient sans interruption depuis 24 ans. C'est un échec grave pour le parti du président Bill Clinton qui était venu soutenir à deux reprises David Dinkins.

NEW-YORK

de notre correspondant

Un suspense exceptionnel. Une nuit très longue. Des cris de joie puis des grands moments de silence, voire d'abattement. Dans les salons de l'Hôtel Sheraton, où les démocrates avaient installé leur quartier général, comme dans ceux du Hilton, où se trouvaient les républicains, la soirée électorale a suivi, mardi 2 novembre à New-York, un même scénario, mais inversé. Lorsque vers minuit, le dépouillement de 75 % des bulletins mettait, pour la première fois, le démocrate David Dinkins devant son rival républicain Rudolph Giuliani, le Sheraton exultait, le Hilton s'interrogeait. Mais quand, une demi-heure plus tard, les trois grands réseaux nationaux de télévision (ABC, CBS et NBC) désignaient M. Giuliani vainqueur, le Sheraton plongeait dans le silence tandis que le Hilton retrouvait l'enthousiasme.

Tard dans la nuit, les résultats ont effectivement confirmé la courte victoire de Rudolph Giuliani, 49 ans, sur son opposant, David Dinkins, 66 ans. Comme en 1989, où ils s'étaient déjà opposés, l'écart entre les deux hommes est très faible, mais il est cette fois favorable au républicain. La participation a été forte : 60 % des 3,3 millions d'électeurs se sont rendus aux urnes, un même pourcentage qu'il y a quatre ans. David Dinkins l'avait emporté alors avec un avantage de 50 000 voix (1,8 %) sur Rudolph Giuliani. Cette fois-ci, le républicain gagne avec 51 % des voix, le maire sortant n'en recueillant que 48 %. Le candidat ultraconservateur George Marlin n'a réuni autour de lui que 1 % des électeurs.

Le poids du vote de la communauté juive

Face aux problèmes que connaît New-York, qui sont ceux de toutes les grandes cités américaines, la criminalité et les relations ethniques ont largement dominé la campagne. Et dans ces domaines, les électeurs ont voulu marquer leur volonté de changement. Les sondages indiquent que David Dinkins a certes réussi à reconstituer, en partie, la coalition qui lui avait permis de gagner en 1989 : les Noirs – le quart environ de l'électorat – et les Américains d'origine hispanique – un autre quart – ont voté massivement pour lui.

Mais le premier maire noir de la ville a déçu une partie importante de sa base électorale, notamment la communauté juive. Plus d'un tiers des démocrates auraient voté cette année pour M. Giuliani. Le soutien de Bill Clinton – à deux reprises ces derniers jours auprès de « Dave » – et de nombreuses personnalités des arts (comme Barbra Streisand) n'a pas suffi. C'est un grave échec pour M. Dinkins et pour les démocrates : c'est la première fois depuis 1933 – à New-York – qu'un maire sortant n'est pas réélu. Après 24 ans de gestion, les démocrates perdent donc la première ville des Etats Unis. Ils avaient déjà perdu en juillet la seconde cité américaine, Los Angeles.

Rudolph Giuliani a gagné grâce à une large mobilisation de l'électorat blanc – en contraction pourtant, son nombre ayant été réduit de 300 000 au cours des quatre dernières années – et des personnes âgées. Il a bénéficié auprès de cet électorat d'une image de fermeté et de compétence. Son discours musclé sur tous les grands sujets de société comme son libéralisme économique (il a annoncé la suppression de 34 000 postes de fonctionnaires municipaux) ont, semble-t-il, séduit une ville pourtant considérée traditionnellement comme très largement démocrate. Il sera, à partir du 1er janvier, le troisième maire d'origine italienne de l'histoire de New-York.

Mercredi, tôt dans la matinée, les deux candidats ont fait preuve d'une grande volonté de réconciliation après une campagne pourtant particulièrement violente. M. Giuliani avait ainsi qualifié M. Dinkins d'*« homme inepte et incapable de prendre des décisions »*, alors que le démocrate dénonçait le *« fascisme »* de son rival. En fait, démocrates et républicains vont être amenés à cohabiter à la tête de l'exécutif new-yorkais. En effet, s'ils ont élu un maire républicain, les électeurs de la « Grosse Pomme » ont aussi élu deux démocrates à des postes importants de la municipalité, Mark Green et Alan Hevesi, deux hommes de M. Dinkins. Et ce dernier n'a pas manqué de féliciter M. Giuliani pour sa victoire.

ERIK IZRAELEWICZ

La diminution des dotations aux formations politiques

M. Balladur invite les partis à « faire preuve de solidarité »

A l'issue du conseil des ministres, mercredi 3 novembre, Nicolas Sarkozy, ministre du budget, porte-parole du gouvernement, a confirmé que le premier ministre souhaitait une diminution en 1994 de 10 % de la dotation de l'Etat aux partis politiques *(lire page 15)*. M. Sarkozy a expliqué qu'Edouard Balladur considérait que, au moment *« où le gouvernement demandait des efforts à toutes les catégories de Français, chacun était amené à faire preuve de solidarité » « Nos compatriotes n'auraient pas compris*, a-t-il ajouté, *que l'Etat ne demande pas aux partis de faire preuve de cette même solidarité. »* Toutefois, dans un souci d'*« équité »*, le premier ministre souhaite que la diminution des crédits accordés aux partis n'ayant pas de représentation parlementaire ne soit que de 5 %. Mais contrairement à une diminution uniforme qui peut être opérée dans le cadre du vote du budget, une réduction différenciée imposerait une modification de la loi de 1990 sur le financement des partis politiques.

Le conseil a aussi approuvé un projet de loi préparé par M. Sarkozy qui, dans le cadre de l'unification des marchés européens, va permettre la commercialisation en France d'or titré à 9 et 14 carats alors que jusqu'à maintenant l'or français était obligatoirement de 18 et 22,2 carats. De même, les ouvrages d'or, d'argent et de platine fabriqués dans les autres pays de l'Union européenne pourront être vendus en France sans contrôle préalable à condition qu'ils soient pourvus d'un poinçon connu de l'administration.

Par ailleurs, le conseil a approuvé le projet de loi de Pierre Méhaignerie instituant une peine de prison à perpétuité incompressible *(lire page 1)*, celui de Gérard Longuet renforçant la répression de la contrefaçon *(lire page 25)* et celui de Michèle Alliot-Marie facilitant la construction du Grand Stade à Saint-Denis en permettant à l'Etat de ne pas respecter les documents d'urbanisme et d'exproprier des immeubles en urgence.

Paul Touvier sera jugé à Versailles

La Cour de cassation a confirmé, mercredi 3 novembre, que Paul Touvier, 78 ans, accusé de complicité de crime contre l'humanité, sera jugé par la cour d'assises des Yvelines. Les parties civiles demandaient depuis plusieurs semaines qu'il soit jugé à Lyon où il a dirigé le service de renseignements de la Milice en 1943-1944. Le procureur général près la Cour de cassation, Pierre Truche, avait soutenu cette requête jeudi dernier *« dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice »*. La Cour de cassation a considéré qu'il n'existait *« aucun élément de nature à justifier le dessaisissement »* de la Cour d'assises des Yvelines.

Israël et l'OLP suspendent les négociations

La décision prise par l'OLP de suspendre les négociations engagées, à Taba, en Egypte, avec Israël, *« doit permettre de les reprendre sur une meilleure base »*, a déclaré, mardi 2 novembre, au cours d'une conférence de presse, le chef de la délégation palestinienne, Nabil Chaath. A son avis, le plan de retrait des troupes israéliennes proposé par Jérusalem reviendrait à transformer la bande de Gaza en une *« suite d'îlots »* séparés les uns des autres par des colonies israéliennes ou des routes contrôlées par l'armée.

De son côté, le chef de la délégation israélienne, le général Amnon Shahak, a souligné que le plan israélien *« n'est pas un ultimatum »*. *« Non seulement ce plan est logique*, a-t-il ajouté, *mais il est essentiel pour la sécurité. »*

PRESSE : quatre licenciements repoussés au quotidien « le Jour ». – La rédaction du quotidien *le Jour*, opposée au licenciement de quatre journalistes annoncé vendredi 29 octobre par la direction, s'est réunie en assemblée générale, lundi 1er novembre.

ARTS • SPECTACLES



LINDA McCARTNEY/in « SIXTIES », ED. BULFINCH PRESS

1968 : John Lennon chanteur et guitariste du groupe les Beatles.



RENAUD MONFOURNY

1993 : Norman Blake chanteur et guitariste du groupe Teenage FanClub.

LES « INROCKUPTIBLES » À LILLE, RENNES ET PARIS

LE FANTÔME DE LA POP MUSIC

En programmant les Posies, de Seattle, Teenage FanClub, de Glasgow, Silvain Vanot, de Rouen, les Inrockuptibles donnent à l'édition 1993 de leur festival une couleur décidément nostalgique. Pourtant les groupes et les artistes présentés sont jeunes, comme l'exige le canon du rock. Mais ils puisent leur musique à la source de la pop des années 60, tentant d'en retrouver la sophistication et l'innocence, l'énergie et la grâce. Ils ont pour modèles les classiques, Beatles, Beach Boys, mais aussi les pionniers obscurs, comme Big Star. Venus au rock trente ans trop tard, ils font de leur musique un perpétuel hommage à l'âge d'or, une fête qui nie le présent avec une obstination émouvante.

CE n'est pas tout à fait un mouvement. Une série d'apparitions plutôt, trop dispersées dans le temps, dans l'espace et dans l'esthétique pour être définies aussi facilement que le grunge, dont l'état civil établit clairement qu'il est né à Seattle en même temps que la décennie. Non, ce retour de la pop procède d'une accumulation de signes, de résurgences nourries à des sources oubliées, d'un refus, aussi, celui de la radicalisation croissante des musiques populaires dont témoigne depuis trois ans l'alternance régulière de genres très définis (rock très dur, country music, rap extrémiste) au sommet des hit-parades américains.

Voici, depuis deux ans, que le renom des Lemonheads et des Posies aux Etats-Unis, de Teenage FanClub, des Auteurs ou de Divine Comedy en Grande-Bretagne, franchit les portes des cénacles. En France, les Objets, Dominique A., Silvain Vanot arrivent à des conclusions voisines : le rock est affaire de chansons. Il s'est trouvé à un moment de son histoire, au milieu des années 60, que le rock a endossé à lui tout seul l'expression de «pop music». Ce mot de pop désignait en anglais toutes les formes de musique destinées à la consommation de masse. A l'époque, on ne faisait pas plus massif que le succès des Beatles, qui ne s'exprimaient jamais autrement que par des chansons. Mais le rock est un bâtard, jamais satisfait de sa condition. C'est au moment de cette première apogée qu'il a décidé de devenir un art majeur, profitant de la présence dans ses rangs d'artistes majeurs, Dylan ou Hendrix. L'étiquette pop, jugée infamante, fut abandonnée aux faiseurs, les artistes se revendiquant du rock, pur.

Depuis, le mythe de la chanson parfaite, des trois minutes qui valent toutes les symphonies, refait régulièrement surface. Dès le début des années 70, Big Star ou – sur un mode plus violent – les Flamin'Groovies, tournèrent le dos à leur époque et partirent à la recherche de ce Graal. A chaque fois que le rock s'est fait trop pompier ou trop violent, la pop est revenue.

Mais aujourd'hui, en 1993, les jeunes gens qui se lancent sur les traces de Lennon et de McCartney sont plus éloignés dans le temps de leurs modèles que ceux-ci ne l'étaient, par exemple, de Glenn Miller. C'est qu'en matière de pop les voies de la transmission du savoir sont impénétrables. Prenons l'exemple des Posies. Jon Auer et Ken Stringfellow ont vingt-quatre ans. Ils ont grandi à Bellingham dans l'Etat de Washington, assez loin de Seattle pour ne rien connaître des formes les plus pointues du rock. Leur premier cycle d'études leur a fait découvrir les fondements du rock anglais (Beatles, Rolling Stones, Who). Des dispositions naturelles leur permirent de poursuivre avec les éléments de la *new wave* britannique que l'on pouvait trouver – au début des années 80 – dans les supermarchés ou sur les ondes de Bellingham (XTC, Police, Elvis Costello).

Vinrent ensuite les groupes «alternatifs» (en américain : «qui ne passent pas à la radio avant 22 heures») enregistrant pour les majors (Hüsker Dü, les Replacements). Ce fonds culturel-là, les Posies le partagent avec des millions de jeunes, américains, anglais, français ou néo-zélandais. Lorsque Auer et Stringfellow s'établirent à Seattle, ils formèrent les Posies et découvrirent la vérité. Jon Auer se souvient de cette épiphanie : *«Mike, notre batteur, travaillait dans un magasin de disques dédié au culte de Big Star. Ils essayaient toujours de fourguer des disques de Big Star ou d'Alex Chilton à leurs clients. Quand ils ont entendu la musique que nous faisions* [Auer et Stringfellow venaient d'enregistrer un album pour un label local], *ils nous ont fait écouter les albums de Big Star.»* Dans la musique du groupe de Chilton et de Chris Bell, les Posies retrouvèrent ce souci de la structure, de l'exactitude qui leur était cher mais aussi *«ces ambiances écrasantes, lourdes, déprimantes»* qui leur ouvraient des perspectives insoupçonnées. On pouvait être joli et profond, le port de l'humeur guillerette n'était pas obligatoire.

A l'autre bout des Etats-Unis, dans le Massachusetts, Evan Dando lançait les Lemonheads sur une trajectoire similaire. Contrairement aux Posies, qui se sont toujours démarqués de la scène grunge, même s'ils ont débuté sur scène en première partie de Mudhoney, Evan Dando est un punk apostat. Grand, beau, d'une beauté lisse de surfer, c'est aussi – dans le désordre – un guitariste doué d'une grande facilité, un chanteur à la voix claire, teintée d'un peu d'ironie, et un auteur aux ressources étonnantes. On a déjà dit le bien que l'on pensait du dernier album des Lemonheads, qui puise aux sources communes avec, en plus, un penchant pour Gram Parsons, ange déchu du country rock, rocker qui s'était exilé volontairement dans le monde de la country classique, inspirateur des Rolling Stones, mentor d'Emmylou Harris. Parsons est mort il y a vingt ans, en 1973. Comme Big Star, il est resté longtemps négligé, jusqu'à ce qu'un beau gosse de vingt-six ans en fasse son dieu tutélaire.

Reste à savoir ce que deviendront ces groupes. Pour l'instant, le succès a échappé aux Posies qui n'ont même pas vendu 100 000 disques aux Etats-Unis. L'album des Lemonheads semble promis à un destin commercial plus glorieux. Le physique d'Evan Dando lui a permis d'orner quelques couvertures de magazines et ses excès (il a récemment donné une série d'interviews en répondant par écrit, sa consommation de crack ayant provoqué une extinction de voix) le rapprochent du profil classique de la rock star. Car ce n'est pas le moindre paradoxe de cette nouvelle pop que d'être aujourd'hui pratiquée par des jeunes gens discrets sur qui personne ne se retourne dans la rue quand, il y a trente ans, elle était interprétée par les premiers demi-dieux de la société de consommation.

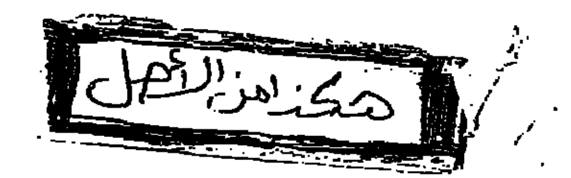
THOMAS SOTINEL

Lire nos articles pages 34 et 35

★ Festival des « Inrockuptibles », du 3 au 6 novembre, à Lille, Rennes et Paris.

★ The Posies, *Frosting on the Beater*, 1 CD Geffen/BMG GED24522. Critique parue dans «le Monde Arts et Spectacles» du 3 juin.

★ The Lemonheads, *Come On Feel The Lemonheads*, 1 CD Carrère/Atlantic 7567 825 372. Critique parue dans «le Monde Arts et Spectacles» du 21 octobre.



FESTIVAL/LES INROCKUPTIBLES

TEENAGE FANCLUB, GROUPE ÉCOSSAIS DE LA « NOISY POP »

A L'ÉCOLE DES FANS

Depuis 1990, quatre albums dont un mini-LP instrumental, « The King », passé inaperçu, ont fait de Teenage FanClub une des valeurs sûres de la pop bruyante (« noisy pop ») britannique. « A Catholic Education », leur premier opus (au titre autobiographique), se fit remarquer par une fraîcheur pleine d'approximation, des mélodies limpides qui s'ébrouaient dans une crasse électrique. « Bandwagonesque », leur premier succès, trouvait l'équilibre entre compositions inspirées et énergie braillarde. Leur nouvel album, « Thirteen », gagne en maturité ce qu'il perd en verve.

LONDRES
de notre envoyé spécial

UNE heure avant le début du concert de Teenage FanClub devant les 1 500 spectateurs du Forum, salle du nord de Londres bondée pour l'occasion, Norman Blake – chanteur et guitariste du groupe – promène son gentil sourire sans stress apparent. Flottant dans un t-shirt à manches longues, ses cheveux roux cachés par un bonnet enfoncé jusqu'aux sourcils, il répond d'un accent rocailleux des faubourgs de Glasgow avec la décontraction d'un *teenager* qu'il n'est plus tout à fait – il a vingt-huit ans. Il ressemble en fait à ses chansons, mélanges de langueur et de turbulence où des voix indolentes se frottent à des guitares abrasives.

Norman Blake n'a pas le goût de l'analyse ni de l'introspection. Aux explications psychologiques, il préfère mettre en avant une passion d'artisan pour le *songwriting* et un enthousiasme presque adolescent pour les musiques pop. *« Teenage FanClub, ce sont d'abord des chansons. Une chanson pop parfaite doit m'émouvoir, provoquer des sentiments d'élévation, trois minutes de splendeur et de félicité.* September Girls, *d'Alex Chilton, me remue de cette façon.* I Wanna Hold Your Hand, *des Beatles, aussi ou* That Summer Feeling, *de Jonathan Richman. Elles possèdent des textes simples mais véhiculent énormément d'émotions. »* Certains artistes réfutent toute comparaison avec leurs pairs. Les membres de Teenage FanClub, eux, ne cachent rien de leur généalogie, à tout propos ils nous convient dans leur panthéon intime. Leurs discours sont des paroles de fans, leur musique se nourrit d'autres musiques ainsi que de fantasmes nostalgiques.

Marqué par l'histoire du rock, Norman Blake l'est aussi par sa ville. A Glasgow, dans les années 80, s'est développée une certaine philosophie du rock indépendant en réaction aux tendances sirupeuses d'une soul écossaise (Wet Wet Wet, Hipsway) et aux excès du rock héroïque des Highlands (Big Country, Simple Minds). Des artistes et de jeunes entrepreneurs, voués à l'artisanat par choix ou par obligation, ont cultivé les vertus de la sobriété, des mélodies graciles capables aussi de fureur et de bruit. Leur impact demeure. *« En 1980, j'étais fan de Clash et des Buzzcocks mais mon vrai coup de foudre fut pour Orange Juice, un groupe de Glasgow signé par Postcard, un petit label local. J'adorais leur humilité, leur sens de l'autodérision et leur façon de se moquer de l'opinion de la presse londonienne. Je me rappelle une publicité pour l'un de leurs LP où Edwyn Collins, le chanteur, disait : « Après les flops de nos deux 45-tours voici notre nouvel album »* (rires). *Avec Orange Juice, les Pastels* [un des groupes du label, mêlant imprécision technique et conviction mélodique, à l'origine de la noisy pop] *ont sans doute été ma principale influence à l'époque. J'ai participé à des groupes directement issus de cette mouvance comme BMX Bandits ou Boy Hairdressers. J'ai même enregistré un 45-tours sur 53rd And 3rd, le label de Steven Pastel. »*

Aujourd'hui, signé par Creation, le label du mentor écossais Alan McGee (découvreur de Jesus and Mary Chain, Primal Scream ou House of Love), il perpétue cette tradition. *« Ce qui a surtout été décisif, c'est que ces groupes étaient beaucoup plus ouverts musicalement que leurs prédécesseurs punks. Ils disaient adorer les Sex Pistols mais écoutaient aussi Buffalo Springfield et les Byrds, nous soutenaient que Neil Young était formidable, alors que nous le prenions pour un vieux hippy. Grâce à eux, nous nous sommes intéressés au meilleur des années 60 et 70, en nous tournant en particulier vers l'Amérique. »*

Aujourd'hui encore, ils ont pour leurs idoles des élans de midinettes. Norman tremble en révélant qu'il vient de rencontrer Arthur Lee, le chanteur de Love. Il sourit, extatique, en racontant sa visite chez Kim Fowley (figure culte et excentrique du rock américain) ou comment il a serré la main de Jonathan Richman dans le hall d'un hôtel new-yorkais sans lui avouer qu'il jouait dans un groupe.

Teenage FanClub ne souffre pourtant pas de paralysie passéiste. Des groupes américains comme les tonitruants Dinosaur Jr ou Sonic Youth l'ont initié aux joies du hardcore à la fin des années 80. *« J'aime surtout leur côté Neil Young. Dans ce domaine aussi, je préfère les vrais auteurs-compositeurs. Comme Kurt Cobain de Nirvana qui est lui-même un grand fan d'Orange Juice et des Pastels. S'il ne vivait pas à Seattle, il habiterait sûrement Glasgow. »* CQFD.

Leur concert confirma la double origine de leur inspiration : des mélodies vivaces d'une évidence toute britannique et un mur de guitares américain. Mais leur spontanéité, leur aisance sur scène et – surtout – l'aménagement même de leurs références n'appartiennent qu'à eux. Le concert parisien du 4 novembre vaudra donc le déplacement. Les yeux de Norman Blake d'ailleurs s'en illuminent. On lui a appris qu'Alex Chilton serait de la fête.

STÉPHANE DAVET

★ Discographie : *A Catholic Education*, CD Paperhouse en import. *The King*, CD Creation en import. *Bandwagonesque*, CD Creation, distribué par Virgin, 30915. *Thirteen*, CD Creation, distribué par Virgin, 391052.

Aux sources de la pop

Neil Young, les Beatles de l'album blanc, Big Star. Le country rock qui n'en finit pas de se déglinguer, la pop anglaise qui découvre la douleur de vivre, un groupe américain qui fut le premier et le plus doué des nostalgiques de l'âge d'or, et ce dans l'indifférence générale. C'est à ces sources que se nourrissent les musiciens d'aujourd'hui, nés au moment même de l'apogée de leurs modèles.

Big Star
le groupe culte

IL y a presque vingt ans, un animateur de radio demandait à Alex Chilton : *« Quel intérêt, en 1974, de sonner comme les Beatles ? »* Au temps du triomphe de Led Zeppelin et de Crosby, Stills and Nash, la réponse était *« aucun »* et Big Star, le groupe fondé à Memphis en 1972 par Alex Chilton (chant et guitare), Chris Bell (guitare et chant), Andy Hummel (basse) et Jody Stephens (batterie), ne connut jamais le succès. A seize ans, Chilton avait côtoyé la gloire avec les Box Tops, créateurs de *The Letter*. Il n'a que vingt-deux ans quand sort *N°1 Record*, premier album de Big Star, et ses chansons ont conservé cette candeur romantique inhérente au classicisme pop. Mises en valeur par une production léchée, elles brillent par leur pureté harmonique.

On sentait déjà sourdre pourtant une mélancolie inhabituelle dans la voix d'un chanteur au timbre troublant et enfantin. Malgré des critiques élogieuses, la conjoncture autant qu'une distribution pitoyable condamnèrent la carrière du disque. Déçu, Chris Bell quitta le groupe, alors réduit à un trio. En 1974, ils enregistrent *Radio City* qui surpasse son prédécesseur. *September Girls* ou *Back Of A Car* prouvaient une aisance mélodique digne des Kinks ou des Byrds, mais les fêlures se faisaient aussi plus apparentes. Une production plus brute accentuait ces déviances qui pavaient leur chemin de croix d'artistes maudits. Nouvel échec.



MIKE O'BRIEN

1972. Big Star : trois albums et le début d'un mythe.

La dépression et les drogues dures accompagneront la naissance de leur troisième et dernier album, sobrement intitulé *Third*. Pour parfaire le mythe, ce disque enregistré fin 74 restera inédit jusqu'en 78. Sur ce chef-d'œuvre tourmenté et autodestructeur, Chilton (dont c'est pratiquement le premier album solo) se met à nu. Des compositions comme *Holocaust, Thank You Friend* ou *Kangaroo* transcendent magnifiquement ce désespoir. Peu de temps après, Chris Bell, son ancien complice, produisait lui aussi une série de chansons dans cette même veine splendide et délétère, publiées officiellement treize ans après sa mort. Chilton, lui, condamné depuis à un statut de *cult figure*, a préféré le dilettantisme à l'aigreur.

Longtemps chéris d'initiés au nombre inversement proportionnel à leur dévotion, ces disques sont aujourd'hui réédités en CD. Alors que le culte d'Alex Chilton, perdant magnifique, s'est longtemps cantonné à la France (il enregistre pour le label New Rose), les Etats-Unis et la Grande-Bretagne se sont rendus à l'évidence de son talent. Récemment, à l'initiative de quelques fans du Missouri, Chilton et Jody Stephens ont rejoué ensemble sous le nom de Big Star, accompagnés par Jon Auer et Ken Stringfellow, des Posies. •

S. D.

★ Discographie : *Sisters' Lovers/Third*, CD Ryko, distribué par Déclic, RCD 10220. *Live*, CD Ryko, distribué par Déclic, RCD. 10221. Chris Bell, *I Am The Kosmos*, CD Ryko, distribué par Déclic, RCD 10222.

LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU

Mickey l'africain

EH, oui ! il n'y a pas eu que ce Belge de Tintin pour aller au Congo porter la bonne parole et faire porter par quelques indigènes le fardeau de l'homme blanc ; il y a eu aussi Mickey en personne dans un fascicule intitulé *Mickey l'Africain*. On peut voir jusqu'au 31 décembre cet exemplaire, rare, dans une exposition hautement édifiante du Musée d'histoire contemporaine que l'hôtel des Invalides abrite, « Images et colonies (1880-1962) », consacrée à l'iconographie et à la propagande coloniales sur l'Afrique française de 1880 à 1962.

Ce musée, trop petit, est curieusement logé entre deux ailes bourrées de canons et d'armures du Musée de l'armée, et propose régulièrement des expositions passionnantes et très bien documentées, sous la houlette de Laurent Gervereau, sur des thèmes qu'on ne s'attend pas à voir traités avec autant de liberté critique au cœur des Invalides : la guerre de 14, Mai 68, aujourd'hui les colonies, l'an prochain l'affaire Dreyfus. Une ou deux salles de plus ne lui feraient pas de mal, d'autant que la vocation pédagogique d'un tel lieu remplirait agréablement dans la tête des lycéens les lacunes plus ou moins volontaires de l'histoire telle qu'on l'enseigne. Surtout la nôtre.

Donc Tintin et Mickey et cent autres personnages de bandes dessinées et de héros de romans populaires furent recrutés sur le papier pour exalter l'aventure coloniale, la justifier ; toutes sortes de variations selon les époques et les étapes de la colonisation, qui eut bien des visages en près d'un siècle. Il n'y eut pas que les journaux enfantins bien sûr (même si l'on peut estimer qu'ils sont les plus nocifs en créant des lésions racistes précoces). La grande presse aussi, notamment le très sanglant *Petit Journal*. Et des affiches « Engagez-vous, rengagez-vous... », et des films, et des chansons (du *Grand Voyage du pauvre nègre*, d'Edith Piaf, à l'irrésistible *Boumgali*, de Luis Mariano), et des publicités (plus fort que le fameux *« Y a bon Banania »*, on relèvera *Le chocolat Félix Potin, battu et content*), et des jeux, notamment un *Jeu de l'oie du missionnaire*, des manuels pratiques comme cet *Art d'aimer aux colonies*, de 1927, où l'on apprend que *« si le sein de la jeune Négresse est piriforme, son bout dardé en avant résiste à la pression »*. A toutes fins utiles.

L'ÉVOLUTION des mentalités est lente et soumise aux intérêts bien ou mal compris du métropolitain. En 1906, on exhibe un groupe d'Achantis au Jardin d'acclimatation. Les Parisiens, à l'abri derrière les barrières, peuvent observer les femmes noires préparant leur repas, ou portant leurs petits. On en fait des cartes postales en stéréoscopie, à ne pas en croire ses yeux. Avec la guerre de 14, le tirailleur sénégalais est envoyé au front, juste avant le Breton. Une affiche illustre la bravoure du soldat noir (*« Moi pas peur ! Balles pas trouer peau noire »*). Sur une carte postale de 1914 intitulée *la Viande défendue*, un Sénégalais aux yeux rêveurs mange à belles dents l'oreille d'un prussien coiffé d'un casque à pointe, avec ce commentaire : *« Mahomet lui mi pardonner si pour une fois ji mangeais du cochon ! »* Blessé, le tirailleur fait la cour aux blanches infirmières. On pressent la bête animale, dont le désir bien proportionné ne s'embarrasse pas longtemps.

L'Exposition coloniale de 1931 accueille huit millions de visiteurs. Une contre-exposition organisée par les communistes et les surréalistes en aura beaucoup moins. Pourtant, tout n'est plus au beau fixe dans le ciel colonial. Les affiches de Galland en 1932 montrent un hypocrite intellectuel de gauche français, lunettes et mine fourbe, derrière un innocent indigène en djellabah, lui tendant un couteau et le drapeau rouge : *« Aux colonies, les communistes travaillent à poignarder la France. »* Plus les choses se gâtent, plus on aime nos administrés d'outre-mer. Non sans cynisme : une autre affiche explique que sans les moissons des colonies les « métros » ne pourront pas manger en temps de guerre, et qu'il convient donc d'envoyer à ces lointains laboureurs nos vieux chiffons, nos habits usés. Un peu de cœur, que diable ! L'aspect religieux et éducatif de l'entreprise coloniale est largement représenté aussi, qu'il s'agisse de convertir ces malheureux aux vertus chrétiennes ou aux bienfaits de la vaccination, et l'on note une fois de plus que les bons sentiments ont le trait moins vif que les mauvais.

S'IL fallait s'en convaincre davantage, il suffirait d'aller à Montmartre, au 12 de la rue Cortot, siège du Musée de Montmartre, où, dans une grande maison de campagne dominant les vignes, on a rassemblé les plus belles caricatures d'André Gill. Entre 1840 et 1885, avant de mourir fou à Charenton, Gill eut peu de temps pour se payer la tête des puissants de ce monde, mais il ne perdit pas une minute. Fils d'un noble ruiné et d'une couturière, il est pauvre et doué pour le dessin. A vingt-cinq ans, ses caricatures, ses « charges » comme on disait, paraissent à la une de *la Lune*, dont le tirage monte grâce à lui à cinquante mille exemplaires. Après avoir pris pour cibles les célébrités du monde des lettres et du spectacle, souvent ses amis, Alexandre Dumas et son nègre littéraire, Jules Vallès en petit chien, Frédérick Lemaître en tragédien shakespearien vieillissant, Nadar cramponné à sa montgolfière, Gill, dans un bel élan d'insolence républicaine, s'en prend à l'empereur lui-même. Le sens de l'humour de Napoléon III n'est pas passé à la postérité, en ce qui concerne la presse. *La Lune* est interdite.

Dix jours plus tard, Gill fait sortir *l'Eclipse* et repart de plus belle contre la censure, qu'il représente sous les traits d'une vieille fille armée de ciseaux, Anastasie. Il publie régulièrement ses dessins supprimés et ne lâche jamais ses têtes de Turc favorites : les généraux, la famille impériale, le clergé, pour lequel il nourrit une verve meurtrière. Quand la censure l'oblige à modifier un dessin, il le corrige comme on le lui demande, mais il trouve toujours le moyen de l'aggraver, de le rendre plus cruel encore. On ne sait pas pourquoi les dictionnaires ne se souviennent plus de Gill. Parce qu'il manqua de courage pendant la Commune et ne prit pas les armes, comme ses amis Rochefort et Vallès ? Ses « charges » ont fait des victimes par dizaines, pourtant, et des rieurs par milliers ■

SYLVAIN VANOT ET DOMINIQUE A

L'invitation lancée aux Français



Sylvain Vanot.

Dominique A.

DEUX chanteurs français, Silvain Vanot et Dominique A., ont cette année satisfait pour la première fois aux exigences des *Inrockuptibles. Jusqu'ici, lorsque* la rédaction du mensuel rock programmait son festival, ses *choix confinaient à la francophobie.* Avec Katerine, Dominique Dalcan, les Objets, tous artistes apparus chez nous au début des années 90, Silvain Vanot et Dominique A. partagent une tendance à l'extrême économie de moyens, confinant parfois au minimalisme. C'est aller à rebours des principes de la java rock (les French Lovers) ou du néoréalisme débridé (les Têtes Raides) qui se déploient à grand *renfort d'accordéon, de contrebasse, de casquettes plates* et de manteaux à martingale.

Sobres et sophistiqués, la voix un peu disloquée, aimant *la (grande) littérature, les mots*, le cinéma d'auteur, parfois les mélodies, Dominique A. et Silvain Vanot construisent leur musique, ou plutôt leur image, sur des références articulées entre le rock « noble » (Neil Young, le Velvet Underground, Joy Division), *des valeurs plus factices*, les Bee Gees ou Joe Dassin, et la grande tradition française (Barbara).

Ces jeunes gens cultivés – Silvain Vanot fut d'abord professeur de lettres et professe son admiration pour Ramuz et Francis Ponge – *sont attachés au silence*, et à son contraire, le bruit. Qu'ils fabriquent un disque dans leur *cuisine, donnent de curieux concerts* en tête à tête avec un synthétiseur portable (Dominique A.), qu'ils balancent des volées de mots d'une voix incertaine, sur fond de guitare déchirée et nue en fabriquant des chansons à la Neil Young (Silvain Vanot), ils pensent d'abord en solitaires.

La capacité à s'abstraire de l'agitation ambiante, sans cesser d'être concernés par l'histoire, produit des révoltés que la violence ou la colère n'intéressent guère *(« A l'innocence les mains pleines. Je vous regarde vider les miennes. Sur quel ton faut-il le dire ? Je ne suis pas corvéable à merci. Vous m'avez donné le goût de l'effort. Sans savoir si j'étais d'accord... Désolé de vous contredire »* (Silvain Vanot). Sous des airs aussi sombres que son camarade rouennais, Dominique A. affiche une sérieuse envie d'humour. Mais, dans *la Fossette*, son premier album, bricolé entre deux placards de cuisine, la noirceur – sans excès apparents – avait effacé le second degré aussi sûrement qu'un brouillard d'hiver. Voici Silvain et Dominique, *hommes fragiles et conscients, plongés dans un chic* un peu froid, aussi méfiants vis-à-vis de la chair et de la *chaleur humaine qu'un Gérard Manset en lunettes noires*, aussi nonchalants qu'un Murat sous son toit d'ardoise.

Justement, Silvain Vanot, trente ans exactement, a *dédié son premier album, paru au printemps dernier, « à ceux de la Croix Morand »*, comprenez à Jean-Louis Murat, qui l'a parrainé après être tombé par hasard sur une cassette de l'auteur. Il l'a aussi invité en première partie de sa tournée hivernale, qui débutera au Puy, le 10 novembre, les *Inrockuptibles* n'ayant pas réussi à convaincre Murat de leur livrer la *primeur de ses exhibitions scéniques*. Ainsi, le Rouennais et le Clermontois se trouvent embarqués dans *le même bateau identitaire* : les pieds dans le terroir et la tête dans la pop cosmopolite. L'alliage ancre l'intelligence de l'honnête homme, version années 90.

Après *la Fossette, on pouvait croire* Dominique A. engagé dans l'impasse minimaliste : une boîte à rythme, *des mini-synthétiseurs, une guitare, dosés homéopathiquement* ou distillés à part sur des mots fuyants. Mais Domini*que A. possède un sens solide de la mélodie*, une voix singulière. Ces deux atouts lui permettent de raconter des histoires qui ne font apparemment pas sens apparent (A. est encore encombré de l'usage des jeux de mots qui hante la chanson française depuis que Gainsbourg en fit une armure à la pudeur), mais font bloc. *Si je connais Harry*, son deuxième album, paru ce mois-ci, est une très bonne surprise. Par un étonnant retournement de situation, le jeune Nantais (vingt ans) y revient à des sonorités acoustiques *« pour clore l'épisode des petits claviers »*, avec toujours autant de dépouillement. Il témoigne de plus *d'aisance, de légèreté*, et *livre de belles chansons (Chanson de la ville silencieuse ; Chiqué, chiqué ; Pignolo sur sa barquette)*.

Début octobre, Dominique A. commençait une tournée hexagonale au Festival des Allumés de Nantes. « Allumé », *il l'est sûrement : en perpétuelle haute tension sous des* airs placides. Dans un ancien hangar à chaussures, Dominique A. – jeans noirs et pull à col roulé – regarde ses pieds, seul. La violence du rock de garage a cédé aux attirances démissionnaires et aux envies de légèreté, de dérision. Le synthétiseur en bandoulière, il fredonne : *« Au jour, aujourd'hui fait silence, et – ce silence monte – celui-ci se monte. Le tête ; il travaille tout. »* Puis, comme Vanot, il noie les mots sous des flots de guitare (un homme entre en scène, qui, plus tard, *jouera aussi de la batterie*). Le *monde*, absent, livre son bruit.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

★ Albums : Silvain Vanot, *Silvain Vanot*, 1 CD Weekend 882582 distribué par Virgin. Dominique A. : *Si je connais Harry*, 1 CD Lithium 391562 distribué par Virgin. *La Fossette* 1 CD Lithium 8805427 distribué par Virgin.

L'album blanc des Beatles

EN des temps très reculés, *Sergeant Pepper's Lonely Hearts Club Band* était considéré comme le meilleur album des Beatles. Ce fut ensuite le tour de *Revolver*, de *Rubber Soul*. Aujourd'hui, c'est l'album blanc qui jouit de la faveur du moment. Ce double album, sorti en 1968 sous une pochette blanche, a longtemps été haï parce qu'il annonçait la fin du groupe, méprisé parce qu'il était le premier album des Beatles à ne pas faire avancer le rock. Depuis que les dernières ondes de choc de l'explosion punk se sont épuisées, une autre vérité de l'album blanc est apparue : ce disque est le récit de la fin d'un rêve. Constat d'impuissance de la musique populaire à changer le monde, lamento sur *la solitude de la star planétaire, élégie* à l'innocence perdue, ces chansons marquent le passage du rock à l'âge adulte, à la conscience de ses limites. Curieusement, on trouvera également dans quelques morceaux du disque (*Yer Blues*, de John Lennon, et *Helter Skelter*, de Paul McCartney) l'annonce du grunge. L'album blanc c'est aussi le solipsisme, qui s'expliquait par la décision des quatre de ne plus se produire sur scène. Il a trouvé un écho chez ceux qui sont nés en 1968 et ne rencontrent dans leur environnement qu'une indifférence mêlée de crainte. C'est enfin une science de la pop music tout entière concentrée sur l'accomplissement d'une tâche simple : faire une chanson. Jusqu'à *Sergeant Pepper's*, les Beatles étaient partis à la conquête du monde, l'album blanc, album du repli, était celui de l'artisanat.

★ 2 CD Apple/EMI 746 443 8.

Neil Young, Gram Parsons

EN 1979, Neil Young est redevenu une figure centrale du rock américain. *Rust Never Sleeps*, l'album, et *Hey Hey My My*, la chanson, montraient que Young avait perçu mieux qu'aucun de ses contemporains l'essence de l'explosion punk. Depuis, tous les mouvements musicaux ont pu se réclamer de son patronage. Les jeunes gens du grunge se sont déclarés profondément impressionnés par les débanches de décibels de la période *Rocking in The Free World*. Les artisans ruraux ont toujours su qu'ils pouvaient compter sur son compagnonnage. Ce qui intéresse aujourd'hui les musiciens de Teenage Fanclub ou Evan Dando, c'est la faculté de Neil Young à conserver les structures de la chanson tout en y injectant des éléments subversifs, guitares distordues, rythmiques cahotantes. A ses débuts (avec Buffalo Springfield, ou au temps d'*Everybody Knows This Is Nowhere*, son premier album solo en 1969), Neil Young se rapprochait de la country par la violence des émotions, par une littéralité qui tranchait avec les métaphores alambiquées de Lennon ou Dylan. Evan Dando, enfant de la ville, retrouve ces traits chez Gram Parsons, un temps membre des Byrds, fondateur des Flying Burrito Brothers, auteur de trois albums solos inoubliables qui devraient être bientôt réédités. Young ou Parsons offrent à ces perpétuels adolescents que sont les musiciens de 1993 un passage possible vers l'âge adulte, une possibilité de se rattacher à une tradition ancrée dans un terroir.

T. S.

★ Neil Young : *Everybody Knows This Is Nowhere*, WEA 759927 2422. *After The Gold Rush*, WEA 759927 2432.

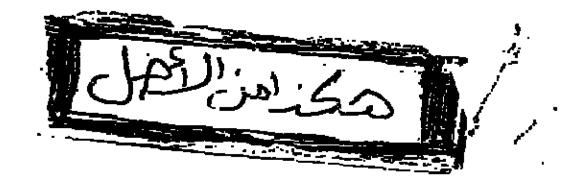
Agenda

Pulp, The Auteurs, Pooka et les Boo Radleys complètent la programmation des Inrockuptibles. Seuls les Parisiens entendront Me Tuidersticks et The *Divine Comedy*.

LILLE. – Le 3 novembre à 19 heures : The Posies, Pulp, Teenage Fanclub. Le 4 novembre à 19 heures : The Auteurs, Pooka, The Boo Radleys. Aéronef, 16, rue Colson. Tél. : 20-54-95-24.

RENNES. – Le 5 novembre à 20 heures : The Posies, Pulp, Teenage Fanclub. Le 6 novembre à 20 heures : The Auteurs, Pooka, The Boo Radleys. Salle de la Cité, 10, rue Saint-Louis. Tél. : 99-28-55-55.

PARIS. – Le 4 novembre à 19 heures : The Posies, Pulp, Teenage Fanclub. Le 5 novembre à 19 heures : The Auteurs, Pooka, The Boo Radleys. Le 6 novembre à 17 heures : Me, Silvain Vanot, Tindersticks, The Divine Comedy, Dominique A. La Cigale, 120, bd de Rochechouart, 18e. Tél. : 49-25-81-75.





THÉATRE

KRISTOF, SARTRE, LABICHE PAR UN NOUVEAU METTEUR EN SCÈNE

RASKINE
LES YEUX OUVERTS

Le Théâtre de la Ville présente au Théâtre Paris-Villette, du 9 novembre au 4 décembre, «l'Épidémie» et «Un rat qui passe», deux pièces écrites en français par la Hongroise Agota Kristof, créées au Théâtre de Caen au printemps dernier («le Monde» du 29 mars 1993). Au début de 1994, l'Athénée présentera «Huis clos» de Jean-Paul Sartre, créé à Lille il y a deux ans («le Monde» du 29 mars 1991). Ces deux spectacles ont en commun leur metteur en scène, Michel Raskine, qui s'apprête à diriger à Dunkerque, en 1994, «la Fille mal gardée», de Labiche. Il raconte son parcours.

MICHEL RASKINE a été acteur et assistant de Roger Planchon au TNP de Villeurbanne. Ensuite, il a fait partie de la Salamandre, centre dramatique du Nord-Pas-de-Calais, dirigé par Gildas Bourdet. Il y a fait sa première mise en scène : *Max Gericke*, fable brechtienne de Manfred Karge, où Marief Guittier, seule en scène, donnait avec force toute l'humanité, la dignité bafouée d'une femme obligée de prendre l'identité de son mari pour travailler. Ensuite, il a monté une pièce de Joël Jouanneau, *Kiki l'Indien*. Qu'y a-t-il de commun entre tous ces auteurs ? Pas grand-chose, si ce n'est peut-être une certaine vision de l'enfer, un goût pour les situations cauchemardesques, y compris chez Labiche, même s'il tourne l'apocalypse en vaudeville. Michel Raskine nous explique les raisons de ces choix :

« Je ne lis pas beaucoup de pièces de théâtre car, bizarrement, j'ai du mal à le faire, comme n'importe quel lecteur non professionnel. Les grands classiques m'impressionnent. Je tremble d'émotion devant Molière et Shakespeare, mais je me sens loin. A vrai dire, je n'avais jamais pensé monter Sartre, et encore moins Labiche. J'ai appris qu'Agota Kristof avait écrit pour le théâtre en lisant un article de Nicole Zand dans le Monde... *Je ne pense pas « auteur ». Je lis un texte et un détail m'accroche. Je m'étais arrêté sur* Huis clos *parce que je cherchais une pièce à quatre personnages – pour ma deuxième mise en scène, je ne pouvais pas espérer une plus grosse production. J'ai été frappé par une réplique d'Inès :* « Devant moi, vous ne... Vous ne pouvez pas... » *Je me suis dit : voilà une lesbienne, ce qui n'est déjà pas courant au théâtre. Elle veut séduire une femme qui lui résiste, et qui fait quelque chose. Quoi ? Que peut voir Inès de si extravagant, de si déchirant ? Quelque chose de noir, de sexué. La sexualité scandalise.*

» J'ai donc eu la certitude que Huis clos *n'était pas un « machin philosophique » vieillot. Je n'ai pas eu envie de me demander si la pièce était un chef-d'œuvre, ça ne m'intéressait pas. Je la connaissais, bien entendu, mais je n'avais vu aucune des mises en scène. J'imaginais un pamphlet philosophico-mélo, et voilà que je découvre une réelle violence, une dérision beckettienne. C'est vrai, la pièce commence par* « Alors voilà, c'est comme ça, comme ça... » *Ce pourrait être* Fin de partie. *Quand Estelle dit à Garcin :* « J'aime tes cheveux », *si j'oublie tout ce que je sais sur Sartre, je me demande si cet homme a réellement des cheveux magnifiques ou si elle fait de l'ironie, ou encore si elle est troublée par autre chose...*

» J'ai aussi remarqué des détails étranges chez Agota Kristof, presque trop directement. J'ai l'impression qu'en tant qu'auteur de théâtre, elle ne s'estime pas. Pas assez, c'est sa limite. Mais elle est d'une lucidité glaçante et donne de la vie et des gens une vérité terrible. La pièce de Labiche est aussi une découverte. Il a écrit la Fille mal gardée *pour une gosse qui venait de rencontrer un succès énorme au théâtre. L'histoire est incroyable : une gamine dont la mère va au bal ne veut pas rester chez elle avec son baby sitter, un valet qu'elle déteste. Elle se retrouve au Mabille, un endroit plutôt canaille, où elle se perd, revient chez elle en pleine nuit, ivre morte, à califourchon sur les épaules d'un soldat en chantant des chansons militaires...*

» C'est bizarre, et louche. Je suis parti d'une phrase de la mère : « Feu mon mari. » *En trois mots on apprend qu'elle est veuve, c'est-à-dire qu'elle a le droit d'aller au bal, et que la fillette est à la recherche d'un père. Je n'ai pas l'intention de tenir sur Labiche un discours social, encore moins raisonner sur la psychanalyse avant l'heure, mais mine de rien, toute une suite de comportements découlent de ces trois mots :* « Feu mon mari ».

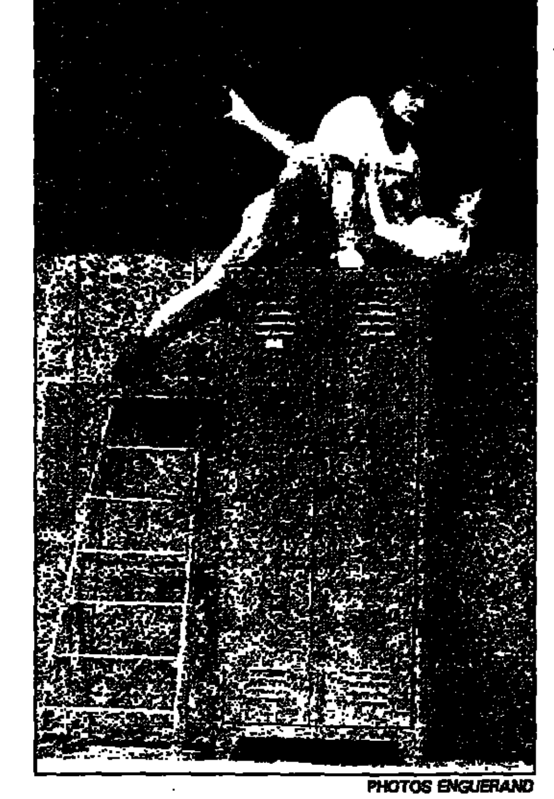
» S'il existe un lien entre ces trois textes, il n'est que personnel. Chacun m'a offert l'occasion de faire tomber quelques clichés. Le glacis, le vernis, ce que l'on pourrait appeler la « tradition » – y compris dans les textes contemporains – pèse d'un poids énorme sur les gens de théâtre et, par voie de conséquence, sur les spectateurs. Je dois beaucoup à Roger Planchon. Je lui dois surtout d'avoir les yeux lavés de toute hiérarchie. Il m'a montré la manière dont on distingue un mot caché entre deux autres, et dont on tire le fil qui vous emmène à l'intérieur du texte.

» Tout ce qui m'accroche passe par le concret, par le physique. Je vais voir les spectacles de danse presque plus que ceux de théâtre pur. J'ai eu ma période Béjart, puis le choc Gallotta ; je paie mon tribut à Pina Bausch ; j'ai connu Dominique Bagouet quand il a mis en scène Gérard Guillaumat au TNP. Il était pointilleux à l'extrême. Je suis assez maniaque, mais je me méfie de moi : le tout lisse, le tout fini, je n'aime pas. Je préfère quand ça gratte. Huis clos *doit beaucoup à Bagouet, une certaine façon de mettre en mouvement les corps sur le plateau.* L'Épidémie *est un ballet d'entrées et de sorties. Les chorégraphes sont plus libres que nous, ils nous indiquent des ouvertures. Ils manifestent dans l'invention une jubilation que nous avons tendance à oublier, mais, en contrepartie, la danse prend risque de la gratuité.*

» La question du sens est terrible : on peut arriver à monter un spectacle à partir de l'annuaire du téléphone, et le public ne s'ennuiera même pas. Le danger est là, pour nous tous. Soyons franc : si on n'est pas trop manche, si on ne dort pas, si on va voir un peu ce qui se passe ailleurs, si on regarde, si on écoute, si on se tient au courant, au bout d'un moment, on peut faire une mise en scène, on peut même « avoir un style ». Là, je commence à trembler de peur. On se réfugie dans une sorte de langue de bois qui fait tout passer. L'entourage ne vous met plus en garde, et s'il le fait, vous ne voulez pas l'entendre. J'ai peur de cette surdité, de l'usure prématurée. J'essaie de m'en protéger en restant dans la marge : je n'ai pas de théâtre ni de compagnie. Bien entendu, je souhaiterais constituer une sorte de répertoire, avec une équipe de comédiens, de décorateurs, de costumiers, avec des gens réunis par affinités, capables de se quitter au moindre signe d'ennui. Pour l'instant, je suis simplement quelqu'un qui, de temps en temps, met en scène un spectacle. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

★ *L'Epidémie* et *Un rat qui passe*, d'Agota Kristof. Avec Anne Alvaro, Marie-Christine Orry, Jean-François Lapalus, Christian Ruché... Théâtre de la Ville au Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Métro : Porte-de-Pantin. Tél. : 42-74-22-77. Du 9 novembre au 4 décembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15 heures. 90 F et 140 F.



PHOTOS ENGUERAND

De haut en bas : *l'Epidémie* (Marie-Christine Orry et Anne Alvaro) et *Un rat qui passe* (Christian Drillaud, Arno Feffer et Charlie Nelson), d'Agota Kristof ; *Huis clos* (Marie-Christine Orry et Jean-Paul Wenzel. A l'Athénée, le rôle de Garcin sera repris par Christian Drillaud).

MUSIQUE

CASTRATS
LA VOIX DES ANGES

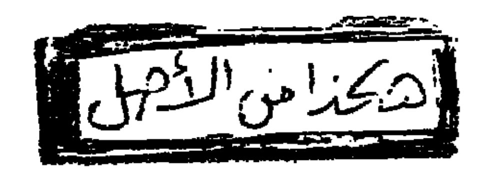
Il y a quatre-vingt-dix ans, Pie X mettait officiellement un terme à une pratique barbare que l'Église de Rome avait encouragée pour chanter les louanges de Dieu. Désormais, la musique se passerait de la voix équivoque des castrats. Pendant trois siècles, ils furent honorés, fêtés dans toutes les cours d'Europe, applaudis à la chapelle Sixtine et sur les scènes d'Opéras. Les plus grands compositeurs ont écrit des rôles à la mesure de leurs voix, avant que le réalisme des livrets ne les renvoie à l'église. Le dernier castrat a eu le temps de graver quelques rouleaux, l'année où le pape se rendait aux arguments des philosophes du siècle des Lumières.

« *FAITES-VOUS mieux castrer !* », répondit le pape Innocent XI au castrat Cortona qui présentait au Pontife une supplique pour l'obtention de la dispense nécessaire à son mariage avec sa bien-aimée Barbaruccia. Cela se passait en 1680, et l'Eglise catholique accueillait les castrats depuis plus d'un siècle : le premier à être enrôlé fut, en 1582, le père espagnol Soto. C'est alors que débuta une histoire que les autorités vaticanes furent les premières à entamer et les dernières à conclure en 1903. Il y a exactement quatre-vingt-dix ans, Pie X promulgua le *motu proprio* qui mit un terme à la question. Le texte, signé de sa main, est un chef-d'œuvre de sous-entendus. Pour la première fois, l'Eglise de Rome prenait position contre la castration effectuée dans un but proprement musical, sans la nommer explicitement mais en la traitant de «profane».

Cet embarras demeure encore très vif aujourd'hui au Vatican. Il faudrait admettre que l'Eglise, qui nie toute légitimité à toute forme de contraception, a, pendant plus de trois siècles, soutenu la plus cruelle des pratiques de stérilisation. *Veritatis splendor*, la récente encyclique de Jean-Paul II, condamne *« tout ce qui viole l'intégrité de la personne humaine, comme les mutilations et les tortures infligées au corps »*.

La vérité est que l'Eglise catholique a favorisé la castration au-delà de toute considération morale, sans tenir compte du fait que l'opération, brève et douloureuse, s'effectuait par la contrainte sur des enfants : ils ne devaient pas avoir plus de douze ans, moment où l'apparition des caractéristiques sexuelles secondaires provoque la mue. Privés de testostérone, les enfants grandissaient, développaient une cage thoracique, mais la force de leur souffle mettait en mouvement des cordes vocales et un larynx plus fin, plus souple, plus vibratile. On construisait de cette façon, par une manipulation génétique primitive, une machine à chanter des plus sophistiquées. Il en sortait une voix ni mâle ni femelle, une voix inédite, simulacre prodigieux du plus séduisant des archétypes perdus : cet Hermaphrodite, fils d'Hermès et d'Aphrodite célébré par Platon, mythe de l'unité des sexes.

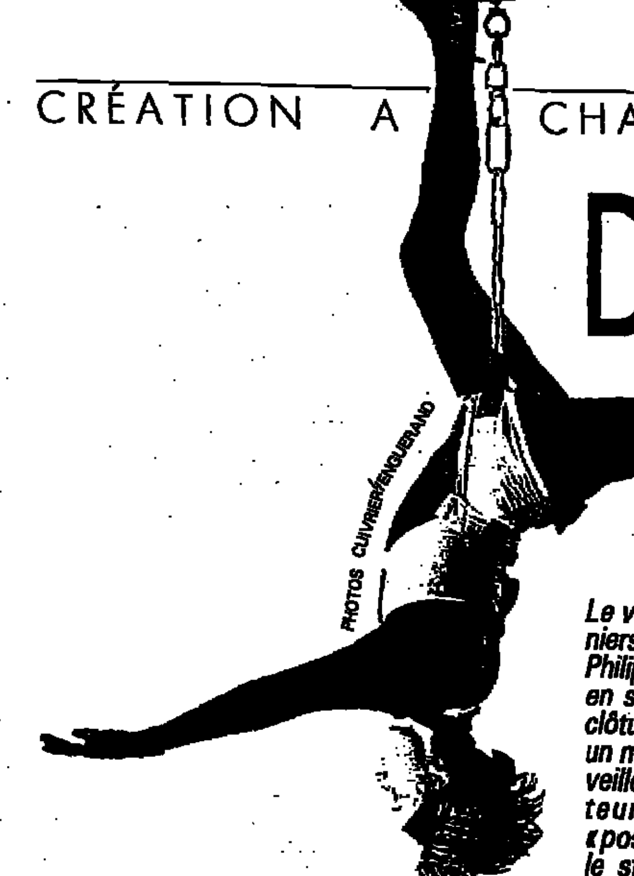




DANSE

CRÉATION A CHAMBÉRY DE « PETITES PIÈCES MONTÉES »

DECOUFLÉ DESCEND DE L'OLYMPE



Le vainqueur, toutes catégories, des derniers Jeux olympiques d'Albertville, c'est lui, Philippe Decouflé, chorégraphe et metteur en scène des cérémonies d'ouverture et de clôture. Le monde entier a découvert alors un magicien de trente ans, inventeur de merveilleux, là où, d'ordinaire, règne la pesanteur. Il achève sa première création «post-JO», «Petites Pièces montées», dans le stress et le doute : comment rester au firmament et redescendre sur terre ? La manœuvre est délicate.

«*Albertville, dès que j'avais une idée, elle était réalisée le jour même. Tous mes rêves pouvaient s'incarner. C'était impeccable! Et tout a très bien marché. Je cherche dans ma nouvelle création à appliquer, à une moindre échelle, toutes les possibilités que j'ai découvertes là-bas. Seule différence : je suis loin d'avoir les mêmes conditions de travail!*» Philippe Decouflé parle à voix basse, boit café sur café, dans le hall d'accueil du studio d'enregistrement Ferber à Paris. Il attend son compositeur attitré, Joseph Racaille. Et tente de conjurer le sort. Il craint d'avoir à payer la rançon de son éclatante gloire olympique.

En février 1992, quelques heures seulement lui ont suffit pour convertir des centaines de millions de spectateurs au «decouflisme». A savoir : l'invention de machineries oniriques au bout desquelles se balance, en état d'apesanteur, une danse vibrante de couleurs; un talent surgi du merveilleux baroque qui aurait, en chemin, chipé sa rigueur aux constructivistes russes et aux créateurs du Bauhaus, sans oublier une citation filiale des machines de Tinguely.

On veut Decouflé, le rencontrer, le toucher même, comme une idole. On entend réciter son état civil dans toutes les langues : Français, né à Neuilly-sur-Seine, trente et un ans, formé au cirque et au mime, chorégraphe de la compagnie D. C. A. Les plus réfractaires au pompiérisme olympique sont les plus enthousiastes : «*Pour quelqu'un comme moi, qui ai toujours cru que les grands rituels sociaux étaient laids par nature, il s'agit d'une grande gifle silencieuse*», a écrit Serge Daney dans sa revue *Trafic*.

Pour résister à la déferlante, le chorégraphe se rappelle qu'il a derrière lui une œuvre : *Tranche de Cake (1984), Codex (1986), Tutti*, pour le Groupe de recherches de l'Opéra de Paris et l'Orchestre national de jazz (1987), *Technicolor* (1988), *Triton* (1990). Avant les JO, une certaine attirance pour le monumental avait déjà percé dans *la Danse des sabots*, un hommage qu'il avait rendu au folklore au cours du défilé «Bleu, Blanc, Goude», à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française. Le jeune homme a de l'appétit : chorégraphies, films de danse, clips publicitaires et musicaux. Tout lui profite. Certains lui en veulent.

«*Comment faire entrer et sortir mes danseurs par les cintres, comment les faire surgir du plancher. Voilà une question qui m'oblige, dans* Petites Pièces montées, *à interroger l'espace, différemment. Entre ce que j'ai voulu inventer et la situation réelle de ma compagnie – subventionnée aux alentours de 800 000 francs, – je «rame». Je rêve de Méliès, de fantasmagorie. Tout ces éléments qui manquent cruellement au spectacle actuel. Un théâtre, c'est un espace en volume, pas seulement un plancher avec des fourmis qui bougent dessus. Les Jeux olympiques ont affirmé mon goût des poulies, des mécanismes. Maintenant, je ne cherche même plus à les cacher. D'ailleurs, le spectateur s'en moque. Seul le rêve compte.*»

« Pourquoi aimez-vous tant les contraintes, les costumes qui empêtrent le corps, les filins qui le ficelle?

– Un ami d'enfance a été victime d'un cancer. Il a perdu une jambe. Il avait dix-huit ans. Il marchait en rebondissant sur sa jambe. j'ai dansé un duo avec lui. Cette volonté de travailler sur des contraintes a été déclenchée par la vie, par le hasard.

– Connaissez-vous, dans les *Marionnettes*, de Kleist, le passage écrit sur la manière de danser des unijambistes?

– On m'a offert ce bouquin, mais je ne l'ai jamais lu. Ni Dieu ni maître, une devise qui me vient de ma période anarchiste, la seule conviction que j'ai jamais eue. Aujourd'hui, je ne crois plus à rien. Vous trouvez que j'ai un physique de nihiliste russe? J'aime bien varier mes têtes. J'expérimente sur moi mon désir de transformation. Je suis très coquet. Je me change trois fois par jour. Mais soyons sérieux, votre journal l'est.

– Quelle a été votre formation?

– Isaac Alvarez a été le premier à me faire découvrir le monde du spectacle, des saltimbanques. Un type génial, qui mélangeait la danse, le mime. Il voulait m'engager dans sa troupe, Les pantomimes de Paris. J'avais quinze ans. Mes parents ont estimé que j'étais trop jeune. Retour à la maison : j'ai dû attendre d'avoir dix-huit ans pour travailler. Ensuite, j'ai eu envie de découvrir des histoires plus formelles. Je me suis passionné pour la danse américaine. Et je m'en suis lassé. C'est comme tout.

– Vous avez été élève au Centre national de danse d'Angers quand Alwin Nikolaïs le dirigeait : en quoi vous a t-il influencé?

– Ma culture de base, c'est la BD, le rock, la danse dans les boîtes de nuit, et... Oscar Schlemmer, chorégraphe du Bauhaus. La découverte des photos des personnages de son Ballet triadique a été une révélation. J'avais envie depuis longtemps de travailler avec des formes géométriques simples : un cube, un triangle, cela me plaisait d'observer comment ces lignes, ces volumes, se comportaient entre eux. Alwin Nikolaïs, lui, m'a enseigné l'importance de la lumière et du costume, l'assurance qu'on pouvait tout mélanger. Techniquement, c'est Merce Cunningham qui m'a le plus formé à la danse. A New-York, j'ai suivi les stages de vidéo que lui-même donnait : passionnant. J'y ai appris à maîtriser les problèmes de distance et de géométrie, les règles élémentaires de l'optique et du mouvement.

– Est-ce Merce Cunningham qui vous a donné l'envie, dès le début, de chorégraphier pour l'image?

– Pas du tout! Ce désir me vient tout droit de la comédie musicale. Les meilleurs danseurs que j'ai jamais vus sont les Nicholas Brothers. Ils possèdent la seule qualité que je cherche dans la danse : le vertige. Astaire? Bien évidemment! C'est une séquence de *Mariage royal*, de Stanley Donen (1951), qui a inspiré *Petites Pièces montées* : celle où il danse tout autour de la pièce, y compris au plafond. En réalité, c'est la pièce qui tourne avec la caméra. Ma chorégraphie développe cette idée de retournement. Je mets en scène une maison dont on retire la façade, dévoilant ainsi les faits et gestes des habitants et leurs actions simultanées, un quotidien absurde, surréaliste, drôle, du moins je l'espère... J'avais très envie d'une grosse boîte cylindrique qui tournerait, mais j'ai dû en abandonner l'idée, faute de moyens financiers. Cela dit, dès février, je me mettrai au scénario d'une comédie musicale avec cinq cents danseurs, financée par Charles Gassot, mon producteur lors des JO.

– Quel a été l'enseignement d'Albertville?

– Je n'aurais probablement plus jamais autant d'argent à ma disposition. Mais cela ne m'intéresse pas. Maintenant, j'ai envie d'un théâtre permanent, et d'une équipe qui participe au spectacle dès le début de son élaboration. Je suis candidat à la succession du Ballet du Nord, à Roubaix. La création est vendue soixante-seize fois avant même que la première n'ait eu lieu : comment être serein? Il faut que je trouve de vrais moyens pour continuer une création inventive. Une sorte de laboratoire. Bien sûr, je pourrais être à Tokyo. Après Albertville, les Japonais m'ont offert un pont d'or.

– Et la publicité, c'est fini?

– Je me suis bien amusé dans ce milieu. C'est Jean-Paul Goude qui m'y a introduit. La première fois, il m'a demandé de faire l'acteur pour un produit contre l'acné. Après, j'ai chorégraphié des spots publicitaires, et j'ai moi-même réalisé des films. J'ai décidé d'arrêter lors du tournage d'un parfum pour homme : chaque jour, en pleine pampa brésilienne, où l'on avait reconstitué la façade d'un palace, le responsable commercial faisait cirer les pneus de sa Bentley. Il ne faut pas vendre son talent.»

Propos recueillis par
DOMINIQUE FRÉTARD

★ Création le 9, 20 h 30, les 10 et 12, 19 h 30, le 11, 17 h, Espace Malraux, Chambéry. Tél. : 79-85-55-43. Les 16 et 17, Annecy. Les 20 et 21, Valence. du 25 novembre au 4 décembre, Maison de la danse, Lyon. Du 9 au 12 décembre, Nîmes. Du 16 au 21 décembre, Grenoble. Du 6 au 22 janvier 1994, Théâtre de la Ville, Paris.

MUSIQUE

La Rome du XVII[e] siècle était d'autant plus attachée aux castrats que, de son côté, la Réforme, en laissant chanter les femmes dans ses lieux de culte, n'avait pas voulu tenir compte de la première lettre de saint Paul aux Corinthiens : «*Que dans les assemblées, les femmes, comme dans toutes les communautés de fidèles, se taisent, parce qu'il ne leur est pas permis de parler.*» Père Bonifacio Baroffio, qui préside actuellement l'Institut pontifical de musique sacrée à Rome, s'essaie à l'ironie : «*Le précepte de saint Paul ne concerne pas le chant, mais la conversation, le bavardage inévitable dans une réunion collective comme l'était la messe.*» Est-ce la misogynie catholique qui a dénaturé la phrase de son sens littéral et l'a appliquée au chant?

Si les femmes ne pouvaient pas chanter dans les lieux sacrés, pourquoi ne pas utiliser les voix blanches des enfants? La réponse se trouve dans un livre du théoricien Pietro delle Valle, paru en 1640 : les *pueri cantores* «*chantent sans goût et sans grâce*». Restaient donc les castrats. Mais il fallait justifier cette pratique, alors qu'un passage de l'Evangile de saint Matthieu n'accueille parmi les chrétiens que «*les eunuques nés ainsi du ventre de leur mère*» et non «*ceux qui ont fabriqué leur émasculation*».

L'hypocrisie d'un jésuite sicilien, le Père Tommaso Tamburini (1591-1675) est patente lorsqu'il admet la castration parce que «*les eunuques servent le bien commun en chantant avec beaucoup de douceur, dans les églises, les prières divines*». Robert Sayer, bénédictin anglais, lui fait écho : «*La voix est un don plus précieux que celui de la virilité, car c'est à travers la voix et le jugement que l'homme se distingue des animaux.*» Que l'on supprime donc la virilité *ad maiorem Dei gloriam*. On continua ainsi à pratiquer la castration, par-delà les frontières de l'âge baroque, sans se soucier des lois de la morale. Pendant tout le XVIII[e] siècle, on soumettra encore à l'opération des milliers d'enfants et quand Charles Burney descendra en Italie en 1770, il n'hésitera pas à rebaptiser Naples du nom de Castrapolis.

Seuls les philosophes des Lumières semblent résister à cette séduction. A la suite des paroles de Cahusac dans *l'Encyclopédie*, Jean-Jacques Rousseau consacre au chapitre «castrat», une page de son *Dictionnaire de la musique* édité en 1768 : «*Il se trouve, en Italie, des pères barbares qui, sacrifiant la nature à la fortune, livrent leurs enfants à cette opération, pour le plaisir des gens voluptueux et cruels, qui osent rechercher le chant de ces malheureux. (...) Faisons entendre, s'il se peut, la voix de la pudeur et de l'humanité qui crie et s'élève contre cet infâme usage*» menaçant «*la conservation de l'espèce humaine*». «*En Italie*», écrit Rousseau, parce que les castrats ont été, à la suite de père Soto, un patrimoine quasi exclusif de la nation catholique, baroque, amorale, qu'exaltaient le regard pamé de plaisir et les drapés enveloppants de la sainte Thérèse du Bernin et les vingt-trois trilles consécutifs du *Son qual nave* de Farinelli.

L'Eglise accuse le coup mais ne répond ni ne change d'attitude. L'opéra bouffe, d'abord, le mélodrame romantique et vériste ensuite, imposent des caractères, des amours et des passions de vrais hommes et de vraies femmes. Violetta pourrait-elle tomber amoureuse d'un eunuque? *Carmen pourrait-elle préférer la voix asexuée* d'un ange aux graves d'Escamillo? Le destin des «voix de rossignol» est fixé. Les castrats se retirent là où ils apparurent pour la première fois, dans les chapelles pontificales et les chœurs de l'Eglise. Certains «somatisent» alors de manière radicale. Gaetano Guadagni, le premier interprète de l'*Orfeo* de Gluck à Vienne, deviend muet en 1784, un mois après sa rencontre avec Mozart à Munich.

Quand, avec un siècle et demi de retard par rapport à la condamnation des philosophes des Lumières, Pie X promulgue son *motu proprio*, les castrats Domenico Mustafà et Alessandro Moreschi sont encore en service au Vatican; Mustafà est trop vieux, mais Moreschi, 45 ans, sur l'invitation de deux techniciens anglais, a l'occasion de s'enregistrer sur un cylindre de cire. Ces gravures rudimentaires, témoignages discographiques uniques d'un authentique chantre émasculé ont été réédités récemment (1). La voix est fatiguée – Moreschi avait entamé sa carrière à treize ans – mais toujours capable de langueurs stupéfiantes, dans le «*Crucifixus*» de la *Petite Messe solennelle* de Rossini.

«*Maître, que peut faire l'Eglise pour la musique?*», demanda Paul VI à Igor Stravinsky, lors de l'audience qu'il lui avait accordée. Paradoxal et parfaitement logique, Stravinsky répondit : «*Votre Sainteté, rendez-nous les castrats*». Il ne se trompait pas de destinataire mais n'a, pour le moment, pas été entendu. On peut difficilement imaginer que le pape actuel, défenseur millénariste de la vie, veuille satisfaire ce désir. Les ténors héroïques, emblèmes du machisme appliqué au chant, peuvent dormir tranquilles et continuer de crier.

SANDRO CAPPELLETTO

(Traduction d'Adriana Cavalletti)

(1) *The Last Castrato* : 1 CD Opal-Pearl. Distribué par Schott Frères. *Ce témoignage de l'art des castrats est à prendre avec circonspection, outre la qualité précaire de l'enregistrement, il faut garder présent à l'esprit que Moreschi n'était pas un artiste réellement estimé. Son interprétation de l'Ave Maria de Gounod est un monument de mauvais goût.*

★ A signaler la publication de *l'Opera seria, ou le Triomphe des castrats*, d'Isabelle Moindrot, éditions Fayard, 324 pages, 130 F.

CINEMA

Tous les films nouveaux

Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel

de Laurence Ferreira Barbosa,
avec Valeria Bruni-Tedeschi, Melvil Poupaud, Marc Citti, Claire Laroche, Frédéric Diefenthal.
Français (1 h 30).

Loin de la déprime complaisante, la plongée d'une jeune femme mal dans sa peau dans l'univers psychiatrique crépite de juste vitalité, grâce notamment à l'extraordinaire interprétation de Valeria Bruni-Tedeschi.

Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

Latcho Drom

de Tony Gatlif,
avec des musiciens tsiganes d'Inde, d'Egypte, de Turquie, de Roumanie, de Hongrie, de Slovaquie.
Français (1 h 40).

Promenade musicale, sentimentale et buissonnière sur la piste des errances gitanes.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

Pas d'amour sans amour

d'Evelyne Dress,
avec Patrick Chesnais, Evelyne Dress, Jean-Luc Bideau, Aurore Clément, Gérard Darmon, Dora Doll.
Français (1 h 30).

Quand une femme avenante, après s'être tenue longtemps à l'écart des hommes, décide de croire à nouveau à l'amour, cela fait une comédie « à la française » type.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

Le Saint de Manhattan

de Tim Hunter,
avec Danny Glover, Matt Dillon, Rick Aviles, Nina Siemaszko, Ving Rhames, Joe Seneca.
Américain (1 h 50).

Quand un patron ruiné rencontre un jeune marginal dans l'inframonde des sans-logis new-yorkais, cela fait un drame sociologique « à l'américaine ». Type ?

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).
VF : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

True Romance

de Tony Scott,
avec Christian Slater, Patricia Arquette, Dennis Hopper, Val Kilmer, Gary Oldman, Brad Pitt.
Français (couleurs, 1 h 30).
Interdit – 16 ans.

La cavale mouvementée de deux amoureux pris dans les sanglants règlements de comptes de trafiquants de drogue.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Sélection

Adieu ma concubine

de Chen Kaige,
avec Leslie Cheung, Zhang Fengyi, Gong Li, Lu Qi, Ying Da, Ge You.
Chinois (2 h 49).

Les rapports ambigus de deux interprètes de l'Opéra de Pékin, avec les spectaculaires tourmentes de l'Histoire en toile de fond, ont valu une Palme d'or à Chen Kaige.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, dolby, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55).
VF : Gaumont Opéra, dolby, 2e (36-68-75-55).

Hélas pour moi

de Jean-Luc Godard,
avec Gérard Depardieu, Laurence Masliah, Bernard Verley, Jean-Louis Loca.
Helvético-français (1 h 24).

Sur le motif d'*Amphitryon*, Godard brode une méditation polyphonique et omnivoyante. L'évidence de la beauté et le trouble de l'intelligence passionnent et intriguent qui se laisse aller à ce film aux bras grands ouverts.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).



CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE

« La Nouvelle Babylone », de Kozintsev et Trauberg, projeté au grand amphithéâtre de la Sorbonne dans le cadre de CinéMémoire et au Festival de Pessac

Meurtre mystérieux à Manhattan

de Woody Allen,
avec Alan Alda, Woody Allen, Anjelica Huston, Diane Keaton, Jerry Adler, Joy Behar.
Américain (1 h 48).

Un polar burlesque et sentimental pour rire en automne, un antidote inespéré à l'insidieux poison des jours.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; UGC Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; UGC Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

La Naissance de l'amour

de Philippe Garrel,
avec Lou Castel, Jean-Pierre Léaud, Johanna Ter Steege, Dominique Reymond, Marie-Paule Laval, Aurélia Alcaïs.
Français, noir et blanc (1 h 34).

Au-delà des rencontres et des coups de foudre, Garrel enregistre la douleur et la beauté du véritable amour, celui qui dure et qui s'use. C'est marrant, et bouleversant.

14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Raining Stones

de Ken Loach,
avec Bruce Jones, Julie Brown, Ricky Tomlinson, Tom Hickey, Mike Fallon, Christine Abbott.
Britannique (1 h 30).

Un film de colère et d'amour, pour dire la vie dans les villes d'Europe à la fin du siècle, celle des femmes et des hommes qui se battent pour garder le droit d'être humains.

VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55).

Ruptures

de Christine Citti,
avec Emmanuelle Béart, Michel Piccoli, Nada Strancar, Anouk Aimée, Laurent Grévill, Marc Citti.
Français (1 h 35).

Entre copains et à la diable, un traité en lambeaux de survie par le fou rire, avec des traces de bleu dans les coins.

Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

The Snapper

de Stephen Frears,
avec Tina Kellegher, Colm Meaney, Ruth McCabe, Colm O'Byrne, Eanna Mac Liam, Clara Duffy.
Britannique (1 h 30).

Lorsque le ventre de Sharon s'arrondit, le cercle de la famille de prolos dublinois s'émeut, se harpigne, se déteste et s'enamoure, et cela fait la plus vacharde, la plus vivante des comédies.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Gaumont Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (36-68-75-55) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Gaumont Gobelins, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

Val Abraham

de Manoel de Oliveira,
avec Leonor Silveira, Luis Miguel Cintra, Cecile Sanz de Alba, Rui de Carvalho, Luis Lima Barreto, Micheline Larpin.
Portugais (3 h 07).

Pour adapter *Madame Bovary* à l'écran, il fallait expulser la littérature, et le dix-neuvième siècle. C'était impossible, Oliveira l'a fait. C'est un chef-d'œuvre.

VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Reprise

La Strada

de Federico Fellini,
avec Giulietta Masina, Anthony Quinn, Richard Basehart.
Italien, 1954, noir et blanc (1 h 40).

La candeur de Gelsomina, la brutalité de Zampano et la folie du funambule dessinaient en mélo-mineur et en splendeur tendre le territoire où Fellini allait ensuite édifier ses monuments.

VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).
Cinémathèque française - salle République, 11e (47-04-24-24).

Festivals

CinéMémoire, toujours

Parmi les temps forts de cette deuxième semaine de CinéMémoire : la projection au Cirque d'hiver des *Quatre Cavaliers de l'Apocalypse* de Rex Ingram, l'ensemble consacré aux films du PCF puis la découverte du cinéaste espagnol Manuel Mur Oti à la Cinémathèque de Chaillot, *la Tragédie de la mine* de Pabst au République, *la Jeune Fille au carton à chapeau* de Boris Barnet à la Vidéothèque, l'ensemble de courts-métrages rares « Retour de flamme » et *la Sultane de l'amour* au Passage du Nord-Ouest, *la Nouvelle Babylone* de Kozintsev et Trauberg à la Sorbonne.

Rens. tél : 45-63-07-83.

Folie documentaire

Dans le cadre de ses programmations dominicales, « Documentaire sur grand écran » présente le 7 novembre les deux parties d'*Histoires autour de la folie*, enquête sur l'institution psychiatrique en France de Paule Muxel et Bertrand de Solliers. Sur des thèmes voisins, l'exemplaire *Titicut Follies* de Wiseman sera montré le 14, en alternance avec *Regard sur la folie* de Mario Ruspoli.

Tous les dimanches à partir de 14 h à l'Entrepôt (14e). Tél. : 45-40-78-38.

Parallèles à l'IMA

Attributaire d'une carte blanche, le compositeur syrien Abed Azrié a choisi de présenter côte à côte un film arabe et un film occidental. Cette semaine sont ainsi « mis en miroir » les deux plus grands cinéastes égyptiens, Salah Abou Seif et Youssef Chahine (*Mort parmi les vivants et l'Aube d'un jour nouveau*) et, respectivement, *Jour de colère*, de Dreyer et *Quand la ville dort*, de Huston. Ce qui, sans préjuger des résultats de ces confrontations, fait quatre bons films.

Les 6 et 7 novembre à 15 h et 17 h à l'Institut du monde arabe (5e). Tél. : 40-51-39-91.

En français dans le texte

Pour la deuxième année consécutive, le Centre Wallonie-Bruxelles présente une sélection non compétitive de films francophones inédits, qui fait la part belle aux productions africaines, dont – c'est hélas d'actualité – un fort contingent d'images venues du Burundi.

Du 4 au 16 novembre au Centre Wallonie-Bruxelles (4e). Tél. : 42-71-26-16.

Horde sauvage à Amiens

Désormais bien installée dans l'immense peloton des festivals de cinéma, la manifestation amiennoise, dotée d'une compétition généraliste, accorde traditionnellement une attention plus particulière aux cinémas africains, et aux personnalités « à part » du cinéma américain. Au programme de cette année figurent donc un survol des productions depuis trente ans des pays d'Afrique de l'Ouest et un hommage très complet à Sam Peckinpah.

Du 5 au 13 novembre. Tél. : 22-91-01-44.

Révolte à Pessac

De Spartacus à Jean Moulin en passant par Robin des bois et les camisards, le quatrième Festival du film d'histoire de Pessac a pris pour thème cette année « La révolte et la résistance », avec une très vaste programmation de classiques évoquant le sujet. Ces films serviront de contrepoint aux débats organisés avec des historiens sur quatre aspects différents du refus violent de l'oppression.

Du 3 au 7 novembre. Tél. : 56-46-25-43.

Les Anglais à Cherbourg, les Espagnols à Valbonne

Deux festivals à thème national se déroulent presque simultanément. Cherbourg présente une sélection d'inédits britanniques, dont deux films de Derek Jarman, et rend hommage à Nicolas Roeg. Valbonne propose un rapide survol (un film chacun) des grands noms de la caméra ibère, de Bunuel à Almodovar en passant par Saura et Berlanga, et jusqu'à Mario Camus, Bigas Luna ou le moins connu mais plus nécessaire Montxo Armendariz.

Cherbourg, du 5 au 14 novembre. Tél. : 33-93-38-94. Valbonne-Sophia Antipolis, du 3 au 6 novembre. Tél. : 93-12-91-88.

Orléans musique

Les Journées cinématographiques d'Orléans proposent un considérable panorama de films où la musique joue beaucoup plus qu'un rôle d'accompagnement, comme l'indique l'intitulé « La musique fait du cinéma ». Y figurent des titres justement célèbres, tels que *le Salon de musique*, *West Side Story*, *Honky Tonk Man*, *Chronique d'Anna Magdalena Bach* ou *les Parapluies de Cherbourg*, mais aussi des films moins connus, à découvrir : *Cuivres débridés*, de Van der Keuken, *Thelonius Monk-Straight No Chaser* de Charlotte Zwerin, *Djembefola* de Laurent Chevallier, ou *Moïse et Aaron*, de Straub et Huillet.

Du 6 au 14 novembre au Carré Saint-Vincent. Tél. : 38-62-96-90 ou 45-68.

La sélection « Cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon

Les entrées à Paris

Les congés de Toussaint se sont, une fois de plus, révélés être une période favorable au cinéma en salle, avec une deuxième semaine consécutive à plus d'un million de spectateurs dans la capitale et sa banlieue. Malgré les mastodontes déjà en piste, trois nouveaux films tirent leur épingle du jeu.

Le Nombril du monde, *Adieu ma concubine* et *The Snapper* obtiennent, en valeur absolue, des scores équivalents. Mais si le film d'Ariel Zeitoun domine d'une courte tête, avec plus de 50 000 entrées dans 30 salles, la comédie de Stephen Frears, « petit film » moins soutenu par la publicité, dépasse les 45 000 en ne disposant que de douze écrans, et la Palme d'or de Chen Kaige obtient une poignée de spectateurs de plus, avec seulement une salle supplémentaire et un nombre réduit de séances quotidiennes, dû à la longueur du film.

Avec quelque 354 000 entrées en deuxième semaine, *Jurassic Park* atteint le total record de 833 000 entrées. Sans nier le triomphe du film de Spielberg, on remarque qu'il perd 25 % par rapport à sa sortie, malgré les vacances. Et si la frénésie des exploitants va jusqu'à multiplier les séances « exceptionnelles » (ce qui fausse légèrement la comparaison des scores), les résultats salle par salle prouvent que tous sont loin de tirer des bénéfices identiques de la manne : certaines salles, du quartier Latin notamment, enregistrent un nombre d'entrées inférieur à celui qu'elles obtiennent habituellement pour des films moins « grand public ».

Le seul autre film à se maintenir au niveau des 100 000 entrées hebdomadaires est *Meurtre mystérieux à Manhattan*, en passe de devenir le plus grand succès de Woody Allen, avec déjà plus de 325 000 en trois semaines. Et si *Germinal* perd 20 % par rapport à la semaine précédente, il poursuit une carrière conforme à ses espoirs avec plus de 600 000 entrées en cinq semaines. Le seul titre qui ait profité des congés pour maintenir sa fréquentation aura été *l'Incroyable Voyage*, qui atteint 165 000 entrées en trois semaines, tandis que la force de frappe de *Cliffhanger*, qui approche les 500 000 en quatre semaines, et du *Fugitif*, aux abords des 900 000 en neuf semaines, demeure considérable.

J.- M. F.

★ Chiffres : *le Film français*.

THEATRE

Spectacles nouveaux

Alices en Afrique

de Gilles Zaepffel,
mise en scène
de l'auteur,
avec Isabelle Janier, Paule Kingleur, Judith La Bouverie, Marguerite Sou, Bah Tounkara et Fatouma Traore.

A l'heure de la *francophonie*, l'univers absurde de Lewis Carroll rencontre celui des conteurs africains.

Beaumord Centre Wallonie-Bruxelles, *46, rue Quincampoix, 4e. A partir du* 3 novembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-71-26-16. 70 F et 100 F.

Le Baruffe Chiozzotte *(en italien)*

de Carlo Goldoni,
mise en scène
de Giorgio Strehler,
avec Nino Bignamini, Maria Grazia Bon, Donatella Ceccarello, Mimmo Craig, Armando de Ceccon, Susanne Marcomeni, Gianfranco Mauri, Carlo *Montini, Laura Pasetti, Luciano Roman,* Fabio Sartor, Sergio Terenghi, Lino Troisi, Pamela Villoresi et Marco Gattelia.

Entre Goldoni et Strehler existe un lien privilégié. Comme si l'auteur avait prévu deux siècles à l'avance l'arrivée du metteur en scène, et avait écrit pour lui. Après vingt ans il reprend son spectacle, et c'est toujours le même émerveillement.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. A partir du 5 novembre. Les mardi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. De 200 F à 60 F.

Cachafaz

de Copi,
mise en scène
d'Alfredo Arias,
avec Kalle Silva, Rodolfo de Souza, Federico Guerin, Susana Lastreto et Roberto Navarro.

Mésaventures d'un travesti miteux et de son souteneur calamiteux. Le Copi le plus fou.

Théâtre national de la Colline, 15, *rue* Malte-Brun, 20e. A partir du 5 novembre. *Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée* mercredi à 12 h 30, dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. De 150 F à 60 F.

La Cerisaie

d'Anton Tchekhov,
mise en scène
de Jacques Rosner,
avec Marie-Christine Barrault, Seiline Vallée, Nathalie Vidal, Jacques Rosner, Yann Babilée, Thierry Fremont, Stéphane Jobert, Anne Saffore, Hervé Pareux, Alexis Bouloukou, Jean Bousquet, Renaud Bertin, Franz Wolf, Philippe Burel, Micheline Sarto, Nicole Rosner, en alternance Hugues Bacigalupo et Guillaume Esvelin.

Cette *Cerisaie*-là vient du centre dramatique de Toulouse. Marie-Christine Barrault joue Lioubov, cette femme qui revient vers son enfance, dans un monde en perdition.

Théâtre de l'Est parisien, 159, av. Gambetta, 20e. A partir du 9 novembre. Les mardi, vendredi et samedi à 20 h 30, les *mercredi et jeudi à 19 heures,* le dimanche à 15 heures. Tél. : 43-64-80-80. 85 F et 140 F.

De mes propres mains

de Pascal Rambert,
mise en scène
de l'auteur,
avec Charles Berling.

Las de son existence, un jeune homme décide d'y mettre fin, et cherche à comprendre ce qui, en lui, l'a mené à cet état de désespérance.

Théâtre des Amandiers, 7, av.-Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. A partir du 9 novembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 46-14-70-00. De 100 F à 130 F.

En attendant Godot

de Samuel Beckett,
mise en scène
de Philippe Adrien,
avec Bruno Putzulu, Eric Caravaca, Cyril *Dubreuil, Gildas Milin et Jean-Luc* Orofino.

Les éternels « clochards métaphysiques » sous le regard acerbe de Philippe Adrien et de ses jeunes comédiens.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 5 novembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 2 h 15. 80 F et 110 F.

L'Eperdue

d'après Verdi et Alexandre Dumas fils,
mise en scène
de Jean Bois,
avec Jean Bois, Dominique Constantin, Daniel Dublet, Elizabeth Maby, Marie Mergey et Robert Plagnol.

Les Mémoires de Marguerite Gautier, retranscrits par l'un des auteurs actuels les plus forts, depuis toujours fasciné par la noblesse des pauvres.

Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre, 92000 Malakoff. A partir du 3 novembre. Du mardi au samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 46-55-43-45. 85 F et 110 F.

L'Epidémie ; Un rat qui passe

d'Agota Kristof,
mise en scène
de Michel Raskine,
avec Anne Alvaro, Philippe Crubézy, Christian Drillaud, Arno Feffer, Judith Guittier, Jean-François Lapalus, Marie-Christine Orry, Yves Robin et Christian Ruché.

Lire notre article page 36.

Théâtre Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. A partir du 9 novembre. Du *mardi au samedi à 20 h 30. Matinée* dimanche à 15 heures. Tél. : 42-02-02-68. De 70 F à 135 F.

Les Perses

(en anglais sur-titré français)
d'Eschyle,
mise en scène
de Peters Sellars,
avec Cordelia Gonzalez, Joseph Haj, Ben Halley Jr., Martinus Miroto, John Ortiz et Howie Seago.

Délaissant un moment l'opéra, Peter Sellars ne renonce pas à actualiser les sujets *dont* il traite. Ainsi, avec la tragédie des Perses, il parle de la guerre du Golfe.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. A partir du 9 novembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 130 F.

La Place Royale

de Pierre Corneille,
mise en scène
de Brigitte Jaques,
avec Anne Consigny, Marie-Armelle Deguy, Philippe Demarle, Eric Génovèse, Nicolas Delpeyrat et François Loriquet.

Brigitte Jaques reprend ce succès de la saison dernière, histoire de jeunes gens amoureux de l'amour et désemparés. Elle a déplacé Corneille au temps de la nouvelle vague, et ça marche admirablement. Eternelle jeunesse.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. A partir du 5 novembre. Du mardi au samedi à *20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures.* Tél. : 48-34-67-67. De 70 F à 120 F.

The Island

d'Athol Fugard,
mise en scène
de Françoise Delrue,
avec Paul Jeary et Pascal Nawojski.

L'auteur est un Sud-Africain blanc dont toute l'œuvre est un manifeste anti-apartheid. Ici, il imagine deux prisonniers politiques rejouant le jugement d'Antigone.

Atalante, 10, place Charles-Dullin *(impasse à gauche)*, 18e. A partir du 8 novembre. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 46-06-11-90. 70 F et 110 F.

Paris

La Conquête du pôle Sud

de Manfred Karge,
Mise en scène de Stanislas Nordey, avec Gérard Bellard, Massimo Bellini, Marc Bodnar, Magali Foucheult, Pierre Marello, Laurent Sauvage, Jean-Jacques Simonian et Virginie Volmann.

L'auteur, Manfred Karge est acteur et metteur en scène dans l'ex-RDA. Il a travaillé au Berliner Ensemble et à la Volksbühne avec Matthias Langhoff. Le metteur en scène, Stanislas Nordey (*Calderon, la Dispute*, entre autres), est l'un des plus originaux de la nouvelle génération.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. 80 F et 100 F.

« La Place Royale » mise en scène de Brigitte Jaques au Théâtre de la Commune.

WILLY VAINQUEUR

Dom Juan ou le Festin de pierre

de Molière,
Mise en scène de Jacques Lassalle,
avec François Chaumette, Gérard Giroudon, Roland Bertin, Catherine Sauval, Thierry Hancisse, Jean Dautremay, Isabelle Gardien, Olivier Deutrey, Andrzej Seweryn, Jeanne Balibar, Eric Théobald et Enrico Horn.

Les derniers jours d'un libre-penseur, grand seigneur et voyou.

Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, 1er. Le 3 novembre, 14 heures ; le 7, 20 h 30 (et les 13, 16, 17, 21 et 23). Tél. : 40-15-00-15. De 60 F à 20 F.

Fous des Folies

d'Alfredo Arias,
mise en scène
de l'auteur,
avec Philippe Choquet, Nadir Elie, Marie-José Escobar, Jacques Haurogné, Christiane Maillard, Liza Michael et Mouron.

Après avoir, dans *Mortadela*, mis en revue ses souvenirs d'enfance à Buenos-Aires, Alfredo Arias a mis en scène son rêve de music-hall : Paris sera toujours Paris.

Folies Bergère, 32, rue Richer, 9e. Du mardi au dimanche à 21 h 15. Tél. : 42-46-77-11. De 379 F à 98 F.

L'Homme qui

de Peter Brook,
d'après Oliver Sacks,
avec Maurice Bénichou, David Bennent, Sotigui Kouyate, Yoshi Oida et Mahmoud Tabrizi-Zadeh.

Quatre comédiens prennent en charge les comportements décalés de psychopathes. *D'après le livre du neurologue Oliver* Sacks *l'Homme qui prenait sa femme pour un chapeau.*

Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 16 heures. Tél. : 46-07-34-50. De 80 F à 50 F.

L'Inquisitoire

de Robert Pinget,
mise en scène
de Joël Jouanneau,
avec David Warrilow et Mickaël Kraft.

Joël Jouanneau s'était fait connaître en dirigeant David Warrilow dans *l'Hypothèse* de Robert Pinget. Il les retrouve tous les deux et Warrilow est toujours aussi grandiose.

Montparnasse (Petit), 31, rue de la Gaîté, 14e. *Du mardi au samedi à 21 heures.* Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-30. Durée : 1 heures. 60 F et 120 F.

Festival espagnol

Mise en scène
de Juan Viadas
et Rafael Alvarez,
avec Rafael Alvarez.

Tous les deux *soirs*, pour le second Festival de théâtre en langue espagnole, un spectacle différent.

Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, 11e. Tél. : 48-05-65-23. 100 F et 70 F.

La Remise

de Roger Planchon,
mise en scène
d'Alain Françon,
avec Anne Benoît, Pierre Berriau, Hervé Briaux, Patrick Catalifo, Carlos Chahine, Jean-Yves Châtelais, Thierry Chiffe, Christine Chomicki, Gilles David, Millie Deniset, Jean-Claude Durand, Vincent Garanger, Dimitri Jourde, Barbara Jung, Guillaume Lévêque, Alain Libolt, Isabelle Mazin et Christine Murillo.

Dans cette première pièce, Roger Planchon parle de son pays, l'Ardèche, de sa famille paysanne, chair à canon, chair à misère. Et pourtant ce n'est pas un mélo, mais une grande saga épique et violente, magnifiquement interprétée.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 46-14-70-00. De 100 F à 130 F.

La Volupté de l'honneur

de Luigi Pirandello,
mise en scène
de Jean-Luc Boutté,
avec Gérard Desarthe, Clothilde Mollet, Lucienne Hamon, Patrice Kerbrat, Eric Prat et Michel Peyrelon.

Mariage arrangé, personnages tortueux, humour méchant, et un grand rôle pour Desarthe.

Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, 17e. Du mardi au samedi à 21 heures, le *samedi à 18 heures. Matinée dimanche à* 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. De 250 F à 100 F.

Woyzeck

de Georg Büchner,
mise en scène
de Jean-Pierre Vincent,
avec Daniel Auteuil, Dominique Blanc, Franck Bonnet, Jean-Charles Borel, Claude Bouchery, Rémy Carpentier, Arnaud Chevrier, Geneviève de Kermabon, Jean-Paul Muel, Grégoire Sterman, Anouch Pare, Olivier Perrin, Luk Blondeel, Denis Braccini, Pauline Fameiart et Joachim Fosset.

Dans une première version, montée il y a vingt ans, Jean-Pierre Vincent *voulait* faire entrer le spectateur dans l'esprit perturbé d'un prolétaire exploité. Il veut aujourd'hui montrer un monde malade.

Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 15 heures, dimanche à 17 heures. Tél. : 42-56-96-94. 120 F et 150 F.

Régions

L'Ange maudit

de Heinz R. Unger,
d'après Isaak Babel,
mise en scène
de Michèle Heydorff,
avec Aude Briant, Claude Barichasse, Béla Czuppon et Patrice Lerch.

Une occasion de mieux connaître Isaak Babel, *auteur russe mal-aimé de Staline.* Le spectacle se donne également au Centre dramatique de Montpellier les 9, 10 et 11 novembre. Tél. : 67-52-72-91.

Théâtre municipal, av. Victor-Hugo, 34000 Sète. Les 5 et 6 novembre, 20 h 30. Tél. : 67-74-66-97. De 120 F à 60 F.
Dernière représentation le 6 novembre.

Ann Boleyn

de Clarisse Nicoïdski,
mise en scène
de Daniel Mesguich,
avec Michel Baumann et Sandy Ouvrier.

Le destin d'une reine malheureuse.

La Métaphore, 4, place du Général-de-Gaulle, 59000 Lille. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 18 h 30. Tél. : 20-40-10-20. 90 F et 120 F.

Le Conte d'hiver

de William Shakespeare,
mise en scène
de Stéphane Braunschweig,
avec Pierre-Alain Chapuis, Olivier Cruveiller, Irina Dalle, Sophie Daull, Jean-Marc Eder, Christophe Guichet, Yedwart Ingey, Chantal Lavallée, Vincent Massoc, Léon Napias et Lisa Erbès.

Stéphane Braunschweig donne à cette histoire embrouillée de jalousie, de meurtre et de résurrection, luminosité, poésie, *émotion. Le spectacle se donne également* au Maillon de Strasbourg le 9 novembre. Tél. : 88-27-61-81.

Comédie de Reims, 3, chaussée Bocquaine, 51000 Reims. Les 5 et 6 novembre, 20 h 30. Tél. : 26-48-49-10. 70 F et 110 F.

Le Jour de fête

de Mladen Materic,
mise en scène
de l'auteur,
avec Haris Burina, Haris Resic, Tihomir Vujicic, Jelena Covic et Kata France.

Venant de Sarajevo et trouvant refuge à Toulouse, Mladen Maderic a été rejoint par quelques comédiens. Ensemble ils ont construit ce spectacle qui doit être donné au Festival d'Automne.

Théâtre Garonne, 1, av. du Château, 31000 Toulouse. Le mardi à 21 heures. Tél. : 61-42-33-99. De 100 F à 80 F.

Lettre morte

de Robert Pinget,
mise en scène
de Daniel Dupont,
avec Pierre Barrat, Daniel Dupont, Yvette *Poirier et Gilles Ronsain.*

Incursion de l'Atelier du Rhin (lyrique) dans le théâtre, avec ce texte de Pinget, émouvant et grinçant : un homme *cherche quelqu'un qui écoute ce qu'il a à* dire.

La Manufacture-Atelier du Rhin, 6, route d'Ingersheim, 68000 Colmar. Les 5, 6 et 9 novembre, 20 h 30 ; le 8, 14 heures (et les 13, 15 et 16). Tél. : 89-24-31-77. De 90 F à 75 F.

La sélection « Danse » a été établie par : Sylvie de Nussac

DANSE

Lucinda Childs

One and One, Available Light, Concerto

Dans le cadre du Festival d'*Automne*, l'élégantissime Lucinda offre à Paris deux créations mondiales : *One and One*, sur des pages de Xenakis interprétées en scène par Elisabeth Chojnacka (clavecin) et Sylvio Gualda (percussions), et *Concerto*, sur une musique de Gorecki et dans une scénographie de Richard Serra.

Théâtre de la Ville, du 9 au 13 novembre, *20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 90 F et* 140 F. Le 16 à la Ferme du Buisson, Noisiel, les 23 et 25 au Théâtre de Nîmes, le 27 au Festival de danse de Cannes, les 1er et 3 décembre au Cargo de Grenoble, *le 4 au Centre Jean-Renoir, Dieppe, le 7* au Carré Saint-Vincent, Orléans.

The Tokyo Ballet

M

Pour cette compagnie qu'il tient en haute estime, Maurice Béjart vient de créer ce spectacle consacré à la vie, la mort et l'œuvre de Mishima.

Opéra de Paris-Garnier, le 6 novembre à 14 h 30 et 20 heures, les 7,8,9 et 10 à 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 370 F.

Iles-de-Danses

Canard Pékinois, la pièce qui a lancé Josef Nadj sur orbite (1) ; *le Faune dévoilé*, relecture de Nijinski par Jean-Christophe Paré (2) et la très fantaisiste *Carmen* de Dominique Boivin.

(1) Théâtre romain, Villejuif, le 3 ; Salle des congrès, Nanterre, le 5 ; Théâtre des Louvrais, Pontoise, le 9. (2) La Ferme, Boussy-Saint-Antoine, le 3 ; Espace Loi*sirs, Sèvres*, le 6 ; université Paris-Nord, Villetaneuse, le 8 ; salle des fêtes, Meaux, le 9. (3) Théâtre d'Etampes, le 6. Rens. 42-65-06-58.

Jean-Marc Matos

Io

Matos est aussi ingénieur informaticien : comme plusieurs de ses pièces précédentes, *Io* fait dialoguer la danse avec films, images de synthèse ou « grattées », multidispos, vidéos différées ou en direct.

Evry, Théâtre de l'Agora, le 6 novembre, 20 h 30. Tél. : 64-97-22-99. 100 F.

Chambéry

Philippe Decouflé

Petites pièces montées

Lire l'article de Dominique Frétard page 37.

Espace Malraux, le 9 novembre à 20 h 30, les 10 et 12 à 19 h 30, le 11 à 17 heures. Tél. : 79-85-55-43. 125 F. Et à Valence les 20 et 21, à Lyon du 26 novembre au 4 décembre, à Grenoble le 6, à Paris, Théâtre de la Ville, en janvier.

Mulhouse

Ballet du Rhin

Histoires d'hommes

Sous ce titre (qui fait suite à *Histoires d'animaux* et *Histoires de femmes)*, un copieux programme dont la surprise sera la redécouverte de *la Grande Ville*, de Kurt Jooss, entre *Aunis*, de Jacques Garnier ; *la Pavane du maure*, de José Limon ; *les Matins de Blanche*, de Santiago Sempéré et le délectable *Primum Saltare*, d'Odile Duboc.

La Filature, les 5, 6 et 9 novembre à 20 h 30, le 7 à 15 heures. Tél. 89-36 28-28. *Ce programme sera repris à* Colmar en janvier, à Strasbourg en février.

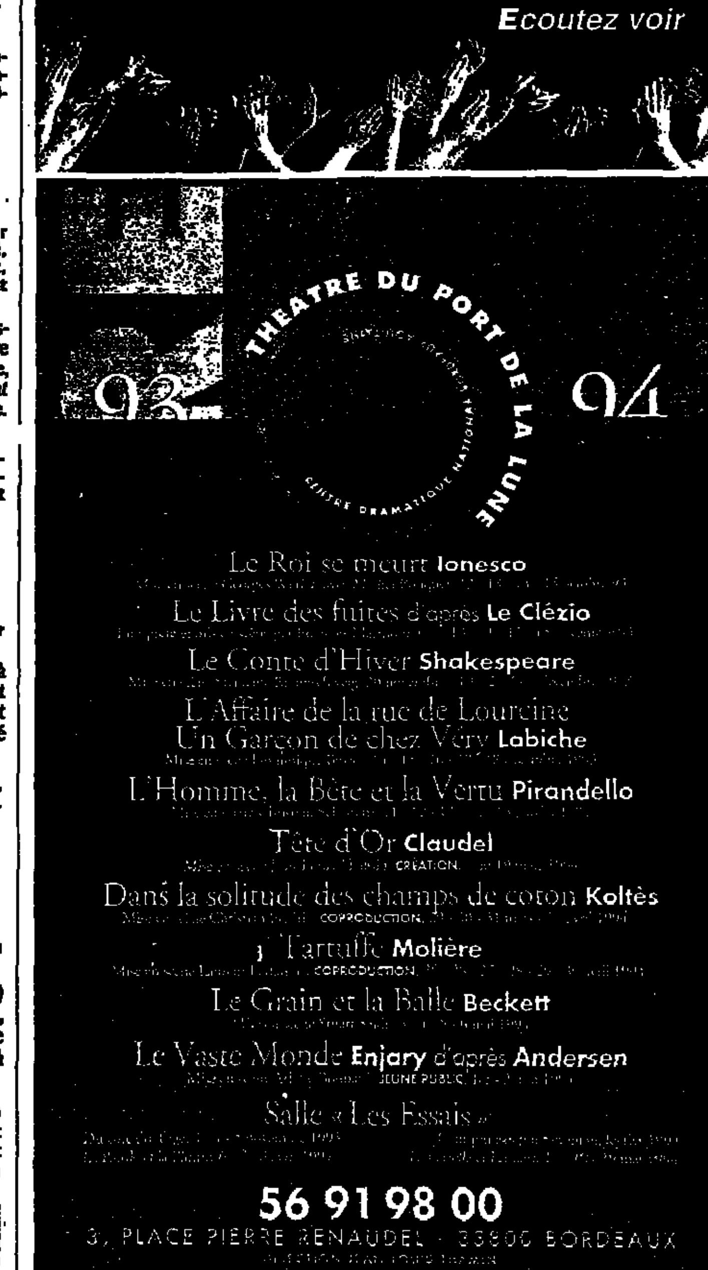
Rodez

Ballet du Capitole de Toulouse

Allegro Brillante, Visions fugitives, Cinq tangos

Bonne nouvelle : le Ballet du Capitole danse fort bien, il a fière allure et ses filles sont jolies. Et il se décentralise pour la première fois de sa vie. On a vu à Toulouse ce programme Balanchine-Hans Van Manen, il se laisse déguster (1). Marie-Claude Piétragalla, étoile de l'Opéra de Paris, vient le rejoindre avec *Don't Look Back*, de Carolyn Carlson, et le pas de deux de *In The Middle...*, de William Forsythe, avec Lionel Delanoë, premier danseur (2).

(1) Salle de l'Amphithéâtre, le 12 novembre à 20 h 30. Tél. : 65-68-81-10. 120 F et 140 F. (2) Gymnase du collège de Négrepelisse, le 28 novembre à 17 heures. Tél. : 63-63-97-97. 80 F.



LA SÉLECTION

MUSIQUE

Classique

Mercredi 3 novembre

Beethoven

Symphonie n° 3 « Héroïque »

Stravinsky

Le Sacre du printemps

Orchestre de Paris,
Semyon Bychkov (direction).

C'est d'une œuvre telle que la *Symphonie « héroïque »* de Beethoven qu'est née la nécessité de voir un musicien sortir du rang pour prendre la direction de l'ensemble. La complexité formelle et technique de la musique composée à partir de cette symphonie charnière ne pouvait plus être restituée par un orchestre emmené par le premier violon. Il fallu d'ailleurs des semaines de répétitions à la Société des concerts du Conservatoire pour la mettre au point afin de la jouer lors de son concert inaugural. Bychkov a choisi d'inscrire au même programme, le *Sacre du printemps. Créée cent dix ans plus tard*, la musique du ballet de Stravinsky a été un autre jalon formel et technique de l'histoire de la musique. Et pendant longtemps, il y a eu deux catégories d'orchestres et de chefs : ceux qui pouvaient ou ne pouvaient pas jouer cette musique.

Salle Pleyel, 20 h 30 (+ le 4). Tél. : 45-63-88-73. De 60 F à 240 F.

Jeudi 4

Schumann

Le Pèlerinage de la rose

Brahms

Quatuors pour chœur et piano op. 112

Mendelssohn

Romances sans paroles

Véronique Dietschy (soprano),
Leonardo de Lizy (ténor),
Vincent Le Texier (basse),
Philippe Cassard (piano),
Solistes des Chœurs de Lyon,
Bernard Tétu (direction).

Donné cet été, dans le cadre du Festival de La Roque-d'Anthéron, *le Pèlerinage de la rose* de Schumann avait déçu dans l'interprétation des Solistes des chœurs de Lyon. Ils viennent l'interpréter au Musée d'Orsay, mais les solistes... des Solistes ont changé. En mieux !

Musée d'Orsay, 20 h 30. Tél. : 40-49-47-17. 130 F.

Schumann, Duparc

José Van Dam (baryton-basse),
Maciej Pikulski (piano).

470 francs pour assister, des meilleures places, à un récital de chant ! La crise semble de toutes les façons s'arrêter aux portes des salles de concert et vraisemblablement à celles des impresarios qui négocient les cachets. José Van Dam est un chanteur illustre, récitaliste sobre, interprète inspiré de Schumann comme de Duparc. Les places aveugles sont vendues 50 francs par le TCE.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 470 F.

Vendredi 5

Haendel, Vivaldi

Marilyn Horne (mezzo-soprano),
Ensemble orchestral de Paris,
Bruno Carella (direction).

Avec les accents « machos » de sa voix de mezzo-soprano-contralto et sa féminité, Marilyn Horne évoque peut-être l'art des castrats dont elle a chanté les rôles à la scène et au disque. Ce soir, elle interprète des extraits de *Semele* de Haendel et d'*Orlando furioso* de Vivaldi. C'est à chaque fois un bonheur de l'entendre, une grande leçon de chant et de musique.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 185 F à 500 F.

Samedi 6

Schubert

Lieder

Liszt

Lieder
Mélodies

Brigitte Fassbaender (mezzo-soprano),
Wolfram Rieger (piano).

La salle de concerts du Conservatoire de Paris est beaucoup plus petite que le Théâtre des Champs-Elysées et Brigitte Fassbaender une chanteuse aussi cotée que Van Dam. Les responsables de la programmation du CNSMP sont de bons négociateurs. Le public paiera donc le prix d'un CD économique pour écouter l'une des artistes les plus émouvantes du moment dans des lieder et des mélodies de Franz Liszt que l'on entend rarement et dont elle s'est fait une spécialité.

Conservatoire national d'art dramatique, 18 heures. Tél. : 46-34-62-60. De 80 F à 110 F.

Dimanche 7

Berg, Schumann, Wagner, Mahler

Waltraud Meier (mezzo-soprano),
Nicholas Carthy (piano).

Pour écouter Waltraud Meier, l'Isolde du dernier Bayreuth après avoir été la Brangäne du Palais Garnier, les mélomanes paieront 200 francs, le fauteuil au prix fort. Raisonnable pour une telle voix et un tel programme qui nécessiterait deux chanteuses : une mezzo et une soprano. Waltraud Meier est les deux à la fois.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 heures. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 200 F.

Lundi 8

Beethoven

Sonate pour violon et piano n° 7
Sonate pour piano « Clair de lune »
Sonate pour violoncelle et piano n° 5.

Jean Estournet (violon),
Pierre Strauch (violoncelle),
Cyril Huvé (pianoforte).

Premier concert d'une série qui se déroulera sur deux mois, à la Comédie des Champs-Elysées et qui se propose de présenter des programmes de musique de chambre et des récitals joués sur instruments anciens. Il y aura aussi des conférences : Brigitte François-Sappey s'attachera aux premiers beethovéniens français. Le concert et la confërnce suivants seront consacrés à Chopin. Cyril Huvé jouera un Pleyel *de 1827. Alain* Poirier parlera de Chopin et de son goût pour la musique ancienne.

Comédie des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 90 F à 150 F.

Schumann

Lieder

Margaret Price (soprano),
Thomas Dewey (piano).

Comme José Van Dam, Margaret Price vaut cinq fois plus cher que Fassbaender et deux fois plus que Waltraud Meier. Même si certains de ces récitals sont subventionnés (Fassbaender et Meier), les écarts de prix ne sont pas logiques. Price chante Salle Gaveau (1000 places), Van Dam au TCE (2000 places). Inoubliable Comtesse des *Noces de Figaro*, Price est une interprète qu'il faut avoir entendue dans Schumann. Elle le chante d'une voix claire, droite et sans afféterie, en plantant les yeux droit dans ceux du public. On ne peut imaginer chant plus franc, émotion *plus directe*.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 185 F à 500 F.



Waltraud Meier au Châtelet le 7 novembre.

Nancy

Monterverdi

Orfeo

Russell Smythe (Orfeo),
Anna Caterina Antonacci (Eurydice, la Musique, l'Espérance),
Cécile Eloir (la Messagère, Proserpine),
Wojtek Smilek (Pluton),
Chœurs et orchestre lyriques de Nancy,
Marc Minkowski (direction),
Pascal Paul-Harang (mise en scène),
Rita Lussi (chorégraphie).

Christophe Rousset dirige le *Couronnement* à l'Opéra d'Amsterdam, Minkowski *Orfeo* à celui de Nancy. Rousset reste fidèle aux musiciens de son ensemble, Minkowski prend la direction de l'Orchestre symphonique et lyrique de Nancy. Il faut voir et entendre...

Le 7, 14 h 30 ; le 9, 20 h 30. Opéra de Nancy et de Lorraine. Tél. : 83-85-30-60. De 80 F à 190 F.

Jazz

Sunny Murray Quartet

Prodige des tambours à l'allure de boxeur, énergumène impétueux, compagnon de sentier de tous les Indiens du free, mal aimé parce qu'il fait peur, mal embouché mais déménageur des âmes, Sunny Murray réside en France et fait un concert tous les trente-six du mois. Un jour, on le déplorera avec des mines. Pour l'instant, ça fait l'affaire générale. Occasion à saisir, donc, au Sunset, histoire de s'en mettre plein la vue et de se gorger de rafales, ce style de batterie est en extinction. Pour trois raisons : parce que Sunny Murray fait peur ; parce que les types ont enfin appris à jouer poliment ; parce qu'après avoir filé doux, *les escadrons de la censurette sortent de* l'ombre et retrouvent leurs marottes d'avant 70, ils prêchent que Sunny Murray est mal embouché (c'est vrai) et que, comme Milford Graves, il n'a jamais « su » jouer de la batterie (ils ne croient pas si bien dire). Sartre n'a *jamais demandé* à rencontrer Sunny Murray.

Le 3. Sunset, 22 h 30. Tél. : 40-26-46-60.

Steve Lacy Quartet

De retour de New-York où il a joué, entre autres pour le sculpteur Kirili, Steve Lacy, désormais fixé sur la chaleur incertaine du soprano (Sidney Bechet, Coltrane), fidèle jusqu'au silence à Monk qu'il a accompagné, se présente en quartet. A ne pas manquer, pour le son, l'expression et cette voix singulière qui tient discrètement sa part depuis un quart de siècle à Paris, et trouve des fidèles (collectionneurs, fervents, *patients comme on attend le retour d'un* marin) absolument partout. C'est cette fidélité, en Allemagne, à New-York, au Canada, en Finlande, en Ecosse, au Japon, qui émeut Steve Lacy et Irene Aebi (vocaliste, violoncelliste). Le succès, c'est l'illusion d'ubiquité. La musique, le voyage du cœur.

Les 4, 5 et 6. Sunset, 22 h 30. Tél. : 40-26-46-60.

Trilok Gurtu
Daniel Goyone
Chris Minh Doky

L'Indien de MacLaughlin et de Portal, Trilok Gurtu, le percussionniste qui laisse sans voix, intègre malgré ou à cause de la différence à tous les groupes, sur toutes les scènes, vient d'enregistrer un disque (*Crazy saints*, CMP CD 66). En trio avec Daniel Goyone et Chris Manh Docky, l'affaire mérite l'attention. La démonstration, de toutes les façons, vaut le détour. Mais en plus, il y a, à tout coup, de la musique, beaucoup de *musique. Et comme d'habitude*, le *New* Morning prend ses airs de festival permanent (Lester Bowie le 4, Foley le 5).

Le 9. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Festival de Tourcoing

Les choses peuvent tourner autour du gros son ou du gros blues qui tache (Lucky Peterson et Koko Taylor, le 7 *novembre*), *l'attraction de Tourcoing* viendra du concert du 9, avec le groupe de John Patitucci, témoin de la vitalité de sa communauté dans le jazz (les Fratellini, Joe Calderozzo, la famille Pizzarelli, etc.), le dernier-né des bassistes dont on parle dans ce monde bavard. Le Festival ne manque, pour sa 7e édition, ni d'atouts ni de personnalité, mêlant la sage tradition aux excursions de genres et le funk à la mode aux sons venus d'ailleurs. Un peu comme tout le monde, puisque les festivals, à l'exception de ceux qui tentent l'impossible, fonctionnent en pré-fabrication de tourneurs et d'écuries aux plateaux tout faits.

Du 3 au 10 novembre. Tél. : 20-70-00-27 et 20-25-28-42.

Chanson

Liane Foly

La nouvelle inspiratrice de la chanson cool et jazzy, la chérie des Tops d'été intelligents et des intellos aimant la variété présente un spectacle sûrement aussi bien poli que son dernier album (chez Virgin).

Les 3, 4, 5, 6 et 9, 20 h 30 ; le 7, 16 heures. Casino de Paris. Tél. : 49-95-99-99. De 120 F à 210 F.

Alain Leprest

Déchiré, âpre et tendre, Alain Leprest voit des lumières au bout du tunnel. Climat entre Doisneau et Tardi, pour une exploration tactile dans la sphère de la chanson de terroir (la banlieue). Une découverte urgente, et un voyage mélodique en compagnie de *l'accordéoniste (musette-jazz)* Richard Galliano.

Le 4. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Charles Trenet

Récital doux, avec deux pianos et une contrebasse, une quarantaine de chansons, des connues, des très connues et des nouvelles. Au fil du récital, Trenet, à peine essoufflé, retrouve tout son humour, et son talent.

Les 4, 5 et 6, 20 h 30 ; le 7, 16 heures. Palais des congrès. Tél. : 40-68-00-06. De 190 F à 310 F.

Barbara

La grande dame de la chanson française est de retour. Vite, vite aux places !

Les 6 et 9, 20 h 30 ; le 7, 16 heures. Châtelet. Théâtre musical de Paris. Tél. : 40-28-28-40. De 80 F à 230 F.

Richard Desjardins

L'auteur-compositeur québécois qui a su charmer et bouleverser le public français pour la première fois l'an passé chante, en joual parfois, en français surtout, de bouleversantes histoires américaines.

Le 8. Casino de Paris, 20 h 30. Tél. : 49-95-99-99. 150 F.

La Tordue

Petits frères (musicaux et intellectuels) des Têtes raides, les trois garçons de la Tordue font du pseudo-réalisme portuaire, jouent de l'accordéon, de la planche à râper, de la tôle ondulée, signent des textes originaux et font rire avec leurs parodies et leurs accessoires multiples. Un univers neuf.

Le 9. Sentier des Halles, 22 heures. Tél. : 42-36-37-27.

Louise Forestier

Louise Forestier est arrivée du Québec avec un spectacle en forme d'opérette, des extraits de comédie musicale célèbre, mis en scène sobrement (un piano, une guitare), drôle et charmant. Louise Forestier, tout habillée de noir, renoue avec la tradition du cabaret sophistiqué, servie par une voix et une délicatesse un peu folles.

Le 9. Théâtre de Dix-Heures, 20 h 30. Tél. : 46-06-10-17. 140 F.

Tournées

Louis Chédid

Chédid dénonce toujours les mêmes abus, les mêmes insupportables connivences. De *Anne, ma sœur Anne* au *Grand blond*, Louis Chédid pose tranquillement ses mélodies légères, sa bonne humeur un peu bourrue sur une trame musicale forgée à l'esprit de Django Reinhard.

Le 4 novembre, Chapelle-sur-Erdre, Espace culturel Capellia. Le 5, Massy, Opéra Théâtre de Massy. Le 6, *Colombes, Salle des fêtes. Le 9, Rennes,* Théâtre national de Bretagne. Le 10, Bressuire, Théâtre du Boccage. Le 12, Cholet, Théâtre municipal. Le 28, Roanne, Théâtre municipal.

Daniel Lavoie

Le Québécois au charme latin trousse de jolies chansons sur un mode américain (toute l'Amérique n'est pas anglophone), avec des envies de rythmes urbains, des histoires décalées et des mélodies montées au binaire.

Le 4 novembre, Garches, Centre culturel Sidney-Bechet. Le 5, Saint-Chamond, salle Aristide-Briand. Le 6, Chassieu, Espace culturel Le Luminier. Le 10, Tournon, Théâtre municipal. Le 11, Chusse, Maison des Allobroges. Le 12, Faverges, Salle polyvalente.

Rock

Alex Chilton

Attiré par les lumières inrockuptibles, ce vieil enfant de la nuit vient promener sa légende.

Le 3. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Spencer Bohren

Le guitariste de La Nouvelle-Orléans revient en résidence chez lui, ou presque, avec sa connaissance encyclopédique du blues, son sens très sûr de cette culture.

Les 3, 4, 5, 6, 8 et 9. Jazz Club Lionel-Hampton, 22 h 30. Tél. : 40-68-30-42.

Forguette Mi Note

C'est une tribu un peu barbare une violoniste-chanteuse au crane rasé, un batteur en *petite calotte, un bassiste qui ressemble à* un étudiant sage au début du concert et finit dans un état de transe étonnant, etc. – qui ne se tient pas très bien sur scène mais qui produit une musique neuve (trituration de chanson, improvisations violentes, *envolées rythmiques*) avec *tout ce que* ça suppose d'approximation mais aussi, surtout, de plaisir.

Les 4, 5 et 6. Café Baltard, 23 heures. Tél. : 42-33-74-03.

Heroes del Silencio

Le plus grand groupe de rock espagnol du moment, si l'on en juge par le nombre de disques vendus, pratique une musique héroïque inspirée des classiques de la fin des années 70, Clash essentiellement.

***Le 5. Elysée-Montmartre, 19 heures.* Tél. : 42-52-25-15.**

Cliff Richard

Incarnation d'un « rock aseptisé que sont venus bousculer les Beatles » comme nous l'apprennent *les manuels d'histoire du* rock, Cliff Richard est aussi un monument, un morceau de l'histoire de cette musique.

Le 6. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. 190 F.

Jean-Louis Aubert

Aubert (ancien téléphoniste en chef) est en ce moment l'idole des jeunes. Cette déchirure du continuum espace-temps peut s'expliquer de maintes façons, et d'abord par l'extrême générosité de Jean-Louis sur scène.

Les 7 et 8. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. 150 F.

Tournées

Iggy Pop

L'arrière grand-père du punk, à moins que ce ne soit le trisaïeul du grunge, tient toujours la route. Il vient de découvrir les sommets des hit-parades grâce à la musique d'*Arizona Dream*, de sortir un album assez réussi, bref de prouver qu'il y a une vie après Bowie.

Les 3 et 4 novembre, Paris, Zénith. Le 5, Mulhouse, Phoenix. Le 6, Nancy, Zénith. Le 8, Lyon, Transbordeur. Le 9, Marseille, Palais des sports.

Yellowman

Un des piliers du reggae, acteur de tous les grands moments de la musique jamaïcaine.

Le 5, Brest, les Hespérides. Le 6, Bordeaux, au Chat bleu. Le 7, Toulouse, le Bikini. Le 8, Montpellier, salle Victoire II. Le 9, Marseille, Espace Julien. Le 10, Nice, le Balzac.

FFF

Loin des miasmes qui flottent autour de son homologue du ballon rond, la Fédération française de fonck reprend la route pour porter la bonne parole de la fusion rock-funk.

Le 4 novembre, Châtellerault, Parc des expositions. Le 5, Rouen, l'Exo 7. Le 6, Bourges, salle Germinal. Les 9 et 10, Paris, la Cigale.

Midnight Oil

Confortablement installés dans une formule musicale énergique et monotone, les Australiens en profitent pour développer leurs thèmes favoris, écologie, droit des peuples indigènes.

***Le 9 novembre, Annecy, Parc des expositions.* Le 10, Mulhouse, Phoenix.**

UB 40

Cette bande de paresseux (un album tous les quatre ans) fut un grand groupe de reggae. Sur scène, il en reste parfois quelque chose.

Le 10 novembre, Besançon, Palais des sports. Le 11, Montpellier, Zénith.

Festival

Eurorock 93
Tchèque & Slovaque

Le rock tchécoslovaque fut le premier à *apparaître, à l'ère glaciaire. Aujourd'hui, il* subit de plein fouet les effets pervers de l'ouverture des frontières. C'est une idée courageuse et passionnante que d'en proposer un échantillon représentatif, c'est-à-dire Laura et ses Tigres, groupe semi-parodique que l'on a déjà eu l'occasion d'entendre en France, Tony Duhacek et Garage où l'on retrouve quelques figures marquantes de l'histoire du rock pragois et Isabelle, groupe slovaque inédit.

Les 5 et 6 *novembre, Epinay-sur-Seine,* Espace Lumière. *Renseignements et réservations* : 48-41-72-32.

Musiques du monde

Lotfi Bouchnaq

Ce musicien et chanteur tunisien a su réconcilier des branches divergentes de la musique arabe, le malouf tunisien et le maquam irakien, l'Egypte et le Maghreb. Il interprète ces chants de Tunisie et du Moyen-Orient en s'accompagnant au luth, et avec *une formation de six musiciens traditionnels.*

Les 5 et 6. Institut du monde arabe, 21 heures. Tél. : 40-51-38-50.

Tournée

Cesaria Evora

La chanteuse de blues (de *morna*) du Cap-Vert revient affronter les froideurs de l'hiver européen. Après la très nostalgique *Sôdade*, la chanson *Angola*, une *coladera* (la version dansante du fado capverdien) ensoleillée, lui a permis de gagner son premier disque d'or. Egale à elle-même, nature et décontractée, parfois triste, le plus souvent enjouée.

***Le 5 novembre, Boulogne-sur-Mer, salle* Raymond-Dufour. Le 6, Bruxelles, Palais des Beaux-Arts. Le 9, Blois, Halle aux Grains. Le 10, Brest, le Quartz.**

La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chansons » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

Perpignan international

Alors qu'un rendez-vous de la création disparaît à *Metz (le Monde* du 30 octobre), un autre se confirme à Perpignan. Pour sa seconde année d'existence, le Festival Aujourd'hui Musiques s'étend *sur deux semaines, s'ouvre à des* modes d'expression variés et signale fortement sa vocation internationale. Steve Coleman et son groupe *Five Elements* ouvrent le ban le 6, *pour laisser place le 7 au* Groupe instrumental de Barcelone dans un programme de jeune musique catalane. Puis, c'est l'arrivée massive du Groupe de recherches de Bourges avec démonstrations du Gmebogosse (drôle de bête) et démonstration sur l'instrumentarium informatisé maison, le Gmebophone (du 8 au 10). Deux créations pour découvrir le lendemain le tra*vail sur le geste et le son de Fran*cesca Caruana. Jazz, pour clore une journée portes ouvertes du conservatoire, en compagnie du megaoctet d'Andy Emler (le 12). Et un week-end scénique : l'opéra *l'Any de Gracia*, musique d'Albert Sarda sur une adaptation du livret de *Christina Fernandez Cubas* (le 13). *Percussions-théâtre...* spectacle en délire du Trio Le Cercle (le 14). La soirée du 15 rendra hommage au compositeur espagnol Luis de Pablo. Les rapports du cinéma et de la musique seront explorés abondamment jusqu'à la clôture : une carte blanche à Ivo Malec, en un film et un concert le 20. Salvador Dali aura le dernier mot lors *d'une manifestation ferroviaire* dont on ne vous dira rien (le 21).

★ Festival Aujourd'hui Musiques de Perpignan, du 6 au 21 novembre, renseignements au Conservatoire, tél. : 68-66-34-35 et 68-66-33-97. Tarif unique : 50 F.

ARTS



Otto Dix au Musée-galerie de la SEITA.

Nouvelles expositions

Art & Language

Si Art and Language, groupe d'artistes anglais formé en 1968, ne compte plus aujourd'hui que deux membres : Michael Baldwin et Michael Ramsden, ceux-ci sont toujours opérants. L'exposition, qui rend compte, pour la première fois, de l'ensemble des travaux et considérations du groupe sur l'œuvre d'art, les montre en flagrant délit de réflexion avec des peintures convoquant par exemple Lénine et Pollock, David ou Courbet.

Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Du 9 novembre au 2 janvier 1994. 35 F.

Le Cateau-Cambrésis

Matisse, sculptures, dessins, dialogues

Quarante-cinq des soixante-neuf sculptures *de Matisse ont été rassemblées*. Autant de dessins les accompagnent pour un dialogue serré. Les œuvres viennent de collections privées, de musées d'Europe et des Etats-Unis.

Musée Matisse, palais Fénelon, 59360. Tél. : 27-84-13-15. Tous les jours, sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Fermé le 25 décembre et 1er janvier. Du 6 novembre au 6 février 1994.

Paris

Günter Brus

De peintures gestuelles en photos et vidéos d'actions dramatiques et violentes, d'images *en textes, de poèmes en grands dessins aux* crayons de couleur, l'Autrichien Günter Brus ne cesse de peaufiner une œuvre qui prend le corps à partie, par tous les bouts, tous les trous, se meut entre Eros et Thanatos, beauté et laideur. En héritier direct de la Vienne fin de siècle. Une révélation.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 2 janvier 1994.

Pierre Chareau

Première grande rétrospective d'un architecte et créateur splendide de meubles dans l'entre-deux-guerres, qui a peu produit, mais de l'original et du raffiné. Et s'est rendu célèbre en aménageant, à Paris, la maison du docteur Dalsace, dite la *Maison* de verre.

Centre Georges-Pompidou, galerie du CCI, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 17 janvier 1994.

Roman Cieslewicz

Efficace, dans le genre coup de poing, qui s'est formé à bonne école (en Pologne), *il est* l'auteur, depuis 1955, de plus de 400 affiches, pour le cinéma, Amnesty International ou le Centre Pompidou. Cieslewicz travaille aussi pour le livre, dessine des couvertures, conçoit le graphisme de collections (par exemple « 10/18 »). Hors commande, il se plaît dans le photomontage.

Centre Georges-Pompidou, forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 3 janvier 1994.

Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes

Aucune des quelque 2 000 œuvres acquises par Albert C. Barnes pour sa fondation *n'était, jusqu'au printemps dernier*, sortie de Merion, près de Philadelphie. En voici soixante-douze (vingt Cézanne, seize Renoir, dix Matisse, sept Picasso, un Manet, deux Monet, Seurat...) qui, au Musée d'Orsay, sont présentées mêlées aux collections.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-00. Tous les jours sauf lundi de 9 h 30 à 18 heures, jeudi de 9 h 30 à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 janvier 1994. 50 F.

Otto Dix

De cette incontournable figure de l'art allemand, l'exposition propose une cinquantaine d'œuvres sur papier : portraits, scènes de la vie de bohème à Berlin, images de bas-fonds, des années 10 à 30.

Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Tél. : 45-56-60-17. Tous les jours sauf dimanche et jours fériés de 11 heures à 20 heures. Jusqu'au 4 décembre. 25 F.

André Gill

Ses caricatures à la une de *la Lune*, puis de *l'Eclipse*, où il se payait la tête des célébrités du jour, à la fin du Second Empire, l'ont rendu célèbre. Pour une dizaine d'années. Après quoi, on l'oublia. Un essai de réhabilitation en deux cent cinquante numéros, documents, dessins et peintures.

Musée de Montmartre, 12, rue Cortot, Paris 18e. Tél. : 46-06-61-11. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 décembre. 25 F.

Alain Jacquet

Digne représentant de ce qui s'est appelé, dans les années 60, le mec art (ou mecanical art), Alain Jacquet a entrepris, en *1972*, de reporter sur toile une image de la Terre prise par les astronautes d'Apollo. Depuis, la rondeur et les configurations de la planète n'ont cessé d'être pour l'artiste un pôle d'attraction, une source de phantasmes et d'allégories.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, le studio, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 21 novembre.

L'Ame au corps

Un scientifique, Jean-Pierre Changeux, et un historien de l'art, Gérard Régnier, ont conduit le projet de cette exposition qui prend comme thème le corps et ses représentations et tente de visualiser ce que serait un grand musée encyclopédique réunissant des œuvres issues des patrimoines aujourd'hui dissociés : art et science, métiers et techniques. Des écorchés de Houdon et des préparations anatomiques d'Honoré Fragonard aux photographies d'hystériques prises à la Salpêtrière, aux peintures de Klimt, Munch ou Dali, on ne pourra que constater les intérêts partagés par les savants et les artistes à toutes les étapes de l'exploration de la machine humaine.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-30. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures (entrée square Jean-Perrin). Jusqu'au 24 janvier 1994. 45 F.

Le Dessin à Vérone aux XVIe et XVIIe siècles

Vérone n'est pas loin de Venise. Aussi a-t-on assimilé son école à celle de la cité des Doges. Quatre-vingts dessins du Musée du Louvre ont été sélectionnés pour mettre en évidence la réalité de ce centre artistique, dont le rayonnement au seizième siècle pouvait, selon Vasari, être comparé à celui de Florence.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard - côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15. Nocturne mercredi jusqu'à 21 h 15. Conférence le 4 novembre par Sergio Marinelli, directeur du Museo di Castelvecchio. Jusqu'au 13 décembre. 35 F.

Peintures murales romanes

De Saint-Savin à Vendôme, du temps de Mérimée à aujourd'hui, cent relevés aquarellés de fresques romanes sortent des réserves du Musée des monuments français. Ce qui ne leur était encore jamais arrivé. C'est l'occasion de mesurer le savoir-faire de peintres-architectes comme Laffillée et Yperman, et de découvrir plusieurs uniques témoins d'œuvres à jamais disparues.

Musée des monuments français, palais de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Tél. : 44-05-39-10. Tous les jours sauf mardi de 10 h 30 à 17 heures. Jusqu'au 17 janvier 1994.

Quand la peinture était dans les livres

Si en France comme en Italie la peinture de chevalet fleurit à la fin du XVe siècle et début du XVIe siècle, il en subsiste peu d'exemples. Restent heureusement un grand nombre de manuscrits peints, ceux d'un Fouquet *par exemple*. Pour connaître la peinture française de cette époque charnière, il faut donc avoir recours aux bibliothèques. L'exposition de la BN en témoigne, avec abondance de pièces rares.

Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Tél. : 47-03-81-10. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 16 janvier 1994. 30 F.

Gerhard Richter

« La peinture n'a jamais peint qu'elle-même ». C'est ainsi que l'artiste allemand Gerhard Richter justifie une vaste entreprise picturale dont la tournure polymorphe a souvent étonné : du photoréalisme à l'abstraction gestuelle, de la figuration au monochrome, du paysage au portrait... son itinéraire est retracé en une centaine de tableaux.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 21 novembre. 35 F.

Vallées du Niger

Une exposition coproduite par la France et six pays africains. Elle permet d'admirer des objets peu ou pas connus, pour la plupart trouvés lors de fouilles archéologiques. Son but est également d'insister sur la sauvegarde d'un patrimoine trop souvent pillé, mais *source essentielle de l'histoire des civilisations* qui ont jalonné, au fil des temps, le fleuve Niger.

Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil, Paris 12e. *Tél. : 44-74-84-80. Tous les jours sauf* mardi de 10 heures à 17 h 30, samedi, dimanche de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 janvier 1994. 27 F.

Vanités

Le Centre national de la photographie quitte le palais de Tokyo pour l'Hôtel de Rothschild, rue Berryer. Ce nouveau lieu est inauguré avec « Vanités », une histoire de la photo de mode. De Nadar à Steichen, de Penn à Roversi, de Klein à Bourdin, une démonstration judicieuse : comment cet art appliqué, considéré comme mineur, a donné des images majeures.

Fondation Salomon de Rothschild, Centre national de la photographie, 11, rue Berryer, Paris 8e. Tél. : 53-76-12-31. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 19 heures. Projection en continu du film *de Sarah Moon et de deux extraits du film* de William Klein « In and Out of Fashion ». Jusqu'au 7 février 1994.

Régions

Albi

Egon Schiele

Si on a manqué l'exposition à Aix-en-Provence cet été, on peut la rattraper à Toulouse, chez Lautrec. Elle en vaut la peine : 101 dessins et aquarelles de 1907 à 1918 sont présentés, autoportraits, portraits, nus... Autant de visages et de corps soumis au trait magnifiquement exacerbé de l'artiste viennois.

***Musée Toulouse-Lautrec, palais de la* Berbie, 81000. Tél. : 63-54-14-09. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 5 décembre. 20 F.**

Annecy

Giuseppe Penone

En nourrissant son œuvre de choses de la nature naturelle et cultivée, plutôt que de culture et d'histoire, le Turinois Giuseppe Penone a pris du champ par rapport au mouvement Arte povera dont il est issu. *Arbres*, *Mues* et *Pommes de terres*, dessins, marbres, bronzes et terres cuites... Le musée d'Annecy propose un panorama de son travail depuis trois ou quatre ans.

Musée-château, place du château, 74000. Tél. : 50-45-29-66. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 23 janvier 1994.

Brest

Marc Di Suvero

Quatre expositions permettant d'appréhender tous les aspects de l'œuvre de l'Américain Di Suvero accompagnent l'inauguration de sa sculpture monumentale *Extase* au Technopôle de Brest-Iroise. Celle du Musée des beaux-arts, qui confronte les dessins aux petites sculptures en découpes, signes et nœuds de métal balancés sur pivot, est des plus réussies.

Musée des beaux-arts, 22, rue Traverse, 29200. Tél. : 98-00-87-48. Tous les jours sauf mardi, dimanche matin et jours fériés de 10 heures à 11 h 45 et de 14 heures à 18 h 45. Jusqu'au 28 *novembre*.

Marseille

Henri Michaux

On a longtemps pris à la légère l'œuvre picturale du poète. Plus maintenant. Et voici à Marseille, pour la première fois déployé, l'œuvre peint du grand homme de plume, qui troquait le stylo pour le pinceau, pour creuser dans les couches de son propre psychisme. Dans le blanc, dans le noir, fourmillant. Jusqu'au vertige. 196 œuvres : peintures, gouaches, aquarelles, pastels, encres, sont exposées.

Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. Tous les jours de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au *21 novembre. 15 F.*

Nantes

Josef Sudek

Le panoramique est aujourd'hui un objectif à la mode, utilisé à l'emporte-pièce. Josef Sudek (1896-1976), le plus grand photographe tchèque, *passionné* d'expériences, a utilisé ces plans larges dès les années 40 pour fixer des paysages urbains ou ruraux et bouleverser la notion d'espace. Quarante de ces paysages, provenant du Musée des arts décoratifs *de Prague, sont montrés à Nantes*. A ne pas manquer.

Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 12 décembre.

Nîmes

Martial Raysse

Le Carré de Foster reçoit la rétrospective *Martial Raysse qui avait commencé son* périple au Jeu de paume à Paris. Elle retrace les grandes mutations de l'œuvre depuis le temps du nouveau réaliste ponctué de cœurs, de bouches, jusqu'aux replis solitaires sur la *peinture et le* musée.

Carré d'art - Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 33000. Tél. : 66-76-35-70. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 5 décembre.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette

« Photo » : Michel Guerrin.

G A L E R I E S

ANTOINE DESJARDINS

à la Galerie Barbaro

Neuf photos de fleurs, clichés pris dans les jardins de Bagatelle, servent de point de départ à l'exposition. A proximité, neuf dessins, représentant des os et, en face, neuf autres jouant de la soustraction de neuf carrés : dès l'entrée de la galerie, le ton est donné. Antoine Desjardins ne fait pas dans la simplicité, et son travail en déroutera plus d'un. Les abstraits géométriques lui reprocheront son goût du biomorphisme, les autres ne comprendront pas qu'on puisse encore aujourd'hui s'amuser à décliner les polygones réguliers, comme il le fait dans une série superbe, dérivée de l'architecture des fleurs. Desjardins tient seulement à rappeler que les formes géométriques sont inscrites dans la nature et que l'œil de l'artiste peut toujours les en extraire. Lorsqu'il montre des photos de ciel *surmontées de calques superposés ondulant à hauteur de cumulus, il* n'est pas forcément convaincant. Mais il emporte l'adhésion avec une série de sculptures de fer réalisée d'une étrange façon : Desjardins laisse couler du sable, qui prend peu à peu une forme déterminée, du triangle à la pyramide. Le tas est ensuite moulé en plâtre et la forme saisie recouverte de fer. L'effet est impressionnant. Même remarque pour ce qui concerne les objets curieux qui hantent le fond de la galerie, échos du dessin des os de l'entrée. On songe à certains reliefs d'Arp, dont ils ont la douceur un peu molle mais dont on sent l'architecture inéluctable. – H. B.

★ Galerie Barbaro. 74, rue Quincampoix, Paris (3e). Tél. : 42-72-57-36. Jusqu'au 20 décembre.

PAUL JENKINS

à la Galerie Yoshii

Pour ceux qui ne retiennent de Paul Jenkins qu'une peinture éthérée, raclée au couteau d'ivoire, transparente et vibrante de couleur, l'exposition de ses collages *sera une surprise. Pourtant, il pratique* ce genre depuis plusieurs années, et les murs de son atelier parisien sont tapissés d'images et de textes hétéroclites, dont chaque détail plonge le visiteur dans des abîmes. Sur les trois étages de la galerie Yoshii, les images se succèdent, se télescopent parfois, fortes et denses. Jenkins n'a cependant pas renoncé à sa belle élégance, et l'assemblage d'objets disparates qui est la règle du genre ne le conduit jamais à la brutalité, à la vulgarité encore moins. On chercherait en vain la virulence d'un Schwitters ou les mises en relation percutantes et acides d'un Max Ernst. Les *collages de Jenkins sont plutôt des tranches de vie parlant de ses* préoccupations philosophiques, de son amour pour le zen ou le Japon. Ils retiennent l'attention par l'étrangeté, voire l'hermétisme que leur confère tel ou tel de leurs constituants ; certains, organisés autour des montants d'un châssis de tableau, sont proches de la sculpture ; d'autres tirent leur puissance de la luxuriance et de la brutalité des matériaux, mais ils sont toujours polis par une composition souple et équilibrée. – H. B.

★ Galerie Yoshii. 8, avenue Matignon, Paris (8e). Tél. : 43-59-73-46. Jusqu'au 12 novembre.

GER VAN ELK

à la Galerie Durand-Dessert

Pour exécuter ses œuvres les plus récentes, Ger Van Elk s'est inspiré d'un modèle qui n'avait guère eu la faveur de l'art – le modèle du sandwich. Entre des planches, des plaques de métal ou de carton, ce manipulateur d'objets, de mythes et de références, coince et écrase des cartes postales, des dépliants ou toutes sortes de clichés photographiques. *Des tiges filetées* transpercent ces accumulations et des boulons assurent la solidité de l'ensemble, sur lequel des couleurs ont dégouliné en taches et traînées. Il n'y aurait là qu'assemblages habilement bricolés si Van Elk ne choisissait très précisément les images qu'il compresse et ne multipliait allusions, sous-entendus et changements de registres. Ses sandwiches sont tantôt sadiques – des planches anguleuses qu'oppriment des ongles pointus et laqués et des fragments de visages –, tantôt historiques – des reproductions de paysages hollandais et impressionnistes écrasés sous un vilain cartonnage –, tantôt symboliques et enrichis d'allusions *religieuses. Fragmentation, juxtaposition et compression* ne sont pas de simples procédés mais la transposition dans l'ordre de l'art de ce qui s'observe dans le monde contemporain, l'éclatement des connaissances, leur réduction à des rudiments qui se mêlent dans le plus complet désordre. La métaphore alimentaire n'est pas plus innocente car comment définir le sandwich, sinon comme un résidu de nourriture prête à la consommation ? L'artiste file la métaphore : *« L'art fait partie de la réalité, et, comme elle, il est complexe et parfois difficile à digérer. »* La dérision selon Van Elk touche à l'essentiel, sans se prendre pour autant au sérieux – immense mérite, trop rare qualité. – Ph. D.

★ Galerie Durand-Dessert. 28, rue de Lappe, Paris (11e). Tél. : 48-06-92-23. Jusqu'au 27 novembre.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

DISQUES

Classique

Schubert

Intégrale des symphonies
Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, Nikolaus Harnoncourt (direction)

Les interprétations d'Harnoncourt se caractérisent souvent par leur vigueur cursive et leur clarté. Ses symphonies de Schubert avancent donc. Subjectivement, ses tempos paraissent vifs, même lorsqu'ils ne le sont pas spécialement. C'est que son accentuation rythmique est nette, son rubato porté vers l'accélaration (un rubato d'essence lisztienne). Ses menuets paraissent dansés par des paysans. Le passé baroque d'Harnoncourt ne lui fait jamais oublier la danse. Le chef ne s'attarde pas à rêver, à s'appesantir sur l'émotion. Par certains aspects, son art ressemble à celui de Carl Schuricht (signataire de symphonies de Beethoven passionnantes chez EMI), chef allemand aux antipodes de Furtwängler. Cette intégrale, plus significative que celle d'Abbado (DG), est assurément à découvrir, mais elle ne fait pas oublier quelques versions isolées d'autres chefs : Szell dans les *Huitième* et *Neuvième* (Sony); Furtwängler et Karajan dans la *Neuvième* (EMI), Carlos Kleiber (DG) et Beecham dans la *Troisième* (EMI), Sawallish dans la *Quatrième* (Philips). Même si les partitions utilisées par Harnoncourt ont été débarrassées des corrections et ajouts des éditions habituellement utilisées.

1 coffret de 4 CD Teldec 4509-91184-2.

Rachmaninov

Intégrale des 24 préludes
Dame Moura Limpany (piano)

Voilà qu'Erato devient pingre : 81 minutes réparties sur deux disques compacts au prix fort. Pourquoi n'a-t-on pas demandé à Dame Limpany d'enregister la *Seconde sonate* de Rachmaninov? Elle la joue si bien! C'est la troisième fois que cette pianiste anglaise enregistre l'intégrale des préludes. Son piano a perdu de sa superbe, ses doigts sont moins insolents, sa puissance moins époustouflante (on lui doit l'un des rares enregistrements du *Premier Concerto* de Rachmaninov qui fasse jeu égal avec l'interprétation du compositeur : 1 CD Olympia). Ce jeu n'a cependant rien perdu de ses couleurs et de sa capacité à orchestrer le piano. Il émerveille toujours par sa noblesse. Limpany retient l'attention dans des pièces qui, écoutées à la suite, peuvent lasser. Mais elle a su trouver leur vérité derrière des notes qu'elle a fait siennes depuis longtemps. Vérité d'une musique dont le paradoxe est qu'elle est autant rebelle aux pianistes sans technique qu'aux jongleurs de foire. Rachmaninov, Horowitz, Richter, Guilels, Orozco et Perahia nous avaient appris cela, Limpany le confirme.

2 CD Erato 4509-91714-2.

Schumann

Les amours du poète – Liederkreis op. 39 – Romances et Ballades op. 53 – Belsatzar op. 57
Thomas Quasthoff (baryton), Roberto Szidon (piano)

Tiens, un baryton qui ne cherche pas à imiter Fischer-Dieskau! C'est rare, de nos jours. Quasthoff tourne même le dos à l'esthétique de son aîné. Sa diction est impeccable, mais il ne surjoue pas son texte et chante d'une voix claire – même si son grave est solide. Le revers de cette absence de théâtralité, de ce naturel, pourrait chez Schumann, dont le style est plus compliqué que celui de Schubert, conduire à une simplification psychologique. Il n'en est rien. Superbement «accompagné» par Roberto Szidon, Quasthoff chante au contraire de façon intime, avec une grâce poétique qui n'est pas sans évoquer l'art de Charles Panzéra.

1 CD RCA «Red Seal» 09026-61225-2.

A. Lo.



Réédité dans une édition révisée qui tient compte des découvertes musicologiques survenues depuis sa première publication en 1977, le *Schubert* de Brigitte Massin est la référence, en langue française, sur la vie et l'œuvre de l'auteur des symphonies que dirige Nikolaus Harnoncourt *(lire la critique ci-contre)*. Editions Fayard, 1 294 pages plus 100 pages non numérotées comprenant un index alphabétique des noms cités, une bibliographie et le catalogue des œuvres, 180 F.

Franz Schubert, détail d'une aquarelle de Wilhelm August Rieder, 1825.

Jazz

Trilok Gurtu

Crazy Saints

Trois sources d'intérêts variés à cette réunion de saints timbrés (Crazy Saints) : d'abord et avant tout, la personnalité du percussionniste indien Trilok Gurtu, bien au-delà de sa superbe virtuosité et de son art des timbres, sa personnalité musicale; ensuite, le personnel dont il s'entoure et qu'il s'entend – ceci explique cela – à maintenir à son meilleur niveau (Daniel Goyone au piano et aux claviers, Pat Metheny à la guitare, Joe Zawinul aux synthétiseurs, Louis Sclavis aux anches, Ernst Reijseger au violoncelle et Marc Bertaux à la basse); enfin la grande qualité «moderne» du son d'ensemble. Du cousu main. En prime, on mesure grandeur nature la place et le rôle du leader quand il s'exprime chez d'autres (McLaughlin, Portal, etc.). Cela dit, les climats créés pour chaque thème restent souvent en l'état *(The Other Tune)*, la présence de la voix de Shobha Gurtu assez épisodique *(Manini)* et l'émotion parfaitement contrôlée. Pour l'amateur de jazz *stricto sensu* (l'espèce se reproduit), le disque vient d'une autre planète, voisine mais autre. Pour le goûteur de sons jeune et bien dans son temps, il s'impose. Pour les soirées, il peut faire un aimable tabac : prévoir coussins, breuvages, bâtons d'encens et fumoir, façon *le Salon de musique*.

1 CD CMP 66.

Jimmy Smith

The Champ

Dès les premiers accords sèchement plaqués de *The Champ*, la fusée est en route, Jimmy Smith à l'orgue (*«A new sound, a new star»*, dit la compagnie Blue Note à la fin des années 50), embarqué pour 40 min 14 s d'éruption volcanique, ajoutant à Wild Bill Davis une audace très désinvolte, précédant Eddy Louiss dans l'art communicatif du *sentiment sentimental*, jamais plus en concurrence avec Lou Bennett dont les partisans diffusaient avant les concerts parisiens de Jimmy Smith en 1965 des tracts dénonçant la faiblesse relative de son jeu de pieds. Thornel Schwartz à la guitare, Bay Perry ou Donald Bailey à la batterie, cela suffit pour allumer l'illusion d'un énorme orchestre et créer l'espace d'un jeu plein champ. Il y a, condensées dans ce disque, une énergie, une image de la danse et l'âme d'images du jazz qui l'imposent. De toute façon, le temps de faire la fine bouche sur les facilités de Jimmy Smith est passé. De lui, c'est ce que l'on peut aimer le plus, justement, les facilités, la facilité.

1 CD Blue Note, 789 39 12, distribué par EMI.

F. M.

Rock

Pearl Jam

Vs

Quelques semaines après la sortie du *In Utero* de Nirvana, voici le retour de Pearl Jam, l'autre dinosaure de la vague grunge, qui avait vendu de par le monde plus de sept millions d'exemplaires de son premier album, *Ten*. Si le rock de Seattle a démontré quelque chose, c'est la prédominance du heavy metal dans les goûts des jeunes musiciens blancs américains. Consommé sans honte, ni *a priori*, il est ensuite croisé à d'autres formes musicales. Sur la carte de ce phénomène de mode, les deux groupes se tiennent à deux pôles opposés. A ma gauche Nirvana, sensible aussi à l'éthique punk et à une tradition d'écriture transmise par un rock indépendant d'obédience pop. A ma droite Pearl Jam, héritier des groupes lourds des années 70, adorateur de Led Zeppelin en particulier. Qu'on aime ou non ce genre de conformisme, force était de reconnaître que *Ten* témoignait d'un lyrisme adolescent, servi par un savoir-faire technique adapté aux ondes FM. Sur *Vs*, le groupe a voulu, semble-t-il, durcir le propos. Moins de sentiment, plus de teigne. Mais là où Kurt Cobain sait se mettre en danger et forcer les extrêmes, Eddie Vedder, chanteur et parolier, a la colère mesquine et sans inspiration. Il tente parfois de prendre les allures mystérieuses d'un Michael Stipe *(Elderly Woman)*, de trouver le groove des Red Hot Chili Peppers *(Go, WMA)* mais à l'exception de *Rearviewmirror* et du touchant *Glorified g*, on subit un disque irritant et crispé.

1 CD Epic 4745492, distribué par Sony.

Terry Lee Hale

Oh What A World

Il est réconfortant de croiser encore ce genre de disque. Un garçon et sa guitare jouent pour vous et leurs chansons sont si parfaites qu'elles se suffisent à elles-mêmes. Terry Lee Hale, compagnon de route des Walkabouts, les folkeux de Seattle, a réussi avec *Oh What A World* un premier album idéalement intime. Une voix chaleureuse, légèrement voilée, se nourrit de traditions rustiques. La country et le blues sont conviés une fois encore à exprimer le spleen, mais ce cow-boy du macadam se livre suffisamment pour éviter les conventions larmoyantes. Terry Lee Hale sait aussi s'amuser, à preuve l'entraînant *Who Is He* ou le tempo texan de *First Get Over Falling*. Mais ses chants les plus tristes sont bien sûr les plus beaux. *Random Kiss*, *Call Me Ann* ou *The Boys Are Waiting*, morceaux peuplés aussi de pedal steel guitar spectrale et de violoncelle envoûté, ont un charme immédiat. Chaque nouvelle écoute livrera pourtant ses petits secrets.

1 CD Normal 152CD, distribué par Média 7.

S. D.

Chanson

Souchon

C'est déjà ça

La méthode Souchon a du bon : elle tient de l'obstination et de la légèreté. Quand un nouveau Souchon arrive, on se dit : voilà, encore un. Le même que la fois précédente, ou presque. On écoute un air, puis un autre. Une petite chansonnette s'insinue, puis une autre. Ce que dit Souchon n'est jamais inintéressant («le Monde des Arts et spectacles» du 28 octobre 1993), tout juste un peu désincarné, un peu distant. Habitués que nous sommes depuis des années à la voix et aux mélodies d'Alain Souchon, quel artifice nous permettra de retenir un titre plutôt qu'un autre? Des mots lâchés, une belle histoire racontée. Les yeux des garçons, qui *«brillent pour un jeu de jupe»*, et la tête des filles, *«très fières sur leurs escabeaux en l'air, regard méprisant et laissant le vent tout faire»*. Un hommage à Arlette Laguiller *«Arlette it be, Arlette's go»*. Derrière les mots, les arrangements.

C'est déjà ça est un album à découper. Au placard, les quelques platitudes d'usage (*l'Amour à la machine, les Regrets, le Fil...*). Des onze titres proposés, quatre satisfont notre appétit musical. *La Foule sentimentale*, une chanson bien balancée, pas commerciale, mais tube en puissance, avec son swing en crescendo, ses chœurs et son chorus de guitare; *Arlette Laguiller*, très tendu, à consonances rétro (les Rolling Stones); *le Zèbre*, une jolie comptine sud-américaine, mélodique, chantée à la perfection par un Souchon sûr de lui; et *C'est déjà ça*, qui clôt l'album, hommage oriental à Belleville et au Soudan. L'entrée officielle, mais discrète, du pop-raï dans la chanson française.

1 CD Virgin 3911782.

Juliette

Irrésistible

Irrésistible, la chanson qui ouvre le second album de Juliette, est un modèle d'autodérision : Juliette n'a pas la taille fine, et elle a décidé de le montrer. Sous l'ample veste cache-rondeurs, le body collant. Mais Juliette possède une voix (souple, étendue, puissante et colorée). Elle a de l'humour. Ses *Lanciers du Bengale* sont un morceau d'anthologie dans le registre des chansons à la gloire des militaires, zouaves et autres coloniaux.

Juliette est une amoureuse du répertoire, et elle a dégoté quelques chansons composées par le cinéaste Henri-Georges Clouzot, dont un succulent *Jeu de massacre*, où le réalisateur donne quelques conseils décapants aux *«pauvres gens, les petits, les ratés, les sans-pain... Pour chasser toutes vos rancœurs : Hop-là boum dans la belle-mère, Hop là boum dans le curé, Hop là boum dans le militaire»*. Sept des onze chansons de l'album dont Juliette Nourredine signe les musiques ont été écrites par Pierre Philippe, l'ancien parolier de Jean Guidoni. Dans cette tonalité mi-assassine, mi-amoureuse, perverse et ambiguë, il a donné à Juliette un *Manèges* lyrique et poignant, et un *Monsieur Venus* qui rappellent les *Cadavres exquis* de Guidoni.

1 CD Scalen Disc MT102.

V. Mo.

Musiques du monde

Zouglou

Les Parents du campus, Danger public, ShuShuken Pat, Sur choc, CRS

Ou l'art d'inventer une nouvelle danse, le zouglou, à partir de ses misères quotidiennes. En plein mouvement étudiant, les agitateurs des campus d'Abidjan ont défini les contours du zouglou : un mouvement de prières adressées à Dieu, pour qu'il fasse de la place dans les résidences universitaires. Synthétiseur de base, sur fond de percussions batas, plus un zeste de zouk : les zouglouistes ont installé une terminologie originale sur une musique composite. Les «Cambodgiens» («Vietnamiens» ou «Palestiniens»), occupants clandestins des résidences universitaires de Yopougon, y tiennent une place de choix. L'humour et les synthés sont rois au pays du zouglou, qui raconte aussi des histoires d'amour un peu scabreuses. Un branchement direct sur Abidjan, avec une qualité musicale parfois moyenne, et des groupes intelligents (Les Parents du campus), dont on attend qu'ils fassent évoluer leur créature qui, après tout, a à peine deux ans d'âge.

1 CD Buda Music 82869 distribué par Mélodie.

V. Mo.

«Jesus' Blood Never Failed me yet», de Gavin Bryars

Mauvais ciblage

EN 1971, Gavin Bryars (né en 1943) composait une pièce en utilisant comme «objet sonore» la voix d'un clochard enregistrée, dans une rue londonienne, par le réalisateur d'un *documentaire tourné pour la télévision. Vingt*-cinq secondes chantées *a capella*. Un chant religieux murmuré par un vieil homme d'une voix désabusée, émouvante par sa fragilité et son phrasé essoufflé. Vingt ans plus tard, Bryars reprend ce matériau et recompose une œuvre qui dure désormais soixante-quatorze minutes. Mis *en boucle, le chant du clochard est habillé par* une musique, elle-même répétée sans cesse. L'instrumentation fait appel à un quatuor à cordes, un orchestre, des percussions. La sublime voix de rogomme de Tom Waits et un chœur interviennent vers la fin.

Le fait que cette nouvelle pièce de Bryars soit inscrite dans une série classique, publiée par Philips, recommande de lui appliquer les critères habituels d'analyse : cette musique relève d'un *concept déjà ancien (l'«objet sonore»), sa structure* est aussi simple que sa rythmique, son harmonie est basique, le traitement thématique inexistant, son orchestration sans mise en espace. En outre, la conjonction entre cette composition et la technique d'enregistrement provoque un effet curieux. Cette œuvre a été captée dans une perspective acoustique typique des studios de variétés d'il y a une vingtaine d'années : les groupes instrumentaux sont mis à plat par le mixage. Cette nouvelle œuvre de Gavin Bryars est en retrait des courants significatifs de *l'histoire de la musique. D'autant que si le compositeur* se place dans la descendance du Satie des *Vexations* ou des œuvres conceptuelles de John Cage, il ne bénéficie pas de l'impact que provoqua la démarche novatrice de ces deux compositeurs au début et au milieu de ce siècle. Il ne joue pas dans la même division que des *compositeurs contemporains aussi divers par* leur esthétique que Dusapin, Monnet, Hersant, Benjamin, Manoury, Levinas ou Ferneyhough. Il est ailleurs, dans ce nouveau courant qui fleurit actuellement, après quatre décennies qui ont imposé une fracture du langage en refusant l'héritage de la musique tonale.

Il est trop tôt encore pour savoir ce qui sortira de ce retour à un langage qui prône la mélodie, le rythme et l'harmonie tonale ou modale. Il semble *néanmoins que les œuvres issues de ce courant* se heurtent au renouvellement des formes utilisées dans la musique occidentale. Notamment de la forme sonate (exposition, développement, réexposition, coda) qui a imposé dans la musique instrumentale (de l'instrument soliste à l'orchestre) un discours : la relation entre tonalités majeures et mineures, les oppositions *thématiques* et le développement y induisent des tensions et une trajectoire sensible dont la logique s'impose, même aux auditeurs qui ne perçoivent pas cette forme de façon raisonnée.

Bien souvent élevée dans le culte du refus de la tonalité, de la série appliquée à tous les paramètres de la musique (hauteurs, timbre, durée, intensité), quelques-uns des compositeurs de la génération de Gavin Bryars rejettent si violemment ce courant qu'ils en sont pour l'instant à un stade qui leur fait composer une musique dont l'enfantine simplicité est l'antithèse de la complexité mise en œuvre par les enfants de Webern – et d'autres!

Sortiront-t-ils de cette attitude proche de l'enfant buté? A quelle musique songeait Schoenberg, le père du dodécaphonisme, lorsqu'il affirmait : *«Il y a encore beaucoup de chefs-d'œuvre à écrire en ut majeur?»* Peut-être à Messiaen qui ne renonça jamais aux accords parfaits : il y a dans l'*opéra Saint François* de beaux accords de la majeur (la, do dièse, mi) qui coexistent avec la polyrythmie et la polytonalité des chants d'oiseaux.

ALAIN LOMPECH

★ 1 CD *Point Music/Philips 438-823-2.*



